MA SŒUR JEANNE

QUATRIÈME PARTIE (1).

I.

Le lendemain, je me sentis comme accablé, je ne pus écrire à ma mère, je l'osai d'autant moins que c'était, je m'en rendais bien compte, le premier soin que j'eusse dû prendre. Je me mis à mon bureau, la lettre de Jeanne tomba sous ma main. Par un mouvement instinctif, je la repoussai au fond du tiroir, comme font les Italiens superstitieux quand ils voilent la madone.

Je trouvai sir Richard très calme et comme absorbé dans des réflexions auxquelles j'étais étranger. Durant le déjeuner, il me questionna sur les choses insignifiantes qui avaient pu se passer en son absence; j'ignore s'il entendit mes réponses. Il y avait pour moi je ne sais quoi d'effrayant dans cette placidité glaciale.

Dès que nous fûmes seuls, — Mon ami, me dit-il, nous allons maintenant parler des choses positives. Le chapitre du sentiment a été épuisé hier soir. J'ai peu de jours à passer ici. Le temps de me reposer, et je repars. Vous est-il possible de me fixer l'époque à laquelle je dois revenir consacrer votre bonheur?

— Vous voulez partir encore?

— Il le faut absolument, et cette fois j'ai la douce certitude qu'on ne s'ennuiera pas ici en mon absence.

— Ici, en votre absence, on n'aura aucun bonheur, si c'est aux dépens du vôtre.

Il se leva avec une sorte de colère. — Encore? s'écria-t-il; vous persistez à croire... Est-ce de la jalousie? De quel droit me soup-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, et du 1er février.

çonnez-vous de feindre un regret que je n'éprouve pas? Ne me suis-je pas expliqué hier assez nettement? Ma parole n'est-elle plus rien à vos yeux? Ah! c'est fatal, il y a une femme en cause, et si nous n'y prenons garde, nous allons nous haïr. Je partirai dès demain.

— C'est moi qui dois partir, lui dis-je avec fermeté. Plus vous mettez de passion dans votre légitime orgueil, plus je sens que je suis coupable et qu'au fond du cœur vous me méprisez. Vous m'aviez confié Hélène, vous disiez votre Hélène! Je ne devais pas la regarder, je ne devais pas recevoir ses confidences, je ne devais pas être ému, enfin je ne devais pas m'éprendre d'elle! Sachez bien que je me condamne absolument et que je veux m'en punir, dussé-je laisser ma vie dans cet effort suprême! Je vous quitte, recevez mes adieux et pardonnez à Manoela. Elle n'est pas coupable, elle vous aimait, c'est moi qui lui ai fait répudier cet amour comme une honte; oui, c'est moi, avec cette perversité d'égoïsme que le désir aveugle suggère aux meilleures consciences, c'est moi qui l'ai fait rougir de sa situation, et qui, en affectant de la dédaigner, lui ai laissé voir la jalousie, par conséquent la passion qui me dévorait. Et puis cette Dolorès, qui la gouverne et que je hais, nous a poussés malgré nous dans l'abîme. Elle a réussi à nous persuader que vous seriez très heureux de vous dégager, et le dépit, oui, très probablement le dépit a jeté Manoela dans mes bras; mais vous savez tout : puisque vous nous observiez, vous savez que nous n'avons échangé que des paroles...

— Et des baisers! reprit sir Richard en riant, beaucoup de baisers!

— Oui, des baisers que vous pouvez bien oublier, puisque vous aviez oublié ce qui s'est passé à Pampelune. Vous seul connaissez assez Manoela, ses grandeurs et ses défaillances, son irréflexion, sa spontanéité, les dangers de son isolement, pour être d'une indulgence absolue. Vous lui pardonnerez, vous dis-je, et elle vous aimera encore, elle m'oubliera!..

— Si vous n'aviez la poitrine pleine de sanglots, répondit sir Richard d'une voix attendrie, je croirais que vous vous repentez des engagemens que vous avez pris envers elle; mais je vois bien qu'elle vous est chère et que vous voulez répondre à mon prétendu héroïsme par un héroïsme réel. Allons, tranquillisez-vous, mon enfant. Dolorès est une personne plus précieuse que nuisible. Au milieu de son espionnage, elle a une qualité qui doit lui mériter le pardon : c'est son attachement vrai, son dévoûment sans bornes à sa jeune maîtresse. Ce dévoûment lui donne au besoin le courage de la franchise, car elle ne m'a pas caché qu'elle avait travaillé

contre mon mariage, préférant voir Manoela unie à un jeune homme épris d'elle qu'à un vieillard qui ne l'était pas. Je lui ai donc accordé toute confiance pour cette déclaration, et je sais par elle les moindres détails de vos amours. Je sais que vous avez résisté comme je n'aurais probablement pas su résister à votre âge. C'est donc grâce à elle que je vous donne une absolution complète et que je vous défends de me reparler de vos remords. Ils me rendraient ridicule, et je ne crois pas avoir mérité de l'être.

Il fallait bien accepter les dénégations de sir Richard ou l'offenser cruellement. Je lui déclarai que je n'avais plus qu'à attendre ses ordres relativement à mon mariage, mais que pourtant je désirais ne pas passer outre sans avoir obtenu le consentement de ma mère.

— Ah! ah! dit M. Brudnel, qui ne put cacher un mouvement de satisfaction, oui, voilà un obstacle! Votre mère n'a pas été consultée. Eh bien! il faut savoir... Une mère comme la vôtre ne doit pas seulement consentir, il faut qu'elle approuve. Partez donc, mais non, attendez-moi; nous partirons ensemble ou bien... Non, attendez, attendez; je vous dirai ce soir ce qu'il faut faire.

Il semblait me faire signe de le laisser seul. — Écoutez-moi encore un instant, lui dis-je. Puisque vous me parlez de ma mère... il y a une chose à laquelle, pas plus que moi, elle ne consentira jamais.

— Elle ne voudra pas que je fasse une dot à votre fiancée; voilà ce que vous voulez dire?

— Précisément, et même une disposition d'autre sorte, un don caché, ignoré du public.

— Oui, j'entends, il faut que la pauvre Manoela soit punie d'avoir eu confiance en moi. Eh bien! soit! Pousserez-vous le scrupule jusqu'à refuser de rester avec elle auprès de moi?

— Eh bien! oui, hélas! je pousserai jusque-là la crainte du *qu'en dira-t-on*.

— Non, je ne vous crois pas si bourgeoisement méticuleux. Vous êtes jaloux, Laurent, dites la vérité, vous êtes jaloux de moi!

— Pas en ce moment, non. Je vous estime et vous aime trop;... mais je le serais demain, je le sens. Elle vous a aimé, elle me l'a dit du moins, et son désir de vous plaire a été la principale cause de sa réhabilitation. Rien de plus simple et rien de mieux; mais l'amour est ombrageux, injuste, irréfléchi...

— Oui, je sais; il faudra donc nous séparer... Que tout cela est triste et mal arrangé! J'aurais dû revenir un jour plus tôt. Je ne vous reproche rien, Laurent, mais votre amour brisera bien des choses dans votre vie et dans la mienne...

Je ne le savais que trop, et je restai accablé sous cet arrêt de l'amitié. Sir Richard m'avait quitté. Je sortis en proie à un chagrin profond, et en marchant je résumai dans mon esprit toutes les ivresses et tous les déboires de ma situation. A deux pas de Manoela, je m'étais interdit de la voir seule, et je m'en réjouissais. Je n'eusse pu lui cacher ma tristesse et mon épouvante; mais, quand je vis approcher l'heure où M. Brudnel avait l'habitude de se présenter chez elle, je revins précipitamment, en proie aux furies.

Rentré dans la villa, je ne savais plus que faire, quelle contenance prendre, quel prétexte donner à mes scrupules et à ma jalousie. Comme j'errais dans le vestibule, Dolorès vint à moi, et, me montrant la petite porte ouverte sur le jardin : — Elle est là, me dit-elle, elle vous attend.

— Elle est avec M. Brudnel?

— Non, il a fait dire qu'il ne viendrait pas aujourd'hui.

— Alors personne ne m'attend, — répondis-je, et je montai à mon appartement. De là, je voyais Manoela dans un de ces endroits découverts qui m'avaient souvent permis de l'apercevoir, rieuse et bruyante, avec sa soubrette et ses animaux familiers. Les animaux, dédaignés maintenant, l'appelaient en vain. Assise sur un banc, les yeux fixés sur ma croisée, elle sourit en m'y voyant paraître et resta là sans faire un mouvement, sans m'adresser le moindre signe d'impatience ou de reproche, mais pâle comme un lis et triste comme une tombe. Je ne pus résister à l'inquiétude. Je lui demandai par signes si elle souffrait du cœur. Elle me répondit de même qu'elle n'en savait rien. J'insistai d'un air d'autorité. Dolorès, qui survint, me dit en pantomime que sa maîtresse était fort malade.

Au même instant, une sonnette retentit dans la maison, et une minute après John entra chez moi. Ce John, à la figure impassible, à la tenue irréprochable, me parut moins scrupuleusement poudré qu'à l'ordinaire, et je crus trouver dans son accent, toujours respectueusement calme, quelque chose de plus glacial que de coutume. Il était l'ami autant que le serviteur de sir Richard; je m'imaginai qu'il savait tout et qu'il était mécontent de moi. Je lui demandai avec inquiétude si son maître était souffrant.

— Son honneur demande à vous voir, — dit-il sans répondre à ma question, et il ajouta *tout de suite* d'un ton qui n'avait certes rien d'impératif, mais qui m'irrita secrètement. Tout m'était piqûre ou blessure; je croyais me sentir déchu à tous les yeux.

Je trouvai sir Richard lisant près de la fenêtre une lettre qu'il replia aussitôt; je me crus en proie à une hallucination : c'était l'écriture de Jeanne! Je me dis que je rêvais tout éveillé, et j'attendis ses ordres.

— Eh bien! qu'est-ce donc? me dit-il en souriant et en regardant à la fenêtre; pourquoi n'allez-vous pas voir votre malade, docteur négligent? On vous a fait signe qu'elle souffrait, portez-lui mes complimens. J'ai beaucoup de lettres à écrire, je ne puis vous accompagner.

— Je n'irai pourtant chez elle qu'avec vous, répondis-je.

— Pourquoi?

— Parce que l'agitation où je suis me ferait parler trop ou pas assez. Je veux rester maître de moi-même; chaque mot dit hors de votre présence me semblerait aggraver ma faute.

— Eh bien! mon enfant, reprit-il avec bonté, puisque la passion est si violente et votre fierté si scrupuleuse, allons ensemble voir la malade, et soyons gais pour qu'elle se rassure. J'écrirai plus tard.

Il passa un habit, prit mon bras et entra gaîment au jardin. Il alla baiser la main de Manoela, puis, prenant à part la Dolorès, il s'éloigna pour ne pas gêner, disait-il, la consultation médicale. Je trouvai ma malade assez compromise, bien qu'elle ne se rendît compte de rien. Elle avait la fièvre, et elle le niait; son regard extatique, rivé sur le mien, semblait me dire : De quoi donc t'occupes-tu? Parle-moi d'amour, qu'importe que j'en meure?

Je n'osais provoquer ce genre d'émotion. Il me semblait qu'il lui était nuisible et pouvait devenir funeste. — Il faut vous calmer, lui dis-je, il le faut absolument.

— Mais je suis guérie, dit-elle avec un sourire languissant qui m'effraya. Je ne sens plus aucun mal, il n'y a plus de place en moi que pour le bonheur. Quel médecin es-tu, si tu ne vois pas que je n'existe plus que pour aimer? Pourquoi es-tu triste? Est-ce que tu crois que Richard nous en veut? Tu ne le connais pas, il est si bon et si sage! Il a dû te parler ce matin de nos projets. Pourquoi ne m'en dis-tu rien?

— Nos projets sont hors de discussion, répondis-je, il les accepte avec la magnanimité d'un grand cœur; mais ne craignez-vous pas qu'il n'en souffre un peu? Et la délicatesse ne nous commande-t-elle pas de nous contenir et de savoir attendre? Je dois aller chercher le consentement de ma mère; jusqu'à mon retour, me promettez-vous de ne songer qu'à vous rétablir?

— Je ferai tout ce que vous me prescrirez; mais vous croyez donc que M. Brudnel me regrette? Pourquoi? Nous ne le quitterons pas, n'est-il pas vrai? Rien ne sera changé à la vie qu'il s'était arrangée. Nous le soignerons, nous le dorloterons, il aura deux enfans qui s'entendront pour le rendre heureux. Et puis sa fille! vous savez bien qu'il a parlé d'une fille, et je suis sûre, moi, qu'il ne songe qu'à elle. Il l'amènera, nous la chérirons aussi. Je me ferai sa com-

pagne, sa servante, si elle veut; si elle lui ressemble, ce sera un ange de plus avec nous. Voyons, est-ce que tout cela est triste ou inquiétant?

Je vis que Manoela vivait dans son rêve habituel de confiance et d'espoir, et je n'osai la détromper; mais elle sentit l'embarras de mes réponses, et, comme M. Brudnel revenait vers nous, elle se leva et passa son bras sous le sien avec cette grâce caressante qui ressemblait tellement à l'amour qu'on pouvait s'y méprendre. Je savais bien qu'elle avait cette grâce-là, même en donnant un ordre à la Dolorès ou en caressant son chat. J'en avais été mille fois frappé; je m'étais dit alors qu'elle devait être irrésistible dans l'amour ou dans la coquetterie, d'autant plus qu'elle y portait une inconscience absolue de la mesure et de la nuance. A force d'être femme, elle ne l'était plus assez. La manière dont elle penchait son front, comme pour solliciter de M. Brudnel le baiser paternel qu'il ne lui avait pas donné en arrivant, fit passer en moi le frisson de la colère. Elle s'en aperçut, et resta indécise, tout à coup maladroite et confuse, soumise à mon caprice plus qu'il n'était convenable de le laisser paraître en une rencontre si délicate. Mon humeur en augmenta, et je voulus m'éloigner à mon tour pour les laisser ensemble, comme si ma jalousie eût éprouvé le besoin de se donner plus de prétexte qu'elle n'en avait déjà.

M. Brudnel, qui devinait bien mon angoisse, me retint et me fit asseoir entre Manoela et lui. Il fut admirable d'intelligence et de générosité. — Voyons, docteur, me dit-il, je ne veux pas m'en aller sans savoir ce que le médecin conclut de son examen. Comment trouvez-vous votre malade? Mieux qu'hier, ou moins bien?

— Pas mieux, répondis-je. Il faudrait le repos ou la distraction, je ne sais; mais il y a excès d'agitation morale.

— Peut-être faut-il changer d'air?

— Peut-être.

— Qu'en pensez-vous, ma fille?

— Je serai bien partout, comme me voilà, répondit-elle, avec vous deux.

— Non, dit sir Richard, vous serez encore mieux tête à tête avec votre mari; mais il n'est pas question de nous quitter maintenant, il faut d'abord vous guérir, et je crains que ce pays ne vous convienne pas. J'avais fait le projet de transporter prochainement nos pénates en France, au pied des Pyrénées, tout près du pays du docteur, dans un site charmant où j'ai avisé un grand chalet au moins aussi confortable que cette villa. Il est dès à présent à ma disposition, je n'ai qu'à écrire pour hâter certains préparatifs. Nous pouvons y être installés dans huit jours. Qu'en dites-vous?

— Oh! oui, oui, voyager, changer, s'écria naïvement Manoela, redevenue enfant avec ce père habitué à la gâter.

— Et vous, docteur? me dit M. Brudnel.

Je n'avais qu'à approuver, puisque ce voyage me rapprochait de ma famille, que j'avais l'intention d'aller consulter.

— Eh bien! reprit-il, nous partirons dans deux jours, si Manoela n'est pas plus souffrante.

— Alors nous nous marierons en France? quel bonheur! s'écria Manoela en nous regardant tous deux comme si elle devait nous épouser tous deux.

Du moins ma jalousie vit une monstruosité dans le regard candide de la pauvre fille. Il faudra que tout cela finisse bientôt, pensai-je; je ne pourrais pas supporter ce supplice.

Sir Richard le devinait bien. Il appela à son aide toutes les ressources de son esprit aimable et ingénieux pour distraire Manoela et me rendre la confiance. Quant à elle, il réussit vite. Il l'amusa, il la rendit à ses instincts enfantins, il la fit rire. Il la connaissait mieux que moi, il savait quelles cordes il fallait faire vibrer pour lui rendre la vitalité qui lui était propre. Lui aussi, il avait sa puissante coquetterie, et je vis bien qu'il l'avait toujours portée jusque dans son rôle de père. De là le charme de sa société pour Manoela, charme que probablement je ne pourrais jamais remplacer.

Je réussis à cacher l'amertume de mes réflexions, et sir Richard se flatta de vaincre mes résistances inavouées par sa grâce et son abandon. Au bout d'une heure, il voulut nous laisser ensemble, mais je me levai, décidé à le suivre. Je craignais de laisser voir à Manoela mes tourmens intérieurs.

— Il faut absolument que je fasse au moins une partie de mon courrier, dit M. Brudnel; mais nous pouvons bien dîner tous les trois, n'est-ce pas, docteur?

— Dîner? mais elle a la fièvre.

— En êtes-vous sûr? dit Manoela en me tendant son bras.

Elle avait la main fraîche; sous la bénigne influence de sir Richard, la fièvre s'était soudainement dissipée.

Encore un coup de poignard pour moi. Ma passion tuait Manoela, la douce amitié de Richard lui rendait la vie.

Le dîner fut presque gai, et on essaya après d'une promenade en voiture. Nous suivîmes doucement la plage du lac, qui n'était qu'à deux kilomètres de la villa. Les approches de l'automne se faisaient sentir. L'air était doux, le lac admirable aux reflets du couchant. Le balancement moelleux et silencieux de la voiture sur le sable fin permettait de causer, et M. Brudnel causait de tout avec son charme accoutumé. Manoela s'y livrait sans réserve. Elle était *en*

confiance, comme elle disait, pour la première fois avec lui devant moi. Jusque-là, dans nos dîners du dimanche, je l'avais trouvée craintive et timide jusqu'à la niaiserie; elle se livrait maintenant, elle questionnait hardiment, elle raisonnait à sa manière, elle disait : Je comprends cela, ou bien : je ne le comprendrai jamais; ou encore elle faisait ses objections tantôt risibles de simplicité, tantôt fines et subtiles à la manière des enfans. Je compris seulement alors l'amusement que sa candeur et sa gentillesse pouvaient procurer à l'esprit élevé et sérieux de sir Richard. Pourquoi n'était-il jamais devenu amoureux d'elle? Et s'il l'avait été, comme je m'obstinais malgré moi à n'en pas douter, pourquoi n'avait-il pas voulu l'épouser plus tôt? Fallait-il prendre au sérieux ce singulier contrat entre sa sœur et lui? Et n'y avait-il pas une raison plus matérielle encore qui avait fait redouter à sir Richard d'être une déception pénible après avoir été une séduction charmante?

J'adoptai intérieurement cette conclusion, qui était la plus vraisemblable et qui m'expliquait pourquoi M. Brudnel avait sans doute voulu amener Manoela, par son genre de vie, à se contenter pour l'avenir d'une amitié paisible. Il l'avait quittée plongée dans l'indolence et rivée à l'existence facile et vide d'émotions qu'il lui avait faite. En son absence, j'avais apporté le trouble, la passion, la souffrance dans cette âme qu'il avait si habilement engourdie. Il devait me maudire, et j'étais forcé d'admirer le triomphe de sa force sur ma faiblesse.

Quand Manoela eut babillé avec animation, elle s'assoupit. Le soleil se couchait. La voiture nous ramenait à la villa. Manoela laissa tomber sa tête sur l'épaule de sir Richard, qui était dans le fond, auprès d'elle. — Mon cher, me dit-il avec un naturel exquis, je vois que cette enfant va dormir comme dorment les enfans, et je ne pourrais la soutenir sans fatigue. Prenez ma place; ces choses-là sont de votre âge. — Il souleva doucement la tête de la dormeuse et me fit asseoir près d'elle, mais au bout d'un instant elle s'éveilla et se remit à parler avec vivacité, tout en se serrant contre moi avec ardeur. Je vis bien qu'elle reprenait la fièvre. Mon simple contact devait-il donc la tuer?

Le lendemain, j'espérai m'être trompé, car elle fut beaucoup mieux dans la journée et tellement bien, le soir, que le départ fut décidé pour le jour suivant. Elle avait veillé sans fatigue à tous ses emballages, elle était ivre de joie de partir avec son *amour de mari* et son *amour de père*. Elle pensait qu'elle ne serait jamais séparée de l'un ni de l'autre, et j'avais réussi à ne pas troubler son illusion. Je la vis si bien que je la crus guérie en arrivant en France.

II.

Nous avions pris la mer à Gênes et nous débarquâmes à Marseille. A peine fûmes-nous installés à l'hôtel, que M. Brudnel sortit pour aller à la poste. On préparait le dîner. Nous étions, Manoela et moi, dans un grand salon éclairé de maigres bougies. C'était la première fois que nous nous retrouvions seuls depuis le terrible tête-à-tête que sir Richard avait interrompu. Manoela vint à moi, les bras ouverts. — Comme tu es craintif avec moi! me dit-elle; tu ne m'as pas donné un baiser, tu ne m'as pas dit un mot d'amour durant le voyage. Tiens, tu ne m'aimes pas, tu ne m'aimeras jamais autant que *lui!*

— Lui? dis-je avec une soudaine colère que je ne pus renfermer. De qui parlez-vous? De l'officier de Pampelune, du professeur de musique, ou de M. Brudnel?

Je m'arrêtai effrayé de ma violence; elle était devenue pâle, mais elle souriait encore. — Comme tu es jaloux! reprit-elle; M. Brudnel ne m'a jamais reproché mon pauvre passé avec cette amertume.

— Alors c'est lui décidément le préféré? Il faudra pourtant choisir entre lui et moi, Manoela!

— Choisir? Il faudra quitter cet ange qui m'a permis de t'aimer? Ah! quelle injustice et quelle cruauté!

Je fis de vains efforts pour me contenir. Chacune des paroles de Manoela m'exaspérait. Cette nature spontanée manquait toujours de tact et d'à-propos. Elle crut que le moment était venu de nous expliquer sur notre avenir et qu'il fallait ne pas le laisser échapper. Elle provoqua une discussion que nous n'étions ni l'un ni l'autre en état de soutenir sagement. Elle me força de lui dire que je voulais quitter M. Brudnel pour toujours. — Soit! répondit-elle, tu le veux, je te suivrai, et ma volonté sera la tienne, puisque je t'appartiens! — Elle se jeta à mon cou, mais je la sentis faiblir dans mes bras et glisser. Elle fût tombée à terre, si je ne l'eusse retenue et portée sur un fauteuil. Elle était froide, immobile; un instant, je la crus morte.

Je sonnai précipitamment. Dolorès vint m'aider à la faire revenir. Manoela s'était évanouie en souriant; elle se ranima en souriant encore. Dolorès me regardait d'un air de reproche, elle sentait que je l'avais encore grondée.

Manoela se trouva vite remise; mais son pouls était redevenu fébrile, sa figure était altérée. Un instant de tête-à-tête avec moi avait suffi pour détruire le bien-être recouvré pendant plusieurs jours. Elle nous supplia de ne rien dire à M. Brudnel, tant elle craignait son inquiétude. Elle fit un grand effort pour qu'il ne s'aperçût de rien,

fit semblant de manger et fut forcée de s'en aller avant la fin du dîner, disant qu'elle était vaincue par le sommeil.

Je n'en croyais rien, j'étais inquiet. M. Brudnel l'était aussi. — Je vous supplie, lui dis-je, de ne pas quitter cette ville sans appeler les premiers médecins en consultation. La responsabilité qui pèse sur moi seul est trop lourde.

— Eh bien! dit-il en se levant, je vais chez mon ami G... le prier de venir demain; allez chez les autres.

Je sortis et m'acquittai vite de mes commissions. Je rentrais triste et absorbé lorsque quelqu'un me toucha l'épaule. C'était mon ami Vianne. Je lui sautai au cou. Il arrivait à Marseille, appelé par quelque affaire. Il se décida vite pour l'hôtel que j'occupais, et monta dans ma chambre.

— Ah! ah! me dit-il en me voyant aux lumières, ton attitude dans la rue ne m'avait pas trompé; tu es changé, tu as souffert. As-tu fait une maladie? as-tu éprouvé un chagrin? Il faut tout me dire, à moi! Ta mère et ta sœur ne doivent pas te revoir avec cette gure-là; elles en seraient effrayées.

— Oui, je te dirai tout; mais parle-moi d'elles d'abord. Tu ne m'as pas écrit depuis longtemps. Les as-tu vues récemment? Écris-tu toujours à ma sœur? Espères-tu la décider au mariage? Si tu savais comme j'ai besoin de son bonheur et du tien pour supporter ma sotte et mauvaise destinée!

— Ta sœur, ta sœur..., répondit Vianne en me regardant fixement et en appuyant sur les mots d'une manière étrange, ta sœur Jeanne...

— Eh bien! qu'y a-t-il? m'écriai-je. Qu'est-il arrivé à ma sœur? Parle donc, tu m'épouvantes!

— Mais rien, rien de fâcheux pour elle, Dieu merci! Je croyais que tu savais... Tu ne sais donc pas... Allons, je vois que tu ne sais rien. Eh bien! ta sœur ne m'aimera jamais. Elle m'avait permis de lui écrire, elle n'a pas reçu ma première lettre. Ta mère me l'a renvoyée sans l'ouvrir, en me priant d'aller lui parler. Je me suis rendu à ses ordres, et elle m'a dit des choses qu'elle se réserve de te dire elle-même.

— Mais quoi? Jeanne a-t-elle disposé de son avenir?

— Jeanne est un ange, et je suis ton meilleur ami. Voilà l'explication dont il faut te contenter jusqu'à nouvel ordre. Elle se porte bien, elle est plus belle que jamais. Ta mère aussi est belle et bonne et vraie; sois digne de toutes deux! Je crains que tu n'aies fait quelque folie. Tu te dis malheureux, voyons, parle vite. Il est très important que tu ne me caches rien. Veux-tu me promettre?...

— Je jure de te dire tout.

Je lui racontai dans les moindres détails tout ce qui s'était passé entre Manoela, M. Brudnel et moi. Il m'écouta très attentivement, et quand j'arrivai à cette conclusion que la vie de Manoela me semblait menacée par mon amour :

— Assez, me dit-il, je m'attendais à cela. Je t'ai suivi en ami et en médecin : or le médecin te déclare que tu dois rompre à jamais avec Manoela parce que l'effusion la tuera; l'ami te prescrit la même chose, parce que la position est impossible. Tu ne peux supporter la rivalité avec M. Brudnel. Quelque innocente que son intimité avec Manoela puisse paraître aux gens désintéressés, pour un amant comme pour un mari, il n'y a pas d'intimité absolument innocente entre personnes qui ont eu le désir involontaire ou consenti de s'appartenir. M. Brudnel le sait bien, et le pardon lui coûtera beaucoup; mais il y arrivera, parce qu'il aime depuis longtemps, l'habitude y est, et la vieillesse vit d'habitudes. Lui seul, tu l'as fort bien observé, peut tout pardonner, et il est plus engagé que toi, qui acceptais l'avenir dans une heure de vertige, tandis qu'il a accepté le passé durant des années d'abnégation. Tu as été la dupe de tes sens, mon cher Laurent, et encore plus de tes théories sur la réhabilitation des âmes dévoyées. Te souviens-tu de nos discussions? Te voilà arrivé à l'expérimentation fatale de nos problèmes philosophiques. Peut-on laver une âme comme on lave un vêtement? Moi je disais non, je le dis encore. Quelque sincère que soit le repentir du passé, il y a l'organisation qui proteste et dont le premier élan reste invincible. Cette Espagnole t'a aimé sans réflexion et sans raisonnement, comme à seize ans elle avait aimé le freluquet qui l'a enlevée à Pampelune. Depuis ce jour-là, six ans s'étaient écoulés dans la retraite et l'abstinence avec la volonté très bien entendue d'arriver pure au mariage, et la voilà qui abandonne ce projet si lentement mûri et qui te le sacrifie uniquement parce que tu as vingt-cinq ans et que tu es beau garçon. Tu admires ce sublime sacrifice avec la vanité inséparable de la jeunesse et de l'inexpérience; tu le trouves si méritoire que tu donnes ton honneur, l'axe souverain de toute la vie, en échange d'un moment d'exaltation nerveuse; mais à présent il faut en rabattre, car au bout de trois jours tu t'aperçois qu'on ne t'a rien sacrifié du tout, que la santé, le calme, la tendresse et la joie sont dans les mains magnétiques de sir Richard. Tu n'apportes que les transports de ta vitalité à une malade qui les appelle, mais qui ne peut les partager sans en mourir. Sais-tu ce qu'il te reste à faire? T'en aller à l'instant, rejoindre ta mère et lui tout dire. Tu ne peux pas craindre que ta mère te donne un conseil égoïste et lâche. C'est une âme supérieure; elle tranchera le nœud gordien, et, quoi qu'elle prescrive, il faudra t'y soumettre. Je crois qu'elle te défen-

dra de rien confier à ta sœur, ton sentiment pour la Manoela n'est pas assez pur pour qu'elle le comprenne, et, comme j'espère que tu en reviendras, tu aurais fait à Jeanne un chagrin inutile. Va donc, n'attends pas la permission de Manoela, tu ne l'obtiendrais qu'en réitérant des promesses que tu ne pourras pas tenir. Ne consulte pas non plus M. Brudnel, dont le rôle en tout ceci reste assez mystérieux; ta mère avant tout et en dernier ressort. Va, le courrier passe ici à minuit; tu as tout le temps de t'y rendre.

— Ton avis est bon, répondis-je; mais je ne t'ai pas dit qu'une consultation doit avoir lieu demain, et que je ne puis me dispenser d'y rendre compte des symptômes observés par moi et des résultats de ma médication.

— C'est juste. Eh bien! dormons, soyons lucides pour demain, et demain, au sortir de la consultation, je t'embarque pour ta ville natale.

Ma chambre avait deux lits. Vianne se jeta sur le plus proche et s'endormit à l'instant même. J'admirais son esprit net, à la fois calme et décidé. En écoutant sa respiration égale, je me demandais s'il avait jamais connu l'amour, et si le refus de Jeanne était un chagrin sérieux pour lui.

M. Brudnel ne crut pas devoir cacher aux médecins consultans que Manoela était à la veille de se marier et qu'elle avait un sentiment très vif pour son fiancé. Deux médecins déclarèrent qu'il fallait hâter le mariage; les quatre autres prononcèrent que ce serait son arrêt de mort. Il fallait l'éloigner de son fiancé, la distraire, le lui faire oublier à tout prix. — Si elle est inconsolable, dit M. C..., elle mourra en six mois; si elle épouse, elle en aura au plus pour six jours.

— A présent, me dit M. Brudnel quand nous fûmes seuls, tout est changé : nous avons deux chances pour la perdre, une seule pour la sauver; j'imagine, mon ami, que vous n'hésitez pas.

— Je pars à l'instant même, répondis-je.

— Vous renoncez à elle, reprit-il avec vivacité : pour toujours, même quand elle guérirait?

— Dans ce cas, je ne le puis ni ne le dois. Je lui ai donné ma parole; elle seule peut me la rendre.

— Vous penseriez ainsi, même quand votre mère vous conseillerait autrement?

— Ma mère ne peut me conseiller de manquer à une parole, même imprudemment donnée.

— Une promesse qui causerait la mort de la personne aimée n'est-elle pas non avenue le jour où vous en connaissez les fatales conséquences?

— Nous ne raisonnons ici que sur une hypothèse. Vous avez supposé le cas de guérison complète.

— Très bien; mais il y a encore un cas à prévoir, celui où Manoela guérie réclamerait de vous sa liberté.

— Je n'aurais qu'à me soumettre, répondis-je, et je pris congé de lui. Il me semblait tout à fait démasqué. Il aimait toujours Manoela, il l'aimait peut-être plus que jamais. Il allait la disputer obstinément à la mort et à moi. Il prenait sa revanche; sans doute il y avait compté. Son désintéressement n'était probablement que de la patience.

J'étais presque irrésolu quand Vianne vint me prendre pour me conduire à la diligence. — Qui sait, lui disais-je, si le chagrin de mon départ, l'étonnement de n'avoir pas reçu mes adieux, ne vont pas être pour Manoela une crise mortelle? Elle va penser que je la trahis et l'abandonne.

— M. Brudnel est là pour la rassurer sur ton compte.

— M. Brudnel travaille pour lui!

— Tu t'en aperçois? C'est fort heureux. Eh bien! il aura gain de cause; lui seul peut tout pardonner. Ne sortons pas de là. Viens-tu?

— Que sais-je? Puisque dans tous les cas il y a à risquer l'existence de cette pauvre enfant, pourquoi laisserais-je à un autre la tâche du dévoûment et la chance du triomphe? Si je l'enlevais...

— Tu vas venir, ou je ne te revois de ma vie, reprit Vianne en m'entraînant. Je n'ai pas le goût des lâchetés. Si c'est là l'amour, arrière ce sentiment égoïste et brutal! je ne veux jamais le connaître.

Il me mit en diligence : il était forcé de rester deux jours à Marseille; il me promit de s'informer de la santé de Manoela et de m'en donner des nouvelles. Je l'avais présenté à M. Brudnel, qui lui avait fait bon accueil et l'avait engagé à revenir.

Ma mère m'attendait, bien que je ne lui eusse pas annoncé ma si prompte arrivée. Elle avait correspondu avec M. Brudnel, et je la trouvai informée *grosso modo* de mes secrets de cœur. — Puisque tu n'as pas eu le courage de m'écrire tout cela, me dit-elle, c'est qu'il y a quelque chose de sérieux entre cette Espagnole et toi. Voilà ce que je craignais, et ta figure altérée me dit assez que j'avais raison de me tourmenter. Sais-tu au moins qui elle est?

— C'est la fille d'Antonio Perez, elle m'a tout dit, même sa faute. Comment es-tu au courant... M. Brudnel t'a donc, à mon insu, écrit des volumes? Où a-t-il pris le droit de confesser Manoela, qui ne te connaît pas? Et moi qui aurais voulu avoir le mérite de mes propres aveux!

— Voilà bien des questions à la fois, mon enfant. Je te répondrai à loisir, et tu verras que sir Richard est digne de toute ta tendresse,

de tout ton respect. Je te demande deux ou trois jours pour causer avec toi et conclure.

— Tu veux attendre une nouvelle lettre de M. Brudnel?

— Peut-être.

— J'ignorais qu'il fît chez nous la pluie et le beau temps.

— Tu les as faits chez lui bien davantage. Voyons! ne te mords pas les lèvres, tu n'as pas de sang à perdre, tu es si pâle, mon pauvre enfant! Je veux tout savoir, car on n'a pu me donner dans une lettre tous les détails nécessaires, et je ne puis encore me prononcer. Aie confiance, nous causerons à fond demain. J'entends ta sœur qui rentre de la promenade; elle va être bien surprise. Je n'ai pas besoin de te dire qu'elle ne sait rien de tes aventures, et qu'il n'en faut pas laisser échapper un seul mot devant elle.

Jeanne entrait, son saisissement fut tel en me voyant qu'elle devint pâle; mais tout aussitôt elle reprit ses fraîches couleurs et se jeta dans mes bras avec effusion. Je ne l'avais jamais vue si belle, si bien portante, si heureuse de me voir. Quel contraste avec la pâle et fiévreuse Manoela! La vie coulait à pleins bords dans cette organisation privilégiée, mais c'était un flot tranquille et mesuré, parce qu'il était puissant et sans intermittence. Quelle sérénité d'intelligence dans ces yeux bleus, limpides comme un beau ciel! Quelle franchise dans ce sourire pur qui éclairait tout le visage! — Mon Dieu, lui dis-je, comme tu es embellie et bien portante! La musique est un bon régime, je le vois.

— Il n'y a pas que la musique, répondit-elle en embrassant sa mère, il y a avant tout cette personne-là! On dépérit quand on la quitte, car je vois que tu es maigre, toi; tu as besoin de revenir au bercail. Nous allons te bien soigner. Je veux mettre moi-même la main au dîner, mère, tu le permettras! Je ne me gâterai pas les doigts de pianiste, je te le promets, et quand je me les gâterais un peu!

— Tu t'occuperais de la cuisine, toi? tu es donc bien changée?

— Non, je suis née princesse, tu le sais bien, mais maman se fatigue à force de m'épargner. Il n'y a pas de princesse qui tienne. Il y a vingt ans et plus qu'elle me sert, il faut que cela finisse, et je prétends désormais la servir à mon tour... Tu vas m'aider?

— A la cuisine! Je n'y entends rien.

— A la cuisine, s'il le faut. Tu as pâli sur les livres, je le vois bien; je vais te faire remuer et travailler comme un portefaix, je t'en avertis.

— Je ne demande pas mieux. Que faut-il faire? Commande, je ne serai pas fâché de faire un peu le portefaix. Il y a si longtemps que je vis comme un prince! Faut-il aller fendre du bois?

— Pas encore, repose-toi aujourd'hui de ton voyage. Comment as-tu laissé ton digne patron?

— M. Brudnel? C'est vrai que tu le connais beaucoup à présent?

— Mais oui; il est venu nous voir deux fois, en allant à Bordeaux et en revenant; cette fois-là il est resté trois jours avec nous.

— En vérité? Maman ne me disait pas cela! Et tu l'as pris en belle amitié, mon digne patron?

— En grande amitié, il t'aime tant et il est si bon! Je t'avertis qu'on l'adore ici. Parle-nous donc de lui et de... la señora.

— Quelle *señora?* dis-je en regardant ma mère avec stupéfaction. Jeanne ne peut pas savoir...

— M. Brudnel, répondit ma mère avec calme, nous a parlé de son intérieur. En trois jours, quand on est sympathique les uns aux autres, on se dit bien des choses. Il nous a confié qu'il avait chez lui une fille adoptive qui n'était point sa femme comme on le supposait, mais qu'il comptait épouser pour témoigner de son estime pour elle. Il m'a raconté à moi l'histoire de cette jeune personne, cela m'intéressait parce que j'avais connu un peu son père, sous de mauvais rapports, je dois l'avouer; mais ce n'est pas une raison pour que la señora Manoela ne soit pas une personne recommandable.

— Je suis sûre, moi, qu'elle est charmante, reprit Jeanne avec ingénuité. M. Brudnel ne peut faire qu'un bon choix. Tu la connais, Laurent, parle-nous d'elle.

— Cela ne peut vous intéresser que médiocrement, répondis-je, parlons plutôt de toi. Parle-moi musique; as-tu fait de grands progrès? — Et comme je voyais qu'elle allait insister sur le compte de Manoela, — Allons, repris-je, joue-moi quelque chose, j'ai soif de musique; il y a si longtemps que j'en suis privé!

— Eh bien! s'il faut te l'avouer, répondit-elle, il y a huit jours que je n'ai ouvert mon piano, pas depuis que j'ai joué pour M. Brudnel.

— Est-ce qu'il t'a dégoûtée de la musique?

— Bien au contraire; mais enfin en musique comme en tout il y a des phases de recueillement...

— D'ailleurs il faut qu'elle s'occupe du dîner, dit ma mère, elle l'a promis, et pour aujourd'hui je consens à ne me mêler de rien, afin de rester près de toi. Va, ma Jeanne, il n'y a pas de temps à perdre, si tu veux servir à ton frère les mets qu'il aime.

Jeanne sortit joyeusement.

— Comme elle est transformée! dis-je à ma mère. Cette gaîté, cette animation, je ne la reconnais plus! qu'a-t-elle fait de ses habitudes de rêverie, de ses accès de mélancolie?

— Tout cela s'est modifié; peu à peu, sa santé est devenue florissante.

— Mais non, tout cela s'est fait très vite! Ne serait-ce pas depuis le passage de sir Richard?

— Que veux-tu dire? répondit ma mère en me regardant fixement.

— Ah! tiens, je n'en sais rien. M. Brudnel, dans une de ses lettres, m'a paru si frappé de la beauté et du talent de ma sœur que c'est à se demander s'il n'en est pas tombé épris à première vue.

— Quelle folie!

— Pourquoi pas? Le vieillard a le cœur jeune, l'imagination vive. Au moment où il s'est vu supplanté par moi, il a dit très spontanément qu'il avait déjà en vue un autre mariage, un mariage très sérieux. Il ignorait s'il serait agréé, mais il ne désespérait pas.

Ma mère m'écoutait en riant. — Si tu me disais, reprit-elle, qu'il songeait peut-être à moi, je te dirais que tu es fou; mais quand tu penses qu'il songeait à Jeanne, tu es vraiment stupide.

— C'est possible. Pourtant sir Richard a de grandes séductions, et à l'heure qu'il est je me trouve en rivalité avec lui, forcé de le regarder comme un rival très redoutable. Les femmes sont si étranges!

— Jeanne n'est point étrange; elle est intelligente et noble. Je te prie de ne pas continuer cette plaisanterie, qui la blesserait et qui m'afflige.

— Pardonne-la-moi; mais alors dis-moi si Jeanne aime quelqu'un.

— Qui te le fait supposer?

— J'ai vu Médard Vianne. Il renonce à elle et refuse de me dire pourquoi. Il dit que c'est à toi de me l'apprendre, et j'attends je ne sais quelle révélation.

— Tu l'attendras! S'il y avait au fond du cœur de ma sainte fille un secret quelconque, je ne te le dirais pas avant de savoir si ton cœur, à toi, est resté assez pur pour recevoir une si délicate confidence.

— Tu n'as plus confiance en moi, et tu doutes? Je croyais trouver ici le baume sur la plaie, et j'y trouve un redoublement de tristesse, d'incertitude et de confusion pour moi.

— Mon pauvre enfant! dit ma mère en pressant ma tête contre son sein; quand je songe que, sans cette fantaisie pour une inconnue, tu aurais pu être si heureux! mais peut-être que tout cela n'est pas si grave que nous le pensons. Prenons patience et cachons nos anxiétés à ma Jeanne.

— Tu l'as toujours aimée mieux que moi, lui dis-je; conviens-en, je n'en suis pas jaloux. Les sentimens purs et sacrés ignorent l'égoïsme.

Le dîner fut simple comme nos habitudes, mais plein des petites douceurs de l'intimité. On me servit les mets que j'avais aimés dans

mon enfance. Jeanne était gaie et tendre, notre mère adorable. Jeanne me servit du vin de notre cru, que je préférais à tout autre; elle prétendait m'enivrer. Je ne demandais pas mieux, mais l'ivresse ne gagna que mon cœur. Il y a dans le foyer de la famille une influence vraiment souveraine. Un moment, j'oubliai mes tristes pérégrinations et m'imaginai que j'avais encore douze ans. Après le dîner, Jeanne céda à ma prière et se mit au piano. Elle fut admirable et me plongea dans des rêves délicieux. Il me semblait, en rentrant dans ma petite chambre de garçon, que j'étais guéri.

Le lendemain, ma mère reçut ma confession entière; elle l'écouta encore mieux que Vianne, car elle m'interrompit par mille questions si méticuleuses qu'elle arriva à voir en moi comme dans un miroir. Pourtant elle ne se prononça pas encore, elle refusa même fermement de faire aucune réflexion, et ne me cacha pas qu'elle attendait une lettre de sir Richard pour bien connaître la situation.

III.

Le temps de l'attente se passa en visites que je dus rendre, et en promenades où ma mère et Jeanne me prièrent de les accompagner. Jeanne, autrefois absorbée par son travail, prit plaisir à sortir avec moi et à s'intéresser à toutes choses. Nous causions, et j'étais frappé de ses notions étendues. Depuis le collége, je n'avais guère causé à fond avec elle; je puis dire que je ne la connaissais vraiment pas. Elle avait toujours vécu dans un monde intérieur où elle s'enfermait avec mystère; elle en sortait maintenant, et c'était comme un beau lever de soleil sur la mer tranquille. Elle aimait à poétiser ses appréciations, mais elle riait elle-même de cette tendance et demandait grâce pour des rêveries dont on était séduit en l'écoutant, tant elle disait bien ce qu'elle voulait dire. Cette âme muette, qui avait si longtemps trouvé son unique expression dans la musique, semblait avoir pris le courage de se manifester par la parole. Je lui cachais ma surprise et mon éblouissement dans la crainte de lui donner de l'orgueil, mais j'en avais pour elle. Je me sentais devenir fier d'elle autant que l'était notre mère. J'admirais surtout la beauté de ses idées et l'application qu'elle en faisait à ses sentimens. Elle n'était pas follement optimiste, on ne sentait pas l'enfant en elle. Elle ne voyait pas tout en beau, mais ce qui était noir, elle l'éclairait du rayon de son indulgence et de sa pitié. C'était comme un parti pris, et pris souverainement, d'étendre l'amour à tous les êtres et de se dévouer pour ainsi dire universellement. Elle disait avoir bien peu lu. Est-ce dans l'extase musicale qu'elle avait trouvé la

révélation de ces trésors de mansuétude, de ces puissances de sagesse et d'équité?

J'arrivai à une admiration pleine de charme et d'attendrissement; j'en parlais avec ma mère, et je commençais à comprendre qu'une femme comme Jeanne n'eût encore trouvé personne à aimer; même mon cher Vianne me semblait maintenant au-dessous d'elle, et je n'eusse pas osé plaider sa cause.

— C'est que tu n'as jamais deviné Jeanne, répondait ma mère; moi, je la pressentais, je lisais en elle. Elle a été lente à trouver son chemin, elle redoute le médiocre, en rien elle ne s'accommoderait d'un pis-aller. Cette musique qui l'a enfin passionnée, elle l'a abordée en tremblant. A la fois ambitieuse et modeste, elle craignait de n'y pas saisir son idéal. Timide, elle a bien longtemps douté d'elle-même. Il a fallu que l'admiration des autres la rassurât, et je dois dire que celle de sir Richard a été nécessaire pour lui donner tout à fait conscience d'elle-même. Elle a vu qu'il était un juge compétent; elle a, depuis ce jour, fermé son piano, comme pour savourer sa victoire. Et ne va pas t'imaginer que Jeanne pense à se produire en public. Elle écrit ses compositions, qui ne verront peut-être jamais le jour, car on n'édite avec succès que les noms célèbres, et Jeanne ne voudrait pas devenir célèbre ostensiblement. Elle ne consentira jamais à payer de sa personne. Elle ne désire pas la richesse, notre humble aisance lui suffit; je crois même que la pauvreté lui serait peu sensible. Tout le problème à résoudre pour elle, c'est de trouver l'expression des pensées musicales qui l'oppressent. Si elle a encore des jours de rêverie et de silence, c'est que la muse se débat en elle. Quand elle a trouvé sous ses doigts le vrai sens de son rêve enthousiaste, elle renaît, elle s'épanouit, elle est heureuse. Il m'a fallu un certain temps, à moi ignorante, pour me rendre compte de tout cela. J'y suis arrivée. J'ai couvé l'œuf d'or sans trop savoir ce qu'il contenait. Quand le phénix en est sorti, j'ai été tranquille et victorieuse aussi.

Ma mère s'était toujours exprimée facilement; mais, depuis que Jeanne parlait, ma mère parlait encore mieux qu'autrefois. Je remarquais un progrès notable chez cette femme de cinquante ans qui avait acquis tout ce qu'elle avait voulu faire acquérir à sa fille. J'étais frappé de cette mutuelle influence, qui avait agrandi leur horizon.

— Pourquoi es-tu étonné de cela? reprenait ma mère. Cela ne s'est pas fait par un coup de baguette de fée. Il y a vingt ans que nous tâchons de grandir ensemble, ta sœur et moi. Tu ne t'en apercevais pas; tu étais trop jeune pour nous juger. Tu ne pouvais pas constater que chaque jour nous étions un peu plus avancées que la

veille, et puis tu t'es mis à courir vite dans les études forcées, et alors, naturellement occupé de toi seul, tu n'as plus fait grande attention à nous.

— C'est possible, et d'ailleurs, n'ayant encore aucune expérience, je manquais de point de comparaison. A présent je m'éveille de ma lourde personnalité, et je m'aperçois que je ne suis qu'un enfant en présence de deux êtres supérieurs, peut-être un enfant peu digne d'avoir une telle mère et une telle sœur!

— Tu as toujours été un enfant digne de la plus vive tendresse et de la plus haute estime, reprit ma mère; seulement tu as peut-être été un peu jeune dans ces derniers temps. Nous verrons, nous verrons, je ne juge point encore.

Je reçus une lettre de Vianne; Manoela était assez calme. Mon départ n'avait point amené de crise, M. Brudnel lui ayant dit que j'étais naturellement impatient d'aller chercher le consentement de ma mère. Elle était partie avec lui pour Montpellier, où ils comptaient s'arrêter quelques jours avant de gagner leur nouvelle résidence. « M. Brudnel, disait Vianne, m'a chargé de retenir leurs appartemens à Montpellier, et je les reverrai. Je pourrai te parler d'eux en connaissance de cause. » Ma mère reçut aussi de sir Richard une lettre qu'elle ne me montra pas; elle me dit seulement que la malade avait bien supporté le voyage jusqu'à Montpellier, et qu'on s'arrêterait là quelques jours avant de se rapprocher de nous tout à fait. Sir Richard disait avoir réussi à tranquilliser Manoela sur mon compte, « sachant bien que j'étais incapable de manquer à ma parole. »

A ce laconique compte-rendu, ma mère ajouta un commentaire non moins concis. — Ainsi, me dit-elle, sir Richard pense qu'en cas de guérison Manoela doit devenir ta femme.

J'étais irrité contre sir Richard. Je répondis qu'il ne faisait que se rendre à ma propre décision, et que je ne comprenais pas que ma mère eût besoin de l'assentiment d'un étranger pour m'accorder le droit de faire mon devoir.

— Tu me blâmes? dit ma mère avec un beau sourire fier et doux que je lui connaissais et qui la plaçait au-dessus de tous les soupçons. Tu verras que tu me donneras raison plus tard; quant à présent, je n'ai rien dit, et c'est toi qui me fais parler. Je t'ai fait connaître l'opinion de M. Brudnel, je n'ai pas donné la mienne.

— Mais c'est la tienne, la tienne seule que je demande!

— Eh bien! la voici. Tout dépend de la conduite que tiendra M. Brudnel. J'ai la certitude qu'elle sera souverainement désintéressée et qu'il subordonnera toutes ses résolutions à l'état de santé de Manoela. Tu as compromis l'existence de cette personne, c'est à

lui de juger si ta présence doit la perdre ou la sauver. Sache attendre. Je suis résignée, quant à moi, à accepter les conséquences de ton entraînement, me fussent-elles pénibles, plutôt que de me trouver en désaccord avec ta conscience.

J'admirai la droiture et le courage de ma mère, car il m'était facile de voir combien elle désapprouvait mon choix. J'avais manifesté le désir d'aller voir M. Brudnel à l'insu de Manoela. Elle ne s'y opposa point.

Je ne le fis pourtant pas; je remis même de jour en jour à écrire à sir Richard; puis j'arrivai à me dire qu'il m'avertirait, s'il jugeait devoir conférer avec moi. J'éprouvais une extrême répugnance à lui faire des avances quelconques. Mes nerfs étaient pourtant calmés, ma bonne et douce vie de famille me rendait à moi-même; le fantôme de Manoela s'effaçait comme un rêve. Il me semblait que, si elle consentait sans révolte à mon éloignement, c'est qu'après tout elle préférait les doux soins de M. Brudnel à mes violences. Enfin chaque heure écoulée loin d'elle me semblait détendre le lien, et je ne pensais pas sans effroi au moment éventuel où, rappelé près d'elle, je serais forcé d'accepter la recrudescence d'affection et de reconnaissance que sir Richard avait dû lui inspirer. J'aimais infiniment mieux prévoir que ces tendres soins prodigués par lui seul la guériraient vite, et qu'elle se laisserait persuader de me rendre ma parole. Mon orgueil ne se révoltait plus à l'idée d'être supplanté par un homme plus habile que moi. Je reconnaissais m'être conduit comme un enfant; je méritais la leçon que j'avais provoquée.

C'est dans ce sens que j'écrivis à mon ami Vianne, en lui reprochant de ne m'avoir pas donné de nouvelles depuis son premier billet. Je reçus de lui cette réponse :

« Puisque te voilà revenu du pays des chimères, puisque tu donnes cent fois raison, et même plus tôt que je ne l'espérais, à tout ce que je t'avais dit de la fragilité de ton amour pour l'*odalisque*, je puis te parler d'elle en toute tranquillité. Je la vois tous les jours et je t'assure qu'elle guérira. Tu sais que je ne partageais pas du tout l'opinion de nos grands docteurs de Marseille sur la gravité de son mal. Les affections nerveuses ont le fâcheux privilége de simuler si exactement d'autres affections organiques que les plus habiles praticiens y sont encore trompés. Le cas pathologique de Mlle Perez est pour moi assez intéressant, et, comme je suis le seul qui ait bien auguré de sa guérison possible, M. Brudnel m'a prié de lui donner des soins. J'ai osé faire le contraire des prescriptions tracées, j'ai permis le mouvement et même dans une juste mesure les émotions, si sévèrement proscrites. On a été au théâtre, et on ne s'en est pas mal trouvé. Enfin on guérira probablement, je di-

rais *certainement*, si on pouvait compter sur un avenir quelconque dans les choses humaines. Ne t'alarme donc plus, « ton amour ne lui a pas donné la mort! » C'était une belle phrase, et je la regrette pour toi. Tu n'auras plus occasion de la placer dans le récit de ta romantique destinée.

« Mais cette guérison, que tu redoutes autant que tu la souhaites, ne compromettra pas ton avenir, je l'espère. L'odalisque n'a pas été si amoureuse de toi qu'il t'a semblé, ou bien elle a cédé à un caprice de l'imagination, comme tu cédais à la fougue de la jeunesse. Je crois qu'elle aime réellement M. Brudnel plus que tout au monde, ce qui me prouve qu'elle a plus de cœur que de sens. M. Brudnel l'épousera-t-il? Je ne sais. Il le promet maintenant, il s'en fait un devoir; mais je commence à douter qu'il ait de l'amour pour elle. Il a passé l'âge des entraînemens. Quel que soit le dénoûment, cela ne regarde plus qu'eux, et nous n'avons pas à nous en préoccuper.

« Présente à ta mère et à ta sœur mes plus profonds et affectueux respects. »

Après cette lettre, je me sentis heureux et libre comme je ne l'avais jamais été; il semble qu'il faille avoir souffert pour connaître le prix de l'existence. Il faut aussi avoir un peu voyagé pour apprécier la valeur du pays où l'on a été élevé. J'aimais donc ma mère, ma sœur et mon pays comme je ne les avais jamais aimés, et dans la prévision d'une séparation définitive avec M. Brudnel je rêvai de m'établir à Pau. Le départ d'un des médecins nombreux qui se partageaient la clientèle, la mort d'un autre, les infirmités d'un troisième, me faisaient une petite place que je pouvais prendre et que je préférais infiniment à l'inféodation à un seul client. Ma mère voyait peu de monde autrefois, mais le talent de ma sœur tendait à augmenter le cercle de leurs relations; elles jouissaient toutes deux de la haute estime et de la sympathie qu'elles méritaient.

Dès les premiers jours, je fus appelé chez quelques voisins. Je fus heureux dans mes prescriptions. J'avais appris assez d'anglais avec M. Brudnel pour que des familles anglaises fixées à Pau fussent satisfaites de s'entendre facilement avec moi et empressées de me recommander les unes aux autres. J'exprimai à ma mère le désir et l'intention de ne la plus quitter, et ce fut pour elle une grande joie.

— Tu gagneras peu dans les commencemens, me dit-elle, mais nous vivrons très bien quand même; nous savons nous arranger, et je vois que tu n'as pas plus de besoins et de fantaisies que nous. Oui, oui, reste, et tu verras que tu seras heureux.

— Quand ce ne serait, dit Jeanne, que du bonheur que tu nous donneras.

— Voilà, lui répondis-je, une parole qui me déciderait, si j'étais incertain.

Je consommai donc dans ma pensée la rupture de mes relations médicales avec M. Brudnel, avec d'autant plus d'assurance que, si je devais, contre toute probabilité, devenir l'époux de Manoela, je devais en même temps songer à lui créer une existence indépendante des largesses de son protecteur.

Trois mois s'écoulèrent ainsi dans l'attente d'une solution. M. Brudnel, qui était toujours à Montpellier, écrivait souvent à ma mère. La santé de Manoela s'améliorait sensiblement. Du reste pas un mot pour moi de la part de Manoela dans ces lettres, que ma mère refusait de me montrer, et lorsque je témoignais quelque méfiance, — Montpellier n'est pas si loin, me disait-elle, tu peux aller t'informer toi-même.

Savait-elle que c'était là ce que je redoutais le plus?

IV.

La conversation de ma sœur était de plus en plus intéressante et comme nécessaire à ma vie. Elle me révélait un être nouveau, sorti des troubles de l'adolescence sans que j'eusse étudié ou compris ses crises de développement. J'avais trouvé chez Manoela, plus âgée et plus expérimentée, ce fonds de niaiserie et de frivolité qui caractérise l'ingénue vulgaire. Jeanne était tout autre. Elle jugeait avec une hardiesse franche ce qu'elle n'avait point éprouvé, elle voulait pénétrer et comprendre. Sa jeunesse et la pureté de son existence n'empêchaient pas l'intelligente curiosité d'un esprit d'autant plus actif qu'il s'était plus longtemps replié sur lui-même. Je ne l'avais jamais interrogée sur le point le plus délicat de ses pensées; un jour, le hasard amena de curieux éclaircissemens sur ce point mystérieux.

Nous nous promenions dans le parc du château de Pau, un des plus beaux sites de France; Jeanne, qui me donnait le bras, me montra une jeune femme, une sorte de spectre, aux yeux fixes, assise sur un banc, à côté d'une femme âgée, non moins triste et comme détachée de toutes les choses de ce monde. — N'est-ce pas, lui demandai-je, Mlle C..., une de tes anciennes compagnes de couvent, qui est devenue folle?

— Hélas! oui, répondit-elle, tu vois dans quel état! Sa mère meurt avec elle; elle veut seulement vivre jusqu'au dernier souffle de la pauvre Louise. N'ayons pas l'air de les voir. Elles s'enfuiraient sans nous répondre.

— Sait-on enfin la cause de cette démence?

— Oui, on la sait, répondit Jeanne, c'est un chagrin d'amour. On peut le dire; il n'y a eu pour elle aucune aventure. Elle a fixé ses préférences et ses espérances sur un jeune homme qui ne l'a même pas su et qui n'avait jamais songé à elle. Le jour où il s'est marié, Louise est tombée dans cette mélancolie noire qui peu à peu est devenue une réelle aliénation. Les médecins disent que cette inclination contrariée n'a été que le prétexte fortuit qu'une imagination déjà égarée s'est donné à elle-même. Pourtant je me souviens d'avoir connu Louise enfant très raisonnable et très gaie. Qu'en penses-tu, toi?

— Ne la connaissant pas, je n'en pense rien.

— Mais crois-tu qu'on puisse devenir folle d'un amour non avoué et non partagé?

— Tout est possible pour les cerveaux faibles; il suffit pour les troubler d'une fantaisie malsaine.

Involontairement, en parlant ainsi, je fus reporté, dans ma pensée, au temps où Jeanne, enfant, ne se croyant pas ma sœur, prétendait m'empêcher de me marier; mais je ne lui fis point part de ce retour à un passé oublié probablement par elle, comme il l'avait été par moi depuis le jour où j'avais vu nos actes de naissance.

A ma grande surprise, Jeanne, soit qu'elle eût la même réminiscence, soit qu'elle eût tout simplement l'esprit frappé par la douloureuse rencontre de son ancienne compagne, me parla pour la première fois de ses idées sur l'amour.

— Peu de choses dans ma vie m'ont fait autant d'impression, me dit-elle, que le désespoir insensé de cette pauvre Louise. J'étais un peu son amie, même après le couvent, et elle m'avait confié, sans que j'y attachasse grande importance, sa prédilection pour M. Louvet. C'était un garçon très insignifiant, tu le connais de vue, et c'est déjà un gros petit commerçant assez laid et tout à fait nul. Quand j'ai vu la raison de Louise se perdre et que j'en ai su la cause, j'ai fait des réflexions qui n'étaient peut-être pas de mon âge. Louise était mon aînée, je n'avais, moi, que quinze ans. Maman doit s'en souvenir; je lui ai dit alors tout ce qui me passait par la tête.

— Je me souviens très bien, répondit ma mère avec tranquillité; tu regardais l'amour comme une maladie de l'âme, et tu en avais une peur mortelle, à ce point que tu voulais te faire religieuse pour y échapper. J'ai eu beaucoup de peine à te faire comprendre qu'on ne contractait pas ce mal-là malgré soi et qu'il était très facile de s'en préserver, comme on se préserve des maladies physiques par un bon régime et de saines habitudes.

— Et tu m'as guérie de ma peur, reprit Jeanne, mais tu ne m'as

pas ôté un certain éloignement que je sentirais encore, si *le dieu d'amour* en personne se présentait devant moi.

— Qu'appelles-tu donc le dieu d'amour en personne? dit en riant ma mère, qui interrogeait Jeanne sur les sujets les plus délicats, sûre qu'elle était de la candeur immaculée de ses réponses.

— L'amour en personne, répondit Jeanne, c'est un fantôme très dangereux. Les anciens en ont fait un dieu parce qu'ils divinisaient tout ce qui est redoutable, les furies, les passions et tous les fléaux de la vie humaine. Les modernes ne sont pas beaucoup plus sages à l'égard de l'amour. Tu m'as permis de lire quelques romans, et j'y ai vu l'amour divinisé aussi. Selon les poètes, c'est une puissance irrésistible, et la monotonie de leurs notions a fini par m'irriter singulièrement. Je me suis révoltée à la fin de voir toujours mettre en scène des personnages, hommes ou femmes, si superstitieux ou si complaisans envers eux-mêmes. Ces romans et ces poésies m'ont donc fait grand bien; ils m'ont appris à raisonner un sentiment dont les jeunes filles parlent ordinairement avec une sotte rougeur, comme si d'avance elles se sentaient vaincues par lui, ou avec une sorte d'effronterie, comme si elles le connaissaient. Moi, j'ai osé regarder en face ce grand problème et j'ai dit au dieu malin : — Si tu es un enfant aveugle et cruel, tu ne me gouverneras jamais. Je te défie de me rendre égoïste si je ne veux pas l'être, et je ne le veux pas!

En ce moment passait une vieille femme qui portait sur son éventaire des figurines en pâte sucrée pour les enfans. C'était une manière de demander l'aumône, car elle nous tendit la main sans nous offrir ses serins, ses pots de fleurs et ses colombes en miniature. Jeanne lui donna une pièce de monnaie, et, avisant sur l'éventaire un *amorino* en tunique rose avec un flambeau, elle demanda gaîment à la marchande si c'était l'Amour ou l'Hyménée. — *C'est les deux*, répondit la vieille en le lui présentant. Prenez-le, ma belle demoiselle, il vous portera bonheur.

— Je le prends, merci, dit Jeanne, — et elle le mit dans sa poche, où elle l'oublia aussitôt, car nous rencontrâmes des personnes amies qui nous abordèrent et nous suivirent une partie du chemin.

Mais le chapitre de l'amour, fortuitement interrompu, fut fortuitement repris à la fin de notre dîner. Jeanne, cherchant une clé dans sa poche, y retrouva l'*amorino* moitié plâtre, moitié sucre, et, le posant sur une orange : — Ceci, nous dit-elle gaîment, vous représente l'amour tyran du globe terrestre.

— Et tu persistes, lui dis-je, à le mépriser profondément?

— On ne doit pas mépriser, répondit-elle, ce qui vous a fait peur; mais on le juge, et j'ai envie d'instruire le procès de ce Cupidon pâle et bouffi.

— Voyons ! je suis curieux de ton jugement.

— D'abord, reprit-elle en examinant la figure, sachons qui tu es. Ton nom ! amour ou mariage ?

— Et si je suis le mariage ? dis-je en prenant la parole pour l'*amorino* problématique.

— Si tu es l'hyménée, c'est bien différent. Je te suppose sage, bon, tendre et dévoué. Je te rends mon estime; mais tu mens ! tu n'es pas un dieu honnête et pur, tu es le sot et méchant Cupidon ; ton flambeau, qui ressemble à un parapluie, a la prétention d'incendier l'univers. Eh bien ! mon petit ami, voici le cas que je fais de toi, je te détrône !

Et elle fit sauter en l'air le pauvre fils de Vénus, qui retomba, le nez cassé, sur mon assiette.

— Voilà un jugement par trop sommaire ! m'écriai-je. La marchande a dit que ce dieu était à la fois Cupidon et Hyménée, c'est-à-dire l'amour dans le mariage.

— C'est faux, l'amour n'a que faire dans le mariage, qui est la tendresse et non pas ce que vos romans appellent l'amour, c'est-à-dire le *coup de foudre*, l'insomnie, la jalousie, le soupçon injuste, la domination insupportable, toutes choses mauvaises, malsaines et stupides. Tu étais détrôné, monsieur l'Amour, et voilà que tu mens pour remonter sur ton orange ; mais tu as le nez cassé, et je vais t'arracher les ailes pour que tu ne fasses plus de dupes.

Et Jeanne mutila la statuette avec une sorte de cruauté, en riant aux éclats.

Je ne pus me retenir de lui demander pourquoi elle n'avait pas épousé Vianne, qui pensait absolument comme elle.

— Est-on forcé, répondit-elle, d'épouser tous ceux dont on partage les opinions ? mais, toi qui parles, tu ne penses donc pas comme moi ?

— Non, je ne fais pas cette distinction subtile entre l'amour et la tendresse.

— Alors c'est une affaire de qualifications. Tu crois que l'amour peut être tendre ?

— Et dévoué.

— Mais penses-tu que la tendresse puisse être violente et passionnée ?

— Tu m'embarrasses; quel casuiste tu fais !

— Je suis logique. J'ai demandé à Dieu et à ma mère le secret pour être heureuse, car tous les enfans veulent être heureux sans se soucier d'être justes. Dieu et ma mère m'ont répondu : « être heureux, c'est donner du bonheur aux autres. » Je me le suis tenu pour dit; j'ai réfléchi à cette loi que ma mère savait si bien mettre

en pratique, et peu à peu, après les inévitables rechutes dans l'égoïsme naturel, je me suis fait ma petite morale tout d'une pièce : « donner aux autres toute la somme de bonheur qu'il est en nous de leur procurer. » C'est court et c'est simple, et depuis que j'ai pris l'habitude d'appliquer ma théorie à toutes mes résolutions, je me suis aperçue d'une chose, c'est que j'étais très heureuse et qu'il ne dépendait de personne de m'ôter mon bonheur. Ainsi, que je me décide ou non à me marier, je défie le *monsieur* qui m'aimera de me faire un reproche fondé, et je le défie encore de me faire un chagrin que je ne lui pardonnerai pas.

— Tu arranges le mariage à ta guise. L'expérience de la plupart des ménages te donne un démenti. C'est parce qu'ils sont presque tous malheureux ou troublés qu'il y faut porter autant d'amour que possible.

— Comme compensation? C'est très mal raisonné! L'amour, tel que tu l'entends, est la principale cause de trouble. C'est le droit à la domination, à la jalousie, par conséquent à l'aigreur, à la colère, à l'injustice.

— Mais tu fais là mon procès aussi, à moi! T'en ai-je donné le droit? Sais-tu comment j'entends l'amour? Je ne te l'ai jamais dit, que je sache!

Je m'étais tourné vers ma mère, lui demandant du regard si Jeanne, informée de ce qu'il m'était enjoint de lui cacher, faisait allusion à mon aventure. Le regard de ma mère me répondit que Jeanne ne savait rien et raisonnait pour le plaisir de raisonner.

— Voyons, repris-je, conviens qu'il y a deux sortes d'amours, celui des âmes grandes, qui est grand et généreux, tel est celui que tu rêves, et celui des âmes vulgaires, des caractères faibles, des intelligences sans développement; celui-là, je te l'abandonne. Je ne suis ni assez fort, ni assez grand pour refuser mon indulgence ou ma pitié à ceux qui deviennent sa proie; mais je comprends le juste orgueil qui te le rend méprisable.

— Tu veux te moquer de moi? répondit Jeanne. Va! je te le permets.

— Il ne se moque pas, dit ma mère, il comprend que tu ne veux associer ta vie qu'à celle d'un être dont l'amour sera aussi grand que la notion que tu en as.

— Vianne n'était donc pas cet être-là?

— Non, répondit Jeanne; M. Vianne est très grand dans ses principes, mais il a versé du côté opposé à la notion vulgaire. Il supprime tout à fait la tendresse, il ne connaît que le devoir.

— Il a cette prétention, mais il n'est pas si fort que cela; j'ai la conviction qu'il t'aimait réellement.

— Qu'appelles-tu aimer réellement? Voyons, dis-le!

— Chérir et respecter. Est-ce cela?

— Oui, ce n'est pas mal. Eh bien! M. Vianne sait respecter et ne pourrait pas chérir. Tu tenais donc beaucoup à ce que je devinsse Mme Vianne?

— Cela te fixait près de nous. Qui sait où t'emportera l'enthousiasme de ta théorie!

— Jamais loin d'elle! répondit vivement Jeanne en montrant sa mère. Oh! cela, jamais!

— Oui, très bien, mais ta mère est capable de te suivre au bout du monde, et moi, qui vais me fixer ici et dont la profession est une chaîne, qu'y deviendrai-je sans vous?

— Tu nous as pourtant quittées pour voyager, nous ne t'étions donc pas si nécessaires!

— J'ai été un sot et un malheureux de vous quitter; je l'ai si bien senti que me voilà revenu pour toujours.

— Tu le jures? dit Jeanne en me regardant fixement; jure-le!

— Je le jure, m'écriai-je; vous m'avez ensorcelé, vous m'avez fait oublier tout ce qui n'est pas vous deux. Aussi me voilà comme toi, ma Jeanne : point de mariage et point d'amour, si ces tyrans passionnés ou tendres doivent nous séparer. Tiens, donne-moi messer Cupidon; je veux faire serment sur sa tête d'abjurer à jamais sa tyrannie, et, s'il cherche à m'éloigner d'ici, tiens, voilà comment je le traiterai!

Et j'écrasai le dieu d'amour sous une carafe où il fut réduit en poudre.

Jeanne se leva, ma mère et elle se regardaient étrangement. — Qu'y a-t-il donc? demandai-je.

— Rien, dit ma mère, Jeanne se rappelle qu'elle a oublié d'écrire une lettre, mais elle a le temps encore; viens au salon, toi, j'ai quelque chose à te dire. — Elle appela la servante et lui défendit de recevoir personne.

— Le moment est venu, reprit ma mère quand nous fûmes seuls. Tu viens de faire une chose grave que Jeanne n'a pas comprise comme moi : tu viens d'anéantir Manoela!

— Eh bien! oui, j'ai songé à elle en écrasant cet amour des sens qui a failli me perdre. Si Manoela réclame jamais ma parole, je suivrai l'exemple de sir Richard, je lui dirai que ma sœur ne me permet pas de me marier, et je lui jurerai de n'en jamais épouser une autre. En quoi serai-je plus blâmable que lui?

— Tu ne l'as donc jamais aimée, cette pauvre fille?

— Je l'ai aimée comme l'aime sir Richard; je l'ai désirée, elle s'est jetée dans mes bras; j'ai embrassé ses mains et son front. Tu sais bien que je t'ai dit la vérité.

— Mais en supposant ce genre d'amour, sir Richard a toujours résisté à ses sens, et toi tu cédais aux tiens.

— Moi, j'ai vingt-huit ans!

— Fort bien, mais elle fût devenue ta maîtresse, si M. Brudnel n'était arrivé à temps?

— Je n'en sais rien. Le dévoûment aveugle de cette pauvre fille m'avait donné un moment de vertige enthousiaste, et l'enthousiasme n'est pas sensuel. J'étais dans le rêve de la chasteté quand Richard nous a surpris, et qui sait si j'eusse succombé à l'égoïsme? Pourquoi ne veux-tu pas admettre que j'aurais pu triompher du mien? Je ne m'étais pas abandonné sans combat, et à son insu Manoela, en s'offrant sans condition, me forçait très habilement dans le dernier retranchement de ma conscience. L'arrivée soudaine de M. Brudnel a forcé également mon orgueil à prendre un engagement dont la pensée m'eût fait frémir une heure auparavant et m'a fait frémir aussi une heure après. Ah! je le sentais bien déjà, jamais je ne pourrai aimer avec mon cœur une femme partagée de cœur elle-même comme l'est Manoela entre son protecteur et moi. Je ne pourrais la séparer de lui qu'en causant à l'un et à l'autre une mortelle douleur. Je l'ai vu, je l'ai compris, et j'ai méprisé en moi le mauvais sentiment qui me portait encore à la disputer. Donc, quelle que soit Manoela, je l'ai mal aimée : affaire de tempérament et d'imagination, autant dire que je ne l'aimerai jamais de manière à la rendre heureuse et à me sentir heureux moi-même.

Ma mère garda le silence un instant, puis elle reprit : — Si pourtant, à l'heure qu'il est, je te disais qu'elle est guérie et qu'elle t'attend?

— Serait-il vrai? Ne me cache rien!

— Si M. Brudnel te sommait, au nom de l'honneur, de tenir l'imprudente parole...

— Je dirais à M. Brudnel qu'il a plus que moi à réparer, lui qui a consenti à laisser passer Manoela pour sa femme!

— Mais moi, si je te disais que je te crois lié sérieusement?

— Toi? Je partirais à l'instant même, mais avec la mort dans l'âme. Je sacrifierais le repos et la dignité de ma vie à un instant d'amour-propre irréfléchi; mais si ton estime est à ce prix...

Je fondis en larmes. Ma mère m'entoura de ses bras. — Respire, medit-ell e, je suis contente de toi. Je n'ai point à exiger une si cruelle expiation. Manoela, sans être guérie, est hors de danger et reprend la petite santé qu'elle avait avant ces grands orages. Elle n'est plus sous le coup de la passion, et, quoi qu'elle en ait dit, elle tient à vivre; elle s'effraie de la violence de son entraînement et se la reproche. Elle se prosterne devant M. Brudnel, et M. Brudnel... l'épouse!

— Ah! m'écriai-je en sautant comme un jeune cheval qu'on met en liberté. Il a raison, le digne homme; je recommence à l'aimer de toute mon âme.

Ma joie était si naïve que ma mère ne put se défendre d'en rire. — Me pardonnes-tu, dit-elle, de ne t'avoir pas dit plus tôt ce résultat que j'avais si bien prévu? Il y a quinze jours que je le connais, mais je voulais être sûre qu'il n'y avait rien de sérieux dans ton amour.

— Si fait, cela a été sérieux! J'ai beaucoup lutté, j'ai follement souffert; mais ce n'était ni profond, ni durable, et je ne me faisais pas d'illusions sur mon compte. Je le sais à présent, je le sentais dès lors, je ne puis donner mon âme qu'à une femme comme ma sœur ou comme toi. Que veux-tu? J'ai été trop gâté à la maison! Mais dis-moi comment M. Brudnel compte agir à mon égard ou comment je dois agir avec lui. Me demande-t-on de reprendre ma parole?

— On te la rend purement et simplement. Ces explications seraient délicates et pénibles. J'ai exigé qu'il n'y en eût aucune entre les personnes intéressées, ni verbalement, ni par lettres. Tout doit passer par mon intermédiaire, qui n'aura rien de blessant, je l'espère, pour aucun de vous. Je suis donc le fondé de pouvoirs de sir Richard, et je te demande de sa part si tu verras avec satisfaction son mariage avec Mlle Perez.

— Oui, oui, certes! Réponds-lui bien vite; dis-lui que je lui demande mille fois pardon d'avoir troublé son intérieur, et que je ne reverrai jamais mistress Brudnel.

— Il n'exige pas cette promesse. Il me paraît au-dessus de toute jalousie.

— Il ne l'aime donc pas? Voyons, décidément l'aimait-il quand j'ai failli la lui enlever?

— Il l'aimait et il l'aime, non pas d'un amour de jeune homme enthousiaste, encore moins avec une jalousie de vieux libertin. Sir Richard est un homme chaste malgré de grands entraînemens dans le passé. Il aimait cette enfant comme si elle eût été sa fille, elle lui donnait l'illusion de la paternité. Il la savait malade depuis longtemps, menacée de mort si elle se livrait à la passion. C'est pour cela qu'il l'a toujours cloîtrée dans sa maison, ayant expérimenté que l'ennui du couvent la tuerait aussi vite que les émotions de la liberté. Rien ne sera peut-être changé dans leurs relations. Que sait-on, et que nous importe? Le mariage est une réhabilitation qu'il lui offre et qu'elle accepte avec joie. Elle sera Mme Brudnel, qui ne demandera pas à être produite dans le monde et qui vivra à force de soins, de ménagemens et de gâteries dans une retraite agréable et luxueuse. Cette vie de campagne et d'intimité est éga-

lement nécessaire à sir Richard, dont la santé, tu le sais, est assez fragile. Je trouve qu'il a pris le meilleur parti, car il a une véritable affection pour sa pupille, et, s'il s'y mêle un peu d'amour, sa conduite envers elle et toi, lorsqu'il s'est vu trahi, prouve la supériorité de son caractère.

— Oui, certes, je n'ai pas attendu jusqu'à présent pour l'admirer; mais, dans tout ce roman dont il t'annonce le dénoûment, je ne vois point apparaître le personnage mystérieux de sa fille. La connais-tu?

— Je te parlerai d'elle plus tard. Quant à présent, ne songeons qu'à nos projets. Tu es bien décidé à ne pas nous quitter?

— A moins que Jeanne ne se marie et que je ne vienne, pour mon malheur, à déplaire à celui qui sera son maître.

— Est-ce que par hasard tu serais né jaloux à ce point que le mari de ta sœur te serait d'avance antipathique?

— Je ne crois pas être né jaloux; mais j'ai vécu trop jeune d'aspirations trompées. Cette Manoela, dont je rêvais au collége et qui plus tard a été une si grande déception pour moi, a laissé en moi un levain d'amertume. Je me corrigerai à présent que le charme est rompu, et je te réponds que je ferai tout au monde pour être le meilleur ami de mon beau-frère.

— C'est bien vu, mais où prends-tu ton beau-frère après tout ce que vous avez résolu, ta sœur et toi, en mettant l'amour en poudre?

— Était-ce sérieux de la part de Jeanne? N'aime-t-elle réellement personne?

— Si elle aimait quelqu'un en dehors de nous, tu le saurais. Personne n'est plus sincère; mais es-tu donc dans une disposition d'esprit à souffrir, si elle faisait un choix?

— Eh bien! oui, tu vas dire que c'est encore de l'égoïsme, et je le sens si bien que je te promets de vaincre ce mauvais sentiment, si je dois être mis à l'épreuve; mais comprends donc le doux rêve de bonheur que nous pourrions réaliser, si un étranger ne se plaçait jamais entre nous!

— Et tu comprendrais Jeanne sacrifiée à nos deux personnalités, renonçant au bonheur d'être mère? Je ne le comprends pas, moi, et j'aspire à la marier. Ce sera peut-être bien difficile, mais avec le temps, la réflexion et la patience... Écoute! elle joue du piano. Quelle tendresse dans toutes ses idées musicales! Une âme si belle et si aimante serait condamnée à la solitude! — Mais ce n'est pas le moment de songer à cela. Qu'il te suffise de savoir que nous n'avons aucun projet quant à présent. Voici l'heure où tu vas lire les journaux du soir. Va vite, afin que nous puissions te revoir à neuf heures, comme les autres jours.

— Je ne me soucie guère des journaux. J'aime autant rester, si tu le préfères.

— Il est bon pour toi de prendre l'air après dîner, et nous, nous avons à vaquer à nos petits soins de ménage. Va, tu nous retrouveras ici.

Je n'avais pas envie de sortir, je me sentais devenir de plus en plus casanier; mais j'avais un malade à voir. Je sortis comme les autres soirs; seulement je n'allai point au café, et je rentrai plus tôt que de coutume.

Notre maison était, comme je l'ai dit, moitié ville, moitié campagne. Située dans le haut des faubourgs, au milieu des jardins, dans un site superbe d'où l'on embrassait tout l'horizon des Pyrénées, elle avait deux issues, l'une sur le chemin de la ville, l'autre sur les champs, où serpentait un sentier assez difficile. Je ne le prenais jamais. Je le pris ce soir-là, craignant d'arriver trop tôt et de gêner ma mère dans ses occupations domestiques.

La nuit était très sombre; au moment où j'approchais de la petite porte, j'en vis sortir un homme qui fit deux ou trois pas vers moi, se retourna aussitôt, marcha plus vite en sens contraire et se perdit dans l'obscurité. Je me hâtai et trouvai entr'ouverte la porte ordinairement fermée le soir. Je pénétrai dans notre jardin, j'y trouvai Jeanne qui marchait lentement et comme absorbée dans ses rêveries. — Qui donc vient de sortir ? lui dis-je.

— Je ne sais pas, répondit-elle, je n'ai fait attention à rien.

— Tu étais donc bien préoccupée? Un homme a dû passer près de toi. Le jardin n'est pas assez grand pour que tu ne l'aies pas vu? Il vient de sortir à l'instant!

— Tu l'as rencontré? Était-ce le jardinier?

— Je l'ai mal vu, il m'évitait; mais il n'avait pas l'allure d'un jardinier. D'ailleurs,... je me rappelle, le jardinier qui vient donner une façon de temps en temps au jardin, et qui n'est justement pas venu aujourd'hui, ne demeure pas du côté qu'a pris ce rôdeur de nuit, et puis il n'aurait pas laissé la porte ouverte.

— S'il a oublié de fermer la porte, allons-y, dit tranquillement Jeanne.

Je la trouvais dans une de ces dispositions songeuses et indifférentes aux choses extérieures où je l'avais vue si souvent les années précédentes. C'était la première fois depuis mon retour. J'en fus affecté et inquiet. Pouvais-je supposer qu'elle eût un secret pour ma mère, ou que ma mère m'eût trompé? Je n'osai reparler de l'incident et j'attendis au lendemain, me promettant d'observer Jeanne.

GEORGE SAND.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

CRISE RELIGIEUSE EN EUROPE

On a souvent accusé de préoccupations étroites et d'idées fixes ceux qui signalaient, en dehors de toute vue dogmatique intéressée, les périls que la question religieuse peut faire courir à la paix du monde en cette seconde moitié du XIXe siècle, qui réserve aux esprits superficiels tant de surprises (1). Quand des personnes informées venaient dire : « Prenez garde, les raisonnemens que vous faites sur la France, sur son indifférence religieuse, sur sa routine et sa passivité en fait de croyances, pourraient bien ne pas s'appliquer au reste de l'Europe, et surtout au monde germanique et slave, » elles ne recueillaient d'ordinaire qu'un sourire incrédule. Des hommes qui se croyaient habiles leur reprochaient d'agiter le présent par des réminiscences d'un autre âge. Quelques faits récens sont venus troubler cette quiétude, la possibilité d'une guerre religieuse s'est révélée tout à coup; on a vu que les idées modérées et les convenances particulières de notre pays ne s'appliquent qu'à un monde très réduit. Il importe d'envisager avec froideur une situation que la France n'a pas faite, mais qui s'impose à elle. Ces grandes luttes religieuses ne sont qu'à leurs débuts; elles tiennent à ce qu'il y a de plus profond dans l'histoire des sociétés modernes. Se tromper même légèrement sur le parti qu'il convient d'y prendre, c'est s'exposer à un écart funeste qui pourrait mener dans l'avenir aux conséquences les plus graves.

I.

Deux faits renferment l'explication du déchirement qui s'est produit tout à coup dans une situation calme en apparence. Ces deux

(1) Voyez l'excellent travail de M. de Pressensé sur *la Politique religieuse en Allemagne*, dans la *Revue* du 1er mai 1873.

faits, qui compteront un jour entre les plus grands de l'histoire, sont d'une part l'individualité puissante déployée par le pape Pie IX durant son mémorable pontificat, de l'autre l'apparition subite de la Prusse, réalisant ce qu'on n'avait pas vu depuis les Othons, je veux dire un principe d'hégémonie politique, militaire et religieuse constitué au centre de l'Europe par l'unité des forces germaniques.

Le règne du pape Pie IX sera considéré un jour comme le plus extraordinaire de toute l'histoire de la papauté. D'abord il a été de beaucoup le plus long, et cela seul eût suffi pour en faire le point de départ d'une ère de révolution. La singulière royauté élective qui s'est si lontemps maintenue à Rome, grâce à la tradition d'habileté que garda l'aristocratie ecclésiastique de cette ville, héritière de l'antique patriciat, n'était possible qu'avec de courts pontificats. Le vieux cardinal sur la tête duquel on posait la tiare était d'ordinaire plus ou moins désabusé; son pouvoir immense, les adulations du monde entier qui l'entouraient, n'avaient pas le temps de l'enivrer. Des règnes qui duraient en moyenne cinq ou six ans n'arrivaient jamais à changer le fond du collége des cardinaux; presque toujours la partie du sacré-collége qui durant la vie d'un pape avait fait partie de l'opposition triomphait après sa mort. De là un balancement régulier, qui empêchait les imprudences de s'accumuler dans un même sens. Il n'en a pas été ainsi de notre temps. Pendant vingt-cinq ans, une direction absolument identique a présidé à la politique de la cour de Rome. Pie IX a changé, il est vrai, et changé plus qu'aucun homme dont on ait gardé le souvenir; mais il n'a changé qu'une fois. Depuis 1849, il n'a pas dévié un jour de la politique que, dans son exil exaspéré de Gaëte, il conçut comme une révélation du ciel. Chaque année a marqué un progrès dans la voie qui devait mener aux prodigieuses apothéoses de 1870. Presque toute la curie romaine a été renouvelée dans le même esprit; huit membres seulement dans le sacré-collége ne doivent pas leur nomination au pontife dominateur qui, non content de s'être décerné l'infaillibilité, tient avant tout à régner après sa mort et à imposer ses vues personnelles à l'avenir.

Assurément ce n'est pas de nos jours que date chez la papauté la tendance à outrer ses prétentions. Le moyen âge, de Grégoire VII à Boniface VIII, vit se développer la tentative la plus hardie pour faire du pontife romain une sorte de calife chrétien. Cette tentative, comme toutes les grandes choses, réussit à demi, puis échoua. Elle eut pour conséquence les tristes abaissemens du XIVe et du XVe siècle, la papauté vassale à son tour des souverains qu'elle avait voulu dominer, les spectacles mesquins d'Avignon, deux et trois papes à la fois, s'excommuniant, se maudissant. Le schisme eût été

incurable, si la doctrine alors incontestée de la supériorité du concile sur le pape n'eût offert un moyen pour en sortir. Relevée par le génie italien du xve siècle, la papauté reprit sa tradition. De Martin V à Pie IX, pas un jour ne fut perdu pour l'érection de cet édifice immense dont l'année 1870 a vu le couronnement. Une armée de théologiens recherche les textes, fausse toute critique, fait violence à l'histoire pour montrer dans l'évêque de Rome l'héritier d'un privilége auquel assurément aucun des fondateurs du christianisme ne songea. Les plus zélés de ces apologistes, comme Bellarmin, se voyaient condamnés pour n'en avoir pas encore dit assez. De puissantes églises nationales opposaient au développement des hyperboles ultramontaines une invincible résistance; mais quand la révolution eut renversé la plus forte de ces églises, l'église gallicane, quand la philosophie et le libéralisme eurent affaibli les autres, la cour de Rome triompha sans contre-poids. Napoléon, par son concordat, apprit au pape qu'il avait des droits dont il ne s'était jamais douté, en particulier celui de supprimer d'un trait de plume toute une église et de la reconstruire sur d'autres bases. M. de Lamennais, le grand précurseur de l'ultramontanisme, toute l'école néo-catholique, tout le journalisme catholique, les libéraux eux-mêmes de cette école, ou du moins ceux qui se croyaient tels, n'eurent qu'une voix pour exalter Rome et y montrer le centre de la vérité. Que pouvait un clergé fonctionnaire, sans propriétés, sans patrie, mécontent du pays et de son gouvernement, contre ce fatal entraînement? Rome devait lui apparaître comme sa vraie patrie, comme l'unique cité de son cœur. On ne comprend rien à l'histoire religieuse de notre temps, si on ne voit pas que l'église gallicane, un moment relevée contre toute logique par l'empire, avec plus de conséquence par la restauration, était depuis la révolution condamnée à mourir, et que le catholicisme allait fatalement se réduire à ne plus être qu'une grande secte centralisée entre les mains d'un chef devenu une sorte d'incarnation divine. L'organe de la nouvelle église devait être un journalisme ardent, ne relevant que de Rome, et rejetant dans l'ombre l'autorité vieillie de l'épiscopat.

Ces tendances latentes depuis la fin de la restauration trouvèrent dans Pie IX, dans son entourage, dans les théologiens qui avaient sa confiance, dans la société de Jésus, devenue la confidente et l'inspiratrice de toutes ses pensées, d'ardens et audacieux promoteurs. Jamais campagne ne fut plus savamment concertée. Exalter systématiquement l'église aux dépens de l'état, soutenir même que l'état tient ses pouvoirs de l'église, présenter les concordats conclus avec les états comme n'obligeant l'église que dans la mesure de son intérêt, — éteindre les diversités autrefois si salutaires qui laissaient

subsister dans l'église universelle des églises locales, établir l'unité de liturgie, latiniser toutes les églises catholiques de l'Orient, — par des condamnations successives resserrer la croyance, écarter toute velléité de libéralisme, bien montrer qu'il n'y a dans l'église catholique qu'une seule école de théologie, — par le dogme de l'immaculée conception, habilement surpris et rendu obligatoire, sans qu'il y eût eu un vote des évêques, créer un précédent qui jusque-là n'existait pas, savoir un dogme, non formulé dans l'Écriture sainte, non défini par les conciles, et pourtant devenu de foi parce que le pape l'avait promulgué en face d'évêques simples assistans, — par le *Syllabus* frapper un coup plus fort encore, mettre le catholique dans l'alternative ou de se séparer du centre de l'unité (pour lui crime sans égal), ou de se soumettre à la plus formelle condamnation de tout ce qui constitue la raison moderne, — puis, après avoir ainsi consommé l'anéantissement moral de l'église, l'appeler pour signer son abdication, pour reconnaître que le pape sans le concile peut tout ce que jusqu'ici il n'avait pu qu'en union avec l'église assemblée, rendre ainsi inutiles les conciles futurs, fermer la bouche à tout catholique qui oserait recourir à des distinctions et soutenir encore les principes d'un Gerson, d'un Bossuet, — voilà ce qu'un homme a fait de notre temps. Certes, si le catholicisme ultramontain doit triompher un jour, Pie IX aura mérité le nom de grand, même Grégoire VII ne pourra lui être comparé; mais si, comme nous le croyons, l'ultramontanisme est une voie sans issue, Pie IX sera jugé sévèrement. On le considérera comme le destructeur du catholicisme, et l'on fera dater de lui le moment où des lézardes fatales se seront produites dans l'édifice. Pie IX a plus fait dans l'histoire du catholicisme que Richelieu et Louis XIV dans l'histoire de France. De même que Richelieu et Louis XIV ont écrit d'avance les traits essentiels de la révolution, de même Pie IX a décidé que le catholicisme périrait révolutionnairement, — par excès de pouvoir, par exagération des principes. Après Pie IX, rien n'est plus possible dans l'église. Or l'histoire nous montre que toute force se brise quand elle atteint son *maximum*, que tout pouvoir qui s'est proclamé absolu tombe, que la punition de l'orgueil commence le jour où l'orgueil est à son comble. Le 18 juillet 1870, Pie IX était déclaré infaillible, sans qu'un seul opposant osât s'inscrire contre cette assertion inouie. Le 20 septembre 1870, Pie IX perdait ce pouvoir temporel qui est la condition indispensable de la nouvelle papauté rêvée par l'école ultramontaine. Le pape devenait dans le monde une impossibilité. La papauté a voulu se mettre hors de la nature; il n'y a plus de place pour elle dans le monde des réalités; il faudrait pour sa résidence une cité divine dans les nuages, un pic

comme celui de Monte-Cristo au milieu des mers. La séparation de l'église et de l'état, dont aucun pays n'aurait osé prendre l'initiative, Pie IX ou, si l'on veut, le parti ultramontain, l'a réalisée. C'est lui qui, avec une imprudence sans pareille, a coupé les ponts derrière lui, s'est refusé toute voie de retraite. Jamais on ne vit pareille audace. Une foi ardente explique seule une telle renonciation au sens humain.

Ce qui rend en effet la conduite de la papauté inexplicable depuis dix ans aux yeux de la politique mondaine, trop portée à diminuer le rôle des grandes convictions théologiques, c'est que les circonstances extérieures semblaient devoir conseiller une direction toute contraire. Les événemens de 1866 furent un coup de foudre; il fallait avoir les oreilles fermées à toute sagesse pour n'en pas être ébranlé. L'Autriche ultramontaine, le parti catholique de la cour de Vienne, appui si solide pour les espérances jésuitiques, n'existait plus. Ce concordat de 1855, la plus grande concession que la cour de Rome eût obtenue d'un gouvernement affolé par la révolution, était blessé à mort. Cela eût suffi pour éclairer une politique exempte d'illuminisme; mais toutes les leçons sont inutiles pour l'esprit infatué de surnaturel, qui s'imagine agir d'autant plus conformément aux inspirations du ciel qu'il se montre plus sourd aux avertissemens de la raison.

L'année 1870 amena bien d'autres complications. Depuis 1849, la France s'était faite en Italie la gardienne des intérêts catholiques; nous pensons que ce fut là une très grande faute. La politique qui aurait pu convenir à la vieille France, monarchique et gallicane, était devenue un non-sens, une choquante contradiction en plein XIXe siècle. La France n'est plus ce qu'elle était avant 1789; la papauté est bien moins encore ce qu'elle était du temps de Benoît XIV et de Clément XIV. Éternelle aberration d'un parti auquel on ne dénie ni la bonne foi ni le patriotisme! Ne pouvant réaliser son utopie d'une France revenant à l'ancien régime, au catholicisme, à la royauté légitime, la droite de l'opinion française s'imagine que la politique d'un pays peut être dans la pratique et le détail le contraire de ce que comporte le titre officiel. Une république moins libérale que la royauté, voilà son rêve. Quoi de plus superficiel? Pouvez-vous refaire une France légitimiste, gallicane, avec son roi de droit divin, son église nationale? Si vous le pouvez, faites-le; cela présenterait de tels avantages, cela écarterait de tels périls, que nous n'essaierions pas de l'empêcher, sauf à revendiquer, dans un pareil état de choses, ce que nous regardons comme des droits imprescriptibles; mais si vous ne le pouvez pas, abandonnez la chimère d'une politique monarchique sans roi, d'une politique catholique sans un peuple ca-

tholique. Loin de modifier l'opinion, base unique de la force dans un pays qui n'a d'autre institution que le suffrage, vous l'éloignerez, vous l'irriterez. Inutile, du reste, de discuter si une telle politique fut bonne ou mauvaise il y a vingt-cinq ans, puisque aujourd'hui elle est devenue impossible. Une politique catholique serait pour tout gouvernement français, quel qu'il soit, une cause de chute inévitable, immédiate.

Or que l'on songe aux conséquences. L'Autriche, depuis 1866, en réaction contre le cléricalisme, qui triompha après la répression des mouvemens de 1848, la cour même déclarant qu'elle ne veut plus entendre parler de Pie IX ni de ses prétentions insoutenables, — l'Espagne annulée par ses révolutions intérieures, — l'Italie directement en lutte avec la papauté temporelle à cause de ses intérêts nationaux, — la France réduite pour de longues années à s'abstenir dans toutes les questions étrangères, par conséquent plus une seule nation qui puisse faire ce que fit la France, bien à tort, selon nous, en 1849, mettre son armée au service du parti catholique : cela est grave. Le parti catholique, élément important dans beaucoup de pays, sorte de nation répandue partout, mais ne formant nulle part une nation existant par elle-même, présente cette grande faiblesse de n'avoir pas d'armée. Le parti catholique n'acquiert de force réelle que quand il est ou réussit à faire croire qu'il est la majorité dans un grand pays, et qu'il décide ce pays, comme il fit en 1849, à lui prêter son armée contre l'ennemi séculaire de la papauté, la nationalité italienne. Or il s'écoulera bien du temps avant que cela n'arrive, et voyez les conséquences ultérieures. Privée de son petit domaine temporel, au moins de sa ville de Rome, la papauté, telle que l'ont faite les exagérations successives des théologiens, ne peut plus guère exister. Les royautés électives sont sujettes à des inconvéniens auxquels les profonds instincts politiques de la cour de Rome avaient su remédier avec beaucoup d'art. Ces inconvéniens sont presque tous relatifs aux élections elles-mêmes. Les intermittences de souveraineté, que la royauté héréditaire ne connaît pas, sont pleines de danger. Par ces défauts de la cuirasse, l'ennemi pénètre toujours, témoin la Pologne. La papauté même en a souffert. En 1305, l'élection donna la victoire au pire adversaire que la papauté ait jamais eu, à Philippe le Bel, quasi-meurtrier de Boniface VIII. Durant tout le XIVe siècle, l'élection fut la porte fatale par laquelle la simonie, toutes les faiblesses, tous les crimes passèrent. Le jeu pacifique des conclaves avait paré à cela. Or le jeu des conclaves suppose non-seulement la possession souveraine de la ville de Rome, mais il suppose que cette ville est comme un tombeau fermé à tous les bruits du dehors. Les conclaves ne se tien-

dront pas dans Rome libre ou capitale d'un royaume laïque. Il y faut un complet silence de l'opinion publique, sans quoi des pressions, des froissemens sont inévitables. Pour assurer la liberté des conclaves, la papauté fera ce qu'elle fit vingt fois au moyen âge; tôt ou tard elle partira de Rome, et dès lors quelles aventures! Qui ne voit que l'unité d'une telle institution tient essentiellement à son lien matériel avec une terre, qu'une papauté qui ne sera plus souveraine et sédentaire se brisera en morceaux?

Il serait injuste de mettre uniquement sur le compte des imprudences contemporaines de la papauté un résultat qui sortait à peu près inévitablement de l'esprit du siècle. La papauté avait dans son essence une trop grande part de théocratie pour pouvoir vivre avec les états modernes. Le catholicisme romain, comme l'islamisme, avait commis la faute d'abuser de sa victoire. Le jour où l'islam, dans une ville, ne se prouve plus par son air de maître, ses allures victorieuses, ses mosquées triomphales, le jour où il ne règle plus le battement de la vie par ses prières, où il ne proclame plus l'heure par ses muezzins, l'islamisme n'existe plus. L'église latine s'était donné l'avantage que n'a pas eu l'église grecque, d'un centre matériel d'unité; elle en a recueilli durant des siècles les heureuses conséquences; selon la loi éternelle, elle va maintenant en sentir les inconvéniens. Rome tout entière, avec ses lieux saints, ses églises, ses couvens, ses généralats d'ordres religieux, était devenue un organe nécessaire de la papauté; espérer que la papauté vivra hors de Rome sans ces organes, est comme si on eût demandé au vieux judaïsme de se continuer sans le temple. Le judaïsme a vécu sans doute après l'an 70, mais si profondément transformé qu'on peut à peine l'appeler du même nom.

La fin du règne de la papauté dans Rome sera donc le signal d'une profonde modification dans l'essence de la papauté, telle que l'ont faite les siècles, telle que l'a parfaite le concile du Vatican. Or, par un rapprochement singulier, la papauté perdit Rome juste deux mois après qu'elle s'était décerné une quasi-divinité. Le pape du moyen âge a pu par momens être sans résidence bien fixe, parce que l'église existait hors de lui d'une existence forte et complète; mais ce demi-dieu, menant une vie de fuites et d'aventures, plus d'une fois éconduit, expulsé, pris comme otage, serré dans l'étau des guerres et des révolutions, voilà ce qui ne se conçoit plus. Chef errant d'un vaste royaume de croyans, le pape sera partout un hôte dangereux, incommode; les pays les plus cléricaux ne voudront pas de lui. Comme le judaïsme chassé de Jérusalem, le catholicisme usera sa vie séculaire à pleurer un bonheur évanoui, à rêver des retours impossibles. Ces regrets d'une Sion perdue, ces alternatives

de nostalgie profonde et d'espérances frénétiques, constitueront une force qu'il ne faut pas méconnaître, mais une force comme celle du judaïsme dispersé, incapable d'agir d'une manière durable sur la politique, et destinée à devenir avec le temps un simple souvenir.

« Vous oubliez, me dira-t-on, les services que l'esprit révolutionnaire rendra sans le vouloir au principe qui s'est posé en adversaire direct de la révolution. Vous ne voyez pas que, toujours immuable au milieu d'un chaos d'idées contradictoires, incapables de rien fonder, la papauté bénéficiera un jour de ses fautes, et régnera de nouveau comme ayant été l'âme de la sainte-alliance contre la révolution. » Cette vue de l'avenir ne me paraît pas vraie. D'abord la révolution ne se comportera pas dans les pays germaniques et slaves comme elle l'a fait dans les pays latins. Si jamais la révolution atteint profondément ces peuples, ce n'est pas la papauté qui les sauvera. La papauté se présentera chez eux bien moins comme le remède à la révolution que comme un des fauteurs de la révolution. En outre le raisonnement que je combats, et qui est familier aux catholiques intelligens, serait juste, si la solidité du navire était à toute épreuve. Or elle ne l'est pas. Ce navire, autrefois si bien fait pour surnager dans les bourrasques, on en a changé toutes les proportions. Le centre de gravité en est déplacé. Le plus petit corps, pourvu qu'il soit insubmersible, l'emporte sur la plus furieuse tempête. C'est ainsi que la raison et la science, toutes faibles et désarmées qu'elles paraissent, sont éternelles, car elles sont toutes composées de vérités. Rien de ce qui est en elles ne peut mourir; sans cesse déprimées, elles surnagent toujours; mais la papauté est entrée dans la voie des naufrages. Son parti-pris de ne pas voir la réalité, son attente certaine d'un miracle dont le ciel lui est redevable, ont de la grandeur, et ce n'est pas nous qui assisterons sans respect à un spectacle qui étonnera l'avenir. Le 20 septembre 1870, au point du jour, quand le premier coup de canon fut tiré contre la porte Pie, les fervens souriaient encore et disaient : « Ils n'entreront pas! » Ces attentes obstinées font commettre bien des fautes. C'est ainsi que les Juifs perdirent leur temple, sous prétexte qu'au dernier moment Dieu enverrait des légions d'anges pour le sauver. C'est ainsi que l'on compromet tous les jours la France, au nom d'un passé de miracles et de protections surnaturelles. La philosophie n'exclut pas la foi en un idéal de justice vers lequel toute conviction sincère a le droit de se tourner avec un sentiment pieux; mais elle regarde comme un acte d'orgueil de croire qu'on est nécessaire aux plans divins, et que la Providence veille sur vous, quelque faute que l'on commette, quelque peu de souci que l'on ait de s'éclairer.

II.

Si la conséquence de la guerre de 1870 eût été simplement de forcer la France à retirer son armée de Rome, bien des motifs d'espoir fussent restés, au moins pour l'avenir, aux catholiques; mais une conséquence bien plus grave encore des événemens de 1866 et de 1870 fut de créer une Allemagne protestante, forte, animée d'un même esprit, et destinée, comme tous les vainqueurs, à exercer l'hégémonie européenne pendant quelques années. L'état ainsi formé est pour la papauté un mortel ennemi. Deux facteurs en effet composent ce produit improvisé de la victoire, l'un est la Prusse, l'autre est le parti national allemand. Tous deux impliquent dans leur essence même la formelle négation du catholicisme romain.

La Prusse, noyau du nouvel empire, est fille directe du protestantisme; le protestantisme l'a tirée du néant, a été sa raison d'être. La conception prussienne de l'église subordonnée à l'état, en vue du plus grand bien de la patrie, est l'opposé de la conception catholique, où l'état n'a de valeur que s'il sert l'église et la fait régner. La Prusse est avant tout une armée, une administration doctrinaires, ayant une philosophie vraie ou fausse, mais dont les points fondamentaux sont la négation de la théocratie; le *Syllabus* a l'air d'avoir été fait pour elle. Aucun homme d'état prussien n'hésite à reconnaître que l'individu appartient avant tout à l'état, qui le forme, le dresse, l'enrégimente, le conduit. « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes » est une maxime devant laquelle ces modernes imitateurs d'une politique que nous croyions abandonnée font profession de ne pas s'arrêter.

Bien plus hostile encore à la cour de Rome est le second élément dont s'est formé l'empire allemand, le parti patriote. Ici c'est une opposition radicale, absolue. Protestans libéraux ou rationalistes, les patriotes allemands envisagent l'ultramontanisme comme le plus dangereux ennemi de leur patrie et de l'esprit humain. Ils sont convaincus qu'en le combattant ils combattent pour l'avenir, et que cette lutte sera un jour le principal titre du nouvel empire à la reconnaissance de l'humanité, la grande chose par laquelle il justifiera son avénement. Dogmatiques par essence, ils traitent notre libéralisme français, tolérant même pour ce qu'il désapprouve, de faiblesse peu philosophique. Ils mêlent à ces vues une théorie historique en partie erronée. Dans leur orgueil, ils voudraient que l'Allemagne ne dût rien qu'à elle-même, comme si la culture intellectuelle, la religion, l'art, la littérature relevée, la société polie, n'avaient pas été en Allemagne des importations du dehors, des emprunts, dont

aucun n'a beaucoup plus de mille ans, dont quelques-uns n'ont pas cent ans. Réfuter historiquement ces prétentions d'érudits passionnés serait chose facile; mais à quoi sert de réfuter des préjugés embrassés comme une foi par un peuple tout entier? Le premier article du *credo* allemand est que l'Allemagne ne doit relever que d'elle-même, et, comme la religion, dans la manière de voir de cette école, est une chose capitale, une chose sur laquelle l'état ne peut abandonner son contrôle, l'assujettissement d'une partie du peuple allemand à la curie romaine, à un pouvoir qui n'est pas exercé par des Allemands, où des Français même peuvent avoir une grande part, est ce qui humilie le plus des personnes habituées à porter dans leurs raisonnemens une grande conséquence et à voir les événemens leur donner raison. Rattacher la fraction catholique du nouvel empire au protestantisme est une pensée qui ne s'est pas présentée à des hommes aussi éclairés. Les protestans libéraux de l'Allemagne voient bien que le XIXe siècle ne peut se souder au XVIe, et que l'on n'amènera ni les catholiques ni les protestans à renoncer à ces vieilles dénominations confessionnelles pour lesquelles on a versé tant de sang; mais ils croient que le catholique allemand aurait sa conscience suffisamment tranquillisée, s'il gardait son nom, ses prêtres, ses pratiques traditionnelles, tout en n'ayant avec le reste de la catholicité, surtout avec Rome, qu'un lien très lâche. Ils ne voient pas que pour le catholique ce lien est tout. Dès qu'on admet que la source des grâces divines est entre les mains d'un pontife suprême d'où elle s'épand sur l'église entière, celui qui n'est plus en communication par les canaux hiérarchiques avec ce centre de tout bien meurt de sécheresse. A vrai dire, les libéraux allemands sont gens trop savans pour ne pas comprendre cela; mais ils ont compté sur l'entraînement du patriotisme et de la gloire. Ils voient que le catholicisme a été, depuis le XIe siècle, la ruine de la patrie allemande, la cause presque unique qui a empêché leur pays de réaliser la destinée qu'ils rêvent pour lui. Ils sont convaincus que de nos jours le catholicisme est le grand obstacle à leurs plans d'une grande-maîtrise intellectuelle et politique exercée sur le monde par l'Allemagne unifiée. En tout cas, il faut dire qu'ils n'ont guère de choix. Le nouvel empire allemand et le catholicisme sont nés affrontés; il faut que la victoire décide entre les deux. Ce n'est pas une superficielle antipathie, un caprice personnel de M. de Bismarck, qui arment l'une contre l'autre ces deux grandes forces de l'Europe; — seuls des politiques bornés, ne concevant pas qu'on soit prévoyant, qu'on aille au-devant des problèmes, qu'on ne se repose pas sur sa victoire, ont pu penser cela; — c'est la raison même des choses, c'est la lutte pour la vie. *Vita Caroli, mors Conradini.* Par une coïn-

cidence historique des plus frappantes, la papauté et l'Allemagne ont atteint au même moment le point culminant de leur orgueil. Un choc terrible était inévitable, comme quand deux vagues en sens contraire se rencontrent et trouvent dans leur opposition une force qui décuple leur élan.

Le concile du Vatican avait mis la conscience catholique dans un état de fièvre d'où il était bien difficile que l'on sortît paisiblement. Il eût été assez naturel que le déchirement se produisît pendant le concile même. La majorité, pour qui connaît l'église catholique, ne fut pas douteuse un moment; mais on eût pu croire qu'une minorité d'évêques, surtout allemands, hongrois ou slaves, se fût séparée. Tout concile dans l'histoire a créé un schisme en quelque sorte parallèle. Telle est la profondeur de la révolution opérée dans l'église catholique depuis qu'elle s'est abandonnée sans réserve aux idées de centralisation, que pas un seul des membres de l'opposition du concile n'a suivi une voie qui était en quelque sorte indiquée; même M. Hefele, même M. Strossmayer se sont soumis. Ces hommes éminens ont bien vu que, dans l'état de la catholicité moderne, il n'y a pas de place pour un évêque schismatique. Ils sont restés attachés à l'église, quand l'église s'engageait dans une voie qu'ils blâmaient. Cependant il était impossible que tous les ecclésiastiques, tous les laïques, observassent la même modération; le schisme, suspendu comme par miracle durant la réunion des évêques, ne pouvait manquer d'éclater après la clôture de cette session qu'on appelle la première, mais qui sera sans doute l'unique de cette étrange assemblée.

Pour un esprit pénétrant, il était clair que la crise se produirait surtout en Allemagne. La France et les autres pays du même genre, où le catholicisme est une sorte de vieille habitude, précieusement gardée, parce qu'elle règle et pénètre la vie, ne pouvaient qu'être tout à fait indifférens à ce nouveau dogme, comme à celui de l'immaculée conception. La plupart des personnes à qui on révélait les dangers de ces additions téméraires faites à une croyance tenue pour immuable avouaient naïvement qu'elles ne voyaient dans tout cela rien de nouveau, et qu'elles s'imaginaient depuis longtemps être obligées de croire ce qu'on venait de promulguer. Quelques ecclésiastiques instruits reculèrent seuls devant des excès auxquels répugnait leur éducation théologique. La masse resta parfaitement insoucieuse. Un dogme de plus, un dogme de moins, on ne s'inquiéta pas de si peu de chose. Le croyant était prêt à tout admettre; quant à l'incroyant, que lui importait? L'extrême ignorance religieuse du laïque rend tout possible chez nous; nous n'avons pas de théologiens, ou, si nous en avons, personne ne pense à eux, ne les consulte. Dans

un tel pays, on n'épilogue pas sur les dogmes; quand on abandonne la religion établie, c'est pour passer sans réserve à la libre pensée.

Les uns verront là un profond abaissement, d'autres y verront un progrès. Il est certain que la France bénéficia en cette circonstance de deux grands avantages qu'elle avait sur les pays allemands : 1° de sa législation excellente, qui permet au citoyen de jouir de tous ses droits en dehors des cultes établis, 2° de son grand détachement des symboles religieux. En France, on ne comprend plus guère qu'on tienne sérieusement à telle ou telle confession de foi. Au fond de notre religion tout extérieure et politique, il y a un scepticisme assez judicieux. On adopte tout, parce qu'on sait qu'en pareille matière tout et rien se ressemblent. La religion devient ainsi comme ces remèdes qu'on prend sans les goûter, et sans savoir ce qu'ils renferment. On admet la croyance sur l'étiquette, sauf à être mille fois hérétique dans le détail. Nous ne disons pas que cela soit très philosophique; mais la France ne veut pas qu'en pareille matière on se pique de beaucoup de philosophie. Pauvre pays! même dans ses erreurs, il y a plus d'esprit que dans la vérité des autres!.. Le sentiment qui nous fait regarder toute discussion théologique comme une preuve de simplicité et de mauvais goût tient à cette opinion enracinée et très juste, qu'en cet ordre rien n'est vrai ni faux. — L'Italie se place volontiers au même point de vue. L'émotion qu'elle éprouve en ce moment n'a rien de commun avec le concile. Ce concile, sans les circonstances politiques, eût passé pour elle presque inaperçu, parce que la situation du fidèle, de celui qui doute, de celui qui ne croit pas, à l'égard de l'église, est en Italie à peu près ce qu'elle est en France. L'Italie devança même la France dans cette voie. Les averroïstes italiens de la seconde moitié du moyen âge, les païens du xve siècle et de la première moitié du xvie, raisonnaient exactement de la même manière. La superstition est bonne pour le superstitieux. *Mundus vult decipi, decipiatur.*

Tout autre fut l'effet du concile du Vatican sur les pays allemands. Le catholique allemand un peu cultivé a des habitudes presque protestantes; il sait sa religion, la raisonne, admet ceci, n'admet pas cela. A côté de l'évêque et du prêtre, la plupart des pays catholiques allemands ont le docteur en théologie dont les décisions ont, en matière de foi et de morale, une autorité parfois supérieure à celle de l'évêque. Un maître de religion laïque est souvent chargé dans les établissemens d'instruction publique de l'enseignement religieux. Autant il était peu probable que les évêques se détacheraient de l'unité catholique, autant il était écrit d'avance que la défection

se produirait dans les rangs des docteurs et des professeurs de théologie. Avec la connaissance qu'ils avaient des textes, ceux-ci voyaient combien on s'écartait de la tradition. L'enseignement de la théologie dans les universités portait ses fruits. Ce n'est pas sans raison que la cour de Rome et le parti ultramontain regardent cet enseignement comme le danger suprême de l'Allemagne, qu'il faut extirper à tout prix. L'enseignement de la théologie *intra muros* dans les séminaires, tel qu'il est pratiqué depuis la révolution dans les pays catholiques, l'Allemagne exceptée, a été un changement de la plus haute importance. Placés quelquefois, comme à Tubingue, côte à côte avec les professeurs de théologie protestante, vivant près d'eux en bons collègues, lisant et expliquant les mêmes textes, partageant le même genre de vie, engageant avec eux ces interminables et inoffensives disputes, semblables aux batailles de la Walhalla où l'on se mettait en pièces tout le jour, et d'où le soir on sortait sain et sauf, les professeurs de théologie catholique étaient devenus en Allemagne des quasi-protestans. Ce contact obligeait les adversaires à s'observer, à donner leurs preuves, à ne déraisonner que sobrement. Consulté sur le nouveau dogme qu'il s'agissait de décréter, Dœllinger, le coryphée de la théologie catholique, répondit qu'on allait tout perdre. Ce grand stratégiste voyait bien qu'on rendait l'apologétique contre les protestans impossible. L'assise de la forteresse où il se défendait était bien étroite : il déclarait pouvoir à peine y tenir; si on la rétrécissait encore, il annonçait que la défense serait absolument impossible. La plupart des théologiens connus des facultés catholiques allemandes furent de son avis. Il y avait longtemps qu'ils étaient fatigués des difficultés que les théologiens romains semaient sur leurs pas. Leur position était celle d'avocats savans, défendant à grands renforts de textes et d'autorités un client qui ferait un malin plaisir de déranger leurs argumens, à mesure qu'ils les édifient péniblement.

A ces théologiens révoltés se joignirent quelques laïques instruits, théologiens eux-mêmes, au courant de ces recherches historiques et critiques où la studieuse Allemagne use avec délices ses jours et ses nuits. Une protestation considérable se forma; l'affaire fut conduite avec sérieux et gravité; ces « protestans » du XIXe siècle voulurent s'appeler « vieux-catholiques. » Libre à eux sans doute; nous trouvons, nous autres, qu'il n'est pas très logique de s'appeler catholique, quand on rejette ce qui constitue l'essence du catholicisme, l'acceptation par principe d'autorité de tout ce que l'église enseigne. Or ce que les vieux-catholiques rejettent, ce n'est pas seulement un enseignement du saint-siége; c'est la décision d'un concile, contre l'œcuménicité duquel ils ne protestent que depuis qu'il

s'est prononcé dans un sens différent du leur. M. Reinkens repousserait de son église celui qui n'admettrait pas les décisions des conciles de Nicée et de Trente; nous ne voyons pas pourquoi des conciles sont préférés à celui du Vatican. Ceci n'importe; les dénominations sont libres. L'église romaine a-t-elle un droit strict à s'appeler catholique? L'église orientale est-elle bien fondée à se dire orthodoxe? Chaque secte se donne ainsi des titres qu'il ne faut pas lui disputer. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, vers la fin de 1871, une nouvelle église chrétienne, en dehors du catholicisme proprement dit et du protestantisme, existait en Allemagne, en Suisse, et devenait le centre des efforts analogues, mais isolés, qui se produisaient dans les autres pays.

Les idées fondamentales de ce mouvement nouveau étaient trop parfaitement d'accord avec celles du gouvernement prussien et des libéraux allemands pour n'être pas accueillies avec empressement à Berlin. C'était bien là ce que l'on voulait; on n'avait jamais songé à demander aux catholiques un changement de dénomination qui eût impliqué que leurs ancêtres au XVIe siècle eurent tort de ne pas se faire protestans, et qui eût obligé Dœllinger par exemple à faire mettre au pilon tous ses volumes de polémique contre le protestantisme; ce qu'on regardait comme possible était de les amener, tout en s'appelant catholiques, à n'avoir plus aucune attache sérieuse hors de l'Allemagne, à se soumettre complétement à l'état allemand. Le gouvernement impérial prit donc sous sa protection spéciale le mouvement « vieux-catholique, » et fonda les meilleures espérances sur l'avenir de cette nouvelle église. La nouvelle église, de son côté, y mit la plus grande complaisance, se plaça tout d'abord dans la dépendance de l'état, et avoua bientôt son caractère purement allemand, au risque de compromettre par là son rôle catholique ou universel.

Disons tout d'abord que, si le gouvernement de Berlin se fût borné à protéger les hommes considérables qui s'engageaient dans cette voie nouvelle, à leur assurer tous les droits, toutes les libertés du citoyen, nous n'aurions qu'à le louer. Les vieux-catholiques, selon nos idées, avaient un droit entier à se séparer des catholiques infaillibilistes. Il était juste qu'après s'être ainsi séparés ils eussent les facilités nécessaires à l'exercice de leur culte. Or la législation prussienne des cultes était si imparfaite que, pour donner à ces dissidens un droit qui leur appartenait par nature, il fallait réformer de fond en comble le droit existant. La loi prussienne n'admettait pas qu'on fût en dehors d'un des cultes reconnus; pour les actes les plus importans de la vie civile, le citoyen relevait de son clergé; l'individu qui abandonnait son église sans entrer dans une autre

ne pouvait ni se marier, ni donner à ses enfans un état civil régulier; l'excommunication prononcée par l'évêque avait les conséquences les plus graves : elle mettait bien réellement l'excommunié hors la loi. L'esprit étroit des piétistes prussiens, maîtres des plus hautes influences à la cour, avait toujours empêché que cette législation arriérée, plus digne de la Turquie que d'un état européen, fût réformée. Il est clair qu'en présence d'un fait comme l'apparition des vieux-catholiques il fallait la modifier. La marche à suivre était simple; elle se résumait en trois points : 1° séculariser tous les actes de la vie civile, établir un régime tel que les changemens religieux d'un citoyen ne changeassent rien à son état, et que l'excommunication n'eût à son égard que des effets religieux dont il resterait seul juge; 2° l'école en Prusse étant obligatoire, séculariser l'école, l'enlever à la surveillance des clergés respectifs; 3° accorder à l'église nouvelle l'entière liberté de son culte, et, puisque les fidèles de l'église nouvelle provenaient tous de l'église catholique, défalquer sur les biens et dotations de celle-ci une somme proportionnelle au nombre des dissidens et la leur transférer. L'état ignore complétement qui est vrai catholique; deux partis se présentent devant lui, réclamant les bénéfices de cette appellation. Que peut-il faire? Compter les adhérens des deux partis, et partager entre eux au prorata du nombre le patrimoine jusque-là indivis.

Cette règle, qui dans la pratique pouvait subir toute sorte d'adoucissemens et de moyens termes, ne fut nullement celle qu'adopta le gouvernement prussien. La victoire trouble les meilleurs esprits. L'Allemagne, qui passe sa vie à critiquer l'histoire de France, et qui en a fait l'objet de tant d'observations justes, semble prendre à tâche de copier les fautes de Louis XIV et de Napoléon Ier. La plus grande faute de ces deux souverains (1) a été d'exagérer l'idée de l'état, et par suite de se laisser entraîner à la persécution religieuse. M. de Bismarck et les patriotes allemands raisonnent absolument comme eux. « Le protestantisme, disait Louis XIV, nuit à l'unité de mon état; les protestans ne sont pas aussi complétement Français que mes autres sujets; ils ont des relations avec ceux qui pensent comme eux à l'étranger; leurs principes religieux mènent à l'opposition contre mon gouvernement; il faut les supprimer. » Qu'on mette le mot de « catholiques » à la place de « protestans, » on aura exactement le raisonnement du gouvernement prussien dans sa politique envers les ultramontains. Il faut dire, pour justifier quelques hommes éclairés, qu'on est surpris de voir associés à une politique si étroite, que la solution libérale eût été bien plus de leur goût,

(1) Ce n'est pas depuis 1870 que nous tenons ce langage; nous n'avons cessé ici, dans la *Revue*, depuis 1851, d'insister sur cette idée.

mais que l'opposition du parti piétiste à la sécularisation du mariage les força de recourir à des moyens beaucoup moins corrects pour assurer aux « vieux-catholiques » une situation supportable. Cela est si vrai qu'on en est venu tardivement à la mesure par laquelle il aurait fallu commencer, et qui, si on l'avait appliquée à temps, aurait presque suffi.

Qu'a fait le gouvernement prussien, au lieu de donner simplement aux vieux-catholiques la liberté à laquelle ils avaient droit? Il a inquiété les catholiques qui ont reçu les décisions du concile, et qui constituent l'immense majorité. Ici, il maintient malgré l'évêque un aumônier, un professeur de religion, qui n'admet pas la nouvelle règle de foi. On comprend sans peine que ce n'est pas nous qui accuserons cet aumônier, ce professeur, de commettre en cela le moindre délit. Chacun est dans son droit en ayant sur le concile du Vatican telle opinion que bon lui semble et en l'exprimant; mais il est clair que le théologien qui s'est séparé d'une église ne peut continuer à enseigner la théologie dans cette église. Dès qu'on donne aux dissidens toute liberté d'opposer enseignement à enseignement, ils ne peuvent rien demander de plus.

Bien plus graves furent les lois de mai 1873, lois vraiment attentatoires à la liberté, gênant l'évêque dans le choix de ses prêtres, lui imposant des règles que l'église ne connut jamais, consacrant une intrusion de l'état (et d'un état hérétique!) dans l'enseignement intérieur de l'église, méconnaissant totalement le principe de la transmission des grâces sacramentelles, qui est la base du catholicisme. Le prêtre catholique n'est pas un fonctionnaire qu'on destitue, qu'on remplace par un autre. Il a une mission; il reçoit des pouvoirs que lui confère son évêque et de la communion de celui-ci avec le pape le droit de conférer les sacremens d'une façon valable, de disposer des grâces dont l'église tient le trésor. Telle est la doctrine des catholiques. Nous réclamons vivement le droit de n'y pas croire, et même de la combattre dans la forme que nous jugerions opportune; mais nous réclamons non moins vivement pour les catholiques le droit d'y croire et de conformer leur pratique à leur croyance. Y a-t-on songé? Chasser les évêques et les curés n'est rien, si l'on ne se donne le droit d'en mettre d'autres à leur place; mais les prêtres qu'on installera ainsi seront nuls pour les fidèles. Leur messe sera un sacrilége; leur demander l'absolution sera un péché de plus. Engager le catholique à user du ministère de tels prêtres qu'il sait prévaricateurs, c'est l'engager à une œuvre mauvaise; or voilà bien la pire chose que puisse faire l'état. A-t-on oublié le clergé constitutionnel de la révolution française, ces églises officielles abandonnées, ces prêtres réfractaires recherchés de nuit et dans les lieux secrets pour les actes

religieux? Qui ne voit que la messe du prêtre institué par l'état sera toujours déserte? Les croyans la fuiront, les libres penseurs ne s'y rendront pas. On ne conçoit pas comment des politiques aussi pénétrans que ceux qui dirigent les affaires de la Prusse ont pu commettre une pareille faute. En un sens, Louis XIV, dans ses mesures les plus blâmables contre les protestans, n'alla pas aussi loin. Il fut dur, cruel; mais, si ce n'est dans des cas rares, il n'essaya pas de régenter les consistoires, de peser sur le choix des ministres, de maintenir à leur poste des théologiens protestans qui seraient passés à l'église romaine. Il est évident que, pour les choses religieuses, surtout pour ce qui concerne le catholicisme, les hommes d'état prussiens n'ont pas la même pénétration, la même solidité de renseignemens que pour les affaires diplomatiques et militaires. Il s'agit ici d'un ordre de choses qui leur est étranger. L'église est une femme, il faut la traiter comme telle; la prendre par le bras et la secouer rudement n'est pas le moyen d'avoir raison d'elle.

Sur deux points essentiels en effet, M. de Bismarck paraît s'être trompé dans ses prévisions : d'abord il s'est certainement exagéré l'extension que le mouvement vieux-catholique était destiné à prendre; en second lieu, il semble n'avoir pas bien calculé le degré de résistance que les catholiques romains devaient offrir. M. de Bismarck s'était figuré que le mouvement d'opposition au dogme de l'infaillibilité entraînerait la masse des catholiques allemands, si bien que la dénomination de catholique, aux yeux de l'état, changerait d'acception et passerait aux anti-infaillibilistes, les ultramontains fidèles n'étant dès lors que des dissidens plus ou moins tolérés. Cette circonstance que pas un seul évêque n'osa se mettre en schisme après la proclamation du dogme aurait pourtant dû l'éclairer. Un mouvement dans la catholicité qui s'opère sans l'épiscopat demeure toujours très borné. Le fait est que le schisme des vieux-catholiques, bien que sérieux, est resté jusqu'ici une manifestation de second ordre, importante par la science et le caractère de ceux qui s'y sont compromis, mais limitée quant au nombre des adhérens. La petite église compte dans son sein des professeurs, des docteurs, des prêtres, des personnes appartenant à la haute bourgeoisie; le peuple n'y vient guère, et une église n'existe pas sans peuple. Je vois dans l'église nouvelle beaucoup de pasteurs, mais un faible troupeau, beaucoup de science du droit canonique, des discussions solides, mais peu de baptêmes, peu d'enterremens, peu de mariages. Or qu'est-ce qu'une église qui ne baptise pas, n'enterre pas, ne marie pas? Le mouvement vieux-catholique durera, il n'aura pas été une tentative éphémère; il ne décidera pas cependant, ce me semble, de l'avenir du catholicisme allemand. A part son obstination à garder une dé-

nomination qui ne lui convient guère, ce sera une secte protestante de plus. Il sera fâcheux pour le catholicisme d'avoir perdu des fidèles aussi considérables; mais ces hommes, séparés de lui, ne lui feront pas une bien redoutable concurrence. L'adhésion au catholicisme vient de raisons sur lesquelles les argumens de M. Dœllinger et de M. de Schulte ont peu de prise.

Le second point sur lequel M. de Bismarck semble s'être fait illusion, c'est l'attitude que garderait le clergé catholique dans la nouvelle situation qui lui était faite. On voit bien ce qui l'aura induit en erreur. Il aura compté sur l'élan de patriotisme germanique redoublé par la victoire, sur l'antipathie du véritable Germain pour le romanisme, plus encore sur la docilité de l'Allemand envers l'état, sur le peu de popularité que rencontre en Allemagne la résistance à l'autorité. A cet égard, la différence est totale avec la France. L'Allemand n'a pas la rhétorique sonore, le journalisme retentissant; un Lacordaire, un Montalembert, n'ont pas de place dans un tel pays. Chez nous, toute l'opinion libérale, sans distinction de doctrine, est avec celui qui résiste; en Allemagne, l'opposition, la résistance à la loi, sont une cause de défaveur, la persécution ne donne pas grand prestige, car l'Allemand est pour ce qui est fort : il n'a pas cette générosité, souvent superficielle, il faut le dire, qui nous porte à croire que le faible a toujours raison. Il y avait donc des motifs de compter sur un succès; mais M. de Bismarck n'avait pas assez étudié, ou plutôt sa nature ne lui permettait pas de bien comprendre ce que c'est qu'un catholique, ce qu'il y a d'hiératique, d'absolu, de surnaturel en sa foi. La confiance exagérée de son entourage dans la toute-puissance des mesures administratives et des lois pénales l'a égaré. Il ne s'était pas suffisamment rendu compte de l'héroïsme de situation que la nécessité allait donner à des hommes faibles d'ailleurs par bien des côtés. Il y a dix-sept cents ans que cela dure. Dès le IIe siècle, Lucien, dans ce spirituel pamphlet *de la Mort de Pérégrinus*, a fait l'analyse de ce qu'on gagne d'adorations et de petits soins à être confesseur et martyr; le personnage qu'il met en scène embrasse cette profession comme lucrative et pleine de charme.

Ce qu'il y a de pis dans cette fâcheuse situation, c'est qu'elle est sans issue. Les évêques ne peuvent pas céder, ils ne céderont pas. Les victorieux d'un autre côté ne cèdent guère. La franche adoption du système américain de la séparation de l'église et de l'état sauverait tout, mais une telle solution serait bien peu prussienne. Il y a là des éventualités grosses de péril. La mort de Pie IX changera considérablement l'état du problème, sans pourtant le supprimer. Beaucoup d'indices portent à croire que, dans l'élection qui suivra

la mort du pape, l'Allemagne ne s'oubliera pas. Elle aura une politique, et si, comme il est probable, elle désespère d'obtenir un chef de l'église universelle qui lui soit favorable, elle cherchera peut-être à susciter un rôle comme celui de ces antipapes allemands, nombreux au moyen âge, Cadaloüs, Guibert de Ravenne, Octavien. En général, ces papes allemands n'ont pas fait grande fortune. Dans l'état actuel des choses en particulier, l'Allemagne travaille à une œuvre d'un patriotisme si particulier que l'élément universel lui fera défaut. D'un autre côté, un empereur protestant aura toujours mauvaise grâce à s'ingérer dans le choix du chef infaillible de l'église catholique. Que d'embarras! Combien il eût mieux valu ne demander sa force contre des prétentions sûrement dangereuses et exagérées qu'au respect de la conscience individuelle et à la liberté!

Le seul procédé respectueux des états envers les religions est de ne pas s'occuper de leurs affaires. Ne dites pas que le devoir de l'état est de délivrer les consciences, de leur rendre la liberté que la théocratie leur a indûment ravie. Celui qui veut quitter sa communion, son ordre religieux, doit être entièrement libre de le faire; mais celui qui veut rester dans sa communion, dans son ordre religieux, l'état n'a pas à le délivrer. Dans l'Inde, où rien ne meurt, la secte des ismaéliens ou « assassins » se continue encore; elle a un chef, personnage de haute importance, qui touche annuellement de ses sectateurs une somme très considérable, qu'il dépense, dit-on, presque tout entière en chevaux (ce dernier descendant du Vieux de la montagne est le principal amateur de courses de Bombay). Il y a quelques années, des réclamations s'élevèrent; le gouvernement anglais fut sollicité de s'opposer à ces abus (1). Alors s'engagea entre les demandeurs et le gouvernement anglais à peu près ce dialogue : « Qui vous force à payer? Refusez votre cotisation à l'imam, si vous êtes mécontens de lui. — Mais il nous excommuniera. — Que vous importe? — Mais notre bonheur éternel dépend de lui. — Si votre bonheur éternel dépend de lui, vous ne pouvez le payer trop cher. » L'affaire en est là, et l'administration anglaise fera bien de la laisser où elle en est. Si un des sectaires de Bombay ne voulait plus payer son chef religieux, il serait juste que le pouvoir civil lui prêtât main-forte pour rentrer dans sa liberté naturelle, et le protégeât au besoin contre ses anciens supérieurs; mais le fidèle, restant fidèle, n'a nul droit de venir demander à l'état d'intervenir entre son chef et lui, à moins qu'il ne s'agisse de questions de droit commun. Sans doute, on conçoit un état social où l'imam des ismaéliens serait passible de poursuites, comme celui

(1) M. Mohl possède les pièces imprimées du procès en guzarati et en anglais. Bombay, 1867.

qui trompe sur la qualité de l'objet vendu, puisqu'il promet à prix d'argent un bonheur chimérique; mais qui démontrera au croyant que c'est une chimère? Il faudrait entrer dans la discussion, et les meilleures raisons du monde ne convaincraient pas le fidèle « assassin. » Que l'état renonce donc à convertir même ceux qui s'égarent; qu'il ne s'attribue aucun droit de décider sur la vérité des doctrines; que l'honnête citoyen qui paie ses impôts et s'acquitte du service militaire ne soit pas obligé par surcroît d'avoir une solution pour le problème insoluble des rapports de l'homme avec la Divinité.

III.

L'orage religieux qui a éclaté en Suisse se présente sous deux aspects très divers. Dans le Jura bernois, l'affaire s'est à quelques égards engagée comme en Prusse. Un grand nombre de laïques refusent de se soumettre au dogme de l'infaillibilité; quelques curés se joignent à eux, leur évêque les destitue. L'autorité cantonale de Berne les maintient; l'évêque résiste. On le destitue et on l'exile; les curés restés fidèles à Rome et à leur évêque sont remplacés par des curés « vieux-catholiques. » La population, dans ce conflit, se prononce en majorité, dit-on (mais il est très difficile d'apprécier une telle majorité), pour le schisme avec Rome. Les réflexions que nous avons faites sur les mesures prussiennes nous dispensent de dire ce que nous pensons d'un pareil état de choses. La majorité en Prusse est sacrifiée, la minorité l'est dans le Jura bernois; le droit naturel l'est également des deux parts. Un nombre considérable de catholiques bernois sont privés des sacremens et des consolations religieuses auxquels ils ont droit et pour lesquels ils font les sacrifices voulus par la loi.

Le conflit genevois a peu de ressemblance avec celui que les gouvernemens de Berlin et de Berne ont tranché avec tant de raideur. La cause est bien la même; c'est l'esprit de vertige dont la cour de Rome semble possédée qui cette fois encore lui enlève une province importante; mais tout le reste diffère. Dans le conflit allemand et dans celui de Berne, l'offensive a été prise par le gouvernement prussien et par le gouvernement bernois. A Genève au contraire, l'agression est venue du gouvernement pontifical. Il semble que, fidèle à la vieille maxime romaine, le Vatican ait pour principe de montrer d'autant plus d'audace, d'inflexibilité, de hauteur, que les circonstances lui sont plus contraires; il croit que l'on amoindrit sa détresse en prenant des airs de vainqueur. Cela est bon, quand on est jeune; mais quand on n'a plus pour force que le respect qui s'attache à ce qui est vieux et faible, on se perd par de telles manières d'agir.

Dans le courant du mois de janvier 1873 parut un bref pontifical détachant le canton de Genève du diocèse de Lausanne et confiant les pouvoirs épiscopaux dans les paroisses ainsi détachées au chef souvent imprudent de la propagande ultramontaine en ces parages, M. Mermillod. C'était là un acte en contradiction avec les conventions essentielles sur lesquelles reposait l'organisation de l'église catholique dans le canton de Genève, en particulier avec le bref de Pie VII de 1819. Des actes nombreux qui, depuis 1815, ont successivement modifié l'organisation du catholicisme genevois était résulté un état de choses qui ne pouvait être changé que par le consentement mutuel des deux parties. Pour justifier la mesure papale, les ultramontains sont obligés de soutenir que, les concessions antérieures n'étant que « des actes de bienveillance et de haute faveur » de la part du pontife romain, celui-ci gardait toujours le droit supérieur de retirer la grâce qu'il avait cru devoir accorder à une autre époque.

Il est clair que le gouvernement fédéral avait le droit de protester contre l'acte papal de janvier 1873 et le devoir de n'en tenir aucun compte. Cet acte était la violation du *modus vivendi* établi; la rupture était venue de la cour de Rome. Il fallait en prendre acte. A partir de janvier 1873, M. Mermillod n'était plus qu'un citoyen suisse, sans nul privilége garanti par l'état; M. Agnozzi n'était plus nonce du pape que pour les fidèles à qui il convenait de lui donner ce titre. Pour le gouvernement, il n'était plus qu'un étranger de distinction, traité naturellement avec toute sorte d'égards. Dans le canton de Genève en particulier, le budget cantonal du clergé catholique se trouvait supprimé; le catholicisme n'existait plus que comme telle secte baptiste ou méthodiste libre, sans titre officiel. Des lois ultérieures eussent pu intervenir, non sur la base d'arrangemens que le saint-siége avait déchirés, mais au nom du droit naturel, qui veut que l'homme soit libre d'adhérer à la communauté religieuse qu'il croit la meilleure, et reçoive même de l'état toute facilité pour cela.

Le gouvernement fédéral suivit une voie opposée. Non content de ne pas reconnaître M. Mermillod pour évêque de Genève, il l'exila sans condamnation juridique, acte tout à fait extra-légal. Au lieu de signifier à M. Agnozzi qu'il n'était plus nonce du pape, puisqu'un tel titre avait cessé d'exister par le fait même de la cour de Rome, on lui signifia un ordre de départ. Au lieu de laisser les catholiques se débattre dans leurs luttes intestines et de leur retrancher toute subvention, le canton de Genève fit pour les catholiques une véritable constitution civile, réglant, comme s'il eût été une autorité canonique, l'organisation intérieure de l'église, consommant le schisme avec Rome, mettant à l'élection les charges ecclésiastiques. Voilà des

actes qu'un ami de la liberté ne peut approuver. Que dirions-nous, si un gouvernement catholique se donnait le droit de pénétrer dans l'intérieur des églises protestantes, d'en modifier de fond en comble l'ordonnance, de toucher à des points que les protestans tiennent pour de foi? Il est clair que le catholique romain du canton de Genève est par cette législation gêné dans son culte. Il est vrai qu'il garde la liberté de ne pas adhérer à la nouvelle organisation, il peut continuer à ne voir que ses prêtres, à recevoir d'eux seuls les sacremens; mais il a droit de se plaindre que l'état se prononce sur la signification du mot catholique, n'applique plus ce nom qu'à des personnes, selon lui, exclues de la communion catholique, et fasse jouir ces personnes seules des priviléges légaux attachés audit nom.

Un fait grave se produisit cependant. La majorité des catholiques du canton de Genève se montra favorable à ces mesures, selon nous peu libérales. L'inverse de ce qui s'était passé en Allemagne eut lieu; la majorité fut pour le schisme. C'est que le mouvement catholique libéral de la Suisse venait de causes tout à fait différentes de celles qui provoquent le mouvement vieux-catholique de l'Allemagne. En Allemagne, la révolte contre Rome a son principe dans une sorte d'aristocratie religieuse de docteurs en théologie, de professeurs, de laïques notables. En Suisse, l'opposition à l'ultramontanisme vient de la démocratie. Il ne faut pas se le dissimuler, la démocratie est, après le protestantisme germanique, le pire ennemi de la cour de Rome. Il y a là une antipathie que nous n'avons pas pour le moment à expliquer; il suffit de la constater. Les populations catholiques de la Suisse française, abandonnées à elles-mêmes, n'auraient pas vite consommé leur schisme avec Rome, car l'indifférence religieuse est chez elles le sentiment le plus répandu; mais, le schisme une fois décrété par le gouvernement, elles se montrèrent en majorité satisfaites, et prirent part dans une mesure suffisante aux scrutins pour l'élection des curés. Un véritable événement se trouva de la sorte accompli. Tandis que les vieux-catholiques allemands n'arrivaient à grouper autour d'eux qu'un petit nombre de laïques, les catholiques libéraux de la Suisse se constituaient en église établie, agissante. L'impossibilité où sera la vieille organisation romaine de se maintenir dans les pays démocratiques fut prouvée par un exemple éclatant. Il y a là pour un esprit philosophique une leçon capitale. Ce n'est pas sans raison que la cour de Rome s'attache convulsivement aux restes de l'ancien régime; seules les hautes classes de la société la soutiennent: partout où ces hautes classes perdront l'influence dirigeante, le catholicisme romain ne pourra conserver sa situation prépondérante.

Si l'universalité des catholiques de Genève ou du Jura bernois eût suivi l'initiative de schisme prise par leur gouvernement, nous

n'aurions pas grand'chose à dire. Les révolutions religieuses du XVIe siècle, dont le temps a démontré la légitimité, se sont souvent faites d'une façon peu différente de celle que nous venons de raconter. Il n'y a guère de mouvement dans l'histoire dont l'origine soit bien correcte; mais il ne faut pas l'oublier : la majorité des catholiques libéraux, à supposer qu'elle soit réelle, est en Suisse peu considérable. Une réaction devra se produire, elle se produit déjà dans le Jura; les difficultés pour recruter le clergé schismatique peuvent devenir presque insurmontables, il n'est pas impossible que les catholiques restés romains regagnent le terrain qu'ils ont perdu. Le propre des choses religieuses d'ailleurs est que la minorité a des droits égaux à ceux de la majorité; en cas de schisme, elle doit avoir sa part dans la division des biens de l'ancienne société dissoute. Nous croyons donc qu'une seule chose est juste et légitime : procéder à la liquidation du catholicisme, par suite de rupture de société, dans les régions de la Suisse où le schisme s'est accompli; diviser entre les deux partis les biens et les bâtimens de l'ancienne église au prorata du nombre de leurs adhérens, considérer les deux partis et ceux qui se produiront ultérieurement sur le pied de la plus complète égalité. A l'heure qu'il est, cet arrangement profiterait aux catholiques restés romains; peut-être un jour profitera-t-il aux catholiques libéraux, si, selon l'éternelle loi des choses humaines, les vaincus d'aujourd'hui sont destinés à devenir des vainqueurs à leur tour.

On voit en tout cas que la position des pouvoirs fédéraux et cantonaux de la Suisse à l'égard du mouvement « vieux-catholique » n'a rien qui ressemble à la situation du gouvernement allemand. En Suisse, qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse; un schisme est consommé; en Allemagne, une forte protestation est organisée, cette protestation aura des conséquences durables; cependant on ne peut pas dire que le catholicisme germanique soit scindé en deux églises rivales. En Allemagne, on voit difficilement quelle voie de recul reste au gouvernement pour sortir de l'impasse où il s'est engagé; en Suisse, le gouvernement, pour satisfaire les libéraux les plus exacts, n'a qu'une ou deux mesures très simples à prendre, se déclarer étranger aux questions religieuses, ne pas se faire juge des dénominations confessionnelles, traiter sur le même pied toutes les églises sérieusement établies, et s'il plaît à M. Mermillod ou à M. Agnozzi de résider dans le pays pour exercer leur activité religieuse sous telle forme et sous tel titre qu'il leur plaira (1), ne pas plus s'en préoccuper que de la présence de tant d'étrangers qui viennent respirer l'air de la haute montagne et visiter les glaciers.

(1) Nous croyons qu'une mesure de ce genre a déjà été adoptée en ce qui concerne M. Agnozzi.

IV.

Je sais à quelles objections on s'expose en soutenant de nos jours les solutions par la liberté. Pour le moment, le parti le plus vaincu en Europe, c'est le parti libéral. De profonds politiques vous répètent à chaque heure ce que la femme de Job disait à ce saint homme : *Adhuc tu permanes in simplicitate tua?* Eh bien! oui, nous avons cette naïveté; la liberté pour tous, en ce qui n'est pas contraire au droit naturel, est seule juste, nous ajouterons, seule sage. Dans l'enivrement de la force, on trouve une pareille politique bien timide, c'est le sort du libéralisme d'être sans cesse traité d'impuissant par les vainqueurs du moment; mais un peu de patience, on y revient toujours. Après la grande lutte qui se prépare, quand les fanatiques des deux côtés auront bien raillé les conseils des libéraux, on finira par trouver qu'il eût mieux valu les suivre. Seule, la liberté de conscience, dans l'état actuel du monde, peut sauver la dignité humaine, empêcher les violences, préserver le principe de l'état de ses propres excès, amener ce véritable progrès des lumières qui écarte les inconvéniens politiques de la superstition.

« Mais, me dira-t-on, vous ne voyez donc pas les dangers que certaines associations religieuses font courir à la raison, à la science, à la patrie, à la liberté? Pourquoi ne voulez-vous pas que les états extirpent un cancer qui les dévore, se défendent contre un ennemi qui ne s'interdit contre eux aucun moyen d'attaque? »

Parce que la liberté est un but et non pas un moyen, parce que sacrifier la liberté à une visée politique autre que la liberté elle-même, c'est tomber dans le cercle vicieux si bien exprimé par un poète, *propter vitam vivendi perdere causas*; même l'évidence absolue ne doit pas être rendue obligatoire, car ce que l'un appelle évidence, l'autre ne l'appelle pas de ce nom. En pareille matière, il n'y a ni juge, ni *criterium*. Un homme n'a dans aucun cas le droit d'imposer son opinion spéculative à un autre homme. Une telle tentative implique même contradiction. S'agit-il de conviction, il est clair que la coercition n'y peut rien; de bonnes preuves appropriées à l'esprit de la personne sont seules efficaces pour cela. S'agit-il d'adhésion extérieure sans conviction, cela est mauvais. Qui atteint-on par ces malencontreuses mesures? L'incrédule irrespectueux? Nullement : celui-ci, persuadé de l'absolue vanité des formes religieuses, se conformera, en souriant intérieurement, à ce qu'on demandera de lui : mais l'homme qui ne croit pas assez aux formes religieuses pour les adopter, et qui respecte trop ce qu'elles ont de vénérable pour les profaner, voilà celui que vous frappez. Quoi de plus insultant pour la religion? Peut-on infliger un opprobre plus

sanglant à la Divinité que de supposer qu'on la trompe, qu'on la joue par de vains simulacres? Le véritable athée est celui qui fait d'une pensée aussi impie la règle de sa politique et croit par un tel sacrilége servir la cause du bien et du vrai.

En conseillant la liberté, nous ne croyons nullement donner un conseil contraire aux intérêts de l'esprit moderne. Notre conviction est que par la liberté l'esprit moderne triomphera, et que le cours naturel des choses amènera la fin de la superstition beaucoup mieux que toutes les mesures pénales et administratives. C'est une très fausse idée de croire que la persécution directe abattra l'ultramontanisme; elle le fortifiera. La liberté, j'entends la vraie liberté, celle qui ne s'occupe pas plus de protéger que de persécuter, sera la destruction de l'unité catholique en ce qu'elle a de dangereux. L'unité catholique, je l'ai dit souvent, ne repose que sur la protection des états; elle est le fruit des concordats conclus depuis le commencement de ce siècle à l'imitation de celui de Napoléon Ier. Que ces pactes entre le saint-siége et les états soient rompus (c'est le saint-siége qui est en train de prendre l'initiative de la rupture), et les églises trop fortes se dissoudront. L'état concordataire, même persécuteur, donne bien plus à l'église par les garanties dont il la couvre qu'il ne lui enlève par ses vexations. Retirer du même coup les garanties et les lois tracassières, voilà la sagesse. Le sort de toute grande communauté religieuse qui n'a pas une force extérieure pour maintenir son unité est la division. La communauté a des biens, une individualité civile. Tandis que le pouvoir maintient le sens de la dénomination de cette église, déclare, par exemple, qu'il ne reconnaît pour catholiques que ceux qui sont en communion avec le pape et admettent telle ou telle croyance, le schisme est impossible; mais le jour où l'état n'attache plus aucune valeur dogmatique aux dénominations des églises, le jour où il partage les propriétés au prorata du nombre, quand des parties contendantes viennent se présenter devant ses tribunaux en déclarant ne pouvoir plus vivre ensemble, tout est changé immédiatement. Déjà, avant Constantin, les églises chrétiennes eurent besoin de la main de l'autorité païenne pour terminer les différends qui s'élevaient dans leur sein à propos de l'usufruit des propriétés communes. Aurélien, consulté sur une question de ce genre à Antioche, décida que la maison épiscopale serait adjugée à celui auquel les évêques d'Italie et de Rome adresseraient leurs lettres (1). L'histoire ecclésiastique n'est qu'un tissu de schismes jusqu'à ce que les empereurs chrétiens y mettent la paix. Concevoir une grande église sans un pouvoir temporel qui la main-

(1) Voyez le récit de la curieuse affaire de Paul de Samosate, très bien racontée dans la *Revue* par M. Réville, 1er mai 1868.

tienne par sa magistrature sa force publique, et est aussi impossible que de concevoir un empire comme l'empire romain, sans armée. Toute grande église laissée hors de la tutelle de l'état, en face de l'attaque des libres penseurs et des divisions de ses prêtres, se divisera infailliblement. Là est l'aveuglement du parti ultramontain. Il ne se rend pas compte de ce qu'il doit à l'état, du service que celui-ci lui rend en lui prêtant ses juges, ses gendarmes. Plein de confiance en la papauté, il ne voit pas que la papauté, privée du pouvoir temporel et ayant brisé ses concordats, roulera de schisme en schisme, que les élections douteuses se multiplieront, que chaque parti, chaque nuance aura un pape à son choix. Le catholicisme ultramontain, pour avoir poussé son principe d'unité à l'extrême, périra justement par la division. Si l'on adopte ces idées, on trouvera qu'il est bien peu politique de persécuter ce qui doit tomber de soi-même. Douceur et indifférence, voilà la plus dangereuse politique que les états puissent adopter à l'égard de l'ultramontanisme. Au contraire le moyen de le resserrer, de le faire durer, est d'employer avec lui de rudes procédés qui, loin de l'affaiblir, l'enracinent dans cette opinion qu'il doit régner ou souffrir, et qu'un gouvernement ne peut être à son égard sans amour et sans haine.

Ce que nous venons de dire des partis religieux, nous le dirons de la philosophie dans ses rapports avec l'état. La philosophie doit être libre, elle doit énergiquement défendre son droit contre les prétentions des diverses orthodoxies religieuses; mais elle doit s'interdire absolument, quand elle en a le pouvoir, toute autre mesure que la persuasion, la diffusion des lumières, l'instruction. Le progrès accompli autrement n'est pas le progrès. On ne guérit pas la superstition, l'idolâtrie en brisant les amulettes, les idoles, mais en mettant les esprits dans un état où la superstition et l'idolâtrie sont des non-sens. Que la libre pensée ait plus d'un grief contre les partis religieux, lesquels d'ordinaire ne se croient libres que quand ils règnent, cela est incontestable. Qu'elle maintienne ses revendications, mais qu'elle s'interdise toutes représailles. De fâcheuses mesures ont été prises. L'école publique, qui doit être neutre en matière de religion, est trop souvent un instrument de propagande pour un seul culte; des règles pénibles ont été établies pour les funérailles. Les funérailles sont une sorte de sacrement (1); leur donner un cachet confessionnel contrairement à la volonté du mort est un sacrilége. Enfin les libres penseurs ont le droit de se plaindre que, contrairement à la vérité des faits, le parti catholique

(1) Il va sans le dire que, si des actes délictueux se commettent à propos des funérailles, on a le droit de les réprimer. Il peut se commettre des actes délictueux à l'église, pendant l'office; ferme-t-on pour cela les églises? supprime-t-on les offices?

s'arroge la France, et commette trop souvent, au moins en parole et en intention, la faute de 1849. Employer dans l'intérêt d'un parti religieux la force armée de la nation est un véritable attentat contre la nation. Qu'à l'avenir les catholiques se contentent strictement du droit commun. La liberté est chose réciproque; quand on la veut pour soi, il faut l'admettre pour les autres. Quant à nous, soyons obstinément fidèles aux principes. Notre religion, c'est la relation pure, libre, spontanée, de l'homme avec l'idéal. Nous serions non-seulement inconséquens, mais coupables, en employant pour notre propagande des moyens que ne se refusent pas ceux qui respectent moins que nous la conscience. Laissons-leur cet avantage, si c'en est un; nous aurons notre revanche le jour où nous verrons les adversaires de la liberté se contenter de ce qu'ils dédaignèrent, réclamer chaudement pour eux ce qu'ils n'ont guère accordé aux autres, heureux d'un pis-aller qu'au temps de leur orgueil ils avaient repoussé comme une injure à leurs droits divins.

Ces principes sont les vrais principes français. C'est la France qui les a proclamés, par l'organe de ses meilleurs esprits, avec une éloquence égale à celle des anciens. Restons-y fidèles; par là nous vaincrons. On entend souvent des personnes animées d'un sincère patriotisme faire ce raisonnement : « nos rivaux suivent une politique anti-catholique; suivons une politique catholique. » C'est là une grave erreur. Le vrai raisonnement est celui-ci : « nos rivaux suivent une politique de compression religieuse; suivons une politique de liberté religieuse. » Que tout le monde soit libre en France; que le jésuite, le protestant, le vieux-catholique, le libre penseur, s'y trouvent à l'aise, y forment des associations, y créent en toute sécurité des fondations durables. Si l'on veut dire qu'avec cette conception de la liberté et ces larges concessions aux diversités, disons-le même, aux aberrations individuelles, il n'y a plus de place pour l'état dans le sens absolu où l'entendirent autrefois les politiques français et où l'entendent maintenant les politiques prussiens, je m'en réjouis, et je suis reconnaissant au catholicisme d'avoir fait en cette circonstance ce qu'il a déjà fait plus d'une fois, c'est-à-dire empêché la formation d'états trop forts. L'état doctrinaire est toujours tyrannique. S'il y avait une raison s'imposant avec évidence, on pourrait prendre cette raison pour base de souveraineté; mais la raison ne s'impose que par la persuasion. Vouloir inculquer nos idées libérales par les moyens dont se servit autrefois le fanatisme et dont il se servirait encore, s'il le pouvait, c'est une flagrante contradiction, puisque, d'après nos principes, il n'y a d'acte humain méritoire que celui qui est voulu, libre,

consenti. Rassurons-nous, la liberté est un bien plus énergique dissolvant pour les autorités dangereuses que nous voulons tous combattre que les mesures directes qu'on leur oppose. Nous ne reprochons au catholicisme qu'une chose, c'est d'écraser par sa masse ou pour mieux dire par sa centralisation les opinions rivales qui, repoussant l'organisation régimentaire, ne peuvent arriver à la même unité; mais quand on aura le droit, dans les principaux états de l'Europe, de quitter librement le catholicisme, de vivre hors de lui, de discuter ses dogmes et sa discipline, cette vieille église sera quelque chose d'inoffensif et, nous en sommes convaincus, de bienfaisant. A elle-même, l'épreuve de la liberté sera utile; elle y retrouvera quelques-uns des dons de sa jeunesse, et peut-être des destinées nouvelles lui sont-elles réservées.

La patrie des temps modernes ne saurait plus être la patrie du temps de Rome ou de Sparte, où tous, en réalité parens, membres de la même famille, avaient les mêmes dieux, participaient à la même éducation, aux mêmes cultes. Nos états modernes sont beaucoup trop étendus pour cela. Pas un seul de ces états n'a d'unité pour ce qui est de la race, de la langue, de la religion. Ce sont de vastes associations faites par l'histoire, maintenues par les intérêts et le consentement mutuel des parties. Croit-on qu'on rattachera puissamment les membres assez divers de ces grandes réunions en les gênant dans leurs croyances, en contrariant leurs habitudes? Non. Dans un avenir prochain, la patrie la plus aimée, la plus recherchée, sera celle qui laissera ses membres le plus tranquilles, les gênera le moins. Depuis que la patrie allemande donne la gloire militaire, le nombre des émigrans a-t-il diminué, le nombre des naturalisations a-t-il augmenté? La part d'idéalisme qui reste dans le monde est considérable encore; mais l'idéal se réfugie de plus en plus dans la conscience de chacun. N'allez pas l'y attaquer. Philosophe ou chrétien, l'homme ne vaut qu'en proportion de ce qu'il croit et de ce qu'il aime. S'imaginer qu'on augmente sa valeur par l'hypocrisie officielle, par la persécution qui humilie ou exaspère, par des procédés de gouvernement qui ravalent la foi au niveau des choses mises en régie, est la plus grave des erreurs. Peut-être reconnaîtra-t-on un jour que les philosophes qui éprouvent devant de tels actes une invincible antipathie auront été en cela non-seulement des politiques honnêtes, mais encore des politiques habiles.

Ernest Renan.

UNE VILLE OUBLIÉE

AIGUES-MORTES

SON PASSÉ, SON PRÉSENT, SON AVENIR.

L'histoire d'Aigues-Mortes et de son origine serait incompréhensible, si elle n'était précédée de celle du sol même sur lequel saint Louis fonda en 1248 la ville où il s'embarqua pour sa première croisade. Ce sol se rattache au delta du Rhône, œuvre mille fois séculaire de ce grand fleuve, et qui se continue sous nos yeux. Nous prendrons donc le Rhône à son origine : son long trajet, ses pentes diverses, les terrains variés dont il entraîne les débris, les nombreux affluens qu'il reçoit, le ralentissement de son cours à mesure qu'il s'approche de son embouchure, expliquent seuls comment il a pu ajouter à la France une terre d'alluvion dont la superficie est égale à 80,000 hectares. Dans la Méditerranée, le Nil est le seul fleuve dont les atterrissemens soient encore plus considérables.

Placé au centre de la chaîne des Alpes, le Saint-Gothard est le père des eaux qui arrosent l'Europe occidentale. Au nord, il envoie le Rhin et la Reuss à l'Atlantique, — au sud, le Tessin, affluent du Pô, à l'Adriatique, le Rhône à la Méditerranée. Grossis par les pluies du printemps, de l'automne et de l'hiver, alimentés en été par la fonte des neiges et par de grands lacs, réservoirs naturels des eaux surabondantes, ces fleuves charrient continuellement les sables et les limons qu'ils entraînent dans leur long parcours. En les déposant à leur embouchure, tous trois forment de grands deltas qui s'avancent incessamment dans la mer. Le Rhin a créé le Pays-Bas, le Pô les lagunes où Venise a surgi du sein des flots, le Rhône le delta

connu sous le nom de *Camargue*, où s'élèvent les remparts d'Aigues-Mortes, debout et intacts tels que Philippe le Hardi les a construits en 1272.

Né sur le versant occidental du Saint-Gothard, au pied du glacier qui porte son nom, le Rhône parcourt le Valais dans toute sa longueur; puis, tournant vers le nord-ouest, il entre dans le lac Léman, où il donne naissance à un delta lacustre qui continue la vallée du Valais de Saint-Maurice à Villeneuve. Dans ce trajet, deux cent cinquante-sept glaciers, ayant une superficie de 1,037 kilomètres carrés, lui envoient leurs eaux chargées de la boue qui résulte de la trituration des roches encaissantes. Plus les chaleurs sont fortes, plus l'étiage du fleuve est élevé, tandis que la Saône, alimentée seulement par les eaux pluviales, voit son niveau baisser à mesure que la sécheresse se prolonge; alors le Rhône, coulant toujours à pleins bords, supplée par sa richesse à l'indigence de la rivière paisible qu'il rencontre en sortant de la double chaîne de montagnes qui le retenaient prisonnier. En hiver, quand les glaciers ne fondent plus, quand la neige durcie couvre les Alpes et le Jura, le Rhône, réduit à un mince filet d'eau qui s'échappe du lac de Genève, rencontre à Lyon la Saône, grossie par les pluies, et c'est elle qui à son tour remplit le lit commun qu'ils occupent jusqu'à la mer. En entrant dans le lac Léman, le Rhône y dépose toutes les impuretés dont il était chargé; à Genève, en sortant du lac, ses eaux pures et transparentes, d'un bleu indigo, font l'admiration du voyageur; mais déjà au bout d'un kilomètre l'Arve impétueuse, descendue des glaciers du Mont-Blanc, lance ses eaux troubles au milieu de cet azur. Pendant quelque temps, les deux courans coulent l'un à côté de l'autre sans se confondre; mais bientôt ils se mêlent, et les eaux du Rhône deviennent troubles : elles ne se purifieront plus, car successivement l'Ain, la Saône, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et la Durance lui apportent le tribut de leurs eaux plus ou moins chargées de sables ou de graviers.

La pente du Rhône n'est pas uniforme; elle varie dans les différentes sections de son parcours. La source du fleuve est à 1,760 mètres au-dessus de la mer, et jusqu'à son entrée dans le lac Léman la pente est de 7 mètres par kilomètre; de la sortie du lac à Lyon, elle se réduit à 1 mètre par kilomètre, de Lyon à Valence à $0^m,51$; elle augmente de Valence à Avignon et atteint $0^m,64$; à Beaucaire, elle n'est plus que de $0^m,30$, et à Arles de $0^m,12$ par kilomètre. Ainsi le torrent impétueux qui se précipite du Saint-Gothard au lac de Genève devient dans les plaines de la Provence un fleuve majestueux dont le cours se ralentit à mesure qu'il approche de son terme. Ce ralentissement nous explique la formation du delta de la Camargue.

I. — LE DELTA DU RHÔNE.

A Arles, le niveau moyen du Rhône n'est plus qu'à 1m,04 au-dessus du niveau moyen des eaux de la mer. Près de cette ville, le fleuve se divise en deux branches dont l'une, occidentale, plus petite et au cours sinueux, passe à Saint-Gilles et se jette dans la Méditerranée, près des Saintes-Maries : c'est le petit Rhône; l'autre, orientale, plus considérable, continuant le cours du fleuve, va directement à la mer en s'inclinant à l'orient (1). L'espace triangulaire compris entre les deux bras du Rhône et la mer se nomme l'*île de la Camargue*; c'est l'œuvre géologiquement récente des apports du Rhône. Le cours de ce fleuve n'a pas toujours été tel que nous le voyons aujourd'hui; il a varié même dans les temps historiques. A chaque crue considérable, des bras nouveaux se sont détachés : l'un d'eux passait au XIIIe siècle à Aigues-Mortes, et ces bras, inclinant tous vers l'ouest, ont formé la *petite Camargue*, qui s'étend des Saintes-Maries à Aigues-Mortes et complète le grand delta du Rhône, dont la base est tout le littoral compris entre le promontoire de Cette et le village de Fos, non loin de Marseille.

La Camargue entière est formée de limon; aucune roche n'y fait saillie, pas une pierre, pas un caillou ne gît à la surface du sol, et en effet le cours du Rhône est tellement ralenti à partir de Beaucaire qu'il ne peut plus entraîner les cailloux qu'il charriait jusque-là; à partir d'Avignon, ils diminuent de nombre et de grosseur, et à Arles les rives du fleuve sont uniquement composées de sable fin. Par un contraste frappant, tout le pays qui entoure la Camargue, soit à l'ouest de Beaucaire jusqu'à Montpellier ou à l'est de Tarascon à Fos, est couvert de cailloux roulés provenant des Alpes. La *Crau*, le *Campus lapideus* des Romains, que le chemin de fer de Paris à Marseille traverse entre les stations d'Arles et de Miramas, est le spécimen le mieux caractérisé de cette formation, soit par le nombre, soit par la grosseur des cailloux qui recouvrent entièrement le sol sous-jacent et donnent au voyageur emporté par la vapeur l'idée erronée d'une incurable stérilité. Géologiquement parlant, la dispersion de ces cailloux alpins dans le bassin du Rhône est un événement récent, conséquence de la fusion des glaciers qui comblaient les vallées alpines; cependant la formation de la Camargue est encore plus récente, c'est un dépôt d'alluvion qui se continue sous nos yeux et dont les monumens de l'antiquité et du moyen âge nous permettent de suivre et de mesurer les progrès. A une époque chro-

(1) Voyez la feuille d'Arles, n° 234 de la carte de l'état-major, ou la *Carte géologique du Gard*, par M. Émilien Dumas (1850).

nologiquement très reculée, mais géologiquement très moderne, l'embouchure du Rhône était à Arles, et à la place occupée par le delta de la Camargue un golfe pénétrait dans l'intérieur des terres; il était limité à l'est par la Crau, à l'ouest par les collines qui s'étendent de Beaucaire à Saint-Gilles. Depuis cette époque, le fleuve, changeant de cours et se promenant pour ainsi dire dans le delta qu'il avait créé, a comblé le golfe, et maintenant il s'avance dans la mer, gagnant continuellement sur elle et dépassant les contours du rivage formé par des terrains plus anciens. Quand on songe que la dispersion des cailloux de la Crau est le dernier événement géologique qui n'appartienne pas à la période moderne, puisqu'il ne se continue pas sous nos yeux, et qu'on suppute le nombre de siècles au-delà desquels remonte l'origine du delta de la Camargue, on est effrayé du laps de temps qui s'est écoulé depuis l'époque de la fonte des glaciers et de la naissance du delta jusqu'à nos jours. D'un autre côté, si l'on porte les yeux sur l'avenir géologique de la terre, on peut prévoir et même déterminer approximativement le siècle où le delta du Rhône, traversant la Méditerranée, rejoindra l'île de Minorque et plus tard la côte d'Afrique, tandis que le delta du Nil atteindra l'île de Chypre et les rivages de l'Asie-Mineure. Les lacs de la Suisse nous offrent en miniature des phénomènes du même genre. Ainsi la Lutschine, en créant l'isthme d'Interlaken, a séparé le lac de Brienz de celui de Thun. La Toccia près de Baveno a isolé le lac de Mergozzo du Lac-Majeur, et le delta de la Maggia, s'avançant dans le même lac près de Locarno, coupera l'extrémité septentrionale et créera un petit bassin qui prendra le nom de *Magadino*.

L'épaisseur des couches de limon dans la Camargue traduit sous une autre forme la longueur des périodes séculaires pendant lesquelles ce limon, s'accumulant sans cesse, a fini par émerger des profondeurs de la mer. Un puits artésien poussé jusqu'à 100 mètres dans les alluvions de la petite Camargue, près d'Aigues-Mortes, n'a traversé que des marnes, des argiles, quelques minces bancs de cailloux, et n'a pas atteint les roches secondaires ou tertiaires qui forment le fond de la cuvette où les limons se sont déposés. La puissance de ces atterrissemens n'a rien de surprenant lorsqu'on sait quelles masses énormes de limon le Rhône accumule près de ses embouchures. M. l'ingénieur Surell (1) s'est assuré par des mesures directes exécutées à Arles que le Rhône verse annuellement à la mer un volume de 54 milliards 236 millions de mètres cubes d'eau contenant 21 millions de mètres cubes de limon (2),

(1) *Mémoire sur l'amélioration des embouchures du Rhône*, 1847, p. 17.
(2) 17 millions pour le grand Rhône et 4 millions pour le petit.

c'est-à-dire une masse telle qu'étendue sur une surface de 100 hectares et retenue verticalement elle s'élèverait à 21 mètres de hauteur.

Nous avons dit que les bras du Rhône avaient varié en nombre et en direction depuis les temps historiques jusqu'à nos jours. Jetons un coup d'œil sur les vicissitudes que le fleuve a subies, en nous aidant de l'ouvrage récent de M. Ernest Desjardins sur ce sujet (1) et de la carte géologique de M. Émilien Dumas. Les témoignages successifs de Polybe, Artemidore, Strabon, Pline l'Ancien, Ptolémée et Festus Avienus prouvent que dans l'antiquité, 400 ans avant Jésus-Christ, le delta de la Camargue s'avançait beaucoup moins loin dans la mer qu'il ne le fait de nos jours. L'embouchure du Rhône était directement au sud d'Arles, et se nommait le *grau* des Marseillais, *gradus Massalitanorum*. La route romaine de cette embouchure jusqu'à Arles avait 16 milles (24 kilomètres) de long. Actuellement l'embouchure du Rhône est à 50 kilomètres au sud-est de la ville d'Arles; dans l'espace de vingt-deux siècles, le delta s'est donc avancé dans la mer de 26 kilomètres. Nous pouvons contrôler ce fait par un autre document également emprunté à l'antiquité romaine. Marius, nous dit Plutarque, informé que les Teutons approchaient, se hâta de repasser les Alpes et plaça son camp sur les bords du Rhône, un peu en aval de la ville d'Arles; il le fortifia et fit creuser par ses troupes un canal, afin de recevoir plus directement les approvisionnemens que la république envoyait à son armée. Ce grand travail fut exécuté par Marius pendant son troisième consulat, c'est-à-dire en l'an 103 avant Jésus-Christ. M. Desjardins nous donne dans la planche IX de son ouvrage le trajet de ce canal, qui partait du Rhône en aval d'Arles et débouchait dans la mer au fond du golfe de Fos, près du village du même nom, dont l'étymologie transparente perpétue la dénomination des *Fossæ Marianæ*, que le canal creusé par les soldats de Marius portait dans l'antiquité. Ainsi, en combinant les données fournies par les historiens avec l'étude des localités, nous avons la certitude que vers le IVe siècle avant notre ère la Camargue, au lieu de former comme aujourd'hui une pointe s'avançant dans la mer jusqu'à la latitude de Marseille, se terminait par une ligne droite partant de Fos et dirigée vers l'ouest. L'étang de Valcarès, situé actuellement au centre de la Camargue, communiquait largement avec la mer; l'embouchure du petit Rhône était plus au nord, et le sol sur lequel le village des Saintes-Maries est bâti près de l'embouchure actuelle n'existait pas encore. Il faut en un mot retrancher de la base du delta moderne

(1) *Aperçu historique sur les embouchures du Rhône*, 1867.

une bande dont la largeur varie de 25 à 10 kilomètres pour se figurer la conformation de ce delta quatre siècles avant Jésus-Christ. Telle est d'une manière générale l'idée que nous devons retenir de la progression du delta de la Camargue. Sur plusieurs points de détail, les ingénieurs et les archéologues ne sont pas d'accord entre eux; mais le fait capital, l'avancement du delta, reste acquis à la science.

Depuis le commencement de notre ère, le grand Rhône se déplaça plusieurs fois. Un bras oriental plus rapproché de la Crau persista depuis le moyen âge jusqu'en 1587. Un nouveau bras s'ouvrit après le débordement du 24 août 1583, et dura jusqu'en 1711. Appelé *Bras de Fer* ou *du Japon*, il subsiste encore, et s'ouvre sous forme de canal dans le vieux Rhône, qui débouche dans la mer près du phare de la Camargue ou de Faraman. Ces déplacemens du fleuve étaient l'effet de ses débordemens dans l'antiquité et dans le moyen âge, période plusieurs fois séculaire pendant laquelle ses eaux n'étaient pas contenues par des chaussées. Quand la crue était considérable, le fleuve se jetait du côté où il éprouvait le moins de résistance, et abandonnait son ancien lit pour s'en creuser un nouveau. Encore de nos jours, malgré les digues qui le contiennent, le grand Rhône inonda le 5 novembre 1840 les environs d'Arles et la partie occidentale de la Crau. Le petit Rhône s'étendit jusqu'à Aigues-Mortes, à la distance de 13 kilomètres. Grâce à l'enceinte fortifiée qui l'entoure, les eaux ne pénétrèrent pas dans la ville, mais elles s'élevaient à 2 mètres autour de ses remparts, et les habitans hissaient avec des cordes les vivres que des bateaux leur apportaient des localités préservées. On vit alors clairement comment les eaux déposent le limon dont elles sont chargées et ajoutent une couche nouvelle à celles qui forment le sol de la Camargue. On constata également que pas un caillou n'avait été charrié par elles; les fines particules tenues en suspension dans la masse liquide avaient seules été entraînées.

A mesure que nous approchons des temps modernes, les accroissemens du delta et les changemens de cours du grand Rhône sont mieux connus. Ainsi on sait que c'est au xve siècle qu'il abandonna définitivement le bras oriental dans lequel il coulait pendant l'antiquité et le moyen âge, pour occuper son lit actuel jusqu'à 30 kilomètres au-dessous d'Arles; mais en 1711, au lieu de suivre à partir de ce point le lit sinueux dit Bras de Fer, le fleuve se dirigea au sud-est, directement vers la mer, et ouvrit le *Bras des Launes*, dans lequel il coule aujourd'hui. La tour de Saint-Louis, encore debout, élevée en 1737 près de l'embouchure ouverte en 1711 et distante de la mer de 6 kilomètres, nous permet de mesurer l'avan-

cement de la Camargue depuis cette date jusqu'à nos jours. C'est près de cette tour que débouche le canal du bas Rhône, creusé récemment pour mettre le Rhône en communication avec le golfe de Fos. Le navigateur évite ainsi l'entrée toujours difficile de l'embouchure du fleuve, obstruée par des barres, semée de bas-fonds qui se déplacent sans cesse, et entourée de terres tellement basses que le pilote les distingue à peine des eaux qui les baignent. A l'embouchure de tous ces fleuves créateurs de deltas, on se trouve sur la limite indécise de la terre et de la mer, le fleuve cherchant à prolonger ses atterrissemens, et la mer détruisant dans ses colères les alluvions nouvelles qu'il dépose incessamment dans son sein.

Nous savons maintenant comment le grand Rhône, qui débouchait autrefois dans la mer au fond d'un golfe entouré de formations secondaires ou tertiaires, à la place même où la ville d'Arles a été bâtie, a créé le delta qui s'étend depuis cette ville jusqu'à la mer. Il nous reste à parler de la partie occidentale des atterrissemens du Rhône, œuvre de la branche correspondante du fleuve connue sous le nom de *petit Rhône*. Cette branche se sépare du grand Rhône à Arles même, un peu au-dessous du village de Fourques, dont le nom dérivé du latin *furca*, *fourche*, exprime parfaitement l'apparence du fleuve se bifurquant sous un angle très aigu. Actuellement le petit Rhône coule d'abord vers l'ouest, puis tourne au sud, passe près de la ville de Saint-Gilles, et par un cours sinueux arrive à la mer, où il se jette non loin du village des Saintes-Maries. Son embouchure se nomme le *Grau d'Orgon*. Le cours de cette branche a changé comme celui du grand Rhône. Au moyen âge, elle traversait les étangs qui entourent Saint-Gilles, passait à Aigues-Mortes et communiquait avec l'étang de Mauguio au sud-est de Montpellier et par lui avec ceux de Maguelonne et du grand lac salé appelé étang de Thau, qui sépare la ville de Cette de la terre ferme. C'est le grand étang appelé *Taphros* par les anciens, et cette bouche du Rhône portait le nom d'*Ostium hispaniense*. Deux cartes manuscrites (1) de la Bibliothèque nationale, l'une de 1583 par Gaspard Viegas, l'autre de 1584 par Bartolomé Olivès de Majorque, nous montrent le petit Rhône se jetant dans la mer en contournant l'île de Maguelonne, premier emplacement de la ville de Montpellier. La carte esquissée par Jean Bompar en 1591 est encore plus précieuse : elle représente les deux embouchures du grand Rhône et le petit divisé en quatre branches. La ville d'Aigues-Mortes est située sur la rive droite de l'une de ces branches non loin de son embouchure dans la mer.

(1) Voyez Desjardins, pl. XIII, fig. 1, 2 et 3.

La géologie témoigne encore des apports du Rhône dans la région des marais salans qui séparent Montpellier de la mer. On trouve sur la plage des cailloux roulés formés des débris des serpentines et des variolites, roches dures et d'un beau vert, caractéristiques du mont Genèvre, où la Durance prend sa source. Sous nos yeux, elle les charrie jusqu'au Rhône, qu'elle rejoint au-dessous d'Avignon. Autrefois l'embouchure était plus bas, très près d'Arles, ou plutôt, de même qu'il y a plusieurs Rhônes, il y avait plusieurs Durances. L'une d'elles coulait entre le petit groupe de collines appelé *la Montagnette*, au sud d'Avignon, et les Alpines. La roubine des Lônes et le canal du Viguierat, qui se continue avec celui d'Arles à Bouc, dessinent approximativement le cours de cette Durance : elle était navigable; ce qui le prouve, c'est une inscription tumulaire trouvée à Saint-Gabriel, village situé à l'angle occidental des Alpines. Saint-Gabriel est l'*Ernaginum* des Romains, et l'inscription funéraire est consacrée à la mémoire d'un certain Fronton, curateur des marins de la Durance et du corps des utriculaires d'*Ernaginum*. Le lit de la Durance était semé alors comme aujourd'hui de bas-fonds, et on naviguait sur cette rivière avec des bateaux ou des radeaux allégés par des outres gonflées d'air (1). Le nom d'utriculaires s'applique soit aux fabricans d'outres d'*Ernaginum*, soit à ceux qui s'en servaient. Si l'on considère une carte de France, on voit clairement que la direction de cette Durance était telle que dans ses grandes crues les eaux de cette rivière torrentielle devaient se jeter vers l'ouest dans les étangs au sud de Montpellier et y entraîner les cailloux roulés originaires des Alpes françaises, qu'on y recueille en abondance. Sous François Ier, le petit Rhône fut détourné d'Aigues-Mortes, dont il ensablait le port, et on lui ouvrit vers 1552 un passage entre le petit Rhône, qui débouche aux Saintes-Maries, et l'ancien lit. La branche d'Aigues-Mortes s'éteignit et fut remplacée par une branche plus courte se détachant près de Sylvaréal : elle se jetait dans la mer au *Grau-Neuf*, entre Aigues-Mortes et les Saintes-Maries, et prit le nom de *Rhône mort* à son origine, celui de *Rhône vif* près de son embouchure. Aujourd'hui elle est remplacée par un canal qui dessert les grandes salines de Peccais et les met en communication par le canal du Bourgidou avec celui d'Aigues-Mortes à Beaucaire et celui d'Aigues-Mortes à Cette, par conséquent avec tout le nord et le sud-ouest de la France.

II. — FORMATION ET ASPECT DU TERRITOIRE D'AIGUES-MORTES.

Le voyageur qui descend à la station de Lunel, entre Nîmes et Montpellier, prenait autrefois, avant l'établissement du chemin de

(1) Voyez *les Fosses Marianes et le canal de Saint-Louis*, par J. Gilles, 1869.

fer de Lunel à Aigues-Mortes, une route qui lui permettait de se faire une juste idée des alentours de la ville. Cette route traverse d'abord une plaine unie, plantée de céréales et de vignes, nivelée par les alluvions du Vidourle; elle longe le beau village de Massillargues et arrive aux bords du Vidourle. Jadis torrentielle, aujourd'hui canalisée, cette rivière, au lieu de se perdre inutilement dans l'étang de Mauguio, a été dirigée en 1833 vers l'étang du Repausset, dont ses atterrissemens ont déjà diminué la profondeur; ils ont même formé une île connue sous le nom d'*île de Montagu*. Après avoir passé le pont du Vidourle, la route traverse le village de Saint-Laurent-d'Aigouze. La plaine uniforme s'étend à perte de vue, mais la tour de Constance, qui s'élève à l'horizon, signale au voyageur le but de son excursion. Bientôt il se voit entouré de marais couverts de roseaux qui leur donnent l'aspect d'une prairie, et après avoir passé la petite rivière du Vistre, également canalisé, il aperçoit sur la gauche une éminence au sommet de laquelle s'élèvent les ruines de l'ancienne abbaye de Psalmodi, à laquelle saint Louis acheta en 1248 le territoire où il voulait fonder la ville d'Aigues-Mortes. Si ce voyageur est géologue, il remarquera que cette colline est couverte de cailloux semblables à ceux de la Crau, et forme un îlot de diluvium ancien au milieu du terrain d'alluvion moderne de la plaine environnante. A partir de ce point, la route est construite sur une chaussée élevée au-dessus des marais qui l'entourent des deux côtés, et l'on se trouve en face de la *tour Carbonnière* (1), ouvrage avancé des fortifications d'Aigues-Mortes. La route passait autrefois sous la tour, qu'elle contourne aujourd'hui. Tout le pays étant couvert de marais impraticables, ce passage était le seul par lequel on pouvait arriver à Aigues-Mortes en venant de Nîmes ou de Montpellier. Dans le moyen âge, c'était une défense sérieuse : une herse fermait la porte, un moucharabi la surmontait, et une plate-forme, flanquée d'une échauguette et surmontée d'un lanternon, permettait aux soldats de ce corps de garde avancé d'explorer le pays d'alentour. La tour Carbonnière est la préface des fortifications d'Aigues-Mortes, et prépare le visiteur à admirer les vieux remparts qui entourent la ville.

Avant d'en apercevoir les murs, nous reconnaissons l'empreinte géologique du mode de formation de la petite Camargue (2). La route coupe une longue colline sablonneuse couverte de pins pignons, de chênes et de peupliers blancs, qui s'étend de l'est à l'ouest; c'est une ancienne dune dont la partie orientale porte le nom de *Pinède* ou de *Sylve Godesque*; elle est rectiligne, car, lorsqu'elle bor-

(1) Nom dérivé, suivant M. Topin, du nom du premier fonctionnaire qui perçut le droit de péage établi dans cette tour à la fin du xve siècle.

(2) Voyez la feuille de Montpellier de la carte de l'état-major.

dait la mer, le golfe d'Aigues-Mortes n'existait pas encore. A ce cordon littoral en succède un second sur lequel la ville a été bâtie. La courbure de ce cordon est parallèle à celle de la côte. Un troisième rang de dunes, concentrique au second, existe entre la ville et la mer; un quatrième enfin suit les contours de la plage. C'est entre ces rangées de dunes que se trouvent les marais salans qui avoisinent Aigues-Mortes. Le mode de formation de ces marais, combiné avec les anciens atterrissemens du Rhône et ceux plus modernes du Vidourle et du Vistre, nous fera comprendre la configuration de ce territoire que ces cours d'eau ont conquis sur la mer.

Les limons que les embouchures du Rhône versent dans la Méditerranée ne restent pas immobiles au fond des eaux où le fleuve les a déposés, ils sont saisis par un courant littoral dont la force est accrue par les vents du sud-est qui soufflent si souvent et avec tant de violence dans ces parages. L'existence de ce courant a été constatée par les hydrographes depuis Marseille jusqu'à Port-Vendres. Les sables et les limons entraînés de l'est à l'ouest s'accumulent du côté du couchant sur les saillies formées par les alluvions terrestres. Ces saillies jouent le rôle de l'amorce d'une digue que les apports du courant se chargeront de continuer. A mesure que le nouveau cordon littoral s'avance de l'est à l'ouest, il sépare du large la portion de mer qui remplit la concavité du rivage, la convertit d'abord en une anse ouverte vers l'ouest. Les sables continuant à s'accumuler à l'extrémité de cette jetée naturelle, l'anse se creuse et devient à la longue une surface d'eau salée communiquant avec la pleine mer par une ouverture étroite appelée *grau*. Nous avons alors sous les yeux un marais salant comme il y en a tant d'exemples sur tout le littoral languedocien depuis les embouchures du Rhône jusqu'à celles de l'Aude. Enfin la dernière ouverture finit par se fermer, le cordon littoral est achevé et sépare complétement l'étang salé de la mer. Telle est l'origine des étangs saumâtres qui entourent la ville d'Aigues-Mortes, et tous sont contenus par les anciennes dunes que nous avons décrites. Des milliers d'années sont nécessaires pour achever un pareil travail à la condition qu'un fleuve apporte constamment le tribut de ses limons au lieu même où le cordon littoral se forme. Le petit Rhône ne passant plus à Aigues-Mortes depuis le xve siècle, les contours du rivage sont restés tels qu'ils étaient au temps de saint Louis. Cependant les limons versés dans la mer par le petit Rhône à raison de 4 millions de mètres cubes par an, entraînés par le courant marin dont nous avons parlé, viennent s'accumuler à la pointe de l'Espiguette, qui s'avance dans la mer à l'est d'Aigues-Mortes. La langue de terre dont elle forme la partie saillante porte le nom significatif de *Terre neuve*. Un phare a été construit récem-

ment sur cette pointe par M. Ch. Lentheric, ingénieur des ponts et chaussées. Des mesures exactes lui ont permis de constater que depuis 1869, année de l'achèvement du phare, celui-ci est déjà de 40 mètres plus éloigné du rivage qu'il ne l'était à l'époque où il fut achevé. Dans cent ans, le phare sera à 1,000 mètres environ du rivage, et dans dix-huit siècles, si la mer ne détruisait pas souvent dans ses colères les travaux accomplis pendant le calme, ce cordon pourrait rejoindre la côte à la hauteur des villages de Perols et de Palavas, non loin de Montpellier. Alors le golfe d'Aigues-Mortes sera un marais salant séparé de la mer comme ceux de Mauguio ou du Repausset; mais ces atterrissemens, sensibles à l'ouverture du golfe, ne le sont pas dans sa concavité, qui n'a pas changé depuis le XIIIe siècle. Il y a plus: dans les parties de la côte sablonneuse qui sont en retrait sur les autres, la mer démolit souvent les dunes par les gros temps, et la plage recule au lieu d'avancer. Ainsi deux redoutes, bâties sous Louis XIV à l'entrée du grau d'Orgon et du *Grau-Neuf* sont maintenant dans la mer à une certaine distance du rivage.

Il est une erreur émise d'abord par les premiers historiens du Languedoc, Guillaume de Catel (1) et Pierre d'Andoque (2), reproduite en 1656 par la *Gallia christiana* (3) et une foule d'auteurs, y compris les dictionnaires géographiques les plus récens, enseignée encore dans les cours de nos écoles officielles, et généralement admise par tout le monde, qui se formule ainsi : Aigues-Mortes était un port de mer, puisque saint Louis s'y est embarqué; or Aigues-Mortes n'est plus sur le bord de la mer, donc la mer s'est retirée. Cette erreur repose sur deux faits positifs mal compris et mal interprétés. Le premier, c'est que saint Louis est parti en 1248 d'Aigues-Mortes pour la terre-sainte. En résulte-t-il nécessairement qu'Aigues-Mortes fût un port de mer? Londres, Liverpool, Rouen, Bordeaux, Nantes, Hambourg, Venise, sont des ports d'embarquement et ne sont pas des ports de mer. Saint Louis s'est embarqué à Aigues-Mortes, et nous dirons quel trajet il a suivi pour arriver à la mer. Le second fait qu'on admet comme probant, c'est qu'on voit encore au pied des remparts, du côté de la mer, de gros anneaux scellés dans la pierre et qui devaient servir, dit-on, à amarrer les navires; mais le quai qui les sépare de l'étang de la ville est un remblai des terres enlevées pour creuser le canal

(1) *Mémoires de l'histoire de Languedoc*, 1633.

(2) *Histoire du Languedoc avec l'état des provinces voisines*, 1648.

(3) « Civitas aquarum mortuarum quæ fuit ædificata tempore regis Sti Ludovici quia tunc erat ibi maris portus; distat nunc pelagus ab eadem civitate miliario et amplius tractuque temporis ampliori spatio distabit. » T. VI, col. 432. — Édition de 1730.

d'Aigues-Mortes à Beaucaire sous le règne de Louis XVI : ces anneaux servaient à amarrer les barques qui circulaient sur l'étang pour transporter le sel qu'il produit. Cependant déjà en 1779 Pouget, dans le *Journal de physique*, niait que la mer eût jamais baigné les murailles d'Aigues-Mortes. L'auteur d'une excellente histoire d'Aigues-Mortes, à laquelle nous ferons de nombreux emprunts, M. di Pietro, donnait de nouvelles preuves à l'appui de cette opinion dans la première édition de son ouvrage parue en 1821. M. Delcros, le savant ingénieur géographe, l'appuyait de son témoignage (1). Depuis elle a été soutenue par Mérimée (2), par M. de Villeneuve (3), enfin par M. Élie de Beaumont (4) avec toute l'autorité qui s'attache à son nom. Les archives de la ville d'Aigues-Mortes renferment des documens dont M. Ch. Lentheric a donné l'énumération dans un travail spécial (5) : ils remontent à 1284 et concernent les étangs situés entre la ville et la mer. Ces étangs sont dénommés dans ces actes comme ils le sont encore de nos jours, donc ils existaient à cette époque. La plage *Boucanet*, qui borde la mer, y porte le nom qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Ce qui est vrai, c'est que les différens bras du Rhône qui avaient amené les alluvions dont se compose le sol d'Aigues-Mortes se sont successivement éteints, d'où les dénominations de *Rhône mort de la ville*, *Rhône mort de Saint-Roman*, que portent encore aujourd'hui leurs lits desséchés et remplis seulement après les fortes pluies. Enfin, l'art venant au secours de la nature, le Rhône mort de la ville, qui inondait les salines de Peccais appartenant à l'état, fut détourné, comme nous l'avons dit, en 1532 par ordre de François Ier et jeté directement dans le *Grau-Neuf*, ensablé depuis. Un dernier témoignage qui atteste que jamais la mer n'a baigné les remparts d'Aigues-Mortes, c'est une ancienne digue appelée *la Peyrade*, distante de 2 kilomètres de la ville. La longueur de la partie encore apparente de cette digue est de 300 mètres; elle longeait l'ancienne roubine qui se rendait à la mer, et elle aboutit à la rive gauche du grand et large chenal actuel par lequel le bassin ou port d'Aigues-Mortes communique avec la mer par le *Grau du Roi*, appelé ainsi en l'honneur de Louis XV, sous le règne duquel les travaux commencèrent. La Peyrade est composée de pierres provenant de la carrière de *Roque partide*, ouverte dans les collines néocomiennes au nord de Beaucaire, qui ont également fourni celles des remparts. Les unes et

(1) *Bulletin de la Société de géographie* du 20 janvier 1831.
(2) *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, p. 351.
(3) *Histoire de saint Louis*, t. II, p. 528.
(4) *Leçons de géologie pratique*, t. Ier, p. 384.
(5) *Le Littoral d'Aigues-Mortes au treizième et au quatorzième siècle*, Nîmes 1870.

les autres sont descendues par le grand Rhône de Beaucaire à Arles, par le petit Rhône d'Arles à Saint-Gilles, et par la branche occidentale, alors existante, de Saint-Gilles à Aigues-Mortes. La hauteur des assises, l'appareillage, les signes lapidaires, sont les mêmes que ceux des remparts. La construction de la Peyrade doit donc être contemporaine de celle des fortifications en 1272 et remonter au règne de Philippe le Hardi. Des enrochemens considérables défendaient cette digue du côté du large; elle était destinée à protéger les bateaux qui naviguaient dans l'étang du Repausset, et venaient aborder par l'étang de la ville à la porte marine des remparts d'Aigues-Mortes.

Le paysage qui environne Aigues-Mortes est des plus remarquables : à l'horizon du nord, les Cévennes, — plus près les collines couvertes des vignobles de Lunel, plus près encore le rideau de dunes couvertes de pins parasols, dont l'aspect rappelle celui des *cascines* de Pise à l'embouchure de l'Arno et la *Selva Laurentina* près de celle du Tibre. D'un autre côté, le terrain uniformément plat, traversé par le long canal rectiligne d'Aigues-Mortes à Beaucaire et ses embranchemens, fait songer à la Hollande; mais entre la ville et la mer la contrée a un aspect particulier et tout à fait caractéristique. Les arbres sont rares; ce sont des tamaris (1), quelques figuiers, des pins d'Alep et des aïlantes plantés sur les dunes pour les fixer. Les herbes et les arbrisseaux qui couvrent le sol appartiennent à la catégorie de ces plantes littorales aux feuilles grasses, aux fleurs microscopiques et incolores, telles que les joncs, les soudes, les aroches, les salicornes, qui ne prospèrent qu'au bord de la mer dans les terrains pénétrés de sel. Çà et là s'élève une grande touffe du *saccharum Ravennæ*, graminée ornementale, qui mériterait de prendre place dans nos jardins. Seuls le lis marin (2) en été et en automne les *statice* et les asters émaillent de leurs fleurs colorées le tapis végétal. La vue de cette flore terne et uniforme rappelle celle du Sahara algérien, dont le sol pénétré de sel marin a conservé la végétation qui couvrait les lagunes d'une mer disparue; ses lacs salés et ses eaux saumâtres en sont les derniers témoins. La mer s'est desséchée; elle ne communique plus avec la Méditerranée, dont elle n'est séparée que par un isthme étroit situé sur les côtes de la Tunisie, au fond du golfe de Gabeuss ou petite Syrte des anciens, qui avoisine les limites de nos possessions africaines. Ainsi, à une époque antérieure à l'histoire du genre humain, une mer a disparu; mais la végétation qui l'entourait et le sel qu'elle a déposé

(1) *Tamarix gallica.*
(2) *Pancratium maritimum.*

dans le sol sont restés pour en affirmer l'ancienne existence. Comme autrefois, des rivières, des torrens, aboutissent à cette mer absente et se perdent dans les sables. L'Arabe en creuse le lit desséché pendant l'été, pour y puiser l'eau douce avec laquelle il étanche sa soif et abreuve ses troupeaux; mais dans le Sahara, comme aux environs d'Aigues-Mortes, partout où l'eau douce remplace l'eau salée, une végétation nouvelle s'établit et les plantes salines disparaissent. Ainsi à l'embouchure du Vidourle, dans l'étang du Repausset, les hautes herbes sont celles qui bordent nos ruisseaux, et près de Biskra, sur les bords de l'*oued* du même nom, les légumes de nos jardins maraîchers, entourés de haies de cassis (*acacia farnesiana*), végètent pendant l'hiver, arrosés par les eaux douces descendues des monts Aurès.

Si la végétation des environs d'Aigues-Mortes ressemble à celle du désert, il n'en est pas de même des animaux. Dans le désert, ils sont rares et tous d'une teinte grise et jaunâtre. Les petits mammifères, chacals, fennecs, gerboises, gerbilles, etc., les reptiles, varans, fouette-queues, vipère cornue, se confondent avec le sol qui les porte. L'oiseau ne se distingue pas de l'arbuste sur lequel il se perche. La Camargue au contraire est la contrée de la France la plus riche en oiseaux variés. Un grand nombre de ceux qui émigrent en Afrique ou en reviennent s'arrêtent sur cette terre avancée. Les blanches mouettes, les canards, les poules d'eau, les martins-pêcheurs aux vives couleurs, animent la surface des étangs, où l'on voit quelquefois une longue file de hérons gris ou de flamans aux ailes roses, debout, immobiles, perchés sur leurs longues échasses ou décrivant dans l'air une ligne sinueuse dont les courbures changent à chaque instant.

L'industrie humaine, dont le Sahara ne porte aucune trace en dehors des oasis, se manifeste dans les étangs des deux Camargues par ces amas de sel d'un blanc éclatant appelés *camelles*, alignées comme les tentes d'un camp, et qui exhalent une odeur de violette délicieuse. Près d'elles, on remarque des portions d'étang divisées en carrés réguliers peu profonds, où l'eau chargée de sel se concentre et s'évapore. Grâce aux chaleurs de l'été, à l'absence de pluie pendant les mois de juillet et d'août, grâce au *mistral*, vent sec, auxiliaire indispensable du soleil, l'air peut dissoudre et dissiper les vapeurs émises par les eaux-mères du salin. Cette industrie importante fait la prospérité d'Aigues-Mortes, et les navires du nord viennent charger à Cette le précieux condiment que leurs étés sans chaleur ne sauraient séparer des eaux qui le tiennent en dissolution. Les derniers salins français sont dans l'île de Noirmoutiers, à l'embouchure de la Loire. Sur les côtes de Bretagne et de Norman-

die, la récolte serait bonne, médiocre ou nulle, suivant le régime météorologique de l'année, et par conséquent trop précaire pour que cette industrie puisse devenir fructueuse.

On a quelquefois comparé Aigues-Mortes à Ostie, l'ancien port de Rome. En effet, les deux villes sont situées dans un delta : Ostie, sur les bords du Tibre, toujours navigable, Aigues-Mortes sur ceux d'un bras du Rhône éteint depuis quatre siècles. L'analogie s'arrête là, car Aigues-Mortes est toujours à la même distance de la côte depuis les temps historiques, tandis que celle d'Ostie à la mer a considérablement augmenté. Le Tibre aux eaux jaunâtres (*flavus Tiber*), prolongeant son delta, a déposé dans ses énormes crues (1) les couches de limon qui ont enseveli Ostie et préservé ses édifices comme les cendres du Vésuve nous ont conservé ceux de Pompéi. J'ai visité ces ruines l'année dernière. Grâce à la sollicitude éclairée du gouvernement italien, les fouilles commencées en 1855 par Pie IX sont poursuivies activement. Les fondemens d'une ville romaine ont été restitués au jour. Un temple grandiose, une voie des tombeaux, une rue de 150 mètres de long aboutissant au Tibre et bordée d'arcades sous lesquelles s'ouvrent des magasins renfermant d'énormes amphores enterrées dans le sol, régulièrement alignées et remplies de céréales, une belle maison particulière contenant des bassins ornés de colonnes encore debout, et une chapelle consacrée au culte de Mitra, tels sont les restes de l'Ostie impériale que ces fouilles ont découverts jusqu'ici (2). Les monticules dont le terrain environnant est bosselé annoncent que le sol recèle encore des amas de ruines et de nombreuses substructions. Ostie a changé de place. Sept siècles avant Jésus-Christ, Ancus Martius a fondé cette ville à l'embouchure même du Tibre, alors située en amont de l'Ostie impériale. Cet emplacement primitif du port est maintenant à 6 kilomètres 1/2 de l'embouchure actuelle. Pendant plusieurs siècles, la ville descendait pour ainsi dire sur la rive gauche du fleuve pour se rapprocher de son embouchure, qui s'éloignait sans cesse, à mesure que le delta s'avançait dans la mer. Déjà sous Claude, l'Ostie impériale n'était plus à l'embouchure, qui s'ensablait continuellement. Cet empereur fit alors creuser en amont un canal toujours navigable, qui de nos jours aboutit aux bains de mer de Fiumicino, et construire un port figuré sur des monnaies et dont les traces sont encore visibles. Trajan y ajouta un bassin pen-

(1) D'après les observations du professeur Betocchi, la crue du Tibre a atteint 17 mètres 22 centimètres le 29 décembre 1870 à l'échelle hydrométrique de la Ripetta, à Rome.

(2) *Sulle scoperte archeologiche della citta e provinçia di Roma nelli anni 1871-1872*, p. 88.

tagonal communiquant avec le port de Claude. Ces ports suffisaient à l'approvisionnement de Rome et furent fréquentés par les navigateurs jusqu'au temps de Justinien (527-566); mais depuis cette époque, envahis par les atterrissemens du Tibre, tous deux sont relégués dans l'intérieur des terres, à 2 kilomètres du rivage (1). Ainsi ce retrait de la mer ou plutôt cet empiétement de la terre sur la mer, complétement inexact pour Aigues-Mortes, est géologiquement et historiquement vrai pour Ostie et d'autres villes situées sur des deltas dont les fleuves encore en activité élargissent et reculent sans cesse la base du triangle d'atterrissement qu'ils déposent dans la mer.

III. — FONDATION D'AIGUES-MORTES PAR SAINT LOUIS. — SON HISTOIRE DEPUIS CETTE ÉPOQUE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Au milieu des marais de la petite Camargue, non loin des bords du Vidourle, une légère éminence portait jadis une puissante abbaye de bénédictins, située comme dans une île, entourée d'eaux stagnantes alimentées par les deux affluens du Vistre et du Vidourle. Les cantiques qui résonnaient jour et nuit sous les voûtes de son église lui avaient fait donner le nom de *Psalmodi*. Ce chant continu, que Grégoire de Tours a nommé *Psalterium perpetuum*, était en usage dans quelques couvens, et s'est conservé jusqu'au xve siècle dans celui de *Psalmodi*. Les auteurs de la *Gallia christiana* (2) en font remonter l'existence à l'année 791 en citant un acte de donation faite à cette époque par un prêtre appelé Elderede. Détruit par les Sarrasins, ce monastère fut rétabli par Charlemagne, qui, ayant enseveli dans ce cloître un fils naturel du nom de Théodomir, accrut les domaines de la communauté et lui donna la tour de Matafère, construite sur un bras du Rhône près de la mer pour protéger une bourgade de pêcheurs établis dans ce lieu et désignée sous le nom d'*Aigues-Mortes*. L'empereur ayant autorisé l'abbaye à recevoir toutes les donations, ses richesses s'accrurent rapidement, ainsi que le nombre des moines, qui sous Louis le Débonnaire était de 140. Les Sarrasins mirent fin une seconde fois à cet état prospère. Les religieux se dispersèrent pour obtenir du roi Charles le Simple et des autres puissances le rétablissement du monastère. La comtesse de Provence, le comte de Toulouse, les évêques de Nîmes, d'Uzès et de Lodève, réunis en 1004 sur les ruines mêmes de l'ab-

(1) Voyez la carte III de M. Desjardins et la *Pianta della campagna romana pubblicata nell'anno 1862*, da Luigi Piale.

(1) Tome VI, col. 471.

baye, contribuèrent à cette œuvre pieuse, et en 1095 le monastère était plus riche qu'auparavant. A la même époque, les moines s'affranchirent de la tutelle des seigneurs temporels ou ecclésiastiques des environs; en 1099, une bulle du pape Urbain II déclarait que l'abbé de Psalmodi ne relèverait désormais que du saint-siége. Dans le cours du XIIe siècle, l'abbaye devint de plus en plus florissante : elle était propriétaire de tout le pays environnant. Aigues-Mortes eut sa part de prospérité : des navires de Gênes, d'Alexandrie et de presque tous les points de la Méditerranée remontaient à travers les étangs qui communiquaient avec la mer, et jetaient l'ancre sous ses murs.

Ces destinées pacifiques devaient bientôt changer. Louis IX, à la suite d'une maladie grave, avait fait vœu en 1244 de se croiser. Il ne possédait sur la Méditerranée qu'un seul port, celui de Marseille, qui était sans défense. Le roi jeta les yeux sur Aigues-Mortes, et proposa à Raymond, abbé de Psalmodi, de lui céder ce territoire. L'acte de cession est daté du mois d'août 1248, mais déjà saint Louis avait construit à la place de la tour de Matafère celle de Constance, qui est encore debout : elle est ronde avec un diamètre de 22^m,76, une épaisseur de murs de 6^m,17, et porte sur sa plate-forme une tourelle terminée par une cage en fer forgé destinée à contenir les broussailles que l'on allumait pendant la nuit en guise de phare pour signaler aux navigateurs l'emplacement du port d'Aigues-Mortes. Les moines n'avaient pas aliéné toute la banlieue de la ville ou du moins le droit de pêche dans les étangs, car M. l'ingénieur Dhombres a découvert vers l'extrémité de l'ancienne digue de la Peyrade, et M. Ch. Lentheric a décrit et figuré (1) une borne triangulaire portant d'un côté l'écusson fleurdelisé et de l'autre la crosse abbatiale des abbés de Psalmodi. D'autres travaux devaient avoir été déjà commencés à cette époque et en particulier ceux du port et du canal, pour lesquels le saint roi ne craignit pas de violer les antiques sépultures de Maguelonne pour en utiliser les pierres dans ses nouvelles constructions. Le naïf écrivain (2) qui a rapporté ce fait attribue à cette violation de l'asile des morts la funeste issue de l'expédition de saint Louis. Celui-ci, alors plein d'espoir, recevait à Saint-Denis le 12 juin 1248 l'oriflamme des mains du cardinal Odon de Château-Raoul : il se rendit d'abord à Cluny, puis à Lyon, où le pape Innocent IV avait réuni un concile. Vainement saint Louis fit tous ses efforts pour le réconcilier avec Frédéric II, empereur d'Allemagne, qui ne se refusait à aucune concession. Un silence

(1) *Le Littoral d'Aigues-Mortes au treizième et au quatorzième siècle*, p. 48.
(2) Gariel, *Idée générale de la ville de Montpellier*, 1665.

glacial fut la seule réponse du haineux pontife. « Plaise à Dieu, dit Louis en s'éloignant, que votre dureté n'attire pas une foule de malheurs (1). » Tout entier à sa vengeance et voulant faire entrer le roi de France dans sa ligue contre l'empereur, il était secrètement hostile à la croisade. « Étrange spectacle, dit M. Michelet (2), un pape n'oubliant rien pour entraver la délivrance de Jérusalem, offrant tout à un croisé pour lui faire violer son vœu ! » Cependant il n'osa pas lui refuser sa bénédiction apostolique. A Avignon, saint Louis se sépara de sa mère Blanche de Castille, à laquelle il avait laissé la régence du royaume, il passa ensuite à Beaucaire, à Nîmes, et arriva à Aigues-Mortes dans les premiers jours d'août 1248. Une nombreuse armée était déjà réunie autour de la ville. La noblesse française y était représentée par ses plus grands noms. Des Italiens, des Anglais, des Espagnols, accouraient pour se ranger sous les ordres du roi de France. Il avait alors trente-trois ans; petit de taille, ses cheveux blonds ondoyans sur ses épaules, vêtu simplement, il charmait tous ceux qui le voyaient, et leur inspirait la sereine confiance dont il était animé. Des prélats, de simples pèlerins, venaient se joindre à l'expédition. Tous les environs jusqu'à Marseille et à Cette étaient occupés par les croisés. On voit encore dans l'église de Saint-Gilles et sur les murs du château de Tarascon des *graffiti* gravés avec la pointe d'un couteau ou celle d'un poignard, représentant un navire avec les formes de l'époque. L'idée d'un embarquement prochain remplissait toutes les imaginations.

Nous savons déjà que la mer n'a jamais baigné les murs d'Aigues-Mortes. La ville ne communiquait avec elle que par des étangs peu profonds. Or la flotte de saint Louis, composée de navires génois et vénitiens au nombre de 120, comptait des vaisseaux de haut-bord pouvant contenir jusqu'à 1,000 hommes et par conséquent d'un tirant d'eau considérable. Ces navires étaient mouillés dans le golfe d'Aigues-Mortes en face d'un grau qui s'appelle encore le *Grau Louis*, et par lequel l'étang du Repausset s'ouvrait dans la mer. Un banc de roches protégeait cette rade foraine contre les vagues du large : entre ce banc et la terre, les profondeurs sont de 8 à 9 mètres. On reconnaît encore l'emplacement du *Grau Louis*. La plage est tellement basse, les dunes sont si peu élevées, que par les gros temps la mer atteint presque les eaux de l'étang du Repausset, et il ne faudrait pas des travaux bien considérables pour rétablir l'ancienne communication. Ce grau n'est pas la seule preuve que saint Louis ne s'est pas embarqué sur son vaisseau au pied des murs d'Aigues-Mortes;

(1) De Villeneuve-Trans, *Histoire de saint Louis*, t. II, p. 125.
(2) *Histoire de France*, t. II, p. 547.

en effet, on reconnaît encore les traces du canal que le roi avait fait creuser pour se rendre à la mer sur des navires d'un moindre tonnage que ceux qui composaient la flotte de guerre. A l'est d'Aigues-Mortes est un petit étang mentionné déjà dans des chartes de 1370, c'est celui *des Marettes* : il communique avec le port actuel. Cet étang aboutissait à un large canal dont les vestiges sont parfaitement visibles et qui porte encore le nom de *Canal-Vieil*. Dans une enquête ordonnée en 1362 par le roi Jean à propos des réparations à faire au port d'Aigues-Mortes, de vieux habitans de la ville attestèrent sous la foi du serment qu'ils avaient vu ce canal en si bon état que navires et marchandises arrivaient facilement jusqu'au pied des remparts. On peut suivre ce canal jusqu'à un endroit désert appelé *les Tombes*, dont un grand pin parasol isolé indique au loin la situation. Là on voit des pilotis faits avec le bois des pins qui couvraient jadis la plage. Ces pieux servaient à soutenir les terres meubles dont se composent les levées du canal. On reconnaît près des Tombes des restes de substructions et un véritable cimetière que les alluvions du Vidourle ont peu à peu recouvert de limon. Des fouilles entreprises en 1835 ont mis au jour une pierre tumulaire encore visible sur laquelle sont deux écussons portant chacun une truie en relief; c'étaient les armes de la famille des Porcelets de Beaucaire, dont un des membres mourut à Aigues-Mortes avant le départ de la flotte. Un hôpital militaire s'élevait probablement dans ce lieu, et il serait à désirer que des fouilles nouvelles fussent entreprises sur ce point avant que les atterrissemens du Vidourle aient fait disparaître les dernières traces de ces antiques sépultures. En effet, cette rivière, canalisée depuis 1833, finira par combler l'étang du Repausset. Suivant les crues de la rivière et le régime pluviométrique de la saison, l'étang est en partie à sec ou rempli d'eau. Des portions du Canal-Vieil, où un témoin nous a dit avoir navigué en bateau dans son enfance, ne forment plus qu'une large dépression qui commence à se garnir d'arbustes et d'arbrisseaux. L'époque où le marais atterri pourra être livré à la culture n'est pas très éloignée; mais du temps de saint Louis le Vidourle se perdait dans le grand étang de Mauguio, et celui du Repausset était encore assez profond pour être navigable après avoir été creusé partout où cela était nécessaire. L'extrémité du canal près des Tombes aboutit précisément en face du *Grau Louis* dont nous avons parlé. Des ouvriers, creusant un fossé non loin du Canal-Vieil, mirent à découvert en 1835 une embarcation longue de 24 mètres, ensevelie dans le limon alluvial. On crut avoir sous les yeux une des nefs de saint Louis; mais M. Jal (1),

(1) *Archéologie navale*, t. II, mémoire 7.

qui l'a examinée, déclare que, d'après la construction, ce ne pouvait être qu'une péniche de plaisance destinée à naviguer sur l'étang ou sur le canal, et qu'elle ne remontait pas au-delà du XVIe siècle.

En résumé, saint Louis s'est embarqué à Aigues-Mortes sur un navire d'un faible tirant d'eau, a traversé l'étang de La Marette, suivi le Canal-Vieil, et est arrivé par l'étang du Repausset au grau qui porte son nom, et en dehors duquel la flotte l'attendait depuis longtemps. Ce dut être un spectacle imposant lorsque sur cette plage solitaire une flotte de cent vingt navires, portant toute une armée, mettait à la voile le 25 août 1248, jour de la Saint-Augustin, en chantant le *Veni Creator*. Saint Louis, debout sur le château d'arrière du vaisseau la *Monnaie*, joignait ses prières à celles de ses compagnons; elles ne furent pas exaucées. Le tombeau du Christ resta au pouvoir des infidèles, et le roi, après un séjour trop prolongé d'abord dans l'île de Chypre, puis à Damiette, en Égypte, était fait prisonnier le 6 avril 1250 à la bataille de Mansourah. Dans l'intervalle, Alphonse, comte de Poitiers, s'était embarqué à Aigues-Mortes le 25 août 1249 pour apporter à son frère des secours en hommes et en argent; il n'arriva que pour partager sa captivité. Saint Louis, racheté par la nation, visita en simple pèlerin cette terre-sainte qu'il espérait arracher aux infidèles. Ayant appris la mort de sa mère, régente du royaume, il partit d'Acre le 25 avril 1254, et fit voile pour la France avec l'intention de débarquer à Aigues-Mortes; mais des vents contraires le forcèrent à s'arrêter à Hyères, le 12 juillet, avec la reine Marguerite et les trois enfans qu'il avait eus d'elle pendant la croisade.

Cependant les musulmans avaient repris une à une toutes les places fortes que les chrétiens occupaient encore en Syrie et en Palestine. Il ne leur restait plus que Ptolémaïs (Saint-Jean-d'Acre) et Tripoli. Saint Louis, décidé par un rêve qui avait vivement impressionné son naturel mystique, voulut entreprendre une huitième croisade, et l'annonça dans une séance du grand-parlement au Louvre le 25 mars 1267. Le 1er juillet 1270, il s'embarquait de nouveau à Aigues-Mortes avec ses trois fils, en suivant le même chenal qu'il avait déjà parcouru vingt-deux ans auparavant. Il voulut faire d'abord le siége de Tunis, dont les richesses tentaient les aventuriers qui l'accompagnaient. Les raisons qui avaient déterminé le saint roi étaient plus nobles et conformes à la naïveté de ses croyances. Mohammed, le souverain de ce royaume, l'avait leurré de l'espoir qu'il se convertirait au christianisme; mais son frère Charles d'Anjou convoitait surtout la conquête de cette partie de l'Afrique si voisine de ses états. On était au fort de l'été; les maladies sévirent dans l'armée, saint Louis fut atteint comme les au-

tres, et mourut sur l'emplacement même de l'ancienne Carthage deux mois après avoir quitté la France. Son fils aîné, Philippe III dit le Hardi, revint en France par la Sicile et l'Italie.

Ce fils de saint Louis n'oublia pas les desseins de son père sur Aigues-Mortes. Parti de Paris en février 1272 pour prendre possession du comté de Toulouse, il s'arrêta quelques jours à Marmande et signa dans le mois de mai un traité avec le Génois Guillaume Boccanegra, qui s'engageait à construire les remparts d'Aigues-Mortes pour la somme de 500 livres tournois (88,500 francs); ils furent bâtis sur le plan de ceux de Damiette. Saint Louis y avait séjourné pendant tout un hiver à sa première croisade, et, quoique la ville se fût rendue sans combat, il avait jugé qu'elle aurait pu résister énergiquement. D'ailleurs la topographie des deux villes est la même, toutes deux sont situées au bord d'un fleuve, non loin de la mer, dans un pays complétement plat, Damiette dans le delta du Nil, Aigues-Mortes dans celui du Rhône. J'ai de plus à cet égard le témoignage d'un géologue distingué, M. Jules Itier. Au premier aspect des remparts d'Aigues-Mortes, le souvenir de ceux de Damiette, qu'il avait vus quelques années auparavant, revint à son esprit. Ces remparts sont intacts, la ville n'ayant jamais subi de siége en règle, et n'ayant jamais été exposée aux puissans moyens de destruction de l'artillerie moderne. Quelques restaurations partielles exécutées en continuant l'appareillage primitif ne rompent pas l'harmonie générale. Nous avons donc sous les yeux un monument intact de l'architecture militaire à la fin du XIIIe siècle.

Les remparts ont la forme d'un parallélogramme coupé sur un de ses angles : ils sont construits en pierres calcaires des anciennes carrières de Beaucaire, qui arrivaient par le bras, alors navigable, du Rhône. L'appareillage se compose de pierres carrées taillées en bossage et couvertes de signes lapidaires. La hauteur des murs est de 11 mètres sur 2 mètres 1/2 d'épaisseur à la base; ils se terminent en haut par une ligne dentelée de créneaux rectangulaires percés d'étroites meurtrières ou *archères*. Sur la face méridionale, on remarque sous la ligne des créneaux les indices de trous carrés destinés à recevoir les poutres ou *barres* qui portaient les balcons en bois appelés *hourds* (1), d'où les assiégés pouvaient commander complétement le pied du mur et empêcher les pionniers de l'attaquer ou d'appliquer des échelles contre les remparts. Ils sont percés de trois petites et quatre grandes portes correspondant aux quatre faces du quadrilatère. La principale, appelée Porte-Vieille ou de La Gardette, fait face à la route de Lunel; une autre, à l'occi-

(1) Voyez Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. Ier, p. 358, et t. VI, p. 122.

dent, conduit au port; la troisième, au sud, dite *de la Marine*, s'ouvre en face de l'étang de la ville. C'est à l'ouest de cette porte qu'on voit ces fameux anneaux de fer scellés dans le mur, un des principaux argumens invoqués pour affirmer qu'Aigues-Mortes était jadis au bord de la mer. Une dernière porte enfin, celle de la Reine, correspond à la Camargue du côté de l'est. Toutes ces portes sont en ogive; elles étaient munies de herses et sont surmontées de moucharabis ou flanquées de grosses tours accouplées, les unes rondes, les autres carrées. Quelques-unes, rondes en dehors, sont carrées en dedans. D'autres tours sont isolées, ne correspondent à aucune porte, mais occupent les angles ou commandent la ligne des courtines. Toutes sont munies d'échauguettes, surmontées de lanternons, et communiquent entre elles par un chemin de ronde qui fait le tour des remparts à la hauteur des créneaux. Les tours sont au nombre de seize, et quelques-unes renferment des corps de garde pour le logement des troupes : elles se terminent par une plate-forme d'où les soldats pouvaient observer et inquiéter l'assiégeant. La tour de Constance, la plus remarquable de toutes, et la seule qui ait été construite par saint Louis, correspond à l'angle coupé du parallélogramme des remparts : elle est séparée du corps de la place et communique avec elle par un étroit pont en pierre qui aboutit au château, converti depuis en caserne de douaniers. C'était la citadelle d'Aigues-Mortes, le dernier refuge de la garnison dans le cas où la ville eût été prise. Arrivant par le pont, l'assiégeant avait à enfoncer une lourde porte bardée de fer pendant que les assiégés l'accablaient de projectiles, ou versaient sur lui de l'huile et de l'eau bouillantes. La porte ouverte, elle fermait elle-même l'entrée de l'escalier tournant qui mène aux étages supérieurs. Si l'ennemi s'avançait, il se trouvait dans une grande salle circulaire de $10^{m},42$ de diamètre, dominée par une galerie supérieure, également circulaire, d'où les défenseurs de la citadelle pouvaient l'accabler. Si l'assaillant essayait de monter l'escalier, il était toujours exposé aux coups de ses adversaires, et, parvenu dans la salle supérieure, un grand trou circulaire percé au milieu du plafond permettait encore aux défenseurs de la tour de l'écraser de projectiles de toute nature, et entre autres de gros boulets en pierre, dont quelques-uns ont été retrouvés. La plate-forme elle-même avait ses moyens défensifs. Rien ne donne mieux l'idée de ces luttes corps à corps des guerriers du moyen âge que toutes ces dispositions défensives contre un ennemi combattant avec la masse, l'épée et la flèche, et risquant sa vie pour l'ôter à son ennemi. On comprend quelle était alors la valeur de la force et du courage personnels, devenus des élémens secondaires dans les siéges modernes, où un ennemi invisible et hors de portée réduit une place

sans l'approcher et triomphe sans péril d'une résistance à laquelle la faim assigne toujours une durée limitée.

A propos de la ressemblance extraordinaire des remparts d'Aigues-Mortes avec ceux de Damiette, de Jérusalem et d'autres châteaux et villes fortifiées de l'Orient, on a soulevé une question générale : on s'est demandé d'où venait cette ressemblance si frappante. Les mêmes moyens d'attaque, a-t-on répondu, ont nécessité les mêmes moyens de défense. Sans doute cela est vrai; mais comment expliquer la ressemblance des formes, de l'ornementation et les moindres détails de construction? Quand il s'agit des châteaux-forts des chevaliers et des villes fortifiées par les croisés en Syrie et en Palestine (1), il est probable que ce sont des architectes européens et des ouvriers indigènes guidés par des contre-maîtres étrangers qui ont élevé ces monumens; mais, quand on trouve ces fortifications dans le Sahara, où aucun architecte européen n'a pu pénétrer avant le milieu du siècle présent, — quand on voit les fortifications en pisé d'Oumache et de Chetma, près de Biskra, de Guemar dans l'Oued-Souf, près de la Tunisie, reproduire les motifs les plus capricieux de l'architecture féodale, le doute commence : on se demande si les deux races en lutte l'une contre l'autre ne se sont pas fait des emprunts réciproques. Dans le moyen âge, la civilisation musulmane n'était nullement inférieure à la civilisation chrétienne. L'art de la guerre était aussi avancé en Asie qu'en Europe. N'est-il pas remarquable aussi que certains mots désignant des moyens de défense spéciaux, *machicouli*, *moucharabi* (2), soient des mots arabes? La herse était inconnue en Europe avant le XIIe siècle, et une variété de cet appareil se nommait *herse sarrasine*. N'en serait-il pas de l'architecture militaire comme de l'ogive, qui, née au Caire, en Égypte, vers le VIe siècle, a pénétré avec les Arabes en Sicile, où elle est prodiguée dans ce palais de La Cuba, près de Palerme (3)? En Espagne, la *Puerta del Sol* de Tolède, monument évidemment arabe, est en ogive aiguë, et les *mirador*s de la tour sont supportés par des machicoulis. Ce qui est vrai de l'architecture l'est également des autres arts et même des sciences, qui jusqu'à la fin du XVe siècle, date de l'expulsion des Maures d'Espagne, florissaient autant chez les musulmans que chez les chrétiens. C'est encore de l'Orient que les croisés ont rapporté ces manières distinguées, cette politesse exquise, qui caractérisent tous les Orientaux : en Europe, elles

(1) Voyez G. Rey, *Étude des monumens de l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*, 1871.

(2) Viollet-Le-Duc, t. VI, p. 196.

(3) Giraud de Prangey, *Essai sur l'architecture des Arabes en Espagne, en Sicile et en Barbarie*, pl. 2 et 11.

étaient jadis l'héritage exclusif de la noblesse, dont les rudes ancêtres s'étaient adoucis et civilisés au contact des Maures et des Sarrasins.

C'est par une belle journée de soleil qu'il faut venir contempler les remparts d'Aigues-Mortes. Alors les nuances des teintes dorées dont le temps les a colorés se montrent dans toutes leurs dégradations, depuis le bistre le plus foncé jusqu'au blond le plus clair. La tour de Constance surtout semble faite exprès pour charmer les yeux et exercer le pinceau du peintre et de l'aquarelliste. Près d'elle, les créneaux des remparts se détachent sur le ciel bleu, les tours saillantes projettent leurs ombres nettement tranchées sur les courtines. A travers les sombres portes, l'œil pénètre dans de longues rues bordées de maisons basses et blanchies à la chaux comme celles des villes d'Orient. L'esplanade des remparts, sablonneuse ou gazonnée, est déserte et solitaire comme celle d'une ancienne cité abandonnée. Le mouvement est concentré vers le port, où les Mayorquais déchargent leurs barques remplies d'oranges et de citrons. Non loin des remparts, l'eau blanche des marais salans scintille au soleil. Des amas de sel blanc les entourent, et au-delà les flots bleus de la Méditerranée se prolongent jusqu'à l'horizon. Souvent le mirage confond et brouille les lignes du paysage, la côte paraît soulevée, des arbres et des édifices éloignés semblent sortir d'une nappe liquide : des bateaux naviguant dans le golfe paraissent bizarrement déformés, doublés ou même renversés. Quelquefois une troupe de taureaux bruns ou de chevaux blancs à moitié sauvages, descendans des chevaux arabes ramenés par les croisés, traversent à la file un marais ou paissent dispersés çà et là les herbes salées de la lagune. Quiconque a vu l'Afrique ou l'Orient se croit transporté de nouveau dans ces lumineuses contrées. Ce delta rappelle celui de l'Égypte, cette végétation est celle des sables du Nil ou du Sahara. On s'étonne presque de ne pas voir des palmiers dépassant la ligne des créneaux, comme à Rhodes, ou groupés le long du canal, comme à Alexandrie. On ne serait pas surpris d'apercevoir une sentinelle turque se promener avec son long fusil sur les remparts. On ne se croit plus en France, on est en Orient : l'imagination l'emporte sur la réalité; le cours des idées même est changé, on s'éprend des croisades, et l'homme raisonneur du XIXe siècle devient momentanément un croyant naïf du temps de saint Louis. Ces pierres séculaires ont éveillé tous ces souvenirs, parce qu'elles sont la traduction des idées, de l'art et des événemens qui les ont réunies.

Les remparts d'Aigues-Mortes devaient peu servir. A la mort de saint Louis, la ville entra dans une période de prospérité commerciale qui dura jusqu'à la fin du siècle. Grâce aux priviléges accordés par

Louis IX, Philippe le Hardi et confirmés par leurs successeurs, elle était devenue le port le plus commerçant de la côte languedocienne. Les marchands de Montpellier eux-mêmes, qui entretenaient tant de relations avec l'Orient, étaient obligés de recevoir et d'expédier leurs marchandises par le port d'Aigues-Mortes, avec lequel ils communiquaient par un canal qui subsiste encore (1). Cependant, à l'époque des pastoureaux et des routiers qui désolaient la France, les solides murailles d'Aigues-Mortes, comme celles d'Avignon, protégèrent les habitans et devinrent le refuge des gens de la campagne en arrêtant ces bandes de pillards. Vers le milieu du XIVe siècle, le commerce d'Aigues-Mortes commençait à languir. Le bras du Rhône qui coulait près de la ville ensablait le port, les étangs, et diminuait lui-même de profondeur en obstruant son propre lit de sable et de limon. Vers 1363, le roi Jean ordonna des réparations qui furent exécutées en partie et continuées sous Charles V et Charles VI; mais on ne fit rien de définitif, et peu à peu les navires génois ou autres renoncèrent à un port dont l'entrée devenait de plus en plus précaire et difficile. Charles VI, le dernier protecteur d'Aigues-Mortes, étant tombé en enfance, la ville se dépeupla rapidement.

En 1399, il se passe à Aigues-Mortes un fait qui nous montre la bourgeoisie de cette époque moins effrayée des foudres ecclésiastiques qu'on ne l'affirme généralement. Le maréchal de Boucicaut assiégeait le pape Benoît XIII dans Avignon. Le cardinal Boniface, chargé d'une mission secrète, s'échappe de la ville à l'aide d'un déguisement. Il se réfugie à Aigues-Mortes et se tient caché pendant quelque temps dans le couvent des cordeliers. Au moment de s'embarquer, il est reconnu, et les habitans croient devoir le livrer au général français. Benoît XIII fulmine un interdit contre la ville d'Aigues-Mortes; il resta sans effet. Trois ans après, quelques membres du conseil politique voulaient qu'on envoyât une députation auprès du pape pour le prier de révoquer son interdit; mais Jacques Conseil, un des magistrats municipaux, émit l'avis « que l'on ne doit pas se plaindre quand on n'a pas été battu (2). » Cette opinion prévalut, et la députation ne partit pas.

La démence de Charles VI avait livré la France aux discordes et aux guerres intestines. Les Bourguignons, commandés par le prince d'Orange, envahirent le Languedoc. Maître de Nîmes et de Montpellier, le prince se présente devant Aigues-Mortes, dont un gouverneur infidèle, Louis de Malepue, lui ouvre les portes. La plupart des habitans s'échappent furtivement et se réfugient à Beaucaire, occupé par

(1) A. Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*, t. Ier, p. 52.
(2) *Registre des délibérations de la commune*, délibération du 8 décembre 1403.

les troupes du dauphin. Celui-ci entre à son tour en Languedoc et reprend le Pont-Saint-Esprit et Nîmes; mais, rappelé dans le nord, il charge Charles de Bourbon, comte de Clermont, de faire le siége d'Aigues-Mortes : ce dernier obéit et amène quelques pièces de canon, dont l'usage était alors tout nouveau. Cependant la place résiste, l'artillerie bat vainement les solides murailles; mais une nuit, vers la fin de janvier 1421, les habitans, las du joug étranger, conduits par le baron de Vauverde, se rendent silencieusement aux remparts, égorgent ceux qui gardaient les portes, et les ouvrent aux troupes du roi. La garnison bourguignonne est massacrée. Pour prévenir les effets de la putréfaction de tant de cadavres, on les entassa dans la tour située à l'angle sud-ouest de la ville, sous des monceaux de sel provenant des salines voisines; de là le sobriquet de *Bourguignon salé* (1), que l'on applique souvent aux descendans des guerriers surpris à Aigues-Mortes, et la tour se nomme encore la tour des Bourguignons.

Un autre événement qui recommande Aigues-Mortes aux souvenirs de l'histoire, c'est l'entrevue qui eut lieu dans cette ville entre François Ier et Charles-Quint. Celui-ci, arrêté par des vents contraires à l'île Sainte-Marguerite, désigna lui-même Aigues-Mortes comme lieu du rendez-vous. Les deux souverains, en lutte depuis si longtemps, étaient désireux de s'entendre en dehors de la médiation du pape Paul III, qui leur avait fait signer à Nice une trêve de dix ans le 18 juin 1538, dans l'espoir de les réconcilier et de les lancer tous deux contre Henri VIII d'Angleterre. Le roi de France se rend à Vauvert et ordonne les préparatifs pour recevoir l'empereur : celui-ci arrive le 14 juillet avec cinquante-deux navires, dont vingt et un français qui lui faisaient escorte depuis Marseille. La flotte mouille dans la rade d'Aigues-Mortes, à la place même où celle de saint Louis était ancrée deux siècles auparavant. Le roi se rend à Aigues-Mortes entouré de sa famille et des grands personnages de l'état; reçu à la porte par le châtelain et les échevins, il descend à la maison du sieur Franc de Conseil, l'un des consuls de la ville, et se rend immédiatement à bord du vaisseau qui portait Charles-Quint. « Mon frère, lui dit-il en l'abordant, me voici derechef votre prisonnier. » Le lendemain, Charles-Quint vint à terre pour rendre sa visite à François Ier et débarqua à la porte de la Marine, qui s'ouvre sur l'étang de la ville; mais quel chemin suivit-il à travers les étangs? Le Canal-Vieil n'était plus navigable depuis la

(1) Bourguignon salé,
L'épée au côté,
La barbe au menton,
Saute, Bourguignon!

fin du XIVe siècle. Pour débarquer à la porte de la Marine, il a dû arriver par l'étang de la ville en longeant la digue de la Peyrade après avoir traversé l'étang du Repausset, qui s'ouvre encore maintenant par un grau situé à l'est du *Grau Louis* et qu'on nomme *Grau de la Croisette* (1). Depuis le comblement dû aux atterrissemens, ce grau était le seul qui pût donner issue à l'excédant des eaux du Repausset lorsque celui-ci débordait à la suite de pluies abondantes et continues. Il est voisin du village de pêcheurs et des bains de mer du *Grau du Roi*, situé à l'embouchure du grand canal creusé sous Louis XV et qui met le bassin d'Aigues-Mortes en communication directe avec la mer. Nous ne décrirons pas les fêtes dont Aigues-Mortes fut le théâtre pour célébrer la réconciliation apparente des deux souverains. Une grande cheminée dans le style de la renaissance qui se trouve dans une maison précédée d'arcades indique soit la salle des festins, soit le logement de Charles-Quint. Les ornemens, représentant des trophées et des têtes d'animaux, ne sont pas du meilleur goût, mais l'ensemble est imposant et porte le cachet de ce style exubérant, de cette ornementation exagérée qui caractérise les œuvres des artistes inférieurs de la renaissance.

François Ier n'adopta pas la réforme; cependant celle-ci, triomphante dans le nord de l'Europe, gagnait les provinces méridionales. Genève était un centre d'active propagande. En 1560, plusieurs villes du Languedoc avaient ouvertement embrassé le calvinisme. Le chevalier Daisse, gouverneur d'Aigues-Mortes, ayant autorisé un ministre genevois, appelé Hélie Boisset, à prêcher dans sa maison, le comte de Villars, présidant les états à Beaucaire, mande le gouverneur et le fait emprisonner; lui-même se rend à Aigues-Mortes, accompagné de gens d'armes et du grand-prévôt, et là sans autre forme de procès fait pendre le prédicateur et ceux qui l'avaient écouté; puis il écrit au roi qu'avec l'aide de Dieu il avait fait depêcher les coupables, et qu'il allait s'acheminer vers les montagnes pour y combattre « grand nombre de cette canaille qui s'y était retirée (2). »

A l'avénement de Charles IX, le calme renaît; mais le massacre de Vassy ranime la guerre civile. Aigues-Mortes resta au pouvoir des catholiques et reçut la visite de Charles IX, de sa mère et du prince de Navarre, âgé de onze ans, plus tard roi de France sous le nom de Henri IV. Après la Saint-Barthélemy, les protestans, nullement découragés, reprennent Saint-Gilles le 12 janvier 1575, et un détachement de soldats huguenots déguisés en pêcheurs s'approche en plein jour d'une porte d'Aigues-Mortes, y applique des sacs de pou-

(1) Voyez Ch. Lentheric, *le Littoral d'Aigues-Mortes*, avec une carte représentant le trajet de saint Louis et celui de Charles-Quint.

(2) Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. V. — *Preuves*, p. 126.

dre, la fait sauter, pénètre dans la ville, et s'acharne contre les églises et les couvens. Les catholiques, réfugiés dans la tour de la Reine, se rendent deux jours après. Toute la côte depuis l'embouchure du Rhône jusqu'à Agde était au pouvoir des calvinistes, et Aigues-Mortes fut une des places de sûreté abandonnées aux protestans par le traité du 14 mai 1576. Lorsque Henri IV monta sur le trône, il confirma cette clause en y ajoutant la tour Carbonnière et le fort de Peccais, destiné à protéger les salines de même nom. Un gouverneur, M. de Bertichères, étant devenu suspect par ses intelligences avec les Espagnols, le roi lui-même provoqua un soulèvement des habitans, qui le chassèrent après une lutte de trois jours le 13 février 1598, et le 23 mars Henri IV leur écrivait une lettre pour les féliciter de leur courage. En récompense de leur fidélité, il ordonna des réparations au *Grau de la Croisette* et à un nouveau grau qui s'était ouvert naturellement en 1585, et que l'on appela *Grau Henri* ou *Grau des Consuls*, actuellement le *Grau du Roi*; mais ses ordres ne furent jamais exécutés. En 1616, Gaspard de Coligny, petit-fils du grand Coligny, était gouverneur d'Aigues-Mortes pour le roi Louis XIII. Suspect à la cour et au duc de Montmorency, il se déclara pour les réformés, réunit un corps de 4,000 hommes et s'empara d'Aymargues. Il fallut bien alors lui laisser le gouvernement d'Aigues-Mortes. Le duc de Rohan, chef des calvinistes, occupa les salines de Peccais, dont le rendement était considérable. Louis XIII était alors en Languedoc avec 14,000 hommes qui firent le siége de Lunel et de Massilargues, y entrèrent et massacrèrent les protestans malgré les ordres de leurs chefs. La prise d'Aigues-Mortes fut plus facile : le petit-fils de Coligny se vendit avec la ville pour un bâton de maréchal et cinquante mille livres tournois. Louis XIII entra dans Aigues-Mortes et y mit une garnison catholique. Immédiatement après, il fit le siége de Montpellier, qui dura deux mois et se termina par un traité de paix signé le 19 octobre 1622. Depuis ce temps, Aigues-Mortes, souvent menacé, resta au pouvoir du roi.

Au commencement du règne de Louis XIV, Aigues-Mortes eut pour gouverneur le marquis de Wardes. Mêlé à toutes les intrigues amoureuses de son royal maître, dont il était le confident, amant heureux d'Olympe Mancini, comtesse de Soissons, l'une des nièces de Mazarin, pendant que le roi poursuivait sa sœur Marie, il osa aspirer aux faveurs de Madame, duchesse d'Orléans. Ces témérités ayant été devinées par la femme délaissée et révélées par elle à Louis XIV, l'audacieux favori fut envoyé comme gouverneur à Aigues-Mortes. A peine arrivé, il est arrêté, conduit à la citadelle de Montpellier et mis au secret; il y resta dix-huit mois. Tombé malade

vers le milieu de l'année 1665, il obtint l'autorisation de se rendre dans son gouvernement d'Aigues-Mortes. Le courtisan disgracié devint sérieux, se livra à l'étude et fit venir à Aigues-Mortes le savant Pierre-Sylvain Regis, élève de Descartes. Ayant marié sa fille au duc de Rohan, les noces se firent à Aigues-Mortes, et, comme toujours, les habitans de la ville payèrent les violons. Après dix-huit ans, l'exil de M. de Wardes fut levé; Louis XIV le rappela en 1683, et lorsque l'ancien favori se présenta devant lui, son costume démodé provoquant le sourire des jeunes seigneurs de la cour, il dit au roi avec cet à-propos devenu si rare aujourd'hui : « Vous le voyez, sire, quand on est tombé dans la disgrâce de votre majesté, on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule. » De Wardes mourut en 1688, et Mme de Sévigné écrivait : « Il n'y a plus d'homme à la cour bâti sur ce modèle-là. » C'était Mme de Maintenon qui était la reine de la nouvelle cour, et le gouvernement d'Aigues-Mortes, dont le revenu était de 21,000 livres, fut accordé à son frère, le marquis d'Aubigny, « toujours panier percé, » suivant l'expression de Saint-Simon. D'Aubigny vint visiter son nouveau gouvernement, mais n'y résida jamais.

Louis XIV, devenu dévot, espérait racheter ses péchés de jeunesse et sauver son âme en ramenant les protestans à la vraie foi : il révoqua l'édit de Nantes en 1685. La tour de Constance devint alors une prison d'état où l'on enfermait ceux qui cherchaient à passer la frontière. L'abbé Tribolet (1), qui les visita en 1686, s'étonne de ne pas les trouver calmes et résignés. « Les uns, dit-il, ne pouvaient se passer de plaindre leurs femmes et leurs enfans, et ne voulaient rien écouter ou de Jésus-Christ ou de son église; les autres formaient des plaintes stériles contre les intendans de la province. Quelques-uns à la vérité récitaient des psaumes, non pas pour pleurer leurs péchés et en obtenir miséricorde, mais pour déclamer des vengeances contre ceux qui les avaient réduits en cet état et pour prédire d'un ton prophétique la désolation future du royaume. Quelques-uns sont tombés tout à fait dans la démence. » Tous les prisonniers ne se bornaient pas à des lamentations. Un des chefs camisards, Abraham Mazel, enfermé dans la tour de Constance avec trente-trois prisonniers, parvint à enlever une énorme pierre de taille et à desceller la barre de fer qui rétrécissait l'ouverture. La nuit venue, il place ce barreau en travers de la meurtrière, y attache des couvertures tordues en forme de cordes, et se laisse glisser en dehors d'une hauteur de 23 mètres. Dix-sept de ses compa-

(1) *Lettres instructives et historiques sur la divinité de Jésus-Christ, sur la vérité de l'église catholique et sur ce qui s'est passé en Languedoc à la révocation de l'édit de Nantes,* Dijon 1709.

gnons le suivent; mais, le barreau étant tombé en dehors, les autres durent rester et expier la fuite de leurs compagnons. Ces rigueurs amenaient des représailles. Le camisard Abdias Maurel, dit Catinat, fit des incursions dans le voisinage d'Aigues-Mortes et mit le feu au couvent de Psalmodi, qui n'était plus habité par les moines, devenus chanoines à Aigues-Mortes. Quelque temps après, Abdias Maurel fut pris et brûlé vif. Le maréchal de Villars, comme plus tard Hoche dans la Vendée, apaisa la révolte par des moyens de douceur. Un calme relatif se rétablit, et sous le gouvernement du régent les protestans respirèrent; mais après la mort de celui-ci le duc de Bourbon, devenu ministre, remit en vigueur, en les aggravant, les anciens édits contre les religionnaires. Malesherbes et Turgot protestèrent en vain. La persécution recommença, et des femmes dont les maris, les pères ou les frères avaient péri dans les supplices, furent entassées dans les deux immenses salles, glaciales en hiver, chaudes en été, de la tour de Constance. La lumière n'y pénètre que par des meurtrières percées dans des murs de 6 mètres d'épaisseur. Les Suisses, les Hollandais s'ingéniaient pour envoyer des secours à ces malheureuses. Vainement en 1749 Frédéric II intercéda pour Anne Soleyrol, prisonnière depuis seize ans; tout fut inutile. Les victimes de l'intolérance gémissaient toujours dans cette prison. En 1763, Boissy d'Anglas, bien jeune alors, la visita.

« J'ai vu aussi cette tour de Constance, écrivait-il plus tard à ses enfans (1), qui ne peut que vous inspirer un double intérêt, puisque la bisaïeule de votre mère, y ayant été renfermée, étant grosse, comme accusée d'avoir été au prêche, y donna le jour à une fille de laquelle vous descendez. J'avoue que je n'ai rien vu de si propre à inspirer de longs souvenirs. Je n'avais pas encore sept ans. Ma mère m'avait amené chez un de nos parens, qui demeurait à une lieue d'Aigues-Mortes; elle voulut aller voir les malheureuses victimes d'une religion qui était la nôtre, et elle m'y conduisit avec elle. Il y avait alors plus de vingt-cinq prisonnières. L'une d'elles, amenée dans la tour à l'âge de huit ans, s'y trouvait depuis trente-deux ans. Sa mère y était morte dans ses bras au bout de quelques années de captivité; elle se nommait Mlle Durand. Elle était sœur d'un ministre du Vivarais arrêté vers 1730 et tué à coups de fusil par les soldats qui le conduisaient, sous le prétexte faux qu'il voulait s'échapper. »

Cet exemple d'enfans enfermés à la tour de Constance n'est pas le seul; Marie Beraud le fut à l'âge de quatre ans, quoique privée

(1) Boissy d'Anglas, *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*, t. Ier, note 5.

de la vue, en 1723. Sa captivité dura quarante-quatre ans. Le jour de la délivrance approchait. Le prince de Beauvau avait été appelé au commandement du Languedoc. A peine arrivé à Montpellier, il voulut visiter la tour de Constance. C'était le 11 janvier 1767. Le chevalier de Boufflers, son aide-de-camp, l'accompagnait; il nous a laissé le récit de cette visite, et je croirais faire tort au lecteur, si je le privais de cette page (1).

« Nous entrons dans Aigues-Mortes, et nous allons descendre de cheval au pied de la tour de Constance. Nous trouvons à l'entrée un concierge empressé qui, après nous avoir conduits par des escaliers obscurs et tortueux, nous ouvre à grand bruit une effroyable porte sur laquelle on croyait lire l'inscription du Dante. Les couleurs me manquent pour peindre l'horreur d'un spectacle auquel nos yeux étaient si peu habitués, tableau hideux et touchant à la fois, où le dégoût ajoutait encore à l'intérêt. Nous voyons une grande salle ronde privée d'air et de jour. Quatorze femmes (2) y languissaient dans la misère, l'infection et les larmes. Le commandant eut peine à contenir son émotion, et pour la première fois sans doute ces infortunées aperçurent la compassion sur un visage humain. Je les vois encore à cette apparition subite tomber toutes à la fois à ses pieds, les inonder de pleurs, essayer des paroles, ne trouver que des sanglots, puis, enhardies par nos consolations, raconter toutes ensemble leurs communes douleurs! Hélas! tout leur crime était d'avoir été élevées dans la même religion que Henri IV. La plus jeune de ces martyres était âgée de plus de quarante-cinq ans; elle en avait huit lorsqu'on l'avait arrêtée (3) allant au prêche avec sa mère, et la punition durait encore! — Vous êtes libres, leur dit d'une voix forte, mais altérée, celui à qui dans un pareil moment j'étais fier d'appartenir; mais, comme la plupart d'entre elles étaient sans ressources, sans expérience, sans famille peut-être, et que ces pauvres captives, étonnées de la liberté comme des yeux opérés de la cataracte pouvaient l'être du jour, craignaient d'être exposées à un autre genre d'infortune, leur libérateur, ému d'une nouvelle compassion, fit sur-le-champ pourvoir à leurs besoins.

« Dirai-je le reste? ajoute M. de Boufflers. M. de Beauvau avait obtenu comme une grâce singulière, avant de quitter Versailles, la permission de délivrer trois ou quatre de ces victimes. Il en délivra quatorze, c'est-à-dire toutes, crime énorme selon certaine jurisprudence, et voici le compte qu'il rendit au ministre. La justice et l'humanité parlaient également pour toutes ces infortunées. Je ne me suis pas permis

(1) *Éloge du maréchal prince de Beauvau,* prononcé à l'Académie française en 1805.
(2) Onze étaient mortes depuis quatre ans, date de la visite de Boissy d'Anglas.
(3) C'était Marie Durand.

de choisir entre elles, et après leur sortie de la tour je l'ai fait fermer dans l'espoir qu'elle ne s'ouvrirait plus pour une pareille cause. Le ministre, M. de La Vrillière, blâma cette conduite, qu'il traitait d'abus de confiance, et enjoignit à M. de Beauvau de réparer aussitôt le bien qu'il venait de faire, faute de quoi il ne lui répondait pas de la conservation de sa place. La réponse du commandant fut que le roi était le maître de lui ôter le commandement que sa majesté avait bien voulu lui donner, mais non de l'empêcher d'en remplir les devoirs suivant sa conscience et son humanité, et les choses en restèrent là. »

Les portes de la tour de Constance demeurèrent désormais fermées. C'était l'aurore de la révolution; l'opinion publique réclamait la tolérance, et en 1787, sur un vœu formel émis par l'assemblée des notables, un édit proclama la liberté de conscience, et rendit aux chrétiens réformés les droits civils dont ils avaient été dépouillés.

Cependant le catholicisme était toujours prépondérant à Aigues-Mortes, car en 1674 il n'y avait que de 700 à 800 protestans sur 3,300 âmes. Pendant les persécutions, plusieurs familles avaient émigré, entre autres la famille Sestier, qui se réfugia à Genève. Un des descendans, le docteur Sestier, mort à Paris il y a quelques années, a laissé des ouvrages remarquables. Deux confréries, celle des pénitens gris, datant du XIIIe siècle, et celle des pénitens blancs, fondée en 1623, entretenaient la ferveur religieuse des habitans. C'est à Aigues-Mortes que débuta en 1725 un prédicateur depuis célèbre, véritable apôtre et orateur véhément et populaire, le père Bridaine. Arrivé la veille du mercredi des cendres, il convoque lui-même les habitans à l'église en parcourant la ville une sonnette à la main, et leur fait entendre ces accens indignés sur l'oppression des pauvres par les riches qui devaient plus tard terrifier les nobles et les grands qui l'écoutaient sous les voûtes de Saint-Sulpice. Bridaine, comme Voltaire, comme Rousseau, comme Diderot, comme Beaumarchais, était un des précurseurs de la révolution française.

IV. — LES DERNIERS TEMPS ET L'AVENIR D'AIGUES-MORTES.

Revenons au port et aux graus d'Aigues-Mortes. Pendant tout le règne de Louis XIV, ils ne furent pas entretenus. L'étang de la ville se comblait, les débordemens du Vistre et du Vidourle dessalaient les étangs, et les rendaient impropres à la production du sel. Le petit Rhône dans ses crues inondait la plaine, et des amas de sel accumulés autour des salins de Peccais fondaient en quelques jours dans l'eau douce. Les fièvres intermittentes devenaient plus com-

munes et plus graves, l'exportation du sel était de plus en plus difficile, et le rendement de l'impôt sur cette denrée diminuait sensiblement. Cette dernière considération toucha le gouvernement, et un arrêt du conseil, rendu sous le règne de Louis XV le 14 août 1725, ordonna l'ouverture du grau et la construction du canal que nous voyons aujourd'hui. Les travaux marchèrent lentement, furent repris et abandonnés tour à tour. Ce n'est qu'à la suite d'une épidémie terrible due aux émanations marécageuses qu'ils furent terminés en 1745 par les soins de M. Maréchal, directeur des fortifications de la province. La santé publique ne tarda pas à se rétablir, et de nombreux navires remontaient le canal pour s'amarrer dans le port. Sous le premier empire, en 1806, un impôt départemental fut voté sous l'influence d'un préfet qui a laissé dans le Gard les meilleurs souvenirs, M. d'Alphonse, pour améliorer le port d'Aigues-Mortes et ses communications avec la mer; mais à peine les travaux étaient-ils commencés que l'empire lui-même s'écroulait, et tout fut ajourné. Malgré les souvenirs de saint Louis, la restauration ne fit rien pour Aigues-Mortes. Le gouvernement de Louis-Philippe n'imita pas cette indifférence. Le chenal conduisant à la mer fut rectifié, creusé à la profondeur uniforme de 3 mètres, et la largeur portée à 30 mètres. La canalisation du Vidourle fut achevée en 1833, et le quai du port, détruit par les inondations du Rhône en 1840 et 1841, reconstruit et agrandi en 1845.

Il ne suffisait pas d'améliorer les communications d'Aigues-Mortes avec la mer, il fallait lui ouvrir des débouchés vers l'intérieur. En 1660, le canal du midi, conçu et exécuté par Paul Riquet, joignait la Méditerranée à l'Océan, et se prolongeait à travers les étangs jusqu'à Lunel et Aigues-Mortes. Une communication directe avec le sud-est et le nord-est de la France n'existait pas. Dès l'année 1645, des projets furent élaborés, adoptés, puis abandonnés, et c'est seulement en 1777 que l'on commença le canal d'Aigues-Mortes à Beaucaire. Lorsque la révolution éclata, on avait dépensé 2,500,000 francs, et le canal dépassait Saint-Gilles. Rien ne se fit jusqu'à la fin du siècle; mais en 1801 le premier consul conclut un traité avec une compagnie qui s'engageait à achever le canal en trois ans. Il en fallut dix, car c'est à la fin de 1811 seulement qu'on ouvrit la belle écluse destinée à recevoir les eaux du Rhône qui alimentent le canal. La longueur est de 50 kilomètres, avec 20 mètres de largeur et 2 mètres de profondeur. Plus tard, les marais situés entre Beaucaire et Saint-Gilles furent desséchés d'après les plans de MM. Bouvier et Surell, ingénieurs des ponts et chaussées. Pour ceux compris entre Saint-Gilles et Aigues-Mortes, l'opération était plus difficile. En effet, le niveau de ces marais n'étant qu'à 40 cen-

timètres au-dessus de celui de la mer, ils étaient souvent envahis par elle, saturés de sel et par suite stérilisés. Il fallait donc les protéger contre l'envahissement des eaux de la mer et les dessaler par des irrigations continues d'eau fluviatile. Ce double but fut atteint par un projet de M. Paulin Talabot, ingénieur des ponts et chaussées, qui, présenté en 1832, fut exécuté par lui en 1835. Un canal appelé *du Bourgidou*, dérivé du Rhône, près de Silvarcal, communique sous les murs d'Aigues-Mortes avec celui de Beaucaire. M. Talabot fit construire au point de jonction des deux canaux une éclusée disposée de manière à arrêter les eaux de la mer lorsque celles-ci, poussées par les vents de sud-est, pénètrent par le *Grau du Roi* et remontent jusqu'à Aigues-Mortes. Par cette écluse, les marais étaient mis à l'abri des envahissemens de la mer, et les eaux douces empruntées aux canaux de Beaucaire et du Bourgidou furent amenées par un réseau de rigoles d'arrosement convenablement disposées. Le sol, complétement dessalé, était ensuite mis à sec et livré à la culture.

La population d'Aigues-Morgues a beaucoup varié. A l'époque de la construction des remparts, sous Philippe le Hardi, elle était de près de 10,000 âmes. Pendant les guerres civiles et religieuses, elle diminua progressivement, et sous l'influence des fièvres dues à l'exhalaison des marais elle était tombée en 1774 à 1,600 âmes. Depuis elle s'est accrue, et s'élève actuellement à 3,900 âmes. Jamais l'enceinte circonscrite par les remparts n'a été entièrement remplie : de nombreux jardins séparent les habitations et vers le sud-est un grand espace vide est occupé par les champs labourés. On voit que cette ville n'a pas accompli la destinée que ses fondateurs lui avaient assignée. Au lieu de jouer le rôle d'une place forte de premier ordre, elle n'a jamais été depuis les croisades qu'une ville située en dehors du rayon des opérations militaires et isolée dans les temps modernes du mouvement commercial par suite de l'absence d'une large communication avec la mer et de nombreuses artères se ramifiant dans l'intérieur de la France. Pour l'artiste et l'archéologue, elle aura toujours un immense intérêt, car, outre les admirables remparts, ils y verront encore le clocher de l'église du couvent des cordeliers fondé par saint Louis, la façade de l'église de Notre-Dame des Sablons, où le pieux monarque fit ses dévotions avant de partir pour ses deux croisades. Cette façade occupe maintenant le fond de l'église, car la façade actuelle porte la date de 1711. Dans l'église des pénitens gris, on s'arrête devant un immense retable en bois sculpté dû à Sabatier, artiste du siècle dernier, portant deux bas-reliefs également en bois, dont le style semble dénoter l'œuvre d'artistes allemands de la même époque. Ce retable encadre

un beau tableau représentant une descente de croix et attribué à Mignard. Les pénitens blancs montrent au fond de leur église une grande composition religieuse, premier ouvrage de Sigalon, qui devait plus tard devenir célèbre par ses tableaux de *la Courtisane*, de *Locuste essayant ses poisons*, et par la copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange; mais ce qui frappe le plus les voyageurs, c'est la cheminée sculptée datant de la visite de Charles-Quint et située dans une maison précédée d'arcades où sont nés les deux Théaulon, le premier, peintre du siècle dernier, connu par son tableau de *l'Heureux Ménage*, — l'autre, auteur dramatique en vogue sous la restauration, et dont quelques pièces, entre autres *le Père de la débutante*, sont restées au répertoire. La grande place d'Aigues-Mortes est ornée d'une statue de saint Louis, œuvre de Pradier, élevée en 1845 aux frais de la ville pour perpétuer le souvenir de son fondateur.

L'exploitation du sel retiré des salines est la plus considérable, on peut même dire l'unique industrie d'Aigues-Mortes. Le transport est long et compliqué. Chargé d'abord sur de grandes barques, le sel parcourt 60 kilomètres de canal pour arriver à Cette, où il est transbordé sur des navires. Si le chenal qui met le port d'Aigues-Mortes en communication avec le *Grau du Roi* était approfondi à 8 mètres, les plus forts bâtimens pourraient prendre directement leur chargement, amarrés devant les salines riveraines, et le sel de Peccais dans le port de la ville, où il est amené par le canal du Bourgidou. Aujourd'hui des navires de 120 tonneaux peuvent seuls arriver jusqu'au bassin situé sous les remparts. Ils apportent des côtes de la Catalogne du poisson frais et salé, du liége en bouchons, des fruits, des légumes de toute sorte et surtout d'énormes quantités d'oranges provenant des Baléares. L'Italie envoie des pâtes, de l'huile d'olive, du riz, du maïs et des merrains pour la construction des futailles.

Le port d'Aigues-Mortes est destiné par sa position à devenir un port d'exportation pour la houille. Actuellement il est en communication par des voies ferrées avec les bassins houillers de la Grand-Combe, de Bességes et de tous ceux qui seront exploités plus tard dans les Cévennes. Nul autre port n'en est plus rapproché. Le prix de la houille étant surtout réglé par la longueur du parcours sur terre, ce prix serait considérablement abaissé, si ces houilles s'embarquaient à Aigues-Mortes au lieu d'aller chercher la voie de mer à Cette ou à Marseille (1). L'économie serait notable, mais, pour la réaliser, il faudrait que des navires d'un fort tirant d'eau pussent

(1) Ch. Lentheric, *le Port d'Aigues-Mortes et les houilles du Gard*, Nîmes 1866.

remonter le chenal maritime. Malheureusement, dans les hautes sphères gouvernementales où se décident les travaux publics d'un intérêt général, le port d'Aigues-Mortes est pour ainsi dire frappé d'interdit. La vieille légende du retrait de la mer se combinant avec les souvenirs de l'ensablement jadis trop réels des étangs et du port, enfin les effets désastreux de l'inondation du Rhône en 1840, ont laissé une impression défavorable dans l'esprit des directeurs de nos travaux publics; leur attention s'est toujours portée exclusivement sur le port de Cette. On a oublié qu'Aigues-Mortes était désormais mis à l'abri des inondations du petit Rhône par les chaussées qui le bordent, que les autres branches sont éteintes depuis François Ier, et que les bassins du port communiquent avec la mer par un large chenal rectiligne de six kilomètres. On redoute l'ensablement de ce chenal au *Grau du Roi;* mais les eaux du Vidourle canalisé, se jetant dans l'étang du Repausset, débouchent dans ce canal près de la mer, et entraînent les sables amenés par le flot qui pourraient l'obstruer. Il y a plus, les limons du Rhône, entraînés par le courant littoral, ne pénètrent pas dans la concavité du golfe d'Aigues-Mortes, comme nous l'avons fait voir; ils vont directement se jeter sur la côte de Perols et de Palavas, près de Montpellier. M. Ch. Lentheric (1), ingénieur chargé des travaux maritimes d'Aigues-Mortes, s'est assuré, par des sondages répétés fréquemment de 1864 à 1869, que, jusqu'à 200 mètres en face de l'entrée du *Grau du Roi*, les profondeurs ne changent pas. Après les plus violentes tempêtes du sud-est, si le sable apporté diminue la profondeur de quelques décimètres, ce sable ne reste pas en place et est de nouveau entraîné au large. Ces limons, qui n'entrent pas dans le golfe d'Aigues-Mortes, vont obstruer les graus de Perols, de Palavas, et les passes du port de Cette, comme l'a constaté M. Salva, ingénieur de ce dernier port. Pour maintenir dans ces deux passes une profondeur de 5 à 6 mètres, de nombreuses dragues enlèvent annuellement plus de 100,000 mètres cubes de sable.

Les ports ne sont pas uniquement destinés à servir directement les intérêts du commerce; ils le favorisent encore indirectement en offrant des points de refuge aux navires assaillis par le mauvais temps. Or sur toute la côte du Languedoc il n'y a qu'un seul port de refuge, celui de Cette. C'est le sud-est qui est le vent des tempêtes dans la Méditerranée. Soulevant les vagues depuis les côtes d'Italie et de Sicile, il pousse les navires vers celles de France. Ceux

(1) *Mémoire sur les conditions nautiques du golfe et du mouillage d'Aigues-Mortes*, 1872.

qui n'ont pas pu relâcher à Port-Vendres, abrité par le Cap-Creux, et qui manquent l'entrée difficile du port de Cette, sont affalés inévitablement sur la côte du Languedoc et forcés de s'échouer volontairement sur le sable du cordon littoral. Tous les hivers, on signale des sinistres de ce genre. Heureusement, grâce à la nature du terrain et à l'empressement des gardes-côtes et des habitans, tout se borne à un échouage suivi quelquefois de la perte du navire, mais dans lequel la vie des marins est rarement compromise. Pendant ces tempêtes, la mer est relativement calme dans le golfe d'Aigues-Mortes, protégé au sud-est par la pointe de l'Espiguette. Le phare du même nom et les deux lanternes qui signalent l'entrée du *Grau du Roi* éclairent le navigateur. Il suffirait donc que les deux musoirs fussent prolongés par des jetées de 200 mètres de longueur pour que les navires puissent se mettre à couvert et attendre que le vent soit calmé. On a si bien senti la nécessité d'un port de refuge qu'il a été question depuis longtemps d'en établir un à l'abri de l'îlot basaltique qui porte le fort de Brescou, près d'Agde, à l'embouchure de l'Hérault. Le golfe d'Aigues-Mortes rendrait les mêmes services sans nécessiter des dépenses et des travaux d'art aussi considérables. Un avant-port serait suffisant. Si ces projets s'exécutent un jour, la ville de saint Louis, édifiée pour des guerres, expression de la ferveur religieuse du moyen âge, deviendra le centre et l'instrument de ces échanges de produits qui lient les nations les unes aux autres en confondant leurs intérêts. Ces échanges peuvent seuls diminuer les chances de retour de ces luttes armées, résultat fatal des instincts inférieurs de l'humanité, la force brutale mise au service de la ruse et de la convoitise. La guerre nous révèle la nature bestiale de l'homme, la paix éveille et favorise le développement de toutes les nobles qualités acquises grâce à la perfectibilité indéfinie et aux progrès de la civilisation générale des peuples âryens.

CHARLES MARTINS.

IMPRESSIONS
DE VOYAGE ET D'ART

SOUVENIRS DU BOURBONNAIS (1).

IV.

I. — VICHY. — SOUVENIR DE Mme DE SÉVIGNÉ.

Il est en ce monde beaucoup de choses qui laissent une impression de tristesse : le catalogue en est si nombreux qu'il serait encore plus difficile à dresser que celui de la Bibliothèque nationale, et qu'il n'est probablement aucun homme, même trié avec soin parmi les plus expérimentés en matière de mélancolie, qui fût capable de s'acquitter de cette tâche de façon à mériter les louanges. Le hasard a voulu que je visitasse Vichy à deux reprises, au commencement et à la fin de la saison annuelle, et là j'ai pu me convaincre que, si les fêtes ont des lendemains toujours lugubres, les apprêts en sont rarement gais. Connaissez-vous quelque chose qui fasse sentir plus profondément la solitude qu'une salle de bal ou un théâtre attendant, tous lustres allumés et siéges béans, l'arrivée des visiteurs ou des invités? Si, devançant l'heure, vous avez le déplaisir d'y pénétrer le premier, comme les minutes vous y semblent longues, et comme, loin de vous distraire, cet éclat et ce luxe disposés et préparés pour des centaines de vos semblables vous font mieux sentir l'isolement de votre moi individuel! Enfin la porte s'ouvre de nouveau, une, deux, trois personnes entrent, mais elles semblent partager en quelque chose votre impression, car elles passent pareilles à des ombres,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 187 .

marchant sur la pointe du pied, comme si elles avaient peur de faire du bruit, et, si d'aventure elles se hasardent à parler dans cette salle où tout à l'heure on aura peine à s'entendre, c'est à voix basse et en chuchotant. Hésitantes, contraintes, elles s'assoient, mais à des distances si respectueuses l'une de l'autre qu'en les regardant à leurs places il vous semble les apercevoir comme dans ce lointain qui est formé par le gros bout de la lorgnette. Gênées par trop d'espace, muettes par trop de silence, elles s'observent immobiles avec une timidité qui arrive par momens à être douloureuse ou avec une réserve polie qui équivaut presque à de la défiance. Tel était à peu près l'aspect de Vichy lorsque je le visitai pour la première fois le printemps dernier, au début de la saison. Ce n'est pas que les visiteurs y fussent rares, car l'on pouvait bien y en compter déjà douze ou quinze cents; mais si l'on veut savoir combien l'homme est peu de chose, il n'est point nécessaire de le comparer à l'immensité du monde, et l'on n'a qu'à voir le nombre qu'il faut de ces fourmis pour peupler réellement et animer un espace tout juste grand comme l'étendue de prairie qui serait suffisant pour fournir le fourrage nécessaire à la nourriture quotidienne d'un éléphant. C'est un moyen de nous démontrer notre infimité, moins noble sans doute que celui dont Fontenelle s'est servi dans sa *Pluralité des mondes*, mais qui va aussi directement, qui va même plus directement au but. C'est à peine si on s'apercevait de la présence de ces quinze cents visiteurs répartis par petits groupes dans les demeures et les caravansérails sans fin du moderne Vichy, et comme les hôtes de cette ville de bains sont généralement des malades sérieux, les petits groupes de promeneurs qu'on rencontrait sur le cours ou sous les ombrages du joli parc qui longe l'Allier étaient généralement porteurs de visages qui parlaient avec une éloquence indéniable d'affections hypocondriaques, de tendances à l'hépatite, d'ancienne gastrite et de gravelle commençante. Quant à la population valide de Vichy, elle n'était guère plus gaie que ses visiteurs, car rien n'est sombre comme un hôtelier qui, sur le seuil de sa porte, épie le passage des omnibus chargés de transporter les voyageurs, ou comme un marchand qui observe avec une impatiente inquiétude tout curieux, et pour qui chaque promeneur qui s'éloigne est une déception. Quatre mois plus tard, je suis retourné à Vichy, et cette fois j'ai eu le spectacle de son lendemain de fête. Quelle nécropole! portes fermées, volets clos, rues désertes; on aurait dit que tous les habitans étaient morts et avaient été enterrés le matin. Seules les deux églises de la ville restaient ouvertes comme pour faciliter les pieuses méditations à ceux des indigènes qui pouvaient avoir besoin de se rappeler que les fêtes ne durent qu'un jour, que les chances du lucre sont passagères, que le vice lui-même ne tient pas tout ce qu'il promet et

n'offre aucun fondement durable. Toutes les villes d'eaux, une fois la saison passée, ressemblent plus ou moins à la chrysalide; mais aucune n'approche autant que Vichy de ce phénomène d'histoire naturelle. En deux mois, juillet et août, l'élégante ville file son cocon, puis elle disparaît dans son brillant tombeau, et repose dans la paix de l'inertie jusqu'au moment où le soleil de l'été vient rendre les fleurs à la terre et rappeler à la vivacité les rhumatismes engourdis par l'hiver.

Je n'ai donc pas vu Vichy dans sa période de splendeur, et je ne le regrette guère, car ce n'était pas pour ses plaisirs que j'y faisais halte; c'était pour y satisfaire une curiosité beaucoup plus digne d'un écrivain à qui son âge recommande avec une insistance douce, mais pressante, d'avoir recours à d'autres amusettes. Je tenais à voir la maison où Mme de Sévigné passa une partie des étés de 1676 et de 1677. Si quelqu'un, renouvelant la question de Crésus à Solon, me demandait de nommer la personne la plus heureuse de notre histoire, je nommerais sans hésiter Mme de Sévigné. Elle a pris place au premier rang parmi les plus grands écrivains de la France sans en avoir l'ambition, elle a conquis l'immortalité sans y songer; si la célébrité, disons mieux, la gloire vaut quelque chose, c'est quand elle est acquise, comme l'acquit Mme de Sévigné, par hasard. Elle eut un grand talent comme on a un joli visage, ce qui est la bonne manière d'en avoir; elle écrivit sans connaître la peine d'écrire, ce qui est l'unique façon d'y trouver du plaisir. C'est un spectacle à épanouir la rate des dieux que de voir avec quelle insouciante prestesse l'adorable femme a mis la main sur la chose fuyante que les écrivains poursuivent avec tant d'efforts : un papillon décrit à votre barbe ses cercles moqueurs et capricieux, tous s'empressent, courent, se heurtent, jetant filets, chapeaux, mouchoirs; un enfant agile déploie son écharpe, et crac, le brillant insecte est pris. Et cette célébrité facilement conquise n'est qu'une partie de ses bonheurs. Elle fut belle, ce qui est le premier et le plus vrai bonheur d'une femme, parce qu'il est celui qui répond le plus essentiellement à la destination de sa nature, et belle d'une beauté tout humaine, c'est-à-dire toute bonne, sans rien de fatal ni d'impérieux, sans grâces ensorcelantes ni fierté tyrannique, sans rien de Circé ni de Médée : je vois encore la charmante image que Mignard en a laissée dans la tour dorée du château de Bussy, son beau visage, arrondi et potelé, si doucement noble, ses grands yeux spirituels, sa physionomie lumineuse d'enjouement. Elle eut un esprit incomparable, et cet esprit fut de même nature que sa beauté, c'est-à-dire tout humain, tout franc, tout inoffensif, fait de gaîté de tempérament, de joie de vivre et d'honnête sociabilité; jamais aucun de ses mots charmans ne naquit aux dépens du prochain,

jamais sa verve, sans mors ni bride, ne fit une victime, phénomène qui ne s'est vu que cette fois et qui ne se verra plus désormais; c'est vraiment le phénix à cet égard parmi les personnes d'esprit. Elle aima, ce qui est le bonheur suprême, et de ce bonheur, elle s'en donna à cœur joie; elle aima avec abondance, avec excès, comme un arbre robuste porte ses fruits, ou, mieux encore, — ne craignons pas d'employer les expressions fortes et qui peignent, elles sont à leur place en son sujet, — comme une bonne vache laitière donne son lait. Et qui fut l'objet de cette passion? Sa fille. Ainsi elle eut la joie d'aimer à outrance, sans que cette passion eût à lui coûter ni un regret, ni un remords, ni une larme, et ce n'est certes pas le moindre des bonheurs de cette femme, si comblée par son étoile, que d'avoir trouvé l'amour dans une affection *si juste et si naturelle*, comme elle l'appelait elle-même, dans une affection où sa vertu ne pouvait souffrir et où il lui était légitime de ne se retenir ni de se contraindre. Enfin elle eut le corps sain comme l'esprit, et passa la plus grande partie de sa vie sans connaître la maladie autrement que de nom. Quand bien même elle ne nous l'apprendrait pas, on le devinerait à son style; il n'y a qu'une personne d'un parfait équilibre de tempérament qui ait jamais pu écrire ces lettres plus inaltérablement pures que ce ciel de Provence sous lequel vivait sa fille, et où elle ne se montre jamais triste que pour le compte d'autrui. Mélancolie, maussade humeur, noires rêveries, tout cela ne fut pour Mme de Sévigné qu'expressions abstraites ou métaphores poétiques. Cependant la maladie, pour être restée longtemps en retard, n'en vint pas moins à une certaine heure annoncer le soir de la vie. En 1676, cette rare personne se vit avec surprise brutalement assaillie par une attaque de rhumatisme qui la cloua sur sa chaise une partie de l'hiver; elle y perdit, comme elle le dit elle-même dans son ravissant langage, la jolie chimère de se croire immortelle.

J'ai eu la satisfaction de constater que Mme de Sévigné pendant son séjour à Vichy avait été logée selon son rang et son mérite. La maison qu'elle habita est tout à fait celle qu'on pourrait choisir pour une femme de cette qualité et de cet esprit qui est contrainte de vivre pour quelques semaines autre part que chez elle; elle a bon air sinon grand air. La façade, badigeonnée en blanc et noir, les couleurs nobles par excellence, présente l'aspect d'un grand échiquier. Un escalier sans raideur et très honnêtement spacieux conduit à l'appartement qu'habita la marquise. Rien n'a été changé dans cette chambre, devenue historique et conservée avec un zèle minutieux dont nous louons de bon cœur les propriétaires actuels, et dont on pourrait recommander l'imitation à plus d'un conservateur de collections provinciales. Par exemple, on voit encore dans le lit où dormit Mme de Sévigné l'enveloppe en soie de je ne sais plus

quelle paillasse ou quel matelas; cette enveloppe tombe en loques de vétusté, mais ces jolis haillons n'ont pas la plus petite tache, pas le moindre grain de poussière, et la couleur en conserve encore une partie de son éclat. S'il prenait fantaisie au spectre de la marquise de revenir s'y loger, il trouverait la chambre toute prête à le recevoir; il s'y reconnaîtrait aussi sans peine. La plupart des meubles dont elle s'est servie sont encore là. Voici les fauteuils sur lesquels elle s'est assise, le bureau sur lequel sa plume a tracé les lettres adressées de Vichy, la grande cheminée surmontée de sculptures en bois auprès de laquelle se sont rangés en cercle les baigneurs et baigneuses de son monde les jours où c'était son tour de les recevoir chez elle. Il y a des lieux plus illustres en France, il n'y en a peut-être aucun qui ait un privilége pareil à celui-là: il ne s'est pas perdu le plus petit atome de ce qui a été écrit, fait ou dit dans cette chambre pendant les deux saisons de 1676 et de 1677. Nous savons combien de lettres y ont été écrites, nous connaissons les nouvelles dont on s'y est entretenu, nous pouvons compter les personnes qui y sont entrées, et ces personnes, nous les voyons vivre comme si elles étaient présentes, nous voyons pour ainsi dire comment elles se sont conduites entre ces quatre murailles, tant la plume alerte et rapide qui leur a donné une immortalité dont elles ne se doutaient guère nous a vivement initiés à leurs secrètes manies, à leurs tics de caractère, à leurs manéges et à leurs mines. Voici par exemple le procès-verbal au complet d'une de ces après-midi, celle du 20 mai 1676; n'est-il pas vrai que cela est enlevé comme un croquis? « On tourne, on va, on vient, on se promène, on entend la messe, on rend ses eaux, on parle confidemment de la manière dont on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi. Enfin on dîne; après dîner on va chez quelqu'un, c'était aujourd'hui chez moi. Mme de Brissac a joué à l'ombre avec Saint-Hérem et Plancy; *le chanoine* (Mme de Longueval) et moi nous lisions l'Arioste (il serait curieux de savoir quel épisode); elle a l'italien dans la tête, elle me trouve bonne. Il est venu des demoiselles du pays avec une flûte, qui ont dansé la bourrée dans la perfection. C'est ici où les bohémiennes poussent leurs agrémens, elles font des *dégognades* où les curés trouvent un peu à redire... » Aujourd'hui l'Arioste est remplacé le plus souvent par quelque roman moderne; mais, à ce détail près, on voit que la vie des eaux était alors ce qu'elle est maintenant, et qu'elle avait déjà engendré cette impudeur d'un genre particulier qui consiste à entretenir familièrement ses connaissances des effets du régime et à entrer dans des détails qu'on n'oserait pas confier dans la vie ordinaire à son domestique ou à sa femme de chambre. Quant à la bourrée, elle n'a pas été dansée dans l'appartement de Mme de Sévigné, mais dans l'agréable jardin qui s'étend

sous ses fenêtres et qui conduit aux rives de l'Allier, car cette danse, dont le caractère est d'exiger de nombreux figurans et un vaste espace, n'aurait pu se déployer dans une étroite chambre.

Mme de Sévigné prit goût à ce spectacle de la bourrée, et je n'en suis pas étonné. La bourrée est le modèle par excellence de la danse rustique avec ses deux colonnes de danseurs qui renferment quelquefois tout un village, qui, se déployant en face l'une de l'autre, s'avancent et reculent en marquant la mesure d'un talon sonore comme le sabot d'un faune ou d'un centaure en gaîté, avec sa jovialité bruyante, ses étreintes de kermesse et sa mêlée finale confuse et brutale comme un combat. On ne saurait imaginer qu'il s'en soit dansé d'autres aux noces des Lapithes, tant elle donne bien la représentation des scènes principales du festin célèbre de ces paysans anté-historiques. « Tout mon déplaisir, écrit la marquise, c'est que vous ne voyiez pas danser les bourrées de ce pays : c'est la plus surprenante chose du monde; des paysans, des paysannes, une oreille aussi juste que vous, une légèreté, une disposition... enfin j'en suis folle. Je donne tous les soirs un violon avec un tambour de basque à très petits frais, et dans ces prés et ces jolis bocages c'est une joie que de voir danser les restes des bergers et des bergères du Lignon. » Hélas! si Mme de Sévigné revenait au monde, elle aurait peine peut-être à retrouver sa chère bourrée. Autrefois son empire s'étendait sur un immense territoire; c'était la danse du Bourbonnais, de l'Auvergne, de la Marche, du Limousin, du Poitou. On la trouvait dans le Velay et le Vivarais, en sorte qu'elle s'étendait presque des rives de la Vienne à celles du Gard, et qu'elle ne s'arrêtait qu'aux confins de la farandole provençale; mais le progrès moderne, qui n'aura de cesse qu'il n'ait dépouillé le peuple de tous ses plaisirs vigoureux comme ses reins et savoureux comme sa cuisine au lard pour l'abrutir par les plaisirs imbéciles et sans caractère de citadins mal réussis, est en train de détrôner cette danse amusante et robuste au profit des danses molles et mièvres des mondains. Lors d'un de mes derniers voyages en Limousin, j'appris avec stupéfaction que dans une commune voisine de Limoges les paysans avaient renoncé à la bourrée qu'ils dansaient dans la perfection au son de la musette et du chalumeau pour s'exercer à mal danser au piano la *redowa*, la *mazurka*, la *scottish* et autres danses exotiques, sous la direction d'une gaie jeune dame qui porte un nom célèbre dans l'ancien monde saint-simonien, et qui consacrait ses dimanches à cette pénible initiation.

Nous ne pouvons faire une étude complète sur Mme de Sévigné pour l'avoir rencontrée sur notre route; un tel sujet réclamerait à lui seul plus de pages que nous n'en voulons accorder à cette partie de nos excursions. Cependant une goutte d'eau, quand elle est bien

éclairée, reflète dans son petit globe tout un vaste paysage; voyons donc si nous n'apercevrons pas la miniature du génie littéraire de Mme de Sévigné dans cette goutte d'eau des lettres de Vichy auxquelles nous devons nous tenir. Il n'est pas précisément facile de fixer les caractères de ce génie; c'est le naturel même, nous dit-on, mais c'est précisément à cause de ce naturel qu'il est fort malaisé de le décrire et le définir. Le style de Mme de Sévigné est d'une très étroite unité, si l'on ne considère que la langue; mais, s'il s'agit du courant de ce style, il en va tout différemment. Comme elle n'a jamais écrit que selon l'humeur de la journée et sous le coup des changeantes impulsions de la mobile nature, il n'y a pas de style au monde qui ait un cours plus changeant et plus capricieux. Aujourd'hui il s'épanche comme un large fleuve aux eaux lentes ou s'étend comme un lac paisible où se reflètent de beaux tableaux bien complets, demain il va courir en zigzags, en méandres, avec une rapidité fantasque qui ne lui permettra de refléter que des images brisées des choses, après-demain il va se précipiter en gentilles cascatelles gaîment clapotantes et crachant de tous côtés avec malice la pure et fraîche écume de leurs eaux. Tantôt le style à nobles périodes harmoniquement cadencées domine, tantôt c'est le style haché, brisé, pressé, presque haletant, nous oserions presque dire à heurts et à dissonances. Cependant, au milieu de cette mobile diversité, certains caractères persistent invariables. J'ouvre ces lettres de Vichy, et j'y vois que, voulant décrire la faiblesse et l'engourdissement que lui a laissés le rhumatisme, elle écrit : « *Une cuiller me paraît la machine du monde.* » Plus loin, parlant du régime de la douche, elle dira : « *On met d'abord l'alarme partout* pour mettre en mouvement tous les esprits, » expression d'une justesse énergique qui rend à merveille l'effet de saisissement du premier jet. Ces deux petits exemples nous suffisent pour nous rappeler que Mme de Sévigné possède au plus haut degré le don qui distingue par excellence les écrivains de race et selon la grâce de la nature, c'est-à-dire le don de l'expression trouvée, inventée, née spontanément, qui éclaire d'une soudaine lumière l'objet qu'elle veut montrer, ou l'attrape au vol avec une agilité infaillible, ou va l'atteindre au fond de la plus ténébreuse obscurité avec une énergie directe, ou le peint avec tant de vie qu'elle le remplace, mieux encore, qu'elle est cet objet même. Je dis que c'est le don qui distingue essentiellement les écrivains selon la grâce de la nature, car c'est le seul qui ne puisse pas s'acquérir. De très grands écrivains ne l'ont jamais eu, et, chose curieuse, c'est parmi ceux de nos écrivains qui sont surtout de très grands peintres que ce don se rencontre le moins fréquemment; ni Fénelon, ni Buffon, ni Jean-Jacques Rousseau, ni Bernardin de Saint-Pierre, ces deux derniers si grands coloristes, ne le possèdent à au-

cun degré. On l'attribuerait volontiers à Montesquieu, si un certain besoin de toujours aiguiser en pointe pensées et paroles ne faisait soupçonner que ses traits les plus heureux sont plutôt l'œuvre d'une recherche ingénieuse à l'excès qu'un rayonnement fortuit de la nature. Voltaire le possède, seulement il est presque impossible de le constater chez lui, tant tout détail se noie dans le courant rapide et uni de son style à l'incomparable limpidité. Montaigne, Pascal, Bossuet, La Fontaine, Mme de Sévigné, voilà les écrivains chez lesquels ce don brille avec une authenticité incontestable. Eh bien! oserai-je le dire, de tous ces écrivains, il n'en est que deux chez qui il apparaisse avec tout son charme et tous ses avantages, La Fontaine et Mme de Sévigné. Chez Montaigne et chez Bossuet, ce don est d'une telle abondance qu'il fournit la trame même de leur style, dont on peut dire qu'il est tout entier composé d'expressions trouvées et inventées. Ces grands écrivains ont d'ailleurs tant d'autres parties admirables, que celle-là ne vient qu'en seconde ligne; mais ce qui n'est que secondaire chez eux est au contraire le principal chez La Fontaine et Mme de Sévigné : aussi le remarque-t-on, et j'ajouterai, en jouit-on d'autant mieux. Pour si fréquentes qu'elles soient, ces expressions trouvées sont cependant des rencontres, elles se détachent de leurs alentours, éclatent sur la page, s'isolent par leur vivacité, appellent l'attention ou l'arrêtent brusquement. Le plus vif plaisir qu'il y ait dans le monde est l'inattendu; ce qu'on retient le mieux dans un beau paysage, c'est l'accident; seulement, si nous rencontrions un paysage composé tout entier d'accidens, nous n'en admirerions que l'ensemble, et nous ne porterions pas une égale attention à chacune des parties. Les mots trouvés sont dans le style ce que l'accident est dans le paysage; on les goûte d'autant mieux qu'ils ne sont pas le style lui-même, et qu'ils nous prennent par surprise alors qu'on n'avait aucune raison de les attendre.

Ce don de l'expression entraîne logiquement le don de peindre; aussi Mme de Sévigné possède-t-elle ce dernier au plus éminent degré. Elle est un admirable peintre des personnes; cependant il faut encore faire ici une distinction analogue à celle que nous avons faite à propos de son style. De grands portraits, de portraits qu'on puisse dire historiques, étudiés à la Bossuet, ou peints de pied en cap à toute outrance, à la Saint-Simon, ses lettres n'en contiennent guère. Le caractère de Turenne ressort admirablement des pages célèbres où elle a raconté la mort du grand capitaine, mais ces pages tiennent bien plus du panégyrique funèbre que du portrait, et en vérité, parmi tant de héros, de grands seigneurs et de belles dames, je ne vois qu'un seul personnage qu'elle ait fait passer réellement à l'état de portrait historique, le pauvre majordome Vatel. En revanche, ses

croquis sont innombrables, et au bas de chacun on pourrait écrire sans crainte : *ressemblance certaine*, mérite qu'on n'oserait pas toujours attribuer aux peintures de caractères les plus renommées. Quand je lis Saint-Simon par exemple, je ne suis jamais sûr que le personnage qu'il me présente ne soit pas, comme dirait un Allemand, une création *subjective* de ses passions et de ses haines *objectivée* par la force de sa volcanique imagination. Les personnages de Saint-Simon sont toujours vrais selon la nature, donc *possibles*; quant à affirmer qu'ils sont toujours vrais selon l'histoire, c'est une témérité devant laquelle je reculerais plus d'une fois. En outre, comme Saint-Simon veut toujours peindre des hommes plus que ce qui s'en voit, ce qui s'en peut saisir, et que pour pénétrer ce fond secret de l'être moral, qui est si bien caché que chacun de nous l'ignore, il n'a d'autre instrument que son imagination, il est singulièrement apte à tenir pour vrai ce qu'il suppose, en sorte qu'il a dû lui arriver plus d'une fois de peindre un personnage *à côté* au lieu de peindre le personnage réel. C'est ce personnage *à côté*, ce personnage *possible* que nous ne rencontrons jamais dans les croquis de Mme de Sévigné, car elle ne cherche pas, elle, à peindre de ses personnages plus que ce qui s'en voit et s'en peut saisir, car elle ne peint pas avec ses passions, mais avec ses affections et ses habitudes. Tout ce qu'elle a d'imagination, elle l'emploie à rendre uniquement ce qu'elle voit et ce qu'elle comprend : aussi n'avons-nous jamais un doute, une incertitude sur la vérité des caractères qu'elle nous décrit. Comme elle les saisit presque toujours sur le fait de la vie pour ainsi dire, sa plume en deux ou trois traits nous les livre dans leur originalité et avec une intimité telle que nous ne pourrions les mieux connaître après une familiarité de dix ans. Les lettres écrites de Vichy contiennent plusieurs de ces croquis; nous voulons en détacher deux qui permettront plus particulièrement au lecteur de saisir *sur le vif* le talent de Mme de Sévigné en ce genre. « Mme de Brissac avait aujourd'hui la colique; elle était au lit, belle, et coiffée à coiffer tout le monde : je voudrais que vous eussiez vu l'usage qu'elle faisait de ses douleurs, et de ses yeux, et des cris, et des bras, et des mains qui traînaient sur sa couverture, et les situations, et les compassions qu'elle voulait qu'on en eût; chamarrée de tendresse et d'admiration, je regardais cette pièce, et je la trouvais si belle que mon attention a dû paraître un saisissement dont je crois qu'on me saura fort bon gré... En vérité vous êtes une vraie *pitaude* quand je pense avec quelle simplicité vous êtes malade... » N'est-ce pas un portrait achevé en quelques lignes, et tout l'art du monde y pourrait-il ajouter quelque chose? Comme cela est jeté d'un crayon hardi! Comme les mouvemens de la plume suivent et imitent avec naturel les mouvemens de la scène, et avec quelle force et quel

imprévu d'expressions la spectatrice a su rendre son ébahissement! Le second croquis ne le cède en rien au premier. « Mme de Péquigny a bien de l'esprit avec ses folies et ses faiblesses; elle a dit cinq ou six choses très plaisantes. C'est la seule personne que j'aie vue qui exerce sans contrainte la vertu de la libéralité : elle a deux mille cinq cents louis qu'elle a résolu de laisser dans le pays; elle donne, elle jette, elle habille, elle nourrit les pauvres; si on lui demande une pistole, elle en donne deux; je n'avais fait qu'imaginer ce que je vois en elle. Il est vrai qu'elle a vingt-cinq mille écus de rente, et qu'à Paris elle n'en dépense pas dix mille. Voilà ce qui fonde sa magnificence, pour moi, je trouve qu'elle doit être louée d'avoir la volonté avec le pouvoir, car ces deux choses sont quasi toujours séparées. » Il me semble qu'il ressort de ces deux croquis deux caractères bien féminins, dont les moules n'ont pas été brisés avec le XVIIe siècle. Mme de Brissac est un mélange de coquetterie et d'égoïsme, où l'égoïsme domine. Si elle fait des mines pour tout le monde, c'est moins par le désir de plaire à ce tout le monde que pour se l'attacher et s'en faire servir, et pour cela elle utilise avec un art accompli jusqu'à ses coliques et à ses infirmités. Quant à Mme de Péquigny, mélange de folie et de bonté, il serait assez difficile de dire si c'est par charité qu'elle est prodigue ou par prodigalité qu'elle est charitable. On rencontrerait sans trop chercher, je le crois, les modèles de ces deux croquis; il n'y a que le peintre qui soit disparu sans retour.

II. — LE PAYSAGE DE L'ALLIER. — LE CHATEAU DE BOURBON-BUSSET. — LA PALISSE.

On abandonne à regret Mme de Sévigné : aussi est-ce encore à elle que nous demanderons la transition nécessaire pour passer à un nouveau sujet. Il y a presque toujours en nous une partie de talent que notre époque ne nous permet pas de développer, soit parce que ce talent n'est en nous que secondaire, soit, et c'est le cas le plus fréquent, parce qu'il est trop faible pour s'aider lui-même, et que, ne trouvant aucun secours dans les influences régnantes, il reste en nous stérile. Mme de Sévigné en est une preuve frappante; elle avait à un remarquable degré le sentiment de la nature, et cependant elle n'a pas été un peintre éminent de la nature. Le génie du siècle n'était pas tourné de ce côté, il lui manqua donc l'initiation qui lui aurait fait reconnaître que ce talent était en elle; mais, si elle fût venue au monde un siècle plus tard, et si Rousseau eût remplacé pour elle Corneille et Nicole, nul doute qu'elle nous eût laissé autant de croquis de paysages qu'elle nous a laissé de croquis des personnes. Ce paysage de Vichy par exemple, elle en a senti très fortement la beauté. « Je vais être seule, et j'en suis fort aise, écrit-elle

sur la fin de son séjour; pourvu qu'on ne m'ôte pas le pays charmant, la rivière d'Allier, mille petits bois, des ruisseaux, des prairies, des moutons, des chèvres, des paysannes qui dansent la bourrée dans les champs, je consens à dire adieu à tout le reste; le pays seul me guérirait. » Le sentiment est fort, seulement la note n'est pas précisément juste; le paysage de Vichy n'est pas charmant, comme elle le dit, il est beau, et d'une beauté presque sauvage; cent ans plus tard, elle aurait su que les paysages ont aussi leur caractère, et elle n'aurait pas pris pour nommer celui-ci la première épithète venue qui est tombée sous sa plume.

La nature du Bourbonnais n'est réellement belle et originale que sur un seul point, Vichy. Sur tous les autres, les provinces voisines font tort à ses meilleurs paysages, dont elles offrent les analogues avec une tout autre perfection; ici au contraire elle ne ressemble qu'à elle-même et peut soutenir hardiment toute rivalité. C'est ici par exemple, et ici seulement, que la rivière de l'Allier révèle tout son mérite pittoresque. Pauvre rivière d'Allier! si j'en avais parlé après l'avoir vue à Moulins seulement, je l'aurais sûrement calomniée. Là, je n'avais vu en elle que le plus maussade et le plus ridicule des grands cours d'eau, une manière de continuation et de contrefaçon de la Loire, dont elle imitait la marche lente, monotone et mal réglée, les sécheresses ennuyeuses, les crues fantasques et malfaisantes, les flots jaunâtres et les îlots de sable stérile; aussi n'étais-je pas loin de partager l'opinion d'un brave paysan du Bourbonnais qui me disait en la regardant : « Il vaudrait beaucoup mieux que cette rivière n'existât pas, car elle ne sert à rien, n'étant pas navigable, et fait beaucoup de mal par ses amas de sables qu'elle jette de tous côtés à tort et à travers. » Je me suis donc abstenu de parler d'elle lorsque j'ai parlé de Moulins, et j'ai bien fait; je me suis épargné une inexactitude et une injustice. Ce n'est pas cependant qu'à Vichy elle change aucun de ses caractères, c'est bien toujours la même rivière aux eaux trop rares coulant sur un lit trop large entre deux rives trop sèches; pas plus qu'à Moulins elle n'est navigable, et sa seule utilité est celle qu'un ingénieux *gipsy* attribuait à ses frères un jour que le célèbre propagandiste anglican George Borrow leur reprochait de vivre inutiles : « Frère, à quoi sert le coucou? et cependant comme il anime vos bois et vos champs! » De même l'Allier a pour utilité de traverser des paysages dont il est chargé de compléter et de rehausser la beauté, et il s'acquitte ici de cet office d'une manière admirable. Quel spectacle amusant, varié, plein de surprises, il présente, lorsqu'on le regarde de la montée à la hauteur de Saint-Yorre, et qu'on le voit découpant la superbe plaine en pièces d'un grand parc naturel par les larges méandres de son cours sans loi! Comme il prolonge le

paysage par ce vaste ravin brillant qu'il creuse dans la plaine et dont l'œil suit le sillon aussi loin qu'il puisse porter, et en même temps comme il le rapproche par l'étreinte dont il l'enlace! Comme le jaune pâle de ses rives et de son lit de sable tranche avec harmonie sur le vert de la vaste plaine et en fait ressortir l'éclat et la vive douceur! Là cependant, dans cette vallée qui s'étend entre Vichy et le château de Maumont, l'Allier n'est qu'un des élémens secondaires du paysage, qu'il rehausse sans le former; mais il en est un autre plus rare, sinon plus beau, qu'il constitue à peu près à lui seul, celui qui se découvre des deux côtés du pont de Vichy.

J'ai vu deux fois Vichy, et si vous me demandiez pourquoi cette seconde visite, je vous répondrais que c'est précisément en l'honneur de ce paysage. J'en ai vu de plus beaux, de plus riches, de mieux étoffés, si j'ose parler ainsi; je n'en ai pas vu de plus singuliers. Sa première singularité, c'est qu'on peut fort bien séjourner très longtemps à Vichy sans en avoir soupçon. C'est un paysage-fée qui ne se montre qu'à certaines heures et par certains temps comme ces personnages enchantés qu'un sort méchant condamne à présenter la plus vulgaire apparence et qui ne se retrouvent princes qu'une heure par jour. Vu à midi, c'est le paysage le plus sec et le plus ingrat du monde; sur un lit presque aussi large que celui de la Loire, l'Allier pousse comme il peut ses flots languissans, trop faibles pour recouvrir cette plaine de sable qui tantôt les retarde, tantôt les fait gauchir, et tantôt les emprisonne. Ici ils ravinent péniblement les amas sablonneux, ailleurs ils restent captifs entre leurs barrières humides qu'ils sont impuissans à franchir, formant ainsi des lacs et des étangs à côté du fleuve, et pour ainsi dire dans son sein; plus loin, ils s'écoulent avec vivacité, minces comme le filet d'eau qui s'échappe d'une source; près des rives, ils reposent inertes et croupissans comme des marais. C'est l'indigence même; mais viennent les heures du soir, et soudain cette indigence se rehausse d'une poésie inexprimable sans rien perdre de son caractère. Cela devient à la fois pauvre et brillant, maigre et pompeux, large et souffreteux. Toute cette misère touchée par la compassion de la lumière mourante se relève, et devient capable de parler à l'âme le plus pénétrant langage. Ces flots jaunâtres et éteints se mettent à scintiller et à miroiter par places comme pour montrer qu'eux aussi sont susceptibles de connaître l'éclat; ces laides flaques d'eau stagnantes s'embellissent d'ombres qui leur donnent l'intérêt de la tristesse. Des deux côtés, l'horizon est fermé par de lointains exhaussemens chargés d'arbres merveilleusement illuminés par les féeries du soleil couchant. Ce paysage, c'est l'image même d'une âme plus noble que sa condition et qui se traîne sous la tyrannie des circonstances fatales de ce monde avec une résignation muette et

tranquille, car là, à l'horizon prochain, resplendit le royaume de la lumière, dont les rayons sont descendus jusqu'à elle. J'ai vu les paysages de la Hollande si indiciblement pensifs et rêveurs, j'ai vu les paysages romains d'une si tragique tristesse, aucun ne m'a parlé avec une éloquence plus originale que celui-là le langage de la mélancolie.

Un autre paysage remarquable encore, mais où cette fois l'Allier ne joue aucun rôle, est celui qui vous accompagne en allant au château de Busset, en passant par le lieu dit de l'Ardoisière. C'est le même pendant toute la route; mais il est d'une si verdoyante sauvagerie qu'on ne s'en lasse pas. On serpente pendant trois quarts d'heure entre deux remparts de montagnes qui interdisent à la vue de contempler d'autre spectacle que celui de leurs croupes chargées d'arbres sombres et de leurs crêtes impérieuses. Sans être d'une hauteur excessive, ces montagnes seraient encore de dimensions suffisantes pour produire la sensation de l'écrasement, si la végétation qui tapisse leurs flancs n'était là pour chasser toute rêverie trop grave; la rencontre d'une pauvre femme qui s'est assise avec son fardeau de bois mort à ses côtés à la base d'une de ces géantes m'en est une preuve. Elle est là, en face de moi, à portée de ma main, et Dieu qu'elle me paraît petite ! Deux ou trois chèvres au-dessus d'elle broutent la verdure de la montagne, et ces gentils animaux tiennent dans le paysage fauve beaucoup plus de place qu'elle; la stature de la montagne la réduit vraiment à l'état de naine microscopique. Le long de votre route, un bruyant voyageur vous accompagne, mais en sens inverse, car il descend pendant que vous montez; ce voyageur, c'est le petit torrent du Sichon, abondant en truites délicieuses, qui, de cascade en cascade, saute avec la pétulance sauvage et les clameurs tapageuses d'un petit paysan bien portant et joyeux jusqu'à la plaine, où il arrive comme essoufflé et s'apaise enfin. Si sain à l'imagination et si reposant aux yeux est ce paysage resserré et sans horizon, qu'on l'abandonne à regret, et qu'on est comme désappointé lorsqu'arrivé au plateau qui le couronne on voit se dresser devant soi, à l'extrémité de ce plateau, le château de Bourbon-Busset, prétexte et but du voyage.

Ce château est la résidence héréditaire des comtes de Bourbon-Busset depuis l'origine de ce rameau secondaire de la maison de Bourbon. Qu'est-ce donc que cette famille qui porte un si grand nom et dont les membres, bien que reconnus authentiquement cousins des rois de France, n'ont jamais cependant tenu que l'état de simples gentilshommes? Très probablement beaucoup de nos contemporains avoueraient qu'ils ignorent quel fut exactement le fondateur de cette maison sans se douter qu'il est peu de personnages historiques qu'ils connaissent aussi parfaitement; c'est ce

prince-évêque de Liége, que le *Quentin Durward* de Walter Scott et le tableau célèbre d'Eugène Delacroix ont rendu familier à leur imagination, Louis de Bourbon, cinquième fils de ce duc Charles dont nous avons passé en revue la glorieuse postérité devant son tombeau à Souvigny. Il eut un caractère dissipé, une existence agitée et une fin tragique. Il faut lire dans Philippe de Comines le récit de cette révolte des Liégeois contre son beau-frère Charles le Téméraire, dans laquelle il se trouva, à son grand dommage, acteur principal, comment, obligé de quitter sa ville épiscopale, il se réfugia à Tongres, comment une seconde révolte de ses sujets vint l'y chercher pour le ramener à Liége, massacrant en route les chanoines de son conseil, et comment Charles le Téméraire, ayant démontré à Louis XI, tombé dans le traquenard de Péronne, qu'il serait honteux à lui de ne pas aider à retirer de cette situation d'otage un prince de leur sang, le roi de France fut contraint d'assister, piteux et déconfit, à l'implacable châtiment de ces rebelles, qu'il avait lui-même excités et soudoyés. Il est permis de croire que Louis XI, qui avait l'habitude de couver longuement ses rancunes, et qui d'ailleurs montra par toute sa vie que parmi ses superstitions il n'avait pas celle de la famille, ne pardonna pas à l'évêque de Liége la participation contrainte qu'il avait eue à son rétablissement. Quatorze ans après, une bonne occasion de revanche se présenta, et Louis XI ne la manqua pas. Le puissant Sanglier des Ardennes, Guillaume de La Marck, ambitionnait pour son frère l'évêché de Liége; Louis XI lui procura les moyens de l'arracher à son cousin. C'est ce qui ressort très clairement du récit que le chroniqueur Jean de Troyes, qu'on peut, à vrai dire, soupçonner d'aimer médiocrement Louis XI, fait de la mort de l'évêque de Liége. « Et pour faire par iceluy Sanglier exécuter sa dampnée entreprise, le roi lui fit délivrer argent et gens de guerre en grand nombre. » Outre ces secours réguliers, Louis XI permit encore à Guillaume de La Marck d'en lever tant qu'il voudrait d'irréguliers parmi les gredins de sa capitale et des environs; c'est-à-dire qu'après lui avoir donné les élémens d'une armée, il lui fournissait encore les élémens d'une émeute, et à côté de la *maîtresse* carte de la guerre mettait dans son jeu la carte *malicieuse* de l'anarchie. Ainsi muni, le Sanglier s'en vint à Liége, souleva une rébellion qui chassa l'évêque, puis soudoya une trahison pour qu'il fût livré seul et à sa merci pendant qu'il s'enfuyait, et alors, « lui baillant d'une taille au travers du visage, il le tua de sa propre main, et après ce fait le fit mener, et getter, et estendre tout nud en la grand'place, devant l'église de Saint-Lambert. »

On peut trouver qu'en cette circonstance le roi ne joua pas précisément le rôle d'un bon parent; mais, nous l'avons dit, Louis XI n'é-

tait pas troublé par la superstition de la famille. Il avait jadis conspiré lors de la praguerie contre son père Charles VII avec le propre père de cet évêque de Liége; des frères de ce même évêque, il eut l'un pour beau-frère et pour ennemi capital durant la ligue du bien public, le duc Jean II, un autre pour gendre, le duc Pierre, nous venons de voir comment il se comporta avec ce troisième. Il faut avouer que ce n'est pas précisément une leçon de morale qui ressort de semblables relations de famille, et que le roi mériterait les jugemens sévères qui ont été portés sur sa nature, si les princes du xve siècle n'avaient pas tous donné le même exemple. C'est l'époque où Richard III venge sur les enfans de son frère les crimes de sa famille et les siens propres contre ses cousins de Lancastre, et tout à l'heure Ludovic Sforza appellera le fils de Louis XI en Italie pour l'aider à usurper le duché de Milan sur son neveu. La conduite de Louis XI trouve donc son explication sinon sa justification dans la morale princière de l'époque. S'il faut le dire d'ailleurs, à le bien observer de près, il est vraiment le moins méchant parmi les méchans; seulement il nous paraît souvent plus noir qu'il ne l'est, parce que sa malice n'est pas de franc jeu et qu'il l'enveloppe d'une cafardise qui nous laisse une laide impression sur laquelle nous le jugeons.

Louis de Bourbon avait été installé évêque de Liége à l'âge de dix-huit ans; mais, comme il n'avait pas alors le plus petit commencement d'ordination, et qu'il s'écoula plus de dix ans avant qu'il reçût la prêtrise, sa jeunesse lui pesant sans doute, il employa ce long entr'acte à contracter un mariage avec une princesse de la maison de Gueldres, Catherine d'Egmont. Cette conduite de la part d'un homme qui attendait l'ordination peut passer pour légère, mais les princes de Bourbon de cette époque qui furent revêtus du caractère ecclésiastique firent des prélats assez douteux, témoin son propre frère Charles II, qui, avant d'être duc de Bourbon, avait été archevêque de Lyon, et qui en cette qualité ne se distingua pas par des mœurs d'une rigueur exagérée. De ce mariage naquirent trois fils qu'on désignait alors sous le nom de bâtards de Liége à cause de l'irrégularité du mariage de leur père, et peut-être aussi parce qu'en outre de cette irrégularité les enfans naquirent à une époque postérieure à celle où l'évêque reçut la prêtrise. Est-ce encore à cette circonstance fort exceptionnelle de leur naissance qu'il faut attribuer le mariage tardif de Pierre, l'aîné de ces enfans et la tige des comtes de Bourbon-Busset? Il avait près de quarante ans lorsque, richement doté par son oncle, Pierre de Beaujeu, il épousa une veuve issue de l'illustre famille auvergnate des d'Alègre. Elle lui porta en dot la seigneurie de Busset, qui était parmi les fiefs de sa maison,

et avec ce fief le nom particulier qui a servi à distinguer sa descendance.

Toutes les parties du château de Busset ne sont pas de la même époque; mais, contemplé dans son ensemble, il offre un très beau spécimen de l'architecture féodale arrivée à une suprême période. La force ancienne persistante encore s'y rencontre avec une élégance nouvelle, mais cette élégance cherche ses élémens dans les formes du passé plutôt que dans des formes hardiment innovées, — autrement dit force et élégance, grosses tours et jolies tourelles, arrondies comme si elles avaient été moulées dans un cylindre, parlent également du moyen âge, seulement ce moyen âge est celui des derniers jours. Peu d'ornemens extérieurs, les façades en sont sobres jusqu'à la nudité. Ce détail est à noter parce qu'il se répète si fréquemment dans toute cette région du Bourbonnais, de la Marche, du Forez, qu'il force l'observation. Dans toute cette contrée, l'architecture, à quelque ordre et à quelque époque qu'elle appartienne, roman, gothique, de la renaissance, n'a usé des ornemens qu'avec une extrême réserve. Les roses et les palmes du roman fleuri, les trèfles et les branchages du gothique élégant, les arabesques capricieuses de la renaissance ne sont jamais épanouies dans cette contrée, et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que tous les monumens de cette région appartiennent précisément aux périodes où l'architecture eut au plus haut point le goût de l'ornementation exubérante, tant pour les édifices religieux que pour les édifices civils. A Moulins, la collégiale de Notre-Dame, toute jolie et coquette qu'elle est, doit sa grâce aux traits mêmes de son architecture et non à sa parure; elle est cependant des dernières années du XVe siècle. Ce qui nous reste dans cette même ville du palais des ducs de Bourbon, et à Guéret le château encore presque tout entier debout des comtes de La Marche, l'un et l'autre également du XVIe siècle, sont purs d'ornemens à un tel point, qu'on en est conduit à penser que les architectes qui les ont construits considéraient l'ornement non comme une grâce, mais comme le contraire de la grâce. Et c'est l'époque de l'éblouissante floraison de pierre de la Touraine et de l'Anjou! A vrai dire, pour ces châteaux des ducs de Bourbon et des comtes de La Marche, on peut soupçonner une influence italienne et une main italienne; mais ailleurs quel peut être le motif de cette sobriété? Le château de Busset nous en offre encore un bien aimable exemple dans sa jolie chapelle gothique tout récemment restaurée avec un goût parfait par un architecte d'Angers dont nous regrettons d'avoir oublié le nom. Il semble que plus un édifice est petit, et plus il appelle l'ornement comme une grâce due à sa petitesse, absolument comme un enfant ou une jeune fille appelle plus naturellement la

parure qu'une personne d'âge mûr; en outre le gothique est tellement uni dans notre esprit à l'idée d'ornement, que nous ne concevons pas l'un sans l'autre. Or cet édifice est petit, puisque c'est une chapelle, cette chapelle est gothique, et c'est la nudité même. Il faut voir ce joli édifice pour comprendre comment la ligne seule, toute dépouillée, toute géométrique et abstraite, peut produire une impression non plus de gravité, de noblesse et de haute élégance, ce qui n'aurait rien que de naturel, non pas même de pureté, ce qui se comprendrait encore, mais de gentillesse et de toute mignonne grâce. Nous notons cette particularité curieuse sans chercher à en préciser la cause.

A l'intérieur, le château de Busset a été reconstruit selon les convenances de la vie présente, au moins dans sa partie habitée, en sorte qu'il n'offre guère que des appartemens modernes avec des détails anciens, quelques très jolies et très originales cheminées du XVIe siècle par exemple. La partie qui nous en a le plus intéressé est une toute charmante galerie de proportions exquises qui conduit aux divers appartemens; c'est à cette galerie seulement que nous nous arrêterons. La décoration en est cependant bien simple : sur les murailles quelques tableaux et quelques dessins de valeur inégale, au-dessus d'une porte un petit bas-relief représentant saint Louis sous un palmier d'Égypte, dans une attitude d'enthousiasme religieux, et au fond de la galerie un buste du dernier comte de Busset, l'un et l'autre sculptés par un des comtes actuels qui semble avoir pour la sculpture un goût qui confine au talent, au plafond sur les deux côtés de la galerie les armes et les noms des familles avec lesquelles la maison de Bourbon-Busset a contracté alliance. C'est bien peu, comme vous le voyez; oui, mais les noms de ces alliances, rapprochées du buste du dernier comte de Bourbon-Busset, m'ont permis de faire une observation singulière. Je lis l'un après l'autre les noms de ces alliances, ce qui n'est pas une longue tâche, car depuis l'origine de cette maison jusqu'à nos jours, c'est-à-dire dans un laps de quatre cents ans, il ne s'est succédé que douze comtes de Busset. Or tous les noms de ces alliances appartiennent exclusivement à la haute noblesse, d'Alègre, Borgia, Larochefoucauld, Clermont-Tonnerre, Lafayette, Montmorillon, Gontaut-Biron; il n'y a pas une seule alliance prise dans la grande maison si fertile en rameaux dont ils sont issus, pas la moindre princesse de Vendôme, pas la plus petite princesse de Condé ou de Conti. Dès le principe, cette famille est donc allée se retirant toujours par le mariage de son origine, et par conséquent il semblerait que le type physiologique eût dû être dès longtemps interrompu par cette longue succession de sangs féminins étrangers. Eh bien! avec quel prince croyez-vous que

ce dernier comte de Bourbon-Busset offre une étroite ressemblance? Avec le roi Charles X lui-même. Il faut vraiment qu'il y ait dans chaque race un certain élément irréductible, puisque les infusions les plus abondantes et les plus prolongées de sangs étrangers ne parviennent pas à l'absorber. La première fois que cette persistance presque incroyable des caractères physiques de la race s'est révélée à moi avec toute sa force, c'est à Rome. On voit sur un des piliers de Saint-Jean-de-Latran une petite fresque peinte par Giotto et représentant le pape Boniface VIII proclamant le jubilé de l'an 1300. Or quelques jours après avoir vu cette fresque, me trouvant en présence du duc de Sermoneta, qui était alors le représentant de cette famille des Gaetani d'où Boniface VIII était issu, il me sembla voir le vieux pape lui-même. Six siècles n'avaient pu apporter la moindre altération à ce type, marqué, il est vrai, d'un cachet de force peu commune.

Pendant que je regarde les armes de ces alliances, ma fantaisie s'amuse à chercher si dans le nombre il ne s'en trouve pas quelqu'une qui me rappelle un souvenir moins général que celui d'un grand nom, en d'autres termes s'il en est quelqu'une qui réveille en ma mémoire l'ombre d'une individualité féminine, ou qui se rattache à quelque détail ayant un intérêt particulier. Les deux premières seules répondent à cet appel de ma fantaisie; les autres ne prononcent qu'un nom illustre dont elles ne se détachent pas d'une manière distincte. Parmi les noms célèbres de l'histoire militaire de l'ancienne France, il en est peu d'aussi remarquables pour la probité et la solidité que celui de d'Alègre. Qu'était cette Marguerite d'Alègre, veuve d'un des Lorrains Lenoncourt, qui épousa le premier comte de Busset, à Yves d'Alègre, un des plus vaillans soldats des règnes de Charles VIII et de Louis XII? Une nièce ou une sœur? Je ne sais; mais, comme ils furent contemporains, la parenté doit être fort proche. Yves d'Alègre assista à presque toutes les batailles des guerres d'Italie, depuis l'entrée de Charles VIII en campagne jusqu'à la bataille de Ravenne. Il en fut une au moins cependant à laquelle il n'assista pas, celle de Fornoue, car il fut au nombre des capitaines que le roi Charles laissa sous les ordres du duc de Montpensier pour garder le royaume de Naples, lorsqu'il prit le parti précipité de sortir d'Italie de crainte que le passage ne lui fût coupé, danger trop réel auquel il n'échappa que par un admirable effort d'héroïsme. Parmi les capitaines de ce temps, il n'en est pas qui ait mieux connu par expérience à quel point la mauvaise fortune marche sur les talons de la bonne, car il vit ce royaume de Naples dont il était un des gardiens perdu comme il avait été gagné, en un clin d'œil, le jour où, sur la soudaine apparition de Ferdinand, le peuple de Naples le poussa avec ses compagnons jusqu'au château, et bien

des années après, à Ravenne, il fut pris par la mort à la gorge, au moment même où la bataille était gagnée et tout péril passé, lorsque Gaston de Foix, emporté par son ardeur méridionale, alla s'engager sur une étroite chaussée pour donner la chasse aux ennemis qui s'en retournaient déconfits sans se douter que l'impatience irréfléchie d'un héros allait leur offrir la bonne fortune de venger leur défaite sur la personne de leur vainqueur. Il mourut au moment même de son propre triomphe, car on peut dire en un certain sens que cette journée fut son œuvre. C'est lui qui, au début de l'action, avisant une certaine manœuvre d'artillerie, fit perdre patience aux Espagnols, qui avaient résolu d'attendre dans leur camp que les Français vinssent les assaillir. Le nom de Gaston de Foix reste justement attaché à cette journée célèbre, mais c'est justice aussi de rendre une part de cette gloire au capitaine plus modeste qui força la main de la fortune, et conduisit au-devant de Gaston l'occasion de la victoire.

Des souvenirs de tout autre nature s'éveillent dans la mémoire au nom de la seconde de ces alliances, Louise Borgia, duchesse de Valentinois, car ce nom est celui de la propre fille de ce profond et terrible César Borgia, fils d'Alexandre VI, le grand politique de Machiavel et le dandy fascinateur du portrait de Raphaël à la galerie Borghèse. Louise Borgia, qui par sa mère appartenait à la maison d'Albret, vivait à la cour de France, où peut-être elle était vue avec quelque froideur, tant pour ce qu'elle était orpheline, et par conséquent sans soutien, que pour les souvenirs que son père avait laissés. Ce qui pourrait le faire croire, c'est le singulier mariage auquel consentit pour elle Louise de Savoie, la mère de François Ier, qui était sa tutrice. Elle était toute jeune, presque encore enfant, lorsque le vieux capitaine Louis de La Trémouille, après la mort de son fils aîné tué à Marignan et de sa femme Gabrielle de Bourbon, eut l'étrange courage de la demander en mariage. Louis de La Trémouille était alors, il est vrai, chargé de gloire, mais il était aussi chargé d'années, car il y avait beaux jours qu'il avait gagné pour le compte d'Anne de Beaujeu la bataille de Saint-Aubin. Louise Borgia répondit tranquillement et froidement, comme une personne qui n'est pas sa maîtresse, que son vouloir était entre les mains de la régente, et que, si cette alliance lui était ordonnée, elle en serait très honorée. En recueillant ses souvenirs, le vieux capitaine aurait reconnu que ce n'était pas précisément avec cette froideur respectueuse que quarante ans auparavant sa première femme, Gabrielle de Bourbon, l'avait accepté pour mari. Son panégyriste, Jean Bouchet, dans sa charmante et romanesque *Chronique du chevalier sans reproche*, nous a raconté ce premier amour. Que de flammes alors, et maintenant que de cendres! En dépit de ses soixante ans (son pa-

négyriste, qui veut flatter, comptant mal exprès, ne lui en donne que cinquante), le vieux capitaine obtint de la régente la main de la duchesse de Valentinois. Oh! combien il est vrai de dire que les crimes des pères sont toujours de manière ou d'autre punis dans les enfans! La défaite de Pavie priva bientôt la duchesse de ce mari glorieux, mais sexagénaire, qu'elle avait accepté avec un témoignage de si honorable, mais si froide estime, et après quelques années de veuvage, elle épousa le second des comtes de Bourbon-Busset, dont l'âge, si nos dates sont exactes, devait être, à peu de chose près, le même que le sien.

Entre Vichy, ou, pour parler avec toute la précision d'un indicateur, entre Saint-Germain-des-Fossés et La Palisse, dernière étape de notre voyage en Bourbonnais, la campagne n'est pas aussi belle qu'elle le devient aussitôt après, entre La Palisse et Roanne, et cependant elle me parut charmante. C'est qu'on était alors dans ces mois heureux, jeunesse de l'année, où il n'y a pas de laide campagne, pas plus qu'il n'y a de laids visages dans la jeunesse de la vie humaine. La vraie beauté d'un paysage en est la structure; cette structure, la nature *naturante*, pour parler comme les spinozistes, ne peut la changer, mais avec quel art merveilleux elle dissimule son impuissance! Ne pouvant créer un paysage avec des lignes, elle en fait un avec des couleurs; deux ou trois nuances heureusement assorties, quelques taches vertes jetées sur un fond nu, une bande de nuage traversée de lumière pour fermer l'horizon, un vernis de fraîcheur sur le tout, et voilà un chef-d'œuvre exquis, et pourtant rien n'appartient essentiellement au paysage dans ces élémens mobiles, fuyans et fondans, faits d'air, de vapeur d'eau et de lumière. On dirait que les génies et les esprits élémentaires, qui travaillent sous la direction de la nature, connaissent aussi la querelle du dessin et de la couleur, les uns estimant que la beauté consiste dans la ligne, les autres qu'elle consiste dans l'éclat de la vie en mouvement. Si cela est, les génies qui avaient peint le vaste et monotone paysage de la plaine entre Saint-Germain et La Palisse, au moment où je la traversais, étaient des coloristes. Rien que trois couleurs, et toutes trois tranchées à outrance; en haut un ciel d'un bleu profond, en bas une plaine d'un vert intense, et çà et là comme pour rompre la monotonie de cette couleur, des maisonnettes de paysans ou des granges recouvertes de tuiles d'une nuance de rouge d'une vivacité singulière, assez pâle pour ne pas faire un contraste criard avec le vert de la plaine, assez prononcé pour en rehausser la valeur. Bleu profond, vert intense, rouge vif, c'est la gamme violente du grand coloriste Eugène Delacroix.

Au bout d'une demi-heure de ce plaisir de coloriste, une élévation jaillit de la plaine, et sur cette élévation, un vaste château, de très

grand air, mais dont il est assez difficile à distance de déterminer la date et le caractère, s'élève tout pareil à une de ces *fabriques* monumentales qu'aimèrent à placer dans les fonds de leurs tableaux ceux des paysagistes hollandais qui avaient vu l'Italie, Berghem ou Asselyn. Dans les toiles de ces maîtres, c'est le paysage naturel qui domine cependant, car leur nature hollandaise a été plus forte que leur éducation italienne, et si imposans que soient les temples, les palais et les ruines dont ils décorent leurs œuvres, ces élémens sont impuissans à prendre le dessus sur la prairie où paissent les animaux ou le ruisseau où ils s'abreuvent. Il en est exactement ainsi à La Palisse : tout admirablement situé qu'il est, le château ne parvient pas à créer un de ces paysages historiques que des édifices moins considérables créent facilement en d'autres lieux. En revanche il compose un superbe décor avec sa longue façade flanquée de tours, d'aspect fier, riche, seigneurial, qui, si l'on n'était prévenu, ferait hésiter de loin entre le XVIe et le XVIIe siècle. C'est à distance cependant qu'il faut rester pour jouir du spectacle de cette architecture, car la façade qu'il présente au voyageur qui se dirige sur La Palisse est de beaucoup la plus belle des deux, et il n'a réellement tout son caractère de noblesse que du côté qui regarde la ville, qu'il domine tout à fait à la manière d'un château-fort féodal, ce qu'il fut très probablement avant de se transformer en palais de la renaissance et de devenir la résidence des chevaliers de la maison de Chabannes.

Ce n'est guère que dans les vingt dernières années que le château de La Palisse a dû être remis en l'état où nous l'avons vu, car certains livres de date assez récente et écrits en Bourbonnais même, que nous consultons à ce sujet, en parlent comme de ruines imposantes. La restauration, il est vrai, ne comprend encore qu'une des ailes; l'autre ne présente que des appartemens effondrés qui, avec leurs charpentes mises à nu et leurs planchers chargés du plâtre et des pierres qui les recouvraient, ressemblent à des squelettes autour desquels l'anatomiste a laissé les amas de chair dont son scalpel les a dépouillés. Plusieurs cependant conservent encore leurs plafonds de la renaissance, de superbes plafonds en caissons à losanges à l'instar de ceux de quelques-uns de nos châteaux royaux; ils sont entièrement intacts : quand on réparera ce côté de l'édifice, on n'aura d'autre peine que d'en rafraîchir les dorures. Dans la partie habitée, une belle salle de la renaissance a été transformée en salon moderne. La cheminée, qui en est fort noble, toute festonnée et chamarrée d'armoiries, a été restaurée avec un goût dont nous ne saurions trop louer l'originalité. Le vaste manteau en a été peint en noir, et sur ce fond sombre d'innombrables lions en acier brillant reluisent comme autant de météores héraldiques. Trois

vieux portraits en pied, bien restaurés, tapissent le fond de ce même salon, ceux de Gilbert de Chabannes et de ses deux femmes Françoise de Boulogne et Catherine de Bourbon. Très jeune, costumé à ravir, coiffé d'un bonnet surmonté d'une aigrette, beaucoup plus joli que ses deux femmes, entre lesquelles il est placé, Gilbert de Chabannes ressemble tout à fait à un jeune prince des *Mille et une Nuits* ou à un héros de nos modernes féeries. De ces deux femmes, une seule nous importe, Catherine de Bourbon. C'est la deuxième fille de Jean de Bourbon, deuxième comte de Vendôme, la branche même d'où sont sortis nos rois Bourbons. Or, comme il n'y a eu en tout que trois comtes et deux ducs de Vendôme, cette Catherine de Bourbon se trouve l'arrière-grand'tante de Henri IV, d'où l'on peut voir que les Chabannes se trouvaient alliés d'assez près à la maison de France, et que pour eux, comme du reste pour beaucoup d'autres familles de la noblesse française, l'expression de *cousins du roi* n'était pas une simple métaphore de politesse (1).

Une chapelle des derniers temps du gothique, haute comme une cathédrale, et de dimensions qu'atteignent fort peu de nos églises de campagne, s'élève à l'un des angles du château. C'est la partie que le propriétaire actuel est en train de faire restaurer à cette heure. Lorsque je l'ai visitée, des ouvriers étaient occupés à en creuser et à en remuer le sol, autrefois chargé de nombreux mausolées, parmi lesquels celui du maréchal de La Palisse, dont les diverses parties ont été dispersées ou vendues; trois des bas-reliefs ornent, dit-on, le musée d'Avignon. Je n'y ai trouvé que les pierres tombales de Jacques Ier de Chabannes et de sa femme, encore en bon état de conservation, bien que fortement souillés par les moineaux francs, ces plébéiens de la gent ailée. Ceux que nos douleurs présentes enseignent à chercher dans les vicissitudes de notre passé des motifs de consolation et d'espoir peuvent se baisser encore aujourd'hui avec piété pour regarder cette vieille pierre; elle recouvrit un des meilleurs ouvriers de notre délivrance au xve siècle. Sénéchal du Bourbonnais pendant la longue captivité du duc Jean Ier et sous le duc Charles Ier, Jacques de Chabannes eut l'honneur de prendre part à la première entreprise militaire qui releva réellement la France abattue, et l'honneur plus grand encore de frapper le dernier coup qui mit fin à la longue occupation anglaise. Il assista du commencement à la fin au siége d'Orléans; je le vois sous les

(1) Nous saisissons cette occasion pour recommander à tous ceux de nos lecteurs qui ont le goût des lectures historiques l'*Atlas généalogique* des princes de la maison de Bourbon, édité récemment par M. l'abbé Dumax. Ils y trouveront sur les diverses branches de cette maison, sur ses innombrables boutures et ces méandres sans fin de mariages, d'héritages, de transferts de souveraineté, des renseignemens aussi exacts que précis et minutieux.

armes le jour où ce coup de canon bien pointé, rendu célèbre par l'*Henri VI* de Shakspeare, enleva le comte de Salisbury, et à l'avant-garde, sous les ordres de la Pucelle, lorsque la ville fut délivrée. Vingt-quatre ans après nous le retrouvons en Bordelais, assiégeant Chalais, livrant la bataille de Castillon où périt ce Talbot qu'on peut appeler dans cette longue guerre l'Anglais par excellence, et mourant lui-même de ses blessures après avoir frappé ce coup suprême et décisif. Au milieu de ces guerres perpétuellement compliquées de trahisons, de défections et de retours, grâce à l'extrême diversité des intérêts particuliers, Jacques de Chabannes resta invariablement fidèle à la couronne de France et à son suzerain immédiat, le duc de Bourbon. Ainsi firent du reste tous les membres de la famille. Jacques avait un frère, sinon plus vaillant, au moins plus hardi que lui, Antoine de Chabannes, comte de Dampmartin, homme d'audace et de coup de main, soldat alerte et éveillé, de bon œil et de fine oreille, partisan peu scrupuleux sur les moyens. Le si amusant chroniqueur de la cour de Bourgogne, Olivier de La Marche, nous a laissé le récit d'un procès soulevé par Jacques de Chabannes devant les ducs de Bourbon et de Bourgogne contre un certain seigneur bourguignon de Pesmes qui avait enlevé d'assaut diverses maisons et pillé diverses propriétés de son frère Antoine en emmenant prisonnier son fils, enfant de dix ans. Ce procès, qui nous montre les mœurs guerrières de la féodalité subsistant encore en plein xve siècle, nous révèle aussi qu'Antoine de Chabannes ne le cédait pas en violence à son ennemi, et que les maux dont il se plaignait étaient les représailles de ceux qu'il avait lui-même infligés. De fait, Antoine fut à diverses reprises capitaine d'écorcheurs, et en cette qualité commanda nombre d'expéditions irrégulières; mais il pouvait dire pour sa défense que ces expéditions, n'étant dirigées que contre les ennemis du roi, Bourguignons et Anglais, étaient une preuve de sa fidélité à la couronne, et l'excuse était bonne et vraie. Il fut en effet fidèle à Charles VII jusqu'à être presque infidèle envers le duc de Bourbon, car il semble avoir été de ceux qui, pressentant l'inévitable avenir, penchèrent dès lors du côté de la couronne plus volontiers que du côté des intérêts féodaux. Lorsque le dauphin, le futur Louis XI, entreprit la conspiration de la praguerie, Antoine de Chabannes la dénonça à Charles VII. Louis se retira en Dauphiné, continuant de là à comploter contre son père. Charles VII résolut alors de le faire enlever, et ce fut Antoine de Chabannes qu'il chargea de l'exécution de ce projet; mais le rusé dauphin, ayant eu vent de l'entreprise, eut recours à un ingénieux stratagème. Il ordonna qu'on lui servît un dîner dans une forêt où il allait chasser d'ordinaire, fournissant ainsi en apparence à Chabannes plus de facilité pour le prendre, en réalité se préparant plus de sécurité pour

la fuite; en effet, lorsque Chabannes, croyant le saisir, entra dans la forêt, Louis était depuis longtemps parti, fuyant à bride rendue vers la marche de Bourgogne. Comme il n'était pas homme à oublier, dès qu'il fut roi, il fit payer par la prison à Chabannes le mauvais tour que celui-ci avait voulu lui jouer; mais, comme d'autre part il se connaissait en caractères et en talens, il n'avait garde de se priver des services d'un tel soldat; probablement aussi pensa-t-il que sa conduite passée envers le dauphin rebelle lui était une sûre garantie qu'il serait fidèle envers ce même rebelle devenu roi. Il jugea bien; tiré de sa prison et créé grand-maître de l'artillerie, Antoine de Chabannes fut un des serviteurs les plus constans et les plus habiles du gouvernement de Louis XI.

Un Chabannes plus célèbre vint ensuite, Jacques II, maréchal de La Palisse, qui, pendant plus de trente-cinq ans, vécut le harnais militaire sur le dos, sans le déposer une heure; cependant nous nous arrêterons à ces deux premiers, et cela pour plusieurs raisons, dont la principale est que les premiers Chabannes appartiennent d'une manière plus étroite et plus spéciale à La Palisse que ceux qui suivirent. C'est le Jacques Ier de Chabannes, que nous venons de voir terminer les guerres anglaises à Castillon, qui fit l'acquisition de La Palisse et qui y transporta la résidence de sa famille, et le seul souvenir des Chabannes que contienne encore ce château, c'est le sien. Si nous poussons un jour ces excursions jusqu'à Avignon, nous aurons occasion d'y retrouver le souvenir du maréchal de La Palisse sous la forme de ces bas-reliefs de son tombeau, dont nous avons déjà fait mention; mais nous n'aurions rencontré nulle part ailleurs et nous ne rencontrerons plus ces premiers Chabannes, dont nous prenons congé sans retour.

Devant le château, à l'entrée du parc, le propriétaire actuel de La Palisse a fait disposer en forme de petit cippe funéraire les débris des pierres sculptées ramassées dans les ruines faites par le temps ou les hommes, des figures de blasons, des armoiries, des devises, tant des Chabannes que des La Guiche, qui possédèrent le château après ces premiers. Une tête sculptée recouverte d'un casque de chevalier domine ce petit monument comme un symbole parlant des souvenirs exclusivement guerriers que réveille cette demeure. Les débris sont aussi humbles que les souvenirs sont grands. Quoi! voilà tout ce qui reste pour rappeler et consacrer deux longs siècles de travaux, de périls et de services! Jamais je n'ai mieux senti qu'en regardant ce petit monument à quel point sur notre terre le dieu oubli était proche parent de la déesse mémoire.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

XI. — L'EXPÉDITION DE MORÉE ET LA PAIX D'ANDRINOPLE.

I.

De tous les mandataires auxquels un grand pays doit parfois se résoudre à déléguer momentanément le plein exercice de sa puissance, le commandant en chef d'une force navale est assurément celui dont les décisions soudaines peuvent avoir sur le cours des événemens les effets les plus imprévus. L'initiative hardie du collègue que nous avions donné aux amiraux Heïden et Codrington fit brusquement trébucher dans le Levant la balance indécise de la politique. La bataille de Navarin n'avait pas anéanti complétement la marine ottomane : il restait encore des vaisseaux et des frégates à Constantinople; mais cette cruelle leçon infligea un dommage bien autrement grave à la Porte en faisant évanouir le prestige moral qui la protégeait. Une première violence en devait bientôt engendrer d'autres. La destruction de la flotte d'Ibrahim opérée en commun était pour la Russie le gage assuré de la condescendance de l'Angleterre et de la France, devenues ses complices. On la vit dès lors hâter l'exécution des projets dont il lui avait fallu si longtemps ajourner

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er août, du 15 septembre, du 15 octobre et du 15 décembre 1873.

la réalisation devant la résistance unanime de l'Europe. Les conséquences de la journée du 20 octobre 1827 sont de trois ordres différens, elles se sont développées sur trois théâtres distincts; nous essaierons de les suivre et de les démêler en Grèce, en Turquie et en Europe. Commençons d'abord par la Grèce; c'est pour la Grèce qu'on avait combattu, c'est là qu'il fallait avant tout aviser.

Nous avions assumé une très grave responsabilité en venant nous jeter aussi résolûment en travers des desseins du sultan. — Si notre intervention ne ramenait promptement le calme et la sécurité dans l'Archipel, comment justifierions-nous le droit que nous nous étions arrogé d'intervenir? Qu'elle rencontrât une approbation complète ou provoquât un blâme mal dissimulé, la bataille de Navarin n'en avait pas moins engagé les médiateurs beaucoup plus que ne l'eussent souhaité deux des signataires tout au moins du traité de Londres. On ne pouvait avoir fait couler tant de sang en vain. Il fallait montrer au monde que l'obstination de la Porte était réellement coupable, et que le peuple dont nous avions voulu l'affranchissement serait digne de prendre rang un jour parmi les nations civilisées. Les amiraux n'eurent pas besoin qu'on leur indiquât à cet égard leur devoir. La police des mers leur appartenait : en s'efforçant dès le lendemain même de la victoire d'extirper de l'Archipel le brigandage maritime qui y faisait chaque jour des progrès de plus en plus effrayans, leur but ne fut pas seulement de rassurer la navigation neutre; ils se proposèrent aussi de ne pas laisser déshonorer la cause dont ils avaient pris en main la défense. La piraterie grecque était un des grands argumens invoqués par les adversaires d'une Grèce indépendante. Cet odieux système de rapines, qui prétendait s'autoriser de mainte argutie légale, serait devenu, si on l'eût toléré plus longtemps, un véritable scandale européen. Jamais les parages infestés de Salé, ni les débouquemens des Antilles n'avaient été témoins d'autant de pillages et de meurtres. La destruction de la flotte ottomane allait laisser les marins de l'Archipel sans emploi; n'était-il pas à craindre que la piraterie ne trouvât dans cet état de choses un nouvel aliment? « Les pirateries grecques, écrivait le 24 octobre 1827 l'amiral de Rigny, se sont élevées dans la dernière quinzaine à un point inoui jusqu'à présent. La mer est couverte de ces forbans. Ainsi, quand le sang français et anglais vient de couler en leur faveur, ces misérables, poussés par la cupidité, encouragés par l'impunité, pillent et maltraitent nos bâtimens de commerce. » A quelle autorité s'en prendre, dans un pays complétement désorganisé, de la continuation de ces désordres? Le gouvernement provisoire était sans force; ce fut au corps législatif que les amiraux crurent devoir s'adresser. Leur langage cette fois fut sévère; il faisait pressentir des mesures énergiques et témoignait

d'une irrévocable résolution. « Nous ne souffrirons pas, firent-ils savoir aux députés rassemblés en ce moment à Égine, que les Grecs fassent aucune expédition, aucune course, aucun blocus hors des limites tracées de Volo à Lépante. Nous regarderons comme nulles toutes patentes délivrées à des corsaires qui seraient trouvés opérant dans d'autres parages. Les bâtimens de guerre des puissances alliées auront partout l'ordre de les arrêter. Il ne vous reste aucun prétexte pour tolérer de pareils armemens. L'armistice de mer se trouve établi de fait du côté des Turcs; leur flotte n'existe plus. Prenez garde à la vôtre, car nous la détruirons, s'il le faut, comme nous avons détruit la flotte d'Ibrahim. Quant au tribunal des prises que vous avez institué, nous le déclarons dès aujourd'hui incompétent pour juger aucun de nos bâtimens sans notre concours. »

Ces menaces ne devaient pas rester lettre morte; elles furent au contraire, grâce au zèle et à l'activité de nos croiseurs, suivies de prompts effets. La station française avait reçu d'importans renforts: les frégates l'*Iphigénie*, la *Vestale*, le vaisseau le *Conquérant*, sur lequel l'amiral de Rigny venait de porter son pavillon. Il nous était désormais facile d'appuyer nos paroles par des actes. Dès les premiers jours de novembre 1827, toute la flottille française fut en chasse; elle ne prit de repos que vers la fin de l'année 1828. Les corvettes la *Pomone*, la *Bayadère*, la *Victorieuse*, l'*Écho*, la *Diligente*, les bricks le *Palinure*, l'*Alacrity*, l'*Actéon*, le *Zèbre*, le *Marsouin*, le *Loiret*, les bricks-goëlettes le *Volage*, l'*Alcyone*, la *Flèche*, les gabares la *Lionne*, la *Lamproie*, les goëlettes la *Daphné*, l'*Estafette*, appuyèrent une si vigoureuse poursuite aux pirates qu'en moins de dix-huit mois ils en eurent complétement purgé l'Archipel. Ce fut à cette tâche méritoire que se consacrèrent sans relâche les Reverseaux, les Parseval, les La Susse, les Châteauville, les Moulac; ils firent renaître la sécurité là où avait régné trop longtemps, grâce à notre mansuétude excessive, la plus incroyable terreur. Entre tous ces croiseurs, il faut déjà citer un de nos futurs ministres de la marine, le lieutenant de vaisseau Hamelin. « Je le place, écrivait l'amiral de Rigny, à la tête des meilleurs officiers de son grade. » Au moment où le vainqueur de Navarin lui décernait cet éloge, le capitaine de la *Lamproie* venait de prendre sur les côtes de Syrie le brick grec le *Panayoti*, monté par 66 hommes d'équipage. Conduit à Alexandrie, ce bâtiment-pirate fut reconnu par les capitaines de plusieurs navires marchands qu'il avait pillés, les uns à Scarpanto, d'autres sur la côte de Caramanie. Le commandant de la frégate la *Magicienne*, M. Cornette de Venancourt, s'apprêtait alors à quitter les eaux de l'Égypte pour retourner à Smyrne. Le capitaine Hamelin lui remit le corsaire capturé. L'équipage grec

passa sur la frégate, à l'exception de 6 hommes qu'on crut devoir laisser à bord du *Panayoti*. Un officier de la *Magicienne*, l'enseigne de vaisseau Bisson, prit le commandement du brick. On lui donna pour le conduire 14 matelots et le pilote-côtier de la frégate, le second maître de timonerie Trémintin. Ces dispositions terminées, le *Panayoti* et la *Magicienne* appareillèrent d'Alexandrie le 1er novembre 1827. Les deux bâtimens devaient naviguer de conserve; dans la nuit du 5, ils se séparèrent. Le mauvais temps survint, et la prise fut obligée de relâcher dans une des baies de l'île Stampalie, à trois milles environ de la ville. Deux des Grecs qu'on avait laissés à bord du brick, mal surveillés, se jetèrent à la mer et parvinrent à gagner la côte à la nage. Un drame se préparait, drame héroïque qui eut dans toute l'Europe un long retentissement.

Retenu par les vents contraires dans la petite baie où il avait jeté l'ancre, le capitaine Bisson ne douta pas un instant qu'il ne fût attaqué. Il se promit du moins de faire, avec ses 15 hommes, une défense vigoureuse. Les quatre canons du brick furent chargés; on monta sur le pont les fusils et les sabres. A dix heures du soir, deux grands misticks furent aperçus doublant une des pointes de la baie. Chacun à bord du brick se rangea en silence à son poste. Le capitaine Bisson se porta sur le beaupré pour observer les mouvemens des embarcations suspectes. Ces embarcations étaient chargées de monde; elles avaient serré leurs voiles et se dirigeaient à l'aviron vers l'avant du brick. Bisson les fit héler plusieurs fois; il n'obtint aucune réponse. Les pirates nageaient avec force; ils étaient sur le point d'accoster, quand Bisson, déchargeant sur eux les deux coups de son fusil de chasse, donna le signal de commencer le feu. Les pirates répondirent par une vive fusillade. Il faut laisser ici la parole au pilote Trémintin, car il est des narrations qu'il n'est pas permis d'altérer. Celle du brave pilote de la *Magicienne* appartient à l'histoire. « Une des embarcations, dit-il, nous aborda par-dessous le beaupré, l'autre par la joue de bâbord. Plusieurs des nôtres avaient déjà succombé. En un instant, malgré tous nos efforts, malgré ceux de notre brave capitaine, plus d'une centaine de Grecs furent sur notre pont. Une grande partie s'affala aussitôt dans la cale pour piller. Je combattais à tribord, près du capot de la chambre. Le capitaine avait été repoussé du gaillard d'avant. Il vint à moi tout couvert de sang et me dit : — Ces brigands sont maîtres du navire; la cale et le pont en sont remplis. C'est le moment de terminer l'affaire. — Il sauta aussitôt sur le tillac de l'avant-chambre, qui n'était qu'à trois pieds au-dessous du pont. C'est là qu'on avait déposé les poudres. Il tenait une mèche cachée dans sa main gauche. Dans cette position, il avait près de la moitié du corps en dehors du panneau. Il me donna l'ordre d'engager les Français qui survivaient

encore à se jeter à la mer; puis, me serrant la main : — Adieu, pilote, dit-il, je vais tout finir. — Peu de secondes après, l'explosion eut lieu, et je sautai en l'air. » Plus heureux que son capitaine, broyé par l'explosion, Trémintin fut jeté sans connaissance sur le rivage. Il avait un pied fracassé. Quatre matelots français s'étaient jetés à la mer; ils arrivèrent à terre sans blessures. Le lendemain, on retrouva gisans sur le rivage les corps mutilés de 3 Français à côté de 70 cadavres grecs. L'héroïque sang-froid de Bisson n'avait pas laissé nos compatriotes mourir sans vengeance.

Construit à Scarpanto, armé à Naxie, le brick le *Panayoti* avait un équipage considérable. Cinquante-six prisonniers étaient restés à bord de la *Magicienne*, ils furent dirigés sur Toulon; mais entre tous ces pirates désignés à la vindicte publique Bisson avait fait justice des plus criminels; Cochrane, enfin réveillé, poursuivait les autres. Deux bricks de guerre commandés, l'un par un philhellène anglais, Pear O'Connor, l'autre par un capitaine hydriote, Nicolas Kiparissi, reçurent la mission de parcourir les diverses îles de l'Archipel et d'en expulser les Candiotes. Ces turbulens réfugiés étaient devenus les tyrans des paisibles localités qu'ils avaient contraintes de leur donner asile. On les soupçonnait justement d'être les auteurs ou les instigateurs de la plupart des méfaits dont la navigation neutre avait à se plaindre. Cochrane les refoula vers ce repaire de Grabouza dont dix-sept Crétois, partis de Cerigo, s'étaient emparés dans l'été de 1825, et qui renfermait en 1827, avec des valeurs énormes, produit de deux années de pillages, plusieurs milliers de combattans. Il espérait envoyer ainsi un utile secours aux insurgés, qui s'efforçaient de reprendre Candie sur les Égyptiens; il n'envoyait en réalité qu'un nouveau renfort aux pirates. Les pirates heureusement n'avaient plus l'opinion pour eux. L'enthousiasme qu'excitait la gloire récemment acquise par nos armes, l'émotion produite par le dévoûment de ce jeune martyr qui promettait à la France un héros, tout cet ensemble de circonstances, fait pour remuer les cœurs et pour ramener à des idées plus saines les esprits, eussent-ils même été moins prompts à se raviser que les nôtres, avait fait passer l'intérêt du côté de la répression. Grabouza, en dépit des réclamations de l'amiral de Rigny, avait longtemps reçu les secours des comités philhellènes; on considérait cet îlot comme une des citadelles de la liberté hellénique. La lumière se fit subitement. Abandonné par l'opinion, ce nid de brigands ne pouvait prétendre à subsister quand l'insurrection de Candie avortait. Le commodore Staines sur l'*Isis* et le capitaine de Reverseaux sur la *Pomone* se chargèrent de le faire évacuer. Il y eut de la part des pirates quelque tentative de résistance. Vigoureusement conduite, l'attaque des alliés eut un plein succès. Grabouza cessa d'être un

épouvantail pour tous les bâtimens que le vent amenait en vue des rivages de la Crète, et la navigation neutre put reprendre, dès les premiers mois de l'année 1828, son cours habituel et paisible vers les ports de la côte de Syrie. S'il y avait encore quelques bandits épars dans l'Archipel, ces bandits du moins n'avaient plus de forteresse.

Trompés par la faveur dont leurs prétentions les plus excessives avaient joui jusqu'alors, les Grecs s'étaient flattés que le traité de Londres leur apporterait, sous forme de médiation, un secours complaisant; ils ne devaient pas tarder à s'apercevoir de leur erreur. C'était une tutelle et une tutelle sévère que leur réservait l'Europe. Dès le 24 octobre, quand le sang de Navarin fumait encore, les amiraux se chargeaient les premiers de dissiper les illusions du corps législatif. « Nous ne vous permettrons pas, écrivaient-ils, de porter l'insurrection ni à Chio, ni en Albanie; nous ne voulons pas que, par ces expéditions imprudentes, vous exposiez les populations à être massacrées par les Turcs. » De pareilles injonctions pouvaient sembler cruelles et jusqu'à un certain point injustes; elles prenaient surtout cette apparence quand il s'agissait de Chio. Depuis la fatale journée qui avait jeté dans l'esclavage leur malheureuse patrie, des milliers de Chiotes, « échappés, suivant le texte même de l'humble supplique dont j'emprunte les termes, au glaive d'un furieux tyran, » erraient en tous lieux, « sans trouver où cacher leur nudité et leurs pleurs. » Ils n'étaient soutenus que par l'espoir de pouvoir « en un jour plus serein » reconquérir le sol natal. Ce jour venait enfin de luire. Les souverains, du haut de leur trône, avaient jeté un regard compatissant sur la Grèce; « ils avaient pris en main les droits de l'humanité souffrante. » Les réfugiés chiotes s'étaient alors rassemblés; ils avaient, selon l'antique usage, élu leurs primats et leurs conseillers. Une flotte venait d'être équipée à l'aide de contributions volontaires. Plus de la moitié des matelots embarqués sur ces bâtimens étaient des Chiotes; tous s'engageaient à servir gratuitement. Les capitaines, on les avait choisis « parmi les plus réglés et les plus obéissans. » — « Jamais, disaient aux amiraux les députés des Chiotes libres, Démétrius Maximos et Athanasio Raphaëlis, jamais expédition aussi régulière, aussi bien combinée, n'avait été formée en Grèce. » Le gouvernement d'Égine approuvait ce projet. On lui avait demandé le corps régulier de Fabvier et un détachement de troupes irrégulières; il avait accordé l'un et l'autre. Il n'y avait dans toute l'île de Chio, — on s'en était assuré, — que 300 soldats réguliers, autant d'irréguliers et environ 600 habitans turcs. Comment le succès serait-il un instant douteux?

Sans attendre une autorisation qui eût été certainement refusée,

le gouvernement grec fit partir Fabvier pour Ipsara. Le 28 octobre 1827, l'intrépide colonel débarquait sur la plage de Chio avec 1,000 tacticos, 1,500 irréguliers et vingt pièces de canon. Le pacha turc, Yousouf, s'enferma dans la citadelle. Le commodore Hamilton se trouvait en ce moment à Smyrne. « L'opinion de M. Canning, écrivit-il sur-le-champ à l'amiral de Rigny, est tout à fait contraire à une attaque sur Chio. S'il est possible d'obtenir quelque garantie pour la vie des habitans, je serais d'avis de couper court à cette expédition. » Le commodore ne s'en tint pas là. Il chargea le capitaine Hotham du *Parthian* de déclarer aux chefs grecs qu'il ne considérait pas seulement leur expédition comme compromettante pour les trois puissances, il la jugeait aussi contraire aux intérêts de l'humanité. « Jamais, ajoutait-il, la Grèce ne pourra maintenir une force navale suffisante pour empêcher les Turcs de passer quelque jour de Tchesmé à Chio, et ce jour-là nous aurons à redouter une effroyable catastrophe. Quel motif peut empêcher aujourd'hui la flotte turque réunie à Gallipoli de venir à Tchesmé? Cette flotte évidemment n'est retenue que par la crainte des escadres combinées, et cependant je ne vois pas que les termes du traité de Londres nous autorisent à nous opposer à la navigation des escadres ottomanes d'un port turc à un autre. »

Les Anglais nous soupçonnaient d'être en secret favorables à une expédition que commandait le colonel Fabvier. La loyauté de l'amiral de Rigny dissipa facilement cet ombrage. Il fut des plus énergiques à blâmer une entreprise qui devait être pour lui « la source de difficultés nouvelles. » Les catholiques de Chio s'étaient réfugiés dans les consulats. Les Turcs en 1821 avaient respecté ces asiles; les Grecs en 1827 n'hésitèrent pas à les envahir. Les catholiques furent indignement dépouillés; « on enleva, nous dit l'amiral de Rigny, jusqu'à la dernière chemise de ces malheureux. » Tous les efforts de Fabvier demeuraient impuissans à prévenir de semblables désordres; mais c'était aux marins chiotes, aux marins seuls, qu'il fallait, suivant le colonel, les imputer.

Codrington et Heïden venaient d'arriver à Malte quand ils apprirent la complication qui menaçait d'aigrir encore les griefs de la Porte. Heïden se montra le plus vif dans l'expression de son blâme. « Les Grecs, écrivit-il à l'amiral de Rigny, ont fait une grande folie en opérant une descente à Chio. Ils n'arriveront à rien et vont nous compromettre une seconde fois avec les Turcs. » Codrington, moins ému, s'en remettait à nous du soin d'arranger cette affaire. « Vous avez, mon bon ami, écrivait-il à ce frère d'armes, auquel depuis le 20 octobre il paraît avoir voué, avec la confiance la plus absolue, l'affection la plus sincère, vous avez un rôle difficile à remplir, mais personne ne saurait le jouer mieux que vous. »

Cependant, à la première sommation reçue par l'intermédiaire du capitaine du *Parthian* d'avoir à renoncer à leurs desseins, les émigrés chiotes avaient jeté les hauts cris. Comment! c'étaient les amiraux des puissances chrétiennes, ces chefs en qui la Grèce mettait tout son espoir, qui voulaient faire rappeler de Chio les troupes débarquées et abandonner ainsi les malheureux habitans de cette île à la furie des Turcs! Ne savait-on pas que le renouvellement d'une scène plus terrible que celle du passé suivrait de près le départ des soldats de Fabvier? Il ne resterait plus aux Chiotes qu'à s'ensevelir tout vivans dans les tombeaux de leurs pères. « La terre de notre patrie, disaient-ils, n'a pas encore bu tout le sang dont on l'a abreuvée. Nos femmes, nos enfans, nos mères, sont retenus en esclavage dans le fort. N'obtiendrons-nous pas un répit de la compassion des souverains chrétiens, de la bienveillance des trois amiraux? »

Les amiraux malheureusement n'avaient plus besoin d'insister. L'expédition de Chio se désorganisait d'elle-même; elle avait le sort de la tentative de Vassos et de Kriezotis sur Tricheri, du général Church et de Kostas Botzaris dans l'Hellade occidentale. Ces capitaines, au premier bruit de l'approche des troupes turques, s'étaient vus dans la nécessité de licencier leur armée. A Chio, il n'y avait plus, dès le mois de décembre, que les tacticos sur la fidélité desquels on pût encore compter. « Des malveillans, disait Fabvier dans sa proclamation, se font un jeu d'effrayer le peuple. Je ne retiens personne. Tous ceux qui veulent fuir sont libres de le faire. Qu'ils partent, emportant avec eux ce qui leur appartient; mais une si belle contrée ne doit pas être habitée par un vil troupeau d'esclaves. En conséquence, voici ce que j'arrête : les biens meubles et immeubles des fuyards seront confisqués, moitié au profit des braves qui attendent en chantant l'arrivée de l'ennemi, moitié au profit de la chose publique. Je me charge de faire ratifier ces dispositions par le gouvernement de la Grèce, et j'invite les démogérontes à les publier. »

Les inquiétudes propagées par les malveillans n'étaient pas, quoi qu'en pût dire Fabvier, sans quelque fondement. Le siége de la citadelle n'avançait pas, et la flotte de Gallipoli s'apprêtait à franchir les Dardanelles. Tahir-Pacha, devenu, malgré le désastre de Navarin, le favori du peuple et du sultan, commandait cette expédition. Les primats de Chio élevèrent de nouveau leur voix suppliante; ils demandaient qu'on arrêtât les bâtimens turcs. « Cette requête, écrivait l'amiral Codrington à son collègue, ne peut être accueillie, selon moi, que par un refus catégorique. L'expédition de Chio a été faite contrairement à notre avis et évidemment au grand préjudice de la Grèce. Que ceux qui l'ont entreprise en subissent les conséquences. » Répondant directement à la demande des députés chiotes,

l'amiral anglais accentuait plus durement encore son refus. « Vous devez savoir aussi bien que moi, messieurs, leur disait-il, que, si les ressources gaspillées pour cette expédition eussent été employées en faveur de la Morée, l'armée d'Ibrahim eût éprouvé le même destin que sa flotte, et la Grèce n'eût pas eu à subir les nouveaux reproches que lui a valus la fâcheuse conduite des Chiotes. »

L'amiral de Rigny éprouvait une profonde sympathie pour le colonel Fabvier. On ne pouvait en effet rester insensible aux preuves multipliées que ne cessait de donner ce vigoureux soldat de son courage, de son dévoûment à sa nouvelle patrie et de son désintéressement. C'était une de nos gloires nationales qu'il fallait arracher une seconde fois au sort funeste qui la menaçait; mais à la première ouverture de retraite qui lui fut faite Fabvier répondit avec son assurance et sa gaîté habituelles. « Je reconnais bien votre aimable amitié à vos inquiétudes, écrivit-il à l'amiral le 20 février 1828; tranquillisez-vous. Quoique nos gens frémissent un peu sous la bride, quoique du dehors on les agite par tous les moyens, tout échoue devant l'affection que me portent mes soldats, même les irréguliers. Depuis deux mois, on me laisse sans poudre, sans boulets, — des intrigues tous les jours, — et cependant, si ces chiens de marins avaient gardé le blocus, depuis longtemps tout serait fini. »

Le 12 mars 1828, Tahir-Pacha jetait dans la citadelle de Chio un renfort de 2,500 hommes. C'en était fait désormais de l'espoir de voir tomber cette place. « Les malins, écrivait Fabvier à l'amiral, veulent que ce soit moi qui donne le signal du départ. Ils font crier pour aller en avant, les mêmes qui se sont sauvés des tranchées il y a cinq jours, et qui m'ont laissé seul. De toute façon, il faudra bien que cette affaire-ci finisse. Je suis indigné de l'abandon où l'on m'a laissé; tout ce que je vous demande pour le moment, c'est d'envoyer sauver les malheureux qui ont été compromis ici par de mauvaises mesures. » La frégate la *Fleur de Lys*, commandée par le capitaine Lalande, avait été détachée le 16 février du blocus d'Alger pour renforcer la station du Levant; elle arrivait à propos dans l'Archipel. L'amiral de Rigny l'expédia sur-le-champ devant Chio. Le 20 mars 1828, à midi, la *Fleur de Lys* débarquait à Syra un premier convoi de fugitifs; quelques jours après arrivaient à Égine la frégate l'*Hellas*, le brûlot de Canaris et le brick le *Nelson*, chargés de familles qui venaient demander au gouvernement un asile et du pain. Les palikares avaient pris passage sur des bâtimens spezziotes. L'irritation de ces malheureux, celle de la populace, excitée par la vue d'un si lamentable spectacle, s'élevèrent bientôt, nous dit le capitaine Lalande, jusqu'à la frénésie. « Le colonel Fabvier, criait-on à Syra aussi bien qu'à Égine, est un traître. Il a donné

le signal du départ sans vouloir combattre. » Fabvier en effet avait donné le signal du départ; mais, pour que ce départ pût s'effectuer sans encombre, il s'était exposé à sacrifier ses tacticos. La *Fleur de Lys*, à son retour de Syra, les trouva tous acculés à la plage du port de Mesta, réfugiés sur un îlot, sans eau, sans vivres, fusillés de loin par les Turcs. Il était temps que cette frégate se présentât pour les embarquer. Malheureusement la brise était fraîche, de pesantes rafales du nord descendaient de la montagne. Les embarcations de la frégate, restée sous voile, gagnaient lentement du terrain. Le capitaine Lalande les rappela, et, jouant pour ainsi dire sur cette manœuvre le sort de son navire, il vint passer si près de la côte que chacun à bord en frémit; mais le coup d'œil du capitaine de la *Fleur de Lys* était sûr, et sa hardiesse n'eut jamais que l'apparence de la témérité. Déposées à diverses reprises presqu'à toucher l'îlot où se pressaient les débris de cette désastreuse expédition, les embarcations françaises eurent bientôt rapporté à bord de la *Fleur de Lys* de sept à huit cents tacticos, maigres, exténués, couverts de blessures mal guéries encore, toujours énergiques cependant et jusqu'au dernier moment dignes de leur chef. Arrivé à Syra le jeudi matin 27 mars, Fabvier voulut débarquer au quai de la Santé. La porte du lazaret lui fut fermée; il la força et entra dans Syra l'épée à la main, la baïonnette croisée, au milieu des sifflets et des hurlemens de la foule. Ainsi se termina l'expédition de Chio. Capo d'Istria venait d'arriver en Grèce. Ce fut sous ces auspices qu'il prit possession du pouvoir.

Le 3 décembre 1827, l'amiral Codrington avait reçu l'ordre d'envoyer à Ancône un navire de guerre à la disposition du président qu'avait choisi l'assemblée de Trézène. Le vaisseau le *Warspite* fut désigné pour remplir cette mission. Capo d'Istria toucha d'abord à Malte, où il arriva le 10 janvier 1828; il en repartit le 15 pour se rendre à Égine sur le vaisseau anglais escorté de la frégate russe l'*Hélène*. Il ne lui avait fallu que cinq jours pour se concilier complétement la confiance et le bon vouloir des deux amiraux, peu habitués à voir les affaires de la Grèce en de pareilles mains. « J'aurais voulu, mon cher amiral, écrivait Codrington à l'amiral de Rigny, que vous eussiez pu vous rencontrer ici avec le comte Capo d'Istria et entendre, comme moi, l'accord de ses plans avec les nôtres. Le traité de Londres est son seul guide, et il est résolu à ne pas s'en écarter. Vous devriez l'aller voir afin de recueillir de sa propre bouche l'expression de ses sentimens, comme l'ont fait vos collègues. » L'amiral de Rigny crut devoir montrer moins d'empressement. Sa nature circonspecte éprouvait le besoin d'observer d'abord à distance l'attitude qu'allait prendre ce personnage, que quelques rapports lui représentaient déjà comme étant « tout de feu pour les

Russes, tout de glace pour la France. » Il ne déféra donc qu'à demi au vœu de ses collègues. Il ne se rendit pas en personne à Égine; il se contenta d'y envoyer un bâtiment. Les trois capitaines qui assistèrent le 7 février 1828 dans l'église cathédrale d'Égine à l'installation du nouveau président furent le capitaine Parker du *Warspite*, Le Blanc de la *Junon*, Nicolas Petrowitz de l'*Hélène*.

Capo d'Istria avait désiré que la cérémonie eût lieu dans les formes les plus simples. « Toute solennité, avait-il dit, qui entraînerait des dépenses serait incompatible avec la situation malheureuse de la Grèce. Si nous pouvons disposer de quelque argent, nous le consacrerons au soulagement d'intéressantes misères. » On voit par ce prélude dans quelles conditions précaires se trouvait l'état qu'il acceptait la mission de constituer. Sept années de guerre et de désordre intérieur avaient laissé la Grèce en proie à 20,000 ou 30,000 soldats débandés, à 15,000 ou 20,000 matelots sans emploi. L'état n'avait pas de finances. La terre ferme et le Péloponèse ne fournissaient aucun revenu. Celui qu'on eût pu tirer de l'Archipel avait été épuisé d'avance pour mettre à exécution des plans peu conformes aux intérêts généraux de la Grèce. « Le peuple, écrivait Capo d'Istria à l'amiral de Rigny, est à toute extrémité; le soldat, sans combattre, dévore sa subsistance; le marin l'accable des conséquences de la piraterie. Une grave responsabilité pèse sur moi, et elle est d'autant plus grave que je l'ai contractée volontairement. Quelque illimitée que soit la confiance dont m'honore la nation, l'essai que je vais entreprendre ne peut aboutir, si je ne me trouve promptement en mesure de payer régulièrement l'armée et la marine, de donner quelques avances au peuple qui a déserté ses foyers et de ramener ainsi le cultivateur aux travaux qui seuls peuvent fournir une base à une véritable organisation sociale. »

Le tableau assurément n'était pas chargé, et déjà cependant on commençait à reprocher au nouveau président son apathie. Le colonel Fabvier eût désiré qu'il s'occupât plus sérieusement de l'organisation des troupes régulières; le commandant Lalande écrivait que le système de Capo d'Istria pouvait se traduire par un mot : « il voulait *tout* attendre de l'intervention des puissances. » Comment en vérité ce gouverneur exotique, transplanté soudainement dans un pays ruiné où on l'avait déposé sans soldats, sans crédit, sans ressources, eût-il pu songer à placer sa confiance ailleurs que dans quelque providence étrangère? Tout ce qu'il était permis de lui demander, c'était de ne pas distinguer entre ses protecteurs, de se faire l'instrument dévoué de l'alliance et non le serviteur exclusif de la Russie. Dans l'opinion du nouveau président, il n'était certes pas impossible que la Grèce pourvût elle-même à son salut; mais il fallait du moins lui venir en aide par des subsides. Pour arriver à faire évacuer les places

de la Morée, à extirper en même temps la piraterie, Capo d'Istria estimait qu'il lui faudrait entretenir 23,000 hommes environ et quinze bâtimens; la dépense mensuelle serait de 600,000 francs. Ce budget établi, c'était aux puissances protectrices qu'il appartenait d'en fournir la dotation. Le président ne mettait pas en doute les bienveillantes dispositions dont on lui avait donné l'assurance. Il eût vu néanmoins sombrer son autorité naissante sous les inextricables embarras des premiers jours, si, pour se ménager le temps de recevoir les secours qu'il sollicitait, il n'eût pris le parti de recourir à deux expédiens. La philanthropie européenne l'avait rendu dépositaire de petites sommes dont le total s'élevait à près de 300,000 francs. Ces souscriptions devaient être exclusivement appliquées au rachat des esclaves, au soulagement des vieillards, des enfans et des femmes que la guerre avait chassés de leurs foyers. Tout en gémissant de l'impérieuse nécessité à laquelle il obéissait, Capo d'Istria n'hésita pas à leur attribuer une autre destination. Il s'en servit pour « donner quelques instans de vie au service militaire. » Le second expédient devant lequel il ne recula pas davantage ne pouvait lui procurer qu'un surcroît de ressources bien insuffisant. Il possédait quelques propriétés à Corfou; c'était tout son avoir. Il les engagea comme garantie des pleins pouvoirs dont il avait muni un de ses agens chargé d'aller à Malte acheter à crédit deux cargaisons de blé.

Tels furent les débuts de l'homme éminent que la Russie avait cédé à la Grèce et qui, surpris au milieu de sa tâche, vit tout à coup se dresser contre lui la féodalité grecque avec ses ardeurs jalouses et ses haines implacables.

II.

Les événemens dont je viens d'esquisser le récit nous ont conduits au mois d'avril 1828. Il nous faut maintenant revenir en arrière, si nous voulons voir se dérouler sur un terrain plus vaste les conséquences fatales, inévitables, de la journée du 20 octobre 1827. Pendant qu'on se battait à Navarin, on était dans l'attente en Europe. « Vous avez dû, écrivait le comte de Chabrol à l'amiral de Rigny, recevoir dans les premiers jours de septembre des dépêches des ambassadeurs de Constantinople, mais ces dépêches vous seront probablement arrivées trop tard pour que vous ayez pu être en mesure d'empêcher le débarquement des Égyptiens. Qu'aurez-vous fait depuis? C'est ce que nous ignorons encore. » Malte eut la primeur de la nouvelle. Le brick de commerce anglais *Mary-Ann* était parti de ce port le 11 octobre 1827 sous l'escorte du brick de guerre le *Gannet*. On le vit rentrer le 29. Son capitaine déclara que le 20,

à trois heures de l'après-midi, se trouvant à 40 milles de Navarin, il avait entendu une forte canonnade qui dura jusqu'à sept heures du soir, qu'il y eut alors une violente explosion à la suite de laquelle le *Gannet* fit signal à son convoi de chercher le port le plus voisin et se dirigea sur l'île de Sphactérie. L'anxiété était générale. Enfin le 1er novembre on sut à quoi s'en tenir. La frégate le *Talbot* entra dans le port de la quarantaine, suivie du brick le *Brisk*, démâté et traîné à la remorque. Peu d'instans après, le consul de France, M. Miège, était mandé chez le gouverneur. Il y trouvait une lettre de l'amiral de Rigny datée du 23 octobre et apprenait tous les détails du combat. « On est ici, répondait-il sur-le-champ au commandant de notre escadre, dans l'admiration de la conduite des Français; on ne tarit pas sur celle de leur amiral; on parle surtout avec enthousiasme de ce qu'a fait l'*Armide* et de la manière noble dont vous en avez usé à l'égard du capitaine Davies. »

Dans toute l'Italie, la sensation ne fut pas moins vive. Lord Burghess annonça l'événement au milieu d'une fête qui se donnait à Florence. « Tout le monde, nous apprend l'amiral Codrington, en fut transporté, à l'exception toutefois de l'ambassadeur d'Autriche, qui se glissa hors de la salle, comme s'il eût été un Égyptien. » L'ambassadeur ne faisait que devancer le jugement de son souverain. L'empereur François se montra en effet indigné. Pour lui, le combat du 20 octobre n'était qu'un assassinat : le prince Esterhazy le comparait au partage de la Pologne. En Angleterre, l'opposition n'hésita pas à tenir à peu près le même langage; le gouvernement ne se prononçait pas encore. Il laissait Codrington recevoir les félicitations du roi George IV et de son altesse le lord grand-amiral; il s'abstenait soigneusement jusqu'à plus ample informé de toute approbation officielle. La Russie, on le croira sans peine, à la première nouvelle, avait tout approuve. « Les protocoles, mandait le comte Nesselrode au prince de Lieven, signés par vous le 15 octobre avaient obtenu l'entière adhésion de l'empereur. Nous n'avions d'autre désir que l'exécution franche, prompte, loyale des conventions du 6 juillet, quand des lettres venues d'Italie nous ont annoncé les premiers succès de sir Edward Codrington contre la flotte d'Ibrahim, sortie de Navarin malgré la parole donnée, et bientôt après la bataille si glorieuse, si décisive, que les trois escadres s'étaient trouvées contraintes de livrer dans ce port. Notre vœu eût été que le traité du 6 juillet pût s'exécuter sans effusion de sang. Sous ce rapport, nous déplorons notre victoire; mais d'un autre côté l'empereur est le premier à reconnaître que, placé dans l'alternative de voir les Grecs exterminés sur la terre ferme, les îles de l'Archipel reconquises et conséquemment l'objet même du traité de Londres anéanti, ne pouvant d'ailleurs

obtenir d'Ibrahim l'observation de l'armistice provisoire auquel ce pacha avait adhéré, ayant enfin épuisé toutes les voies de conciliation et se trouvant attaqué dans la baie même de Navarin, où les intentions les plus pacifiques l'avaient amené, l'amiral anglais, en acceptant le combat, a exécuté les instructions dont il était muni et servi la cause commune avec un succès qui ne fait pas moins d'honneur à ses talens et à sa bravoure qu'il n'assure d'avantages aux alliés dans leurs négociations avec la Porte. »

Ainsi ce n'était pas le comte Heïden, c'était sir Edward Codrington qui se trouvait avoué, félicité par le cabinet de Saint-Pétersbourg. Heïden n'avait fait que suivre et obéir. Loué par la Russie, encouragé, soutenu par ses deux collègues, Codrington n'en attendait pas moins avec anxiété une réponse au rapport qu'il avait adressé à l'amirauté peu de jours après la bataille de Navarin. « Le vôtre, écrivait-il à l'amiral de Rigny, semble avoir ravi la France. » Un transport d'enthousiasme accueillit en effet dans toute l'étendue du royaume l'annonce de cette victoire remportée pour une cause populaire. Le gouvernement ne marchanda pas aux vainqueurs les récompenses. Tous les grades, toutes les décorations demandées par l'amiral furent accordés. Lui-même fut promu vice-amiral. Le cabinet des Tuileries ne laissait pas cependant de se préoccuper des conséquences d'un acte qui avait de beaucoup dépassé ses prévisions. A Saint-Pétersbourg, on proclamait très haut que la bataille de Navarin venait de placer dans son vrai jour la politique des trois états. « Espérons, écrivait le comte Nesselrode, qu'à la suite de la journée du 20 octobre les erreurs se dissiperont, que les *conseils qui les entretiennent* cesseront d'être écoutés, et qu'enfin désabusée la Porte se hâtera d'accepter des conditions de paix qui lui imposent à la vérité quelques sacrifices, mais des sacrifices accompagnés d'abondantes compensations. » L'attitude aux Tuileries était plus réservée, la satisfaction moins complète. Le comte de Chabrol, qui fut pendant près de quatre années ministre de la marine, du 4 août 1824 au 8 mars 1828, me paraît avoir admirablement résumé dans une lettre privée portant la date du 19 novembre 1827 les dispositions du cabinet à la tête duquel figurait encore cet esprit si prudent dont la chute précéda de bien peu celle de la monarchie. « Je ne veux pas, mon cher vice-amiral, écrivait-il au comte de Rigny, laisser partir ma lettre officielle sans y joindre mon compliment particulier sur la grande et noble affaire à laquelle vous venez de prendre part. Vous ne pouviez pas mieux couronner une station de trois années pendant laquelle il n'y a eu que des félicitations à vous adresser sur la sagesse, la fermeté et la dignité de votre conduite. Le roi a vu avec le plus grand plaisir sa marine se relever par un coup d'éclat et obtenir les éloges les plus flatteurs des amiraux étrangers. Il m'a

chargé de vous le témoigner et il l'a témoigné lui-même par les faveurs qu'il a bien voulu accorder. Nous n'avons point encore de nouvelles de Constantinople. La question politique sera, je le crains, moins facile à vider que la question militaire; mais ce sont deux questions distinctes. On n'est pas assez injuste pour les confondre.»

Ce fut un courrier parti de Navarin à franc étrier le lendemain même de la bataille qui apprit au sultan la destruction de sa flotte. On put craindre un instant que Mahmoud, dans sa première irritation, ne fût d'humeur à permettre un massacre général des chrétiens. Les deux séraskiers Khosrew et Hussein-Pacha prirent soin de recommander à leurs officiers de ne donner suite à aucun ordre émanant du grand-seigneur sans en avoir préalablement délibéré avec eux. La vague rumeur d'une grande catastrophe finit par arriver ainsi le 30 octobre 1827 jusqu'aux trois ambassadeurs. Ils firent interroger le reïs-effendi. « Le sultan avait-il donc donné à Ibrahim l'ordre de ne point observer la convention conclue le 26 septembre avec les amiraux? Si une bataille avait eu lieu, la Porte considérerait-elle cet événement comme une déclaration de guerre? » Le reïs-effendi répondit que « la Porte ne savait rien de ce qui s'était passé entre les flottes; il n'avait donc pas pour le moment à s'expliquer à ce sujet. »

Sur tous les points où le bruit du désastre parvint directement avant d'arriver à Constantinople, l'attitude de la population ne justifia pas heureusement les inquiétudes qu'on avait conçues. On rencontra dans la multitude aussi bien que chez les autorités la modération la plus inespérée. Des nouvelles rassurantes parvinrent successivement à l'amiral d'Alexandrie, de Smyrne, de la côte de Syrie, des régences barbaresques. Le fatalisme musulman s'inclinait partout; mais quelle serait la détermination du divan? « Je ne doute pas, écrivait l'amiral Codrington, que le comte Dandolo (1) et l'internonce n'engagent aujourd'hui la Porte à accéder au traité, quelques efforts qu'ils aient pu faire récemment dans le sens contraire, car, si la guerre s'ensuivait, l'Autriche se verrait contrainte d'abandonner son alliée ou de faire elle-même la guerre, ce qui lui ferait perdre le riche commerce qu'elle a enlevé à la France. Je persiste donc à croire que le sultan cédera aux circonstances. » Le comte Nesselrode jugeait mieux les dispositions de l'inflexible Mahmoud, quand, à la même date, il prévoyait que la Porte aggraverait encore les inconvéniens de la situation où elle s'était placée. Les ambassadeurs allaient en effet, dans leurs tentatives de conciliation, rencontrer une de ces impossibilités morales qui en mainte autre affaire ont rendu stériles les efforts de la diplomatie. Le grand-

(1) Le comte Dandolo commandait dans le Levant l'escadre autrichienne.

seigneur pouvait, de son propre mouvement et sans avoir besoin qu'on parût l'y contraindre par la force des armes, faire acte de clémence, accorder à des sujets révoltés une amnistie complète; il ne lui était pas permis de modifier la condition des raïas sans porter atteinte à la loi religieuse.

La conférence dans laquelle cette question fut débattue avec le reïs-effendi eut lieu le 24 novembre 1827; elle dura cinq heures. Les ambassadeurs des trois puissances avaient résolu d'emporter de leur entrevue une réponse décisive. Si leur habileté ne parvint pas à mettre une seule fois en défaut ni le flegme musulman, ni l'astuce orientale, elle leur servit du moins à constater qu'après cette dernière épreuve il ne leur restait plus qu'à demander leurs passeports. Ils s'étaient obligés d'un commun accord, disaient-ils, à faire cesser *le scandale de Roumélie*. Que fallait-il pour cela? Que la Sublime-Porte accordât dans son propre intérêt certains priviléges aux Grecs, non pas, bien entendu, aux Grecs en général, mais à ceux qui habitaient la Grèce proprement dite. Il y eut là une longue lutte, dans laquelle le reïs-effendi ne se montra sous aucun rapport inférieur à ses adversaires. Quel que fût son désir d'éviter un éclat, il n'osait, dit-il en finissant, s'exposer à importuner de nouveau le sultan. Le grand-vizir fut plus hardi. Quand le 29 novembre les ambassadeurs eurent renouvelé l'annonce de leur prochain départ, il se jeta aux pieds de son maître. Mahmoud se déclara prêt à abandonner aux Grecs la capitation arriérée des sept dernières années. La concession, au point où en étaient les choses, parut dérisoire. Le 8 décembre 1827, les ambassadeurs quittèrent Constantinople; les relations politiques étaient rompues, les rapports commerciaux existaient encore, et aucune hostilité ne devait avoir lieu de la part des escadres sans de nouveaux ordres. Les conséquences d'une mésintelligence aussi tranchée semblaient cependant imminentes.

« Nous l'avions prévu, écrivait le comte Nesselrode au vice-amiral Heïden; mes dernières dépêches vous faisaient pressentir que la Porte, cédant à l'impulsion d'un aveugle fanatisme, provoquerait une rupture avec les représentans des puissances signataires du traité de Londres. L'événement n'a pas tardé à fournir la preuve de cette triste vérité. Les représentans des trois cours ont dû quitter Constantinople. Au moment où M. de Ribeaupierre a mis à la voile pour la Méditerranée, les Turcs adoptaient envers les sujets et le commerce russes, dans la vue d'entraver la navigation de la Mer-Noire, les mesures les plus opposées à la teneur de nos traités. Leur conduite envers les sujets et le commerce des deux autres puissances alliées n'était ni moins arbitraire ni moins déplorable. Sa majesté impériale m'ordonne de vous instruire de ses déterminations... L'empereur propose à ses alliés d'adresser collectivement à la Porte

une dernière sommation pour lui demander de souscrire dans un délai de huit jours : à un armistice, à la médiation des trois cours, aux limites de la Grèce, telles que les indique la circonscription tracée dans le protocole de la conférence de Constantinople en date du 5 septembre, à l'évacuation de toutes les places fortes que les Turcs occupent encore dans ces limites, enfin à l'établissement immédiat d'une négociation qui aurait lieu, dans une île de l'Archipel neutralisée à cet effet, entre les plénipotentiaires ottomans, les ministres des trois cours et des envoyés grecs, sur tous les détails du traité de paix définitif à conclure entre la Turquie et la Grèce. Si cet ultimatum est accepté, les négociations ne devront durer que deux mois; s'il est rejeté, nous proposons une déclaration de guerre immédiate, l'entrée de nos troupes dans les principautés, toujours au nom des trois cours, telles opérations navales qui seront jugées les plus efficaces, et la résolution de concerter sans délai avec les autorités grecques tous les termes d'un traité exécutif de celui de Londres... Nos alliés ont prévu, comme nous, que l'obstination de la Porte provoquerait des mesures extrêmes. Déjà la conférence de Londres les discute, et nous savons qu'elles seront conformes au plan esquissé ci-dessus, sauf peut-être quelques modifications de détail. En tout état de cause, vous pouvez être certain qu'aucune des trois cours ne reculera devant les suites de la rupture qui vient d'avoir lieu avec l'empire ottoman, qu'aucune ne balancera quand il faudra imprimer à ses résolutions le caractère d'énergie que réclament et les décisions de la Porte et l'honneur comme les intérêts des premières puissances européennes. »

M. Nesselrode, au moment où il écrivait cette dépêche, affectait une assurance qu'il ne pouvait plus avoir. Les yeux de l'Europe s'étaient ouverts, et les projets mal dissimulés de la Russie n'alarmaient plus seulement l'Autriche. Dès le 4 décembre 1827, deux bâtimens napolitains, venant de Marseille, étaient arrivés à Malte; l'un portait le colonel Codrington, fils de l'amiral, l'autre l'amiral sir John Gore, tous deux expédiés de Londres. Le premier était chargé de remettre au vainqueur de Navarin les récompenses accordées aux officiers qui avaient combattu sous ses ordres; le second venait lui demander des détails plus circonstanciés sur les causes qui avaient amené cet engagement. Le cabinet britannique s'attendait déjà aux attaques de l'opposition, et voulait se mettre en mesure d'y répondre. A la même date, le colonel Cradoch était de nouveau envoyé en Égypte. « Pour ma part, écrivait Codrington à l'amiral de Rigny, je n'approuve pas qu'on sollicite une soumission que j'ai le droit et le pouvoir d'exiger. Mon plan eût été de se plaindre hautement de l'insulte et de l'agression dont nous avions été l'objet, et de demander pour première satisfaction que le sultan

accédât immédiatement à l'armistice proposé. Si Smyrne et Alexandrie ne sont pas compris dans le blocus avec le reste des ports ottomans, le sultan ne se départira pas de son obstination, et le mécontentement mutuel pourra bien dégénérer en hostilités. Si au contraire nous déclarions le blocus de tous les ports, il faudrait bien que le sultan cédât et souscrivît aux conditions qu'il nous conviendrait de lui imposer. M. Stratford Canning ne m'a pas donné connaissance de ses dernières communications avec le reïs-effendi. Il semble désireux de ne point s'expliquer avec moi sur l'état présent des affaires. Nos ministres en font autant. Tout cela est peut-être très diplomatique, mais peu loyal, ce me semble. »

Si l'amiral Codrington croyait avoir quelque sujet de se plaindre des procédés du cabinet que présidait lord Goderich, successeur momentané de George Canning, il allait trouver des dispositions moins favorables encore dans le nouveau ministère que, le 8 janvier 1828, le duc de Wellington fut chargé de former. La session du parlement s'ouvrit, et le discours de la couronne qualifia d'*événement malencontreux* le combat qui venait de jeter l'Europe dans de si grandes perplexités. « Je ne mets pas en doute, écrivait à ce sujet l'amiral Codrington, qu'on ait agité la question de mon remplacement. En me sacrifiant, les ministres espéraient garder leurs places. Le généreux appui de notre illustre grand-amiral est venu me couvrir et les a préservés de l'humiliation qu'ils eussent encourue, si j'avais été enlevé à mon commandement. Des personnes de tous les partis ont donné des éloges à ma conduite dans la discussion qu'a soulevée au sein des deux chambres le mot *malencontreux* introduit dans le discours de la couronne. J'espère que cette expression fera plus de tort à ceux qui l'ont employée qu'à moi-même. Les ministres, je crois, ont voulu éviter d'irriter le sultan en m'accordant leur approbation. A mon avis, ils ont pris une fausse route. Il eût mieux valu se plaindre de l'agression des Turcs. Dans ce cas, l'événement n'eût pas été malencontreux; il eût été assurément des plus heureux. Vous aurez vu du reste avec plaisir que le duc de Wellington avait déclaré que le traité serait exécuté dans toutes ses parties. Nous ferons de la besogne cet été, s'il y a dans les conseils de nos gouvernemens autant d'énergie que leur en montreront, j'espère, leurs amiraux. »

Le cabinet anglais n'était plus en communion d'idées avec le vaillant commandant en chef qui, sans se perdre dans les subtilités de la diplomatie, ne songeait qu'à recueillir les fruits de sa victoire. Lord Wellington s'était sensiblement rapproché de M. de Metternich; il pensait, ainsi que cet homme d'état, qu'il fallait à tout prix éviter une attaque en commun contre les Turcs. Le prince, il est vrai, reconnaissait lui-même qu'un retour vers l'état de choses qui existait

avant le soulèvement de 1821 n'était plus possible. Si la paix de l'Europe dépendait de la pacification de l'Orient, il n'y avait pas, suivant lui, à hésiter : il fallait réaliser l'émancipation pure et simple; mais sur ce terrain même il était difficile aux puissances occidentales de s'accorder. Cependant l'idée d'une expédition anglo-française uniquement destinée à faire évacuer la Morée commençait à germer dans les esprits. Ce ne serait pas la guerre; ce serait tout au plus une démonstration armée.

La crise ministérielle qui venait de transformer le cabinet anglais avait eu son pendant en France. Quelques jours avant que le duc de Wellington se vît appelé à diriger les affaires du royaume-uni, M. de Villèle avait dû céder la place à M. de Martignac. Le comte de Chabrol et M. de Frayssinous furent les seuls membres de l'ancien cabinet qui entrèrent dans la composition du nouveau ministère. Le portefeuille des affaires étrangères échut à M. de La Ferronays, dont les sympathies s'étaient depuis longtemps prononcées en faveur de l'alliance russe. Le nouveau cabinet se trouva dès lors partagé entre le désir de ne pas froisser la Russie et la crainte de se séparer de l'Angleterre. Une lettre privée, que je n'hésite pas à reproduire tout entière, nous fait assister aux combats intérieurs de cette administration, à ses appréhensions, à ses incertitudes. « J'ai reçu, écrit M. de Chabrol à l'amiral le 21 février 1828, vos dernières dépêches de la fin de janvier, et j'ai mis sous les yeux du roi les réflexions fort judicieuses que vous présentez sur la situation des choses dans le Levant. Cette situation s'est fort aggravée depuis vos lettres par la déclaration inattendue de la Porte et par son manifeste, qui devient une véritable déclaration de guerre. Tout ceci va occuper sérieusement la conférence de Londres, et je ne puis vous dire encore quelles seront les résolutions auxquelles on s'arrêtera. Je crains que le changement du cabinet anglais ne porte quelque complication dans cette affaire. Le nouveau cabinet paraît n'avoir accepté que sous bénéfice d'inventaire le combat de Navarin, et je crois qu'il n'en est point aux regrets sur la part que l'Angleterre a prise à un tel événement. Pour nous, nous sommes décidés à maintenir autant que possible l'alliance, seul moyen d'arriver à un résultat. Nous ne savons que peu de chose encore de la Russie; il est probable que rien ne l'empêchera d'aller de l'avant. Le rôle qu'a joué l'Autriche dans tout ceci a paru suspect. Elle a voulu éviter une complication, et elle en a fait naître une beaucoup plus grande. Nous-mêmes, nous avons voulu éviter la dissolution de l'empire ottoman, et il est possible que nous l'ayons précipitée. Les cabinets dans cette affaire, — et on n'est pas à le reconnaître, — ont été menés par l'opinion plus que par la réflexion et la sagesse; mais enfin l'affaire est engagée, et il faut aller jusqu'au bout. Le roi ne consent pas à ce que

vous reveniez à Toulon. Il a fait partir le général Guilleminot de quarantaine. Le général est parti pour Corfou, où doivent aussi se rendre l'ambassadeur d'Angleterre et l'ambassadeur de Russie. Ce sera de cette réunion de diplomates qu'émaneront désormais des instructions qui, pour mener à quelque chose, doivent être communes à tous les amiraux. Le ministère anglais interpellé a déclaré qu'il entendait se conformer à la lettre et à l'esprit du traité du 6 juillet. M. de Polignac a reçu l'ordre de repartir immédiatement pour Londres, afin d'y suivre le cours des négociations. Tout cela devient fort compliqué. Vous parlez de forcer le passage des Dardanelles en attaquant par terre une des rives pour faciliter le passage de la flotte; mais, depuis trois mois que la Porte se met en mesure, n'aura-t-elle pas mis ses forts à l'abri d'un coup de main, et combien faudrait-il de troupes de débarquement pour tenter cette opération avec succès? Le passage une fois forcé, tout serait-il fait? Nous voyons dans le récit de l'expédition de lord Duckworth que la flotte anglaise resta plusieurs jours en face de la ville sans pouvoir rien tenter, et que dans moins de trois jours quatorze cents pièces de canon furent mises en batterie pour défendre le sérail et la ville. Si vous avez quelques données à cet égard, communiquez-les-nous. Vous concevez très bien que je ne puis en ce moment vous donner d'instructions particulières. Nous en sommes encore à réfléchir et à nous communiquer nos réflexions de Paris à Londres et de Londres à Saint-Pétersbourg. L'avenir de la Grèce ne donne pas moins d'inquiétudes. Je crains qu'il n'y ait rien à faire de ce peuple de pirates. Tout ce que nous ferons pour faire cesser ce brigandage organisé sera bien fait. Le comte Capo d'Istria doit être arrivé en ce moment; je crains bien que ce ne soit qu'un homme de plus, et que ce ne soit pas un gouvernement. Je vous ai dit que le roi avait fort approuvé vos réflexions sur les ménagemens dont vous croyez convenable d'user envers la Porte et envers l'Égypte. Si nous en venons à une guerre déclarée, la position sera plus franche et plus nette. C'est ce dont vous serez instruit par les ambassadeurs, qui doivent être en ce moment même à Corfou. »

La Porte, on l'a dit avec raison, haïssait trop la Russie pour la craindre. Cherchant, suivant l'expression de l'internonce d'Autriche, le baron Ottenfels, « son courage dans le désespoir, » elle s'était entièrement rejetée vers la barbarie des siècles précédens. Elle venait de déchirer le traité d'Akermann, et appelait aux armes tous les Osmanlis contre le plus odieux des peuples infidèles, le peuple moscovite. De quel droit, à quel titre, l'Angleterre et la France auraient-elles pu s'interposer entre deux ennemis également avides de se combattre? Provoquée et prise à partie, la Russie ne pouvait se considérer comme condamnée à l'inaction par des

traités dont l'exécution restait en suspens. Aussi le 26 février 1828 répondait-elle au manifeste du sultan par un mémorandum qui n'admettait pas de réplique. Les troupes russes entreraient dans les principautés. L'empereur renonçait à toute conquête, mais il ne déposerait pas les armes avant d'avoir obtenu les garanties nécessaires aux intérêts russes, les droits promis aux peuples chrétiens placés sous sa protection, et pour lui-même, avec les paiemens des frais de guerre, les indemnités résultant des pertes éprouvées par ses sujets. Voilà où aboutissaient après six années de tergiversations les pourparlers diplomatiques. A côté de la lutte soutenue avec une héroïque obstination par la Grèce, avec une indomptable fermeté par la Porte, se jouait dans l'ombre la partie des cabinets. Cette campagne politique a quelque titre encore à être étudiée par les hommes d'état; on pourrait l'appeler, je crois, sans injustice, le triomphe de la diplomatie russe. L'habileté, la patience, la suite dans les idées, rien ne manqua aux ministres du tsar. Ils en vinrent à leurs fins, et cependant ils avaient trouvé dans le prince de Metternich un rude jouteur; mais le prince essayait de remonter le courant de l'opinion publique, la Russie avait l'immense avantage de pouvoir s'en servir.

III.

Le mémorandum du 26 février communiqué à la conférence de Londres par le prince de Lieven était fait pour émouvoir les puissances. Les efforts redoublèrent de tous côtés en vue de conjurer la crise. L'envoyé du roi de Prusse à Constantinople, M. Miltitz, se joignit à l'internonce d'Autriche, le baron Ottenfels, pour presser les amiraux alliés de favoriser de tout leur pouvoir la conclusion d'un arrangement direct entre les insurgés et la Porte-Ottomane. La Sublime-Porte venait, disaient-ils, de charger d'une part le fils du vice-roi d'Égypte, Ibrahim-Pacha, de l'autre le patriarche de Constantinople, de renouveler aux Grecs l'offre simultanée d'un pardon général et de diverses faveurs qui deviendraient le prix de leur soumission. Elle leur accordait un terme de trois mois pour profiter de cet acte d'amnistie. Pendant ces trois mois, l'injonction la plus positive serait faite aux commandans des forces musulmanes, tant sur terre que sur mer, de s'abstenir de toute hostilité. N'était-ce pas l'équivalent complet de la suspension d'armes exigée par l'article premier du traité de Londres, comme condition préliminaire et indispensable de l'ouverture des négociations? « Nous croirions, écrivait M. Miltitz à l'amiral de Rigny le 1er mars 1828, manquer à la sainteté de nos doubles devoirs de ministres de paix et de représentans de deux cours amies à la fois de la

Sublime-Porte et alliées des puissances signataires du traité du 6 juillet 1827, si, au moment où se présente enfin le moyen d'arrêter l'effusion du sang, nous ne nous empressions, M. l'internonce d'Autriche et moi, de vous informer, sans le moindre délai, de l'heureuse résolution prise par le divan. »

Que demandait-on aux amiraux? D'employer leur influence auprès des autorités grecques pour les déterminer à s'abstenir également, pendant l'espace de trois mois, de toute hostilité contre les musulmans. Cette suspension d'armes ne changeait rien au *statu quo*; elle offrait la même somme d'avantages aux deux parties intéressées, et ne préjugeait aucune des graves questions qui étaient l'objet de la sollicitude bienveillante des premiers cabinets de l'Europe. En coopérant à ce résultat, les amiraux alliés se rapprochaient du but que toutes les puissances avaient à cœur d'atteindre; ils contribuaient peut-être à sauver la paix politique en Europe. « La nature, ajoutait M. Ottenfels, n'admet pas de passage subit d'un état à un autre sans secousse violente. Il en est de même en morale et en politique; les transitions soudaines sont rarement bienfaisantes. Or la lutte entre les Turcs et les Grecs s'est prolongée trop longtemps et a été accompagnée de trop d'horreurs pour qu'une réconciliation immédiate soit possible. Il faut nécessairement que cette réconciliation soit précédée d'un état intermédiaire. L'état intermédiaire entre la paix et la guerre se trouve dans un armistice. » Les puissances allemandes avaient obtenu, la Porte avait concédé ce que depuis plusieurs mois on ne cessait de solliciter du divan. Malheureusement la concession arrivait trop tard. Les amiraux furent unanimes à reconnaître qu'au point où les derniers protocoles avaient conduit les choses, il ne leur appartenait plus d'intervenir que pour assurer l'exécution des décisions prises par la conférence de Londres. Ce refus en somme était très sensé, et on peut dire que leur brusque droiture leur inspirait, dans cette délicate circonstance, la résolution la plus sage. La suspension d'armes proposée par le divan n'eût pu être considérée comme l'heureux préliminaire de la pacification que si le sultan eût déclaré du même coup son accession entière et définitive à la médiation des puissances alliées et aux autres clauses dont le rejet avait obligé les ambassadeurs à quitter Constantinople. Il n'y avait donc rien de sérieux à se promettre de ce côté. Serait-on plus heureux en Égypte?

Les premières communications de M. Drovetti, notre consul-général, avaient paru réconcilier le vice-roi avec l'Europe et surtout avec nous. Quelques jours plus tard, un navire arrivant de Candie apportait au pacha l'avis d'une irruption des Grecs dans cette île. L'esprit du pacha en reçut une impression fâcheuse. Rien ne pouvait, suivant lui, justifier les trois amiraux de l'insouciance qu'ils

mettaient à faire respecter la déclaration par laquelle ils avaient circonscrit les limites où devaient désormais se renfermer les hostilités. Bientôt après on apprenait à Alexandrie l'invasion de Chio. En fallait-il davantage pour justifier l'obstination du grand-seigneur et sa persistance à repousser les remontrances pacifiques de Méhémet-Ali? Néanmoins, si, en exécution du traité de Londres, les trois puissances se trouvaient dans la nécessité d'entreprendre quelque expédition pour occuper militairement la Morée, si elles déclaraient formellement borner là leurs prétentions, le vice-roi se montrait assez disposé à s'entendre avec les amiraux sur les moyens de faire évacuer cette péninsule par ses troupes. Il demandait seulement que l'opération eût lieu avec les ménagemens que l'honneur de son armée et la réputation militaire de son fils lui semblaient exiger. Ce double but ne lui paraîtrait pas atteint, si l'expédition européenne, destinée à agir contre Ibrahim, était inférieure à 12,000 ou 15,000 hommes. Pour l'encourager à de nouveaux sacrifices, le divan lui faisait offrir le pachalik de Damas, objet de tous ses vœux; il ne céderait point à cet appât, il prendrait l'engagement de rappeler son fils; mais il fallait du moins qu'il pût compter sur le patronage officieux des trois puissances, dans le cas où sa déférence à leurs désirs attirerait sur lui le courroux de son souverain et de la nation musulmane.

Le 18 janvier 1828, un courrier était parti pour Constantinople avec des dépêches de Méhémet-Ali adressées au grand-vizir. On attendait la réponse du sultan lorsque le colonel Cradoch reparut tout à coup en Égypte sur la frégate la *Galatée*, suivie d'un brick russe. Ces deux navires venaient de la Morée. Ils entrèrent dans le port d'Alexandrie le 9 février, en même temps qu'une corvette expédiée par Ibrahim. Le prince mandait à son père que le général Adams, gouverneur des îles ioniennes, le pressait vivement d'évacuer la Morée, le menaçant, en cas de refus, d'un débarquement de troupes françaises et anglaises prises dans les garnisons que les deux gouvernemens entretenaient alors en Espagne et en Portugal; s'il obtempérait au contraire à la sommation qui lui était faite, les puissances intervenantes ne seraient peut-être pas éloignées de reconnaître, pour prix de cette obéissance, la souveraineté indépendante de Méhémet-Ali. Ibrahim avait répondu qu'en sa qualité de soldat il n'avait qu'une chose à faire: se tenir prêt à tout événement. Les combinaisons politiques n'étaient pas de son ressort; il en référerait à son père. Le colonel Cradoch fut moins explicite que le général Adams. Il ne prononça plus le mot d'indépendance; il ne parla que d'une simple neutralisation, comme si Méhémet-Ali pouvait, dans une guerre engagée contre la Porte, se déclarer neutre sans se proclamer par ce seul acte indépendant. Le vice-roi se garda bien de tom-

ber dans le piége qui lui était tendu : l'exemple d'Ali-Pacha n'avait pas été perdu pour lui. Avant qu'il osât s'exposer à encourir la disgrâce de son maître, il lui fallait plusieurs années de paix pour reconstituer son armée et pour restaurer ses finances. Écrasé par les impôts dont il l'avait chargé et par la conscription militaire, le peuple égyptien était au désespoir. Le premier signe de défection armerait contre le vassal rebelle le fanatisme religieux de ses sujets. D'où venait la force de Méhémet-Ali, son immense influence sur ses coreligionnaires? Des succès qu'il avait obtenus contre les insurgés. C'était à cette guerre sainte qu'il était redevable de la facilité avec laquelle il avait pu faire dans son armée et dans son gouvernement les innovations que Constantinople avait imitées. Comment pouvait-il donc se retirer ouvertement de la lutte, évacuer la Morée sans y être contraint par la force? A qui livrerait-il les forteresses, Modon, Coron, Navarin? Aux Grecs? mais les Grecs étaient dans l'incapacité la plus absolue de déployer un appareil militaire qui pût justifier aux yeux des Turcs la moindre capitulation d'Ibrahim. Les troupes égyptiennes ne se retireraient que devant l'envoi d'un corps européen assez considérable pour donner à cette retraite volontaire l'apparence de la contrainte.

Un semblable expédient eût eu les plus heureux effets en 1827; il n'était plus en 1828 de nature à suspendre les préparatifs de la Russie. « Le bruit court, écrivait le 29 mars l'amiral Codrington, que le tsar a déjà déclaré la guerre à la Porte. Au lieu de signer le traité de paix dont les bases étaient complétement arrêtées, la Perse, à l'instigation du sultan, a recommencé la guerre. Abbas-Mirza a traité l'empereur comme nous avait traités Ibrahim. L'irritation bien naturelle de nos alliés a donné lieu à une foule de bruits ridicules. On a dit que la Russie allait faire la guerre à l'Angleterre, puis on a prétendu que c'était à la France, à l'Autriche, qu'elle voulait s'en prendre. Je ne doute pas que l'empereur Nicolas ne soit impatient des délais que lui opposent nos ministres, et il a sujet de l'être. J'espère que ses résolutions, quelles qu'elles soient, hâteront les décisions du cabinet britannique. » La Russie pouvait bien songer à vaincre par la hardiesse de ses déterminations les scrupules de l'Angleterre, les résistances mêmes de l'Autriche; elle n'avait assurément aucun mauvais dessein contre la France. « Ce qui me paraît le plus vraisemblable, écrivait de son côté M. Miège, c'est que la Russie aura dit : Agissons de concert, ou j'agis seule. »

L'escadre russe avait perdu cinq bas-mâts à Navarin, bien que plusieurs de ses bâtimens, les frégates entre autres, eussent peu souffert. Ses réparations s'étaient prolongées au-delà de toute prévision. Le 12 avril cependant, toute la division qui avait combattu à Navarin, à l'exception du vaisseau le *Gangut*, que l'amiral Heïden

dut renvoyer à Cronstadt, quittait le port de Malte pour aller rejoindre l'escadre française dans l'Archipel. Deux jours après, le 14 avril, la guerre était formellement déclarée par la Russie à la Porte. L'empereur espérait que l'accord des opérations maritimes du Levant n'en serait pas pour cela rompu. Le cabinet de Saint-James persistait, il est vrai, à signaler l'extrême difficulté de régler les mouvemens ultérieurs des escadres combinées par des instructions strictement uniformes; mais le cabinet des Tuileries, loin d'admettre que la position de la Russie, comme puissance belligérante, fût incompatible avec l'exercice des droits d'intervention établis par le traité du 6 juillet, manifestait le désir de maintenir et d'exécuter les dispositions d'un engagement auquel nulle des trois parties contractantes n'avait cessé d'adhérer. L'empereur pouvait donc espérer que ces nuances d'opinion ne tarderaient pas à disparaître. En conséquence l'amiral Heïden reçut l'ordre « de subordonner constamment l'exercice de ses droits d'escadre belligérante à tout plan d'opérations concertées en commun qui aurait l'exécution du traité de Londres pour motif et pour but. — Il ne faut pas, ajoutait le comte Nesselrode, que le gouvernement turc soit tenté de puiser dans des divergences de système apparentes ou réelles de nouveaux motifs pour persévérer dans le funeste aveuglement que nous déplorons aujourd'hui. La Russie ne mesurera jamais ses prétentions sur l'étendue de sa puissance. Exempte de toute arrière-pensée, elle n'armera point contre sa cause de résistance légitime, mais elle est décidée à ne jamais reculer devant les obstacles qu'une haine aveugle ou une malveillance injuste essaiera de lui susciter. A force de modération et d'énergie, elle justifiera la confiance dont la France et la Prusse viennent de lui offrir un éclatant témoignage en déclarant qu'elles se plaisaient à rendre justice aux motifs qui lui mettaient les armes à la main. »

Le 7 mai 1828, l'armée russe franchit le Pruth et envahit la Moldavie; le 5 juillet, elle était à Kustendjé, sur les bords de la Mer-Noire, où la flotte de transports partie d'Odessa venait la rejoindre. La Russie surprenait l'empire ottoman au milieu de sa transformation militaire. Le nombre des troupes nouvellement organisées ne dépassait pas encore le chiffre de 48,000 hommes; le prince de Servie s'était déclaré neutre et tenait en échec les Bosniaques, le pacha de Scutari rassemblait lentement ses Albanais. Les bataillons réguliers n'avaient à compter que sur le concours des hordes asiatiques; ces bandes indisciplinées portèrent à 150,000 le nombre des combattans que la Porte parvint à réunir. 30,000 furent opposés aux Russes dans l'Asie-Mineure, 25,000 furent dispersés dans les forteresses qui gardent la ligne du Danube; un nombre à peu près

égal s'établit dans le grand camp retranché de Schumla; le reste servit à couvrir les deux capitales, Andrinople et Constantinople. Les Russes avaient tout l'avantage de l'offensive. « Ils vont, écrivait l'amiral de Rigny le 15 juillet 1828, tourner Schumla par Varna et Bourgas. Dans un mois, ils seront dans les plaines d'Andrinople. Voilà du moins l'apparence. » Les appréhensions de l'amiral ne se réalisèrent pas sur-le-champ. Le tsar en personne avait mis le siége devant Varna avec 15,000 ou 20,000 hommes d'élite; cette place, commandée par le défenseur de Patras, Yousouf, et par le capitan-pacha, Mohammed-Izzet, l'arrêta jusqu'au 6 octobre.

Le 19 juillet 1828, le prince de Polignac fut chargé d'annoncer au prince de Lieven et au comte Aberdeen que le cabinet des Tuileries proposait l'envoi d'un corps de troupes françaises dans le Péloponèse. Le président de la Grèce, le comte Capo d'Istria, s'était, dans l'origine, montré peu favorable à cette expédition; insensiblement son opinion s'était modifiée. Il avait reconnu que les forces navales seraient insuffisantes à amener la retraite d'Ibrahim; le fils du vice-roi se maintenait dans ses positions militaires et bravait les efforts des Grecs, trop faibles pour inquiéter ses troupes. La proposition du prince de Polignac obtint sur-le-champ l'adhésion des deux autres plénipotentiaires. Il fut convenu qu'un corps de troupes serait le plus tôt possible débarqué en Morée. Sa majesté très chrétienne serait invitée à se charger seule de l'exécution de la mesure. L'expédition aurait lieu au nom des trois cours; l'objet en serait notifié en commun à la Porte-Ottomane, et l'on déclarerait en même temps à cette puissance que le débarquement d'une force alliée dans la péninsule grecque n'était point opéré dans des vues hostiles à son égard. Dès qu'Ibrahim se serait rembarqué, les troupes françaises quitteraient la Morée. Si les forces du pacha opéraient leur retraite par terre, un corps d'observation pourrait être laissé vers l'isthme de Corinthe, pour empêcher leur retour dans la péninsule.

Le baron Hyde de Neuville avait à cette époque remplacé le comte de Chabrol au ministère de la marine. Ce fut lui qui informa l'amiral de Rigny des dernières décisions de la conférence. Le roi avait exprimé le désir que cet officier-général, dont la santé commençait à être sérieusement ébranlée par un aussi long séjour à la mer, gardât néanmoins le commandement important qui lui avait été confié jusqu'à la conclusion probablement très prochaine des affaires du Levant. Sir Edward Codrington était au contraire rappelé en Angleterre, et son successeur, le vice-amiral sir Pulteney Malcolm, allait se rendre sur-le-champ à Corfou. En annonçant cette nouvelle au commandant de nos forces navales, M. Hyde de Neu-

ville ajoutait : « Le roi a remarqué, monsieur le vice-amiral, la lettre adressée par vous à sir Edward Codrington pour lui exprimer la part que vous preniez à la disgrâce dont vous le jugiez menacé. Cette correspondance ne peut que vous faire honneur : cependant, tout en rendant justice à ce brave amiral, peut-être eussiez-vous mieux fait de ne pas donner autant de développement à l'expression de votre sympathie. Le gouvernement anglais prétend que l'amiral Codrington n'a pas agi suivant ses instructions, et ce n'est pas à nous d'apprécier si cette assertion est exacte. Ce que nous savons positivement, ce que sa majesté se plaît à répéter, c'est que vous avez suivi celles qui vous avaient été données, de manière à ne mériter que des éloges. Cette observation seule vous fera comprendre pourquoi le roi ne veut pas consentir à vous laisser revenir en France au moment où l'amiral anglais est rappelé par le cabinet britannique. »

La résolution d'envoyer un corps de troupes en Morée ne comportait dans l'exécution aucun retard; 10,000 hommes et 800 chevaux partiraient de Toulon dans les premiers jours du mois d'août. Ils seraient suivis, dix ou quinze jours plus tard, de 4,000 hommes et de 500 chevaux environ. Le commandement en chef était confié au marquis Maison, pair de France, lieutenant-général des armées du roi. Le premier convoi serait sous les ordres de M. Cuvillier, capitaine de vaisseau, commandant la *Ville de Marseille*; il se composerait des frégates l'*Amphitrite*, la *Bellone*, la *Cybèle* et d'un nombre de navires de commerce suffisant pour porter les chevaux, tout le matériel et les hommes qui n'auraient pu trouver place sur les bâtimens de guerre. Le second convoi serait escorté par le vaisseau le *Duquesne*, attendu de Brest à Toulon, par les frégates l'*Iphigénie* et l'*Armide*. Les soins du comte de Chabrol avaient porté leurs fruits, et, bien que nous eussions à maintenir le blocus d'Alger, bien qu'on nous trouvât présens dans toutes les stations lointaines, nos équipages de ligne purent fournir encore, dans le plus bref délai, des marins et des cadres à ce nouvel armement. L'institution, renouvelée de l'empire, qui associait aux matelots de profession un certain nombre d'hommes provenant du contingent annuel avait été vivement critiquée; on n'en comprit tous les avantages qu'après cet éclatant exemple de la fécondité dont elle venait de doter en quelques années notre marine.

Pendant qu'on négociait à Londres, qu'on armait à Toulon, l'amiral Codrington, à qui n'avait point encore été notifié son rappel, recevait l'ordre de se rendre de Malte à Alexandrie. Il ne suffisait pas en effet d'envoyer une armée en Morée, il fallait aussi s'arranger avec Méhémet-Ali pour que la flotte égyptienne vînt à Navarin pro-

céder à l'évacuation. C'était là une des parties essentielles du plan si heureusement conçu par M. Drovetti. Quelques bâtimens anglais et français partiraient d'Égypte en même temps que les navires du vice-roi, afin d'assurer le passage de la flotte et d'éviter qu'elle ne cédât à la tentation de se détourner de sa route. « Je dois vous avertir, mon cher consul-général, écrivait l'amiral de Rigny à M. Drovetti, qu'il vous faudra paraître agir en commun avec les Anglais. Le rappel de Codrington et sa conduite toujours loyale envers moi me font désirer que cette affaire importante se termine avant l'arrivée de son successeur. Tout le monde saura bien, les Anglais les premiers, que la transaction vous est due. » La question fut réglée dans la matinée du 6 août, et la première division de la flotte du pacha se tint prête à partir sous l'escorte de deux bâtimens français, la frégate la *Circé* et le brick l'*Alacrity*.

Le vice-roi se soumettait à temps; s'il eût attendu quelques jours encore, l'armée d'Ibrahim était perdue. Le 16 août en effet, le général Maison se rendait à bord du vaisseau la *Ville de Marseille*, et près de soixante navires appareillaient à la fois de la rade de Toulon au signal du commandant Cuvillier. Ce convoi emportait 10,000 hommes d'infanterie, un régiment de cavalerie et 200 chevaux d'artillerie. La flotte passa au sud de la Sardaigne; le 28 août, à midi, elle découvrait les hautes terres du Péloponèse. Le lendemain, l'amiral de Rigny, monté sur le *Conquérant*, sortait de Navarin pour se porter à la rencontre de la *Ville de Marseille*. Un vaisseau anglais et deux vaisseaux russes suivaient de près l'amiral français. Il y avait urgente nécessité de s'entendre. Le général Maison arrivait plein d'ardeur. « Je désire savoir, écrivait-il dès le 24 août à l'amiral, où en sont vos négociations avec Ibrahim, car j'ai l'ordre formel de l'attaquer au cas où il ne voudrait pas évacuer le pays. Je compte lui envoyer un parlementaire en passant devant les îles Sapience, et commencer immédiatement mes opérations contre son armée, s'il refuse de s'en aller. »

L'amiral de Rigny allait se trouver dans la position la plus délicate. Il se sentait garant vis-à-vis d'Ibrahim, vis-à-vis de ses deux collègues, de l'exécution non-seulement stricte, mais courtoise, de la convention d'Alexandrie. Comment faire comprendre cependant à une armée frémissante la nécessité de laisser Ibrahim se retirer avec dignité et sans une précipitation trop apparente? Après une courte conférence entre l'amiral de Rigny et le général Maison, le convoi, le 29 août, avait continué sa route. Il dépassait successivement Navarin, Modon, les îles Sapience, et, doublant le cap Gallo, entrait dans le golfe de Coron. Ce fut là que s'opéra le débarquement entre les villages de Nisi et de Calamata, non loin de

l'embouchure du Pamisus. Le quartier-général s'établit à une lieue de l'armée, près du hameau de Petalidi.

Ibrahim était absent, son kiaja-bey, qui résidait à Modon, se disait malade. C'eût été folie d'espérer que quelqu'un dans l'armée égyptienne oserait entrer en arrangement avec les amiraux sans en avoir reçu l'autorisation du pacha. « Dans trois jours au plus tard, écrivait l'amiral le 31 août, nous devons avoir une décision. » Le 3 septembre, le général Maison n'avait encore reçu aucun avis qui fût de nature à calmer son impatience. Aussi mandait-il à l'amiral de son quartier-général de Petalidi : « Demain je serai entièrement organisé et prêt à marcher. J'espère que vous aurez pu, d'ici là, me faire savoir où vous en êtes avec Ibrahim. » Le 5, nouvelle lettre plus pressante encore. Le général annonce que, pour ne pas perdre de temps, il fait faire au général Sébastiani un mouvement sur Coron avec environ 3,000 hommes. « Je ne veux pas, dit-il, avec les admirables moyens d'action que j'ai en main, me laisser berner par de misérables Arabes. J'agirai vigoureusement contre Coron, et immédiatement après contre Modon et Navarin. Si Ibrahim veut nous tâter, sans fanfaronnade je regarderai cela comme une bonne fortune. Ne priez pas trop cet Égyptien de s'en aller, je l'aurai bientôt dégoûté d'avoir affaire à nous; mais, je le déclare, une fois le sabre tiré, le sort des armes en décidera seul entre lui et moi. Rien n'égale la bonne disposition et l'ardeur de nos troupes. La garde royale à Paris ne serait pas mieux tenue. Ne pressez pas trop, je vous le répète, le présomptueux Ibrahim. Il recevra, je vous en réponds, une rude leçon, s'il se hasarde à nous combattre. »

L'heure devenait fiévreuse, et d'un moment à l'autre le sang pouvait couler. « Je conçois, écrivait le 9 septembre l'amiral de Rigny au commandant du corps expéditionnaire, ce que vous pouvez éprouver de contrariété de voir échapper ainsi votre proie. Vous la regretteriez moins, si vous la voyiez d'aussi près que je la vois. Je m'empresse de vous envoyer copie de l'arrangement qui vient d'être arrêté définitivement avec Ibrahim. Si l'embarquement eût pu commencer aujourd'hui, tous les transports et bâtimens de guerre présens eussent été chargés après-demain, et nous les aurions immédiatement expédiés pour Alexandrie sous escorte. Je reçois à l'instant des nouvelles d'Égypte du 25 août. La deuxième expédition de transports part le 1er septembre; elle peut être ici dans cinq ou six jours. » Mais déjà le général Sébastiani est devant Coron; la frégate l'*Amphitrite* s'est embossée sous les murs de la place. A cette nouvelle, Ibrahim donne l'ordre de suspendre l'embarquement. « Notre parole est engagée, écrivent à la fois les trois amiraux au général Maison; nous vous prions instamment de vouloir bien suspendre

les opérations commencées. » Le général s'empressa de déférer à ce vœu unanime. Sa réponse montre assez cependant combien la mission dont il est chargé commence à lui paraître ingrate. « Le mouvement sur Coron, dit-il, n'est pas, comme je vous l'explique à tous, un mouvement immédiatement offensif. Rien n'a été fait devant cette place qui puisse lui donner ce caractère; la mauvaise foi habituelle d'Ibrahim, son habitude tout ottomane de gagner du temps, lui ont fait saisir cette occasion de chicaner. Je vous assure que je ne regrette nullement ce que vous appelez *ma proie;* seulement je ne voudrais pas que d'aussi misérables gens que ces Turcs prissent de grands airs avec moi et parussent s'en aller d'ici par leur seule volonté. Si j'en eusse été le maître, j'aurais appris à Ibrahim que, s'il ne me craignait pas, comme il l'a dit, il avait quelque tort à cela. Je l'aurais renvoyé dans son pays plus petit qu'il n'est encore. »

L'expédition de Morée était une expédition française; cette expédition cependant ne devait agir qu'au nom des trois puissances, et l'Angleterre s'était engagée à lui prêter le concours de ses forces navales. L'amiral de Rigny aurait eu probablement peu de peine à maintenir la bonne harmonie entre le commandant en chef de nos troupes et l'amiral Codrington. Il lui fallut plus de soins pour faire comprendre à sir Pulteney Malcolm tout ce que la situation de notre armée avait de pénible et d'anormal. « Il m'est impossible, écrivait le général Maison, de rester ici plus longtemps sans établissement fixe. Je commence à avoir quelques malades. La pluie d'avant-hier nous a avarié beaucoup de denrées, et la mauvaise saison approche. Il faut donc que je prenne mes dispositions. J'ai choisi Navarin pour y établir mes magasins, mes hôpitaux, mes dépôts de tout genre. Je marcherai incessamment sur ce point avec ce que j'ai de troupes ici; je marcherai sans aucune manifestation hostile contre qui que ce soit... Je sais bien que le gouvernement du roi verra avec plaisir l'exécution du traité d'Alexandrie; il veut ménager Méhémet-Ali. Je n'ai jamais, de mon côté, songé à m'y opposer. Je trouve cependant que vous avez ordonné un peu brusquement le départ de vos frégates de devant Coron. Nous sommes bien maîtres de placer nos forces comme nous l'entendons... »

L'embarquement de l'armée égyptienne ne fut terminé que le 27 septembre. Cette armée comptait encore environ 18,000 hommes, mais jamais armée ne quitta le sol qu'elle avait conquis dans un plus pitoyable état. Les ophthalmies, la dyssenterie, la fièvre, n'avaient pas cessé de ravager les bataillons d'Ibrahim. Pour toute nourriture, les soldats ne recevaient qu'une poignée de riz, et souvent pour boisson une eau bourbeuse et saumâtre. « Véritables

spectres ambulans, a dit un témoin oculaire, ils souffrent sans se plaindre. » Ces malheureuses troupes partaient enfin, laissant derrière elles « des campagnes couvertes de ruines, des terres incultes, des arbres mutilés ou noircis par le feu, des habitans déguenillés, pâles et souffrans, obligés de bivouaquer près de leurs toits renversés. » Voilà de quel prix se paie trop souvent la gloire. Le 1er octobre, le général Maison offrait au pacha égyptien le spectacle d'une grande revue française. Ibrahim parcourut nos lignes avec la dignité propre aux gens de sa race et de sa religion, qui mettent leur orgueil à ne s'étonner de rien. Plus d'une fois ses remarques portèrent juste et dénotèrent un esprit principalement tourné vers les choses militaires. Au dîner qui suivit la revue, son attitude ne trahit ni mécontentement ni embarras. Il cédait à l'Europe; cette circonstance seule suffisait à consoler son amour-propre. Il ne put néanmoins s'empêcher d'observer combien il était difficile de faire fonds sur une politique qui, « après avoir été rétablir la servitude en Espagne, s'avisait de vouloir donner la liberté à la Grèce. » Ce dernier trait rapporté à l'amiral Codrington « le divertit beaucoup, » et faillit le réconcilier avec Ibrahim. « Pour un Turc, écrivait-il à son ancien collègue, le mot n'est pas mal trouvé. Cet Ibrahim, quelques reproches que nous ayons à lui faire, est certainement un homme très capable. »

Les navires égyptiens n'étaient pas arrivés en nombre suffisant pour recevoir toutes les troupes arabes. L'amiral de Rigny nolisa 27 navires français qui emportèrent le reste de cette misérable armée. Le 9 octobre 1828, Ibrahim rentrait à Alexandrie après une absence qui avait duré plus de trois ans. « Il s'est plaint à son père, écrivait à l'amiral le commandant de la *Circé*, M. Duval d'Ailly, de ce que vous aviez trop pressé son embarquement. Méhémet-Ali ne m'a pas fait l'accueil qu'il me faisait auparavant, et j'ai cru remarquer qu'il n'était rien moins que satisfait. Ibrahim a eu l'air encore plus froid. » Un peu de réflexion suffit pour dissiper ce nuage et pour ramener le vice-roi à de meilleurs sentimens. En dépit des précautions dont il avait enveloppé sa retraite, Méhémet-Ali ne pouvait se dissimuler que son crédit à Constantinople recevrait, des négociations suspectes dans lesquelles il était entré, une assez forte atteinte. Il lui fallait donc chercher sinon des alliés, du moins des protecteurs bienveillans au dehors. L'Angleterre ne lui eût offert qu'un changement de vasselage, la Russie était en guerre ouverte avec l'islam; il n'y avait que la France sur laquelle le vice-roi pût avec quelque confiance s'appuyer. Ses instincts et ses sympathies se trouvèrent à ce sujet d'accord avec les conseils de la politique.

Influens en Égypte, maîtres de la situation en Grèce, il fallait

dans le Levant compter avec nous. L'Angleterre et la Russie avaient un égal intérêt à nous ménager, car nous pouvions, suivant le parti qu'il nous conviendrait de prendre, faire pencher d'un côté ou de l'autre la balance. Varna était tombée après deux mois de siége, l'armée russe prenait ses quartiers d'hiver, et l'amiral Heïden, qui avait été se ravitailler à Malte, venait de recevoir l'ordre de mettre les Dardanelles en état de blocus. « J'attends avec anxiété le retour de notre collègue, écrivait sir Pulteney Malcolm à l'amiral de Rigny. S'il entreprend le blocus des Dardanelles, cela changera nos situations respectives. Le bruit d'un pareil événement a déjà causé une sensation considérable en Angleterre et en France. » Cette émotion, à laquelle la Russie avait dû s'attendre, ne l'arrêta pas. On savait à Saint-Pétersbourg que les instances du prince de Polignac pour obtenir du roi Charles X qu'il s'entendît avec l'Angleterre et l'Autriche à l'effet de rétablir la paix entre le sultan et le tsar avaient eu peu de succès. Le roi voulait rester l'allié de la Russie. Pendant que deux vaisseaux et deux frégates russes détachés de l'escadre du comte Heïden, sous le commandement du contre-amiral Ricord, surveillaient, du mouillage de Ténédos, l'entrée des Dardanelles, le contre-amiral de Rosamel partait de Toulon avec le vaisseau le *Trident*, sur lequel était arboré son pavillon, pour venir se ranger sous les ordres du vice-amiral de Rigny. L'escadre anglaise recevait à son tour des renforts; on s'observait déjà, et, bien qu'ils poursuivissent encore de concert l'évacuation complète de la Morée, les deux amiraux alliés, qui se trouvaient en ce moment réunis à Navarin, n'auraient point osé se promettre que la campagne de 1829 ne les obligerait pas à tourner contre des vaisseaux chrétiens ces longues files de canons qui n'avaient dû tonner que contre les Turcs.

IV.

La brigade du général Schneider, annoncée par la frégate l'*Armide*, arriva fort à propos pour combler les vides que produisaient journellement dans notre armée les fièvres intermittentes. On la fit débarquer dans le golfe de Patras. Sommées de se rendre aussitôt après le départ d'Ibrahim, les forteresses de Navarin, de Modon, de Coron, avaient ouvert leurs portes aux généraux Higonnet et Sébastiani. Patras suivit cet exemple. La garnison du château de Morée fut la seule qui se montra disposée à faire résistance. Fortifiée à diverses reprises par les Vénitiens, la place exigeait, pour être attaquée, des approches régulières. Le général Schneider se mit en devoir de l'investir; le général en chef se prépara de son côté à mar-

cher sur Athènes. « Je crois utile, écrivait le marquis Maison à l'amiral, d'aller le plus tôt possible dans l'Attique. J'enverrai par mer à Salamine ou sur tout autre point de la côte 3,500 hommes environ et une cinquantaine de chevaux. Le général Sébastiani passera par Tripolitza et Argos. Je voudrais que ce double mouvement pût se faire du 18 au 20 courant au plus tard. » Le comte Capo d'Istria voyait avec la satisfaction la plus vive notre armée s'engager dans une opération qui tendait à donner de fait à la Grèce une province que la diplomatie lui disputait encore. Ni l'amiral Malcolm, ni les ambassadeurs rassemblés à Poros ne faisaient opposition au départ de nos troupes; la joie était au camp. Les Arabes nous avaient échappé, on allait trouver mieux; il y aurait presque autant d'honneur à disperser les escadrons de Reschid-Pacha, à battre les Albanais d'Omer-Vrioni, qu'il y en avait eu jadis à vaincre les fameux mamelouks de la campagne d'Égypte. Une dépêche ministérielle fit soudain tomber ce beau feu. On invitait le général Maison à se renfermer strictement dans les termes du traité du 6 juillet. Notre action militaire ne devait pas s'exercer au-delà des limites de la péninsule.

Ainsi les occasions d'acquérir quelque gloire fuyaient l'une après l'autre cette vaillante armée où s'était donné rendez-vous tout ce que nos états-majors renfermaient de jeunesse ardente et d'officiers capables. Nous avions alors en Morée plus de 14,000 hommes, un millier de chevaux, dix-huit canons, dix obusiers, quatre mortiers, à la tête de l'expédition un des meilleurs généraux de l'Europe, — et le seul ennemi qu'on trouvât à combattre, c'était celui qui a détruit plus de soldats que le fer ou le canon, la fièvre paludéenne. Restait, il est vrai, le château de Morée; mais si ce château allait se soumettre sans combat, s'il allait se laisser enlever par un coup de main! On eut meilleur espoir quand on apprit que le général Schneider venait d'ouvrir la tranchée. Les 16e, 46e et 58e régimens reçoivent l'ordre de se tenir prêts à partir. Les premiers bataillons du 16e et du 46e seront embarqués et se rendront par mer à Patras. Le 20 octobre, on se met en marche. On traverse Philiatra, Arcadia, le dervend de Kledi, l'Alphée, dont les débordemens annuels ont converti les terres qui l'avoisinent en marais fétides, Pyrgos, qui avant la guerre était devenue la cité la plus belle et la plus commerçante de la Morée. Le 26, la colonne, au sortir d'une forêt de chênes gigantesques, débouche sur les bords du golfe de Patras. Elle a parcouru en moins de six jours près de 50 lieues. Le château de Morée se dresse à l'autre extrémité d'un demi-cercle formé par les sinuosités du rivage. Cette citadelle n'était primitivement qu'un ouvrage composé de quelques

tours réunies par des murs de 2 mètres d'épaisseur. Les Vénitiens ont élevé en avant un bastion et deux demi-bastions qu'ils ont joints par des courtines; ils ont entouré tout cet ensemble d'un large fossé et d'un chemin couvert. Ils en ont fait en un mot une véritable place de guerre, telle qu'on les concevait au XVIIIe siècle. Les Turcs n'y ont rien ajouté. En face, sur la côte opposée, apparaît le château de Roumélie. Ces deux forteresses, bâties sur les deux points les plus rapprochés des deux rives, sont séparées par un détroit dont la largeur n'excède pas 1,800 mètres; elles croisent facilement leurs feux, et défendent l'entrée du golfe, qui s'enfonce sur un espace de 30 lieues environ vers l'isthme de Corinthe. Ce passage, les Grecs avec Miaulis l'ont forcé plus d'une fois; il n'en conserve pas moins le nom que lui valut la réputation qui lui avait été faite d'être infranchissable; on l'appelle *les petites Dardanelles*.

Le capitaine Lyons, sur la frégate anglaise la *Blonde*, s'est joint pour les opérations dirigées contre le château de Morée aux capitaines Mauduit-Duplessis, Hugon et Villeneuve, commandant les frégates françaises la *Duchesse de Berry*, l'*Armide* et la *Didon*. Les vaisseaux le *Conquérant*, portant le pavillon de l'amiral de Rigny, le *Breslau*, sous les ordres du capitaine La Bretonnière, forment la division de réserve. C'est à bord du *Conquérant* que le commandant en chef a établi son quartier-général. C'est de ce vaisseau qu'il adresse, de concert avec l'amiral de Rigny, la note suivante au pacha de Lépante et au commandant du château de Roumélie. « Il n'a point, leur dit-il, l'intention de les attaquer. La paix existe entre leurs souverains respectifs. Si le pacha de Lépante et le commandant du fort de Roumélie encouragent la résistance des rebelles, ils se mettent en hostilité contre nous et nous confèrent le droit de représailles. S'ils s'abstiennent de tout acte hostile, nous en agirons de même à l'égard de Lépante et du château de Roumélie. »

Depuis le combat de Navarin, on ne vivait en Grèce que de fictions. Les autorités turques acceptèrent de bonne grâce celle que leur proposait le général Maison, et les batteries de la rive roumélïote demeurèrent silencieuses et neutres. Dès le 18 octobre, le général Schneider avait exprimé le désir qu'on débarquât de chacune des frégates quatre pièces de 18. Le 22 octobre, à neuf heures du matin, une batterie élevée et servie par les marins des deux escadres a commencé l'attaque. Pendant huit jours et huit nuits, c'est elle qui protége les travaux des sapeurs. Le 30 octobre, les canons des frégates et deux pièces de 24 débarquées du *Conquérant* sont transportés avec le matériel de siége dans deux batteries de brèche, qui reçoivent le nom de batterie de Charles X et de batterie de George IV.

Les canons anglais et français restent mélangés dans les deux batteries. Au milieu de la nuit, la bombarde anglaise l'*Ætna* appareille sous ses huniers au bas ris, ses basses voiles le ris pris, et malgré la violence du vent vient s'embosser avec une précision remarquable à 800 mètres des murailles du fort. Vingt-six pièces de gros calibre, six pièces de campagne, quatre obusiers, plusieurs mortiers, une bombarde, menacent le front assailli.

Aux premières lueurs du jour, le feu s'ouvre partout à la fois. Les dispositions ont été si bien prises qu'au signal donné on n'entend qu'un seul coup. A partir de ce moment jusqu'à neuf heures du matin, le tir est continu. Les brèches sont alors déclarées praticables, les colonnes commencent à se masser pour l'assaut; mais en ce moment la garnison turque, composée de 600 hommes, croit avoir assez fait pour l'honneur des armes; elle arbore le pavillon blanc et se rend à discrétion.

L'amiral de Rigny remercia dans les termes les plus chaleureux le commandant Lyons, le capitaine Lushington de l'*Ætna*, le lieutenant Logan du Royal-Marine, qui dirigeait le feu des mortiers, le lieutenant Luckraft, qui commandait les marins anglais débarqués. Ce sont là de vieux souvenirs et sans grande importance historique; ils méritent cependant de ne pas être passés sous silence, car rien n'a plus contribué à dissiper de mutuels ombrages, à rapprocher d'implacables rivaux, que cette fraternité d'armes qui commence à Navarin et doit, vingt-six ans plus tard, se sceller sous les murs de Sébastopol. La prise du château de Morée fut le seul épisode militaire d'une campagne qui nous coûta néanmoins des pertes cruelles. On avait pu craindre un instant l'invasion de la peste; l'apparition en était signalée dans les villages de Vrachori et de Calavrita. Les généraux Higonnet et Schneider prirent les premières mesures de précaution. Le général en chef en prescrivit de plus étendues encore. On parvint ainsi à éloigner de l'armée ce nouveau fléau. « Nous avons bien assez des fièvres, écrivait le général Maison; elles m'ont déjà enterré plus de 600 soldats et une trentaine d'officiers. »

Le roi avait vu avec plaisir, — ce sont les termes d'une dépêche adressée de Paris à l'amiral de Rigny le 10 novembre 1828, — que le mouvement de nos troupes eût pu être arrêté avant qu'elles se portassent sur l'Attique. « Nous sommes en Morée, ajoutait le ministre, nous possédons les places; le reste ne peut et ne doit se faire que d'accord avec nos alliés. Nous avons voulu exécuter fidèlement le traité du 6 juillet, et nous ne ferons rien qui puisse donner lieu au plus léger soupçon. » Cette politique était assurément loyale; ne nous exposait-elle pas à voir la Grèce méconnaître, dans son impatience, la valeur du service que nous lui avions rendu? « Quand on

nous a envoyés ici, écrivait le général Maison, on voulait sans doute éviter que la Russie s'emparât de la question grecque; voudrait-on par hasard le contraire aujourd'hui? Cela coïnciderait parfaitement avec le droit de belligérant qui vient d'être reconnu à cette puissance. Ainsi l'embryon que nous avons créé va grandir dans les mains des Russes. Tel sera le grand œuvre que nous serons venus accomplir en Grèce! Voilà qui nous fera vraiment honneur à nous et à l'Angleterre! »

La conférence de Londres, après de longues discussions, venait enfin de se décider à reculer les limites de la Grèce, d'un côté jusqu'au golfe de Volo, de l'autre jusqu'au golfe d'Arta; elle demandait en revanche le rappel de l'expédition française. A la sollicitation de Capo d'Istria, lord Wellington parut abjurer d'injustes méfiances; il consentit à ce que la France laissât au moins deux ou trois mille hommes en Morée. Il ne mit à son consentement qu'une condition : l'occupation française ne dépasserait, sous aucun prétexte, l'isthme de Corinthe. L'amiral Heïden était en ce moment à Poros, où se trouvaient également réunis, depuis un mois, les trois ambassadeurs, sir Stratford Canning, le comte Guilleminot et M. de Ribeaupierre. « Ces messieurs, écrivait l'amiral russe à son collègue, viennent enfin de partir après avoir noirci une immense quantité de papier. Le comte Guilleminot s'est mis en route le 18 décembre, M. Canning le 19, M. de Ribeaupierre le 20. On me dit que tout est fini, et que les limites de la Grèce ont été déterminées par eux. On assure que Candie et Samos, Athènes et Négrepont en feront partie. Voyons maintenant ce qu'à Londres on va décider. » A Londres, nous l'avons dit, on avait été beaucoup moins généreux. Le protocole du 16 novembre ne parlait ni de l'île de Candie, ni de l'île de Samos; il défendait seulement à la Porte de toucher à la Morée, sous peine de guerre avec les deux puissances. « Il était inutile de parler de la troisième, écrit le général Maison, car elle n'a plus de menaces à faire. »

Les peuples qu'on secourt se montrent généralement peu reconnaissans d'un demi-bienfait. Les Grecs auraient voulu que partout où l'insurrection avait jeté la moindre étincelle le drapeau ottoman disparût sans retour. Ils pressaient donc Capo d'Istria de répudier avec énergie des concessions incomplètes, et le malheureux président, en butte aux exigences de ces politiques qui n'entendaient tenir aucun compte des intérêts généraux de l'Europe, ne trouvait rien de mieux pour leur donner le change que de se plaindre amèrement à son tour des plénipotentiaires. « Il dit, écrivait le 12 janvier 1829 le général Maison, que Canning ne répondait à rien, que Guilleminot se grattait le front et n'en disait guère plus. Si l'on ne veut pas

de lui, si l'on refuse de l'aider franchement dans la tâche difficile qui lui est imposée, il faudrait le dire, au lieu de le berner ainsi. Sa position est fausse. Les puissances le traitent comme un Grec dont elles se défient, et les Grecs, que lui-même méprise trop ouvertement, le regardent comme l'agent des puissances. »

Vers la fin du mois de février 1829, le vice-amiral de Rigny obtint l'autorisation de remettre le commandement de la station au contre-amiral de Rosamel. Le commandant en chef de l'expédition de Morée, à qui la frégate la *Vénus* allait apporter le bâton de maréchal, ne s'embarqua pour rentrer en France que le 22 mai 1829. Les trois mois qu'il passa encore en Grèce furent bien employés. « Je pousse, écrivait-il, les travaux des places. Modon commence à prendre tournure. Je fais faire un fossé et un chemin couvert à Navarin. » Il assurait ainsi sa position et, en cas de retraite, rendait un important service au jeune état affranchi prématurément de sa tutelle. Les Grecs en effet n'avaient pas de fonds qu'ils pussent consacrer à relever les murs de leurs places fortes, car c'était à eux seuls que restait dévolu le soin de conquérir toute la portion de territoire placée en dehors de la péninsule. Le début des opérations entreprises dès les premiers jours du printemps en Roumélie fut marqué par de rapides succès. On revit alors sous les murs de Lépante 4,000 palikares groupés autour des drapeaux de Jean Zavellas et de Hadgi-Christos, ce chef beau comme Achille, que sa haute stature désignait de loin aux coups des Turcs, que sa vaillance leur faisait redouter. Quel aspect différent de celui que présentait l'armée campée quelques mois auparavant sur l'autre rive du golfe! Plus d'avant-postes, plus de gardes intérieures, des chevaux paissant à l'aventure, des soldats dispersés et ne se réunissant qu'à l'heure du combat; mais, fantassins ou cavaliers, tous ces guerriers sont sobres, et durs à la fatigue. Il ne leur faut pour vivre qu'une poignée de farine de maïs, pour boisson que l'eau du ruisseau. Peut-être sauront-ils mal combattre de pied ferme; cette faiblesse leur viendra d'un défaut de tactique et non pas d'un défaut d'énergie, car nos officiers les verront journellement s'exposer aux coups de canon des Turcs, « en pariant qu'ils iront frapper de leur sabre les portes de la ville assiégée. »

Le commandant de la flotte grecque, Miaulis, avait alors soixante ans, l'âge n'avait pas encore courbé sa taille robuste, ni affaibli les ressorts de son âme. Le 9 mars 1829, il franchit avec la frégate l'*Hellas* les petites Dardanelles et va jeter l'ancre en face de Lépante. Le 24 mars, il revient sur ses pas. L'*Hellas* s'embosse à portée de fusil du château de Roumélie et en canonne vigoureusement les remparts. Vers sept heures du soir, les palikares viennent

en aide à la frégate. Ils engagent une vive fusillade avec la garnison. A neuf heures, le feu cesse, et le lendemain le détroit voit flotter sur l'une de ses rives le pavillon grec, sur l'autre le pavillon français. Le 2 mai 1829, la place de Lépante se rend au président Capo d'Istria. Le 17 mai, Missolonghi capitule; le 24 septembre, les troupes turques de l'Attique, appelées à Larissa pour aller défendre Andrinople, essaient vainement de se frayer un passage à travers les défilés de l'Hélicon. Arrêtées par Ipsilanti, à la tête des troupes du camp de Mégare, elles achètent leur retraite au prix de la cession de toutes les places fortes de l'Hellade orientale. La Grèce se trouve ainsi, après neuf années de luttes, en possession des parties les plus importantes du territoire que la conférence de Londres a résolu de lui attribuer. Les arrêts de la conférence ne sont encore, il est vrai, que des protocoles. La Porte n'a pas souscrit à tous ces arrangemens, qui, sans son aveu, la dépouillent. Elle retient au contraire son consentement avec une énergie de plus en plus farouche. Il faudra les triomphes éclatans des Russes pour le lui arracher.

V.

Quand la campagne de 1829 s'ouvrit en Bulgarie, les deux belligérans avaient eu le temps de se préparer pour un suprême effort. La flotte turque entra deux fois dans la Mer-Noire; deux fois elle revint à Constantinople sans avoir osé attaquer les vaisseaux russes maîtres de Varna, de Bourgas et de Sizopoli. Du moment que la Mer-Noire était abandonnée aux forces navales du tsar, le sort de la campagne était décidé, car les difficultés d'approvisionnement cessaient d'exister pour l'armée d'invasion, et cet embarras seul aurait pu arrêter ses mouvemens. Aussi les opérations prirent-elles dès le mois de juin un caractère de rapidité foudroyante. Les deux généraux en chef n'étaient plus ceux qui commandaient en 1828. Diebitsch avait remplacé Wittgenstein; Reschid, élevé à la dignité de grand-vizir, succédait à Hussein-Pacha. Le 10 mai, le nouveau commandant des forces ottomanes prenait avec son impétuosité habituelle l'offensive. Le 11 juin, il livrait à Koulewtja une sanglante bataille, la perdait et se voyait en quelques heures sans armée. Peu de jours après, le 29 juin, Silistrie, assiégée depuis près de deux mois, se rendait. Les derrières de l'armée russe se trouvaient assurés, et la route des Balkans était ouverte. Diebitsch n'hésite pas à franchir cette barrière. En moins de neuf jours, il fait 75 lieues. Les combats, les maladies, les fatigues, avaient réduit les seules troupes dont il pût disposer pour se porter en avant au chiffre de 20,000 hommes. Il compta

sur l'ascendant moral que lui donnaient ses premiers succès, et le 14 août il se mit en marche sur Andrinople. Le 19, les débris de tous les corps débandés qui s'étaient rassemblés dans cette capitale déposaient les armes. Pour aller frapper l'empire au cœur, Diebitsch n'avait plus devant lui d'autre obstacle que les murailles de Constantinople. Moustapha-Pacha amenait, il est vrai, en ce moment de Scutari 40,000 Albanais. Était-ce bien là une force capable d'arrêter dans leur élan des troupes régulières et surtout des troupes victorieuses? On l'a pensé, on l'a dit; on a prétendu que l'Europe s'était alarmée trop tôt et que son intervention n'avait fait que préserver la Russie d'un échec dont le prestige de cette puissance ne se serait pas relevé. La chose me paraît au moins douteuse, et je pencherais à croire que les ambassadeurs qui en cette crise pressante interposèrent entre le sultan et le général Diebitsch leurs bons offices méritèrent la reconnaissance du grand-seigneur bien plutôt que celle du tsar. Comme on l'a très judicieusement fait observer, le peuple turc semblait frappé de paralysie. En admettant que sa fureur se fût soudainement éveillée, ne se serait-elle tournée que contre l'ennemi extérieur? Le vieil esprit des janissaires venant à renaître n'aurait pas sauvé la Turquie; il aurait perdu le sultan et fait reculer la civilisation. La Porte céda la première aux instances des ambassadeurs; elle se déclara vaincue et prête à signer la paix. Le 9 septembre, les propositions des représentans des puissances occidentales furent acceptées par le général Diebitsch. La Porte s'engageait avant tout à se soumettre sans restriction, dans la question grecque, aux résolutions de la conférence de Londres. La paix fut signée à Andrinople le 14 septembre 1829.

Le traité imposé à la Porte ne respecta pas complétement l'intégrité de son territoire, il fut loin de lui infliger cependant un dommage en rapport avec l'immense gravité de sa défaite. La frontière russe fut reculée en Europe jusqu'au bras du Danube appelé le bras de Saint-George; elle s'étendait précédemment à l'embranchement connu sous le nom de bouche de Kilia. Ibrahilow, déjà démantelée par les Russes, et Giurgewo, encore au pouvoir des Turcs, furent réunies aux deux principautés roumaines. De nouveaux priviléges améliorèrent la situation politique de ces provinces; le plus important fut le pouvoir à vie concédé aux hospodars. Sur la Mer-Noire et en Asie, la Russie acquit Anapa, Poti et toute une ligne tirée du fort Saint-Nicolas au point de réunion des pachaliks d'Akalzick et de Kars avec la Géorgie. Indépendamment de ces sacrifices de territoire, la Porte dut s'engager à payer au tsar 1,500,000 ducats de Hollande à titre d'indemnités commerciales et 10 millions de ducats pour les frais de la guerre. Le libre passage des détroits fut stipulé

pour tous les pavillons; les sujets de la Russie durent avoir la plus entière liberté de commerce dans les vastes états que l'intervention européenne conservait au sultan.

Le repos du monde venait d'échapper à un grand danger. Depuis près d'un mois, les journaux anglais prêchaient ouvertement la guerre, et personne ne savait de quel côté, en cas de conflit, pourrait se ranger la France. Le prince de Polignac, devenu ministre des affaires étrangères et vice-président du conseil, passait pour moins favorable que M. de La Ferronays à l'alliance russe. Sir Pulteney Malcolm, l'amiral de Rosamel, se tenaient avec leurs escadres au mouillage de Ténédos, surveillant les mouvemens de leur collègue, l'amiral Heïden, et prêts à paraître dans la mer de Marmara, si l'armée russe poursuivait sa marche sur Constantinople. L'amiral de Rigny ne pouvait espérer que dans une pareille crise on le laisserait en France; il reçut l'ordre de se rendre de nouveau et en toute hâte dans le Levant. Quand il y arriva, la paix était conclue, le blocus des Dardanelles déjà levé, et l'ambassadeur de France à Constantinople venait de faire savoir au contre-amiral de Rosamel « que, les circonstances qui lui avaient fait désirer la réunion de son escadre sur la côte de Troade ayant cessé d'exister, cette escadre pouvait être rendue à sa destination habituelle. » Il n'en restait pas moins bien des questions délicates à régler. A Constantinople, la lutte d'influence allait succéder à la guerre ouverte. La Russie aspirait à devenir la meilleure amie de l'empire qu'elle avait terrassé. C'était, au jugement de bien des politiques, le plus sûr moyen de hâter la dissolution de la Turquie. L'Angleterre le croyait et s'agitait beaucoup pour conserver auprès du Divan son influence. « Malcolm, écrivait le 21 octobre 1829 le comte Guilleminot, a passé ici quelques jours et s'est prodigué chez les Turcs. Le nouvel ambassadeur d'Angleterre, qui est tout l'opposé de Canning, se montre aussi pour les Turcs ce que son prédécesseur était pour les Grecs. Il épouse leur cause avec une ardeur extrême, et son orgueil anglais ne craint pas de caresser l'orgueil ottoman. En définitive, la Russie n'a fait qu'exiger ce qui avait été, officiellement du moins, jugé le meilleur par les trois cours. Toutes seront donc liées jusqu'à un certain point par la publicité donnée au traité. C'est un malheur que d'avoir toujours à peser sur la Turquie; mais il vaut mieux en finir tout d'un coup à ses dépens, puisqu'elle s'y est si bêtement exposée, que de voir encore les cabinets se chamailler entre eux, à propos des Turcs et des Grecs. Seulement, en acceptant ce qu'a fait la Russie, il faut exiger d'elle la prompte et entière retraite de ses armées hors du territoire ottoman. C'est dans ce sens que j'ai écrit à Paris, et, comme il faut prévoir que, pour évacuer l'Attique et Négrepont, les

Turcs, en dépit du traité, se feront tirer l'oreille, j'ai conseillé de laisser nos troupes en Morée jusqu'à ce que tout fût fini. »

La brigade d'occupation placée sous les ordres du général Schneider se composait de quatre régimens, le 27e, le 42e, le 54e et le 58e. Elle fut stationnée à Navarin, à Modon et à Patras. Son rôle ne laissa pas d'être parfois difficile. Il ne nous fut pas possible en effet de nous désintéresser aussi complétement que nous l'aurions voulu des dissensions intérieures de ce malheureux état agité par tant de factions. L'établissement d'une monarchie put seule, après quatre années de séjour en Grèce, nous relever de cette mission sans profit. On eut d'ailleurs quelque peine à trouver un prince étranger qui consentît à venir se coucher dans ce lit de Procuste. La conférence de Londres avait repris ses travaux. Les décisions qu'elle émettrait devaient être souveraines, car l'article 10 du traité d'Andrinople obligeait la Sublime-Porte à les accepter comme un ultimatum; mais déjà la Russie semblait mettre moins de zèle à défendre les intérêts de ses anciens protégés. Halil-Pacha, qui pendant la guerre commandait les troupes régulières de l'armée turque, venait d'être envoyé, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, à Saint-Pétersbourg. Le comte Orlof arrivait de son côté à Constantinople vers la fin du mois de novembre 1829 pour complimenter le sultan. Les liens se resserraient entre les deux adversaires, oublieux de leurs longues querelles.

L'idée d'une tutelle russe n'avait plus rien qui parût effaroucher le divan; peut-être aussi commençait-on à penser à Saint-Pétersbourg qu'il y aurait quelque imprudence à laisser par des acquisitions trop vastes s'enfler l'orgueil du peuple émancipé. L'empire des Paléologues n'avait passé sous l'entière domination des sultans qu'après avoir vécu pendant près d'un siècle de leur tolérance. Si les Turcs devaient un jour retourner en Asie, on pouvait bien à Saint-Pétersbourg juger inutile de leur créer d'avance des héritiers. La diplomatie moscovite a généralement commis peu de fautes, et on peut dire, sans crainte, je crois, de se voir démentir, qu'il n'en est pas dont les vues portent plus juste, dont les calculs embrassent un plus vaste horizon. « Ces gens-là, disait le comte Guilleminot, sont à la fois caressans et forts. » Faut-il croire, comme on l'a tant de fois affirmé, que déjà la France et la Russie ébauchaient un projet de convention qui eût permis au tsar de réaliser le rêve éternel des Russes en échange d'une complaisance semblable pour nos vœux naturels d'agrandissement? Serait-il vrai que la résistance inattendue de la Prusse et peut-être aussi la révolution de juillet firent seules avorter ce dessein? Je n'essaierai pas de pénétrer de si grands mystères; je me borne à constater que, lorsqu'il s'agit dans

la conférence de Londres d'attribuer la possession de Candie et de Samos à la Grèce, cette revendication n'y trouva pas de défenseurs. On se mit d'accord « pour un état grec indépendant, » on se garda bien d'en reculer les limites. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg avait, au mois de février 1830, accepté la couronne; il déclina cet honneur quand il eut connaissance des restrictions apportées au bienfait de l'émancipation. Le comte Capo d'Istria conserva donc les rênes du pouvoir et accusa de plus en plus ses tendances à s'appuyer presque exclusivement sur la Russie. Le Magne, Hydra, Syra, presque tout l'Archipel, levèrent l'étendard de la révolte. D'un côté se rangèrent Miaulis et Petro-Bey, de l'autre Colocotroni et Canaris. Apaisée, non sans peine, par l'intervention passionnée de l'amiral Ricord, par les conseils plus impartiaux du capitaine Lyons et du capitaine Lalande, cette crise déplorable laissa dans les esprits de nombreux fermens de haine. Le 9 octobre 1831, le président fut assassiné par deux chefs maniotes, George et Constantin Mavromichali. Sa mort fut un deuil national à Saint-Pétersbourg; elle aurait dû être aussi un deuil pour la Grèce, car il n'est pas certain que le gouvernement de cet homme intègre et capable ne fût pas encore la meilleure combinaison que l'on pût trouver pour préparer le terrain à la monarchie.

La royauté ne prit pas facilement racine sur le sol mouvant où, le 1er février 1833, on réussit enfin à l'implanter; le règne du roi Othon se termina par une révolution, et la diplomatie dut se remettre à l'œuvre. Elle s'y remit sans confiance, inquiète et mécontente du résultat auquel ses longs efforts et ses perplexités avaient abouti. Heureusement les destinées de la race grecque ne sont pas liées d'une façon aussi intime qu'on pourrait le supposer à celles de la monarchie hellénique. Le résultat capital de l'insurrection de 1821, ce n'est pas la fondation du petit royaume de Grèce, c'est la transformation de la Turquie. L'empire ottoman renferme plus de 12 millions de chrétiens, et parmi ces chrétiens les Grecs sont incontestablement appelés à être la race dirigeante. Tout les désigne pour ce rôle, leur activité, leur intelligence et surtout leur patriotisme. Si l'on a pu dire de l'Égypte qu'elle était devenue une colonie française, on peut dès à présent affirmer que la Turquie ne tardera pas à être une colonie européenne. Cet immense territoire attire déjà les capitaux nomades, qui ne sauraient rencontrer nulle part un plus utile emploi. La Roumélie d'abord, l'Asie-Mineure ensuite, se verront dans un avenir très prochain sillonnées par des voies rapides. Ces contrées, si riches et presque abandonnées, manquaient de routes; elles auront des chemins de fer. Les Grecs peuvent sans regret abandonner la poursuite de la *grande idée*; leur industrie

ravira plus sûrement le sceptre aux Ottomans que ne saurait le faire une agitation stérile. Il ne faut pas méconnaître d'ailleurs que l'autorité du sultan et les qualités de commandement propres à la race turque seront longtemps encore nécessaires au maintien du bon ordre chez ces populations, qui n'avaient jusqu'ici appris qu'à obéir. La question du service militaire est une des plus graves qui se puissent agiter au sein de l'empire des sultans. Si elle était dès à présent résolue, c'en serait fait à jamais des priviléges de la race conquérante. Il est peut-être sage de ne pas l'aborder prématurément. Ce qui importe, c'est que la loi civile soit égale pour tous. S'il plaît aux Turcs de supporter seuls les charges de la guerre, de s'abstenir des travaux lucratifs, de se contenter d'exploiter avec indolence le champ paternel, l'époque n'est pas éloignée où la cherté des subsistances leur rendra dans leur propre pays l'existence impossible. Ils auront le sort des Mantchoux, qui ont conquis la Chine et qui ont dû céder le sol même de la Mantchourie aux Chinois. Le travail est la loi du monde moderne; les paresseux n'y ont plus de place.

L'insurrection de 1821 a fait à la Grèce une histoire non moins glorieuse que celle trop lointaine où devaient autrefois remonter ses souvenirs. Dans cette insurrection, ce ne sont pas les klephtes de la montagne, les capitaines d'Ali, qu'il faut admirer; c'est ce pauvre peuple qui souffre, qui meurt, et que rien ne peut soumettre. Laissons de côté la légende; la vérité est déjà, ce me semble, assez belle; je me suis efforcé de la dégager des exagérations dont on l'avait ternie. Appuyé sur des documens authentiques, sur des témoignages oculaires, sur des lettres intimes auxquelles je n'ai rien voulu ravir de leur originalité, j'ai vu la lutte que je racontais dépouiller en partie sa poésie pour descendre à des proportions humaines. Il n'en est pas moins resté assez d'héroïsme pour qu'on pût admirer encore, et l'admiration a du moins ici la satisfaction de la certitude. Le patriotisme n'existerait pas pour un peuple qui n'aurait pas d'annales. Ni la religion, ni la langue ne sont un lien suffisant; mais le jour où les cœurs ont pu battre au récit des exploits de Botzaris, de Canaris, de Miaulis, de Karaïskaki, il y a eu pour les Grecs une patrie. Aussi de quel culte pieux tous ces Hellènes répandus en Europe, ou sujets encore du sultan, ne se plaisent-ils pas à entourer la mémoire des héros qui ont pris part à la guerre de l'indépendance! Pour pouvoir se placer au-dessus des mesquines passions qui n'ont pas cessé d'irriter les uns contre les autres les héritiers des vieilles rivalités féodales, il est bon de vivre en dehors du royaume; c'est là que vous rencontrerez presque toujours le patriotisme le plus pur, le dévoûment le plus

absolu à la cause commune, le plus sincère désir d'élever le niveau moral de la nation.

J'ai signalé, au début de ce travail, l'étroite association qui existe entre la régénération de la Grèce et la renaissance de notre marine. Ce ne sont pas seulement deux faits contemporains; ce sont deux événemens liés entre eux comme l'effet le serait à la cause. L'entretien permanent d'une station nombreuse dans les mers du Levant plaça nos forces navales sur le théâtre qui pouvait être le plus propice à leurs progrès. La Méditerranée a vu, de tout temps, se former les meilleures escadres de guerre, depuis l'escadre de l'amiral Jervis jusqu'à celle de l'amiral Lalande. Un climat sec, un ciel presque toujours pur, y favorisent la bonne tenue des navires, y secondent les exigences de la discipline et la régularité des exercices. La fréquence des mouillages et des appareillages, les louvoyages dans des passes étroites, y rendent en peu de temps les équipages alertes, les capitaines manœuvriers; mais il est un autre avantage que nous procura le séjour prolongé de nos bâtimens dans l'Archipel, et celui-là fut sans contredit le plus grand. Nous eûmes l'occasion d'observer de très près les marines étrangères et de nous approprier ce qu'une longue expérience leur avait appris. La station du Levant nous donna bientôt une école d'officiers excellens, et, jusque dans les moindres détails, le service intérieur de nos bâtimens se transforma sous cette heureuse influence. La bataille de Navarin, l'héroïque dévoûment de Bisson, nous avaient rendu la faveur publique. L'état de nos finances autorisait des ambitions qui en 1815 eussent été réputées funestes, si par hasard on les eût crues possibles. Nous aspirions hautement à reprendre notre place dans le monde naval; il se produisit même à cet égard un mouvement d'opinion exagéré, comme le sont généralement tous les élans populaires. On eût dit qu'il ne manquait plus à notre flotte que le nombre pour combattre à armes égales cette puissance qui, de 1793 à 1815, nous avait infligé de si dures leçons. Quelle frégate anglaise eût pu primer de manœuvre la *Sirène* ou l'*Armide?* Quel vaisseau eût été digne de se mesurer avec le *Conquérant?* Cette confiance, entretenue par les faciles triomphes que nous obtenions sous le ciel clément du midi, ne résista pas aux épreuves de mers plus orageuses. Lorsqu'en 1831 la France et l'Angleterre unirent une seconde fois leurs efforts et voulurent placer sur le trône de Belgique le prince qui avait refusé la couronne de Grèce, il suffit d'une croisière devant l'Escaut pour nous rendre plus modestes. Dans le court espace de cinq ou six ans, la marine française avait beaucoup appris; on n'avait pas eu le temps de l'endurcir. Ses navires, ses gréemens, ses équipages même se trouvèrent impropres à soutenir la lutte que n'affrontait d'ailleurs

pas sans péril une autre flotte formée sous le plus rude climat du monde, et qui comptait dans son passé les tempêtes de vingt-cinq hivers. Une sorte de découragement s'ensuivit. L'amiral de Rigny était alors ministre; il ne voulut pas nous laisser sous une aussi fâcheuse impression. Pour nous y arracher, il jugea très sainement qu'il n'y avait pas de meilleur remède que la franchise. Il n'essaya pas de pallier nos faiblesses, de dissimuler nos défaillances; il en fit rechercher publiquement les causes. Le rapport de la commission d'enquête à laquelle il confia la tâche de constater notre infériorité pour aviser aux moyens de la faire disparaître est une œuvre sérieuse et vraiment remarquable; on y trouverait encore aujourd'hui plus d'un enseignement.

Il sera toujours utile, au retour d'une campagne de mer, aussi bien qu'à l'issue d'une campagne de guerre, de procéder à ces examens de conscience, et l'opinion fera bien de se ranger du côté de celui qui, au lieu de caresser ses chimères, viendra courageusement lui dire : « Si de notre organisation les étrangers n'ont vu que le côté brillant, moi, j'en ai vu de près les côtés défectueux, et je veux y remédier. » Au temps où nous vivons, il n'est pas permis de se déclarer facilement satisfait. Jadis on eût dormi cent ans qu'on eût à peine trouvé le monde changé à son réveil. Aujourd'hui ce ne sont pas seulement les marins de 1830 qui ne reconnaîtraient plus notre flotte, ceux de 1854 y seraient tout aussi étrangers. Ne parlez plus des anciens engins, ne parlez plus de la vieille tactique; tout cela en quelques années a disparu, et la roue cependant, emportée par un courant qui ne se ralentit pas, la roue tourne toujours. Il faut choisir sa voie au milieu de cet éblouissement, augmenter tantôt l'épaisseur des cuirasses, tantôt la puissance des canons. On se croit fixé. Surviennent les agens chimiques. Une substance en apparence inerte peut recéler la puissance de la foudre; elle peut, suivant la nature de l'étincelle qui la traversera, développer soudain une force explosive capable d'engloutir les nefs de 10,000 tonneaux. Comment se garantir d'un semblable danger? Quel développement donner à ce nouveau mode d'attaque? L'avenir n'est encore que doute et incertitude.

Les brûlots grecs, quand je les suis dans leurs expéditions, me font involontairement songer au rôle qu'un temps prochain semble réserver aux bâtimens-torpilles. Les massives citadelles que nous avons bardées de fer doivent désormais compter avec un nouvel élément de destruction. Peut-être serait-il fâcheux de dédaigner les leçons qui nous peuvent venir d'Hydra et d'Ipsara, sous prétexte que l'ennemi alors attaqué se défendait mal. Je suis très convaincu que, si quelque Canaris apparaissait de nos jours sur un champ de

bataille, conduisant vers un de nos modernes colosses, non plus un brûlot contrarié par le vent, arrêté par le calme, mais un de ces navires, rapides et maîtres de leur manœuvre, dont le seul attouchement peut ouvrir dans le flanc abordé des brèches de plusieurs mètres, il y aurait péril sérieux à l'attendre, manœuvre délicate et précise à faire pour lui échapper. — Ces bateaux-torpilles, dira-t-on, combien n'en coulera-t-on pas d'un seul coup de canon, combien n'en écrasera-t-on pas sous sa proue! — La chose sera moins facile qu'on ne pense. Le corps de bataille, la flotte cuirassée sera là pour protéger la flottille. Les brûlots n'ont jamais agi seuls. Le meilleur amiral était autrefois celui qui savait le mieux les couvrir, les placer dans la position la plus favorable, les faire donner au moment le plus opportun. Il en sera de même aujourd'hui. Il en était ainsi dans les mers du Levant quand Miaulis et Sachtouris livraient bataille aux flottes de Khosrew et d'Ibrahim. J'ai toujours tenu pour ma part les marins grecs, — je ne parle pas, bien entendu, des pirates, — en très haute estime. Ils ont plus fait pour la délivrance de leur patrie que toutes ces phalanges de klephtes et d'armatoles, dont le dévoûment se montra souvent si capricieux. Dans leurs exploits cependant, c'est moins le courage et le patriotisme qui me touchent que l'admirable habileté professionnelle dont je les vois faire preuve. On ne sait pas assez quels liens étroits établit entre tous les hommes de mer l'amour du métier. L'habileté d'un rival provoquera plus souvent nos applaudissemens que notre envie; celle d'un ennemi même nous fera oublier un instant la haine qu'il nous inspire. Au combat de Navarin, la manœuvre de l'*Armide* enthousiasma l'équipage du *Talbot*. Les matelots anglais, abandonnant leurs pièces, montèrent dans les haubans pour saluer la frégate française de leurs acclamations. C'est à un sentiment semblable qu'on verra plus d'un d'entre nous obéir quand on lui racontera tant de merveilleux faits d'armes accomplis avec les plus chétifs navires : Chio, Ténédos, Nauplie, Négrepont, Samos, la rade de Tchesmé, le canal de Cos, Alexandrie. Ce ne sera pas alors le philhellène, ce ne sera pas l'ennemi avoué ou secret de la Sublime-Porte, ce sera le marin qui ne pourra se défendre d'une émotion soudaine, et qui viendra jeter au milieu de la mêlée un cri d'admiration et un hourrah d'encouragement pour la Grèce.

E. Jurien de La Gravière.

LES

PAPIERS DE LA COMMUNE

I. *Le Fond de la Société sous la commune*, par M. Duabau, 1873. — II. *Enquête législative sur l'insurrection du 18 mars*, 3 vol. in-8°, 1872. — III. *Les Clubs rouges*, par M. de Molinari, 1871.

La commune continue sa propagande à l'étranger, où s'abritent prudemment, mais non sans rester inactifs, ceux de ses chefs qui ont échappé aux conséquences de la défaite. Il ne leur suffit pas de prendre part à des congrès où sont déroulés les programmes de la révolution sociale, de lancer des manifestes qui permettent de juger de l'avenir qu'ils nous préparent. A les en croire, c'est au nom d'idées pures que le sang a coulé; ils invoquent la théorie du progrès. Des récits affectant une couleur dramatique, des épisodes parfois émouvans, où, par un travestissement perpétuel des intentions et des actes, les insurgés ont presque constamment le beau rôle, tandis que nos soldats sont traités de *démons de l'assassinat*, d'*affreux incendiaires*, de *misérables* et de *scélérats*, à cela se réduisent ces plaidoyers, qui font prendre à l'histoire, à une histoire qui date d'hier à peine, un caractère déjà légendaire : légende militaire autant que civile avec M. Lissagaray, l'auteur des *huit Journées de mai derrière les barricades*, qui s'imagine raconter la sublime et terrible défense de Saragosse; légende à quelques égards philosophique et humanitaire avec M. Malon, l'auteur de la *troisième Défaite du prolétariat français*. Sous la plume des panégyristes, tout est justifié, sinon glorifié dans les horribles excès qui marquèrent la fin de la lutte. Les assassinats, les incendies, ne les embarrassent guère. Pour les plus modérés des apologistes, c'est le coup de désespoir de l'insurrection, l'improvisation d'une vengeance suprême; pour les autres, qui sont à la fois les plus nombreux et presque toujours les plus considérables du parti, un air de gran-

deur se répand sur ces actes qu'ils avouent hautement. Paris qui brûle, c'est Moscou qui s'allume : spectacle plein de beauté, « la Seine est en feu, et dans ces ponts qui apparaissent d'une blancheur éclatante, on la voit, miroir immense, refléter ses bords enflammés. Les flammes irritées semblaient se dresser contre Versailles et dire au vainqueur rentrant à Paris qu'il n'y retrouverait plus sa place, et que ces vastes monumens monarchiques n'abriteraient plus de monarchie. » La même teinte de sublimité se répand sur les hommes. La figure et la mort des principaux personnages deviennent, peu s'en faut, grandes comme l'antique. « Le soleil se couchait, nous dit le même narrateur. Delescluze, sans regarder s'il était suivi, s'avançait du même pas... Arrivé à la barricade, il gravit les pavés. Pour la dernière fois, sa face austère, encadrée dans sa barbe blanche, nous apparut tournée vers la mort. Tout à coup il disparut, il venait de tomber comme foudroyé sur la place du Château-d'Eau... Ce fut sa récompense de mourir pour la révolution les mains libres, au soleil, à son heure, sans être affligé par la main du bourreau. » Voilà la note de ces récits. C'est l'apothéose préparant la revanche. N'aurons-nous rien à dire? Répondre méthodiquement à ces apologies, qui ont pour pendant des calomnies et des menaces, à quoi bon? Nos souvenirs ne sont-ils pas là tout vivans et comme frémissant encore? Faut-il pourtant garder le silence, laisser travestir les faits, intervertir toutes les notions du bien et du mal? Non certes.

Si peu de valeur historique qu'aient ces plaidoyers, ils ne sont pas dépourvus de toute influence sur une masse indécise, sans principes même en morale, aujourd'hui partout répandue en France et en Europe. Est-ce que notre histoire révolutionnaire n'a pas prouvé plus d'une fois le danger de ces transformations idéales en répandant une sorte d'intérêt sur ce qui en mérite le moins? Quel serait le meilleur moyen de couper court à ces tentatives de réhabilitation? Je n'en connais pas de plus efficace que de citer les sources, que de se reporter à des documens émanés, souvent sans aucun dessein de publicité, de ceux-là mêmes à qui on veut faire jouer le rôle de victimes. Pourquoi n'essaierait-on pas de présenter une sorte d'autobiographie morale dont les frais seront faits par les agens et les amis de la commune elle-même? Les personnages mis en scène seraient le plus souvent obscurs et secondaires; qu'importe? ils n'exprimeraient que mieux les sentimens qui animaient la masse, car ils ne songeraient pas comme les chefs à se draper devant le public, ce seraient des témoins naïfs parfois jusqu'au cynisme. Ces enfans terribles n'ont-ils pas coutume d'appeler les choses par leurs noms? Leur sincérité brutale perce tous les voiles. Bien mieux que les proclamations et les manifestes officiels, elle

éclaire le fond des cœurs. Si de cette étude il se dégageait des conclusions d'une portée plus générale, ce serait tout profit.

Les sources ne manquent pas. Ce sera d'abord un recueil d'une importance tout historique, les volumes qui renferment les travaux de l'enquête législative sur l'insurrection du 18 mars. La partie morale ne s'y sépare guère du récit des événemens. Les pièces justificatives y présentent souvent le plus réel intérêt. Le rapport général résume les principaux résultats de cette enquête dans un travail considérable qui forme un tableau historique et moral présenté avec force et clarté. Quelques citations choisies discrètement y font aussi parler les personnages sans intermédiaire qu'ils puissent récuser. Les clubs fournissent encore plus d'un trait précieux à ce genre d'étude. A défaut d'une sténographie complète que ne donnent pas les comptes-rendus des journaux, nous en trouvons une analyse fidèle et la photographie vivante dans le volume de M. de Molinari sur *les Clubs rouges*. Ces assemblées populaires reflétèrent avec une singulière énergie les passions et les doctrines qui y trouvèrent une tribune, bien faite pour en augmenter la puissance contagieuse. Ce fut comme une émulation d'idées violentes; les orateurs y rivalisèrent à qui satisferait le mieux une assistance de plus en plus enflammée à la voix de ses tribuns. C'est là, et d'abord dans les *réunions publiques* tenues sous l'empire, que devaient trouver une sorte de piédestal, avant et pendant le siége, puis sous le règne de la commune, la plupart de ces hommes que leur célébrité bruyante désignait comme chefs de l'insurrection. Est-ce tout? Aux paroles que le moment inspire, que laisse échapper la passion, ne pourra-t-on joindre des papiers, témoins survivans d'inspirations qu'on ne peut rejeter sur les hasards de l'improvisation? Oui, heureusement, et ce caractère d'informations directes, de révélations confidentielles, se rencontre au plus haut degré dans les papiers récemment tirés des mairies, où l'autorité militaire les avait fait rassembler et classer, et où les a transcrits pour les publier un archiviste érudit, M. Dauban, déjà connu par des études sur la démagogie de 1793. Ces papiers ont toute la valeur de mémoires soit dans les lettres qu'ils renferment, soit dans les nombreux rapports de police qu'on y voit figurer. La police! quel trait de nature déjà que ce rôle qu'elle joue dans un tel parti! Avec quelle violence ne l'avait-il pas traitée lors des derniers événemens! On avait vu de malheureux agens traqués, poursuivis à travers les rues, jetés à l'eau, ou massacrés sur place, ou encore condamnés à mort par les conseils de guerre de la commune. Comment, au lendemain même du 4 septembre, la préfecture était-elle présentée? Comme un suppôt du despotisme indigne de subsister dans un gouvernement honnête et libre; mais quoi! c'était de la police de la veille qu'il

s'agissait! En réalité, on ne devait avoir rien de plus pressé que d'en constituer une de toutes pièces et de toutes mains. Tout le monde était suspect, le public d'abord, ce public que la commune sentait hostile, et aussi les révolutionnaires selon le bord d'où ils étaient : suspects ceux que l'on connaissait peu, et ceux que l'on connaissait trop, suspects ceux qui voulaient les places, et plus encore ceux qui les détenaient! Les diverses fractions du gouvernement révolutionnaire, aux prises les unes avec les autres, s'espionnaient mutuellement. Les délations particulières surabondaient. La police cessait d'être une spécialité, tant il y avait de gens qui s'en mêlaient. Mine précieuse que de tels papiers pour le moraliste! Les prétentions de tout genre s'y étalent. Il y en a qui laissent apercevoir des ambitions implacables; à celles-là, il faut les révolutions : seules elles peuvent les dédommager, en quelques jours de satisfaction enivrante, des souffrances d'une longue attente et de cruels déboires; il y en a d'autres plus modestes qui croient l'occasion bonne pour se faire un sort, comme si la commune devait toujours durer.

Non, assurément, une telle peinture n'intéresse pas seulement le jugement à porter sur l'histoire morale de la commune; une question qui peut-être pèsera longtemps sur nous s'y rattache d'une manière étroite. Notre société n'est-elle à aucun degré solidaire des causes qui ont permis l'existence d'un tel régime? Ne retrouve-t-on pas dans ce gouvernement d'une faction des vices et des sophismes qui tiennent leur place dans notre temps? Est-ce agrandir la question que de la poser en de tels termes? N'est-ce pas seulement lui donner une portée plus exacte? M. Dauban n'a pas craint d'intituler son ouvrage : *le Fond de la société sous la commune*. C'est assez faire entendre que lui-même voit là plus que le simple accident d'une sédition triomphante. Doit-on pourtant créer entre la commune et la société une solidarité trop étroite qui serait pour celle-ci un outrage? Je crains que M. Dauban ne se soit laissé trop aller à cette pente pessimiste. Ses observations morales sont en général judicieuses, souvent incisives, constamment sévères pour la démagogie; elles manquent parfois de mesure. Non content d'exagérer la responsabilité des gouvernemens, quelque réelle que soit la part qui leur en revient, il accuse à l'excès aussi notre société, qui, si coupable qu'elle puisse être, ne l'est pas à un tel degré. Est-il donc nécessaire d'en faire la remarque? Ce honteux et sanglant régime ne reproduit aucun des mérites dont cette société tire sa force comme son honneur, et, s'il est trop vrai qu'il reflète des tendances et des défauts qu'on nous reproche avec raison, c'est à la façon d'un miroir qui grossit tout dans des proportions monstrueuses. Il suffit que ces analogies existent pour donner à réfléchir. Ces papiers peignent un temps de crise; mais quelle crise est sans rapport

avec l'état qui la précède? Quelle convulsion sociale n'emprunte aux maladies mêmes de la société les causes secrètes qui l'ont fait éclater? Plus d'un détail particulier, anecdotique même, tiré de ces pièces instructives, mettra cela en lumière mieux que de longs raisonnemens.

I.

Je n'ai nullement l'intention de méconnaître des différences qu'il est à peine besoin de rappeler entre les démocraties antiques et cette démocratie moderne qui fait le fond de la société française. Partout où la démocratie est devenue l'élément prépondérant, aux États-Unis, en Suisse comme en France, elle se recommande par des qualités laborieuses qui forment un contraste honorable avec les habitudes de paresse et de mendicité honteuse et générale des sociétés antiques. Plus de plèbe aux gages des riches ou vivant aux dépens de l'état, une bourgeoisie le plus souvent active, économe, — une partie du moins de la classe ouvrière s'élevant au bien-être par l'épargne, la propriété foncière et mobilière extrêmement divisée, — le sentiment d'indépendance et de dignité individuelle, qui en naît, plus répandu, — une part bien plus grande faite à la justice et à l'humanité dans les lois, — voilà les principaux traits de cette supériorité incontestable. Et pourtant, ôtez cette force intérieure qui se compose de croyances, de mœurs, de domination sur soi-même, qu'est-ce alors que la démocratie, sinon l'émancipation des instincts développés et surexcités par la toute-puissance dans les masses? En vain le travail est-il devenu la loi des sociétés démocratiques; le penchant à en secouer le joug se manifeste tantôt sous l'action de circonstances accidentelles qui jettent le trouble dans les habitudes d'activité régulière, tantôt à l'appel des doctrines trop écoutées qui promettent la jouissance sans l'effort. S'imagine-t-on que le besoin d'émotion et d'aventure, tant de fois signalé dans les démocraties du passé, ait perdu son empire dans cette société que les intérêts économiques semblent dominer et gouverner presque seuls? Ne sont-ce pas de vieux défauts démocratiques et aussi des travers nationaux que l'amour du théâtral et le désir de faire figure? N'en est-il pas ainsi du goût immodéré des places, de l'envie à l'égard de toutes les supériorités de richesse, de rang, de pouvoir et d'illustration?

Ces dispositions persistantes n'ont laissé que trop de traces dans ces papiers. On peut y trouver les élémens d'un chapitre instructif de psychologie politique ou, comme on dit aujourd'hui, de physiologie sociale. Comment n'y pas voir l'influence du besoin d'émotion et d'aventure préféré au travail régulier? N'est-ce pas là ce qui explique un fait, petit en apparence, très grand par les conséquences qu'il eut, le succès de cette espèce de salaire de la guerre civile, de

ces fameux *trente sous* par jour, dont il est si souvent question dans ces lettres et ces rapports, où nous voyons cette paie attribuée par les chefs, qui en comprenaient la puissance, même aux femmes, même aux concubines? Comme on sent partout l'effet des énervantes excitations d'un long siége dans cette répugnance à reprendre la monotonie des tâches quotidiennes et dans le retour aussi du vieil instinct primitif, le goût de la chasse à l'homme! L'ennemi est tout trouvé, l'ennemi intérieur, le gouvernement de Versailles. Oui, voilà un des principaux mobiles de cette guerre impie, où se jette cette foule éperdue sous les regards d'un vainqueur qui assiste à ce spectacle avec une satisfaction ironiquement triomphante. Cette foule endiablée, qu'on nous permette le mot, obéit à cette impulsion tout autant qu'à des haines sociales; elle trouve à s'y livrer je ne sais quel plaisir sauvage d'indépendance et de mouvement, d'activité guerroyante. A travers bien des défaillances, et quoi qu'on en ait dit, la race n'a pas perdu ses qualités de bravoure dans la grande majorité. A Paris, la population hostile à la commune le reconnaissait; elle allait même jusqu'à croire qu'une telle force confuse aurait pu, étant mieux dirigée, avoir raison des Allemands. « On dit à la Bourse, écrit un des *reporters*, que, si le gouvernement de la défense nationale avait employé cette force contre les Prussiens, nous n'aurions pas été vaincus. Les généraux n'avaient pas confiance en la garde nationale, alléguant que les hommes ne marcheraient pas; nous avons aujourd'hui la preuve du contraire. » La foule, celle qui offre à la commune plus de sympathie que d'aide efficace, se familiarise aussi avec la lutte, à mesure qu'elle se prolonge. On se dit que c'est une partie entamée; il faut tâcher de la gagner! Elle aussi, cette masse affolée, semble trouver plaisir à braver le danger à certains momens. Dans une relation détaillée, on la voit qui remplit les Champs-Élysées aux premiers jours d'un brillant et tiède printemps; les obus viennent à tomber, on se couche à plat ventre, on se relève moitié furieux, moitié riant. Femmes, enfans, roulent avec le reste du flot populaire vers les fortifications, comme si on allait à une partie de plaisir; on s'exalte au récit de quelques prétendus succès. Amusement irritant, où la colère finit par monter au visage, même quand on a commencé sans beaucoup de passion, mais amusement qui montre combien il y a de cet instinct qui fait le joueur et l'aventurier, de ce goût de l'aléatoire, de ce besoin de se sentir remué, dans toutes ces frondes populaires!

Une autre ivresse vient en aide à cette exaltation souvent factice dans le gros de l'armée communeuse. Nous l'avons connue pendant le siége, cette plaie de l'ivrognerie, non pas même seulement celle du vin, mais la plus hideuse de toutes, l'ivresse alcoolique, plus développée encore pendant la commune, où elle n'eut plus pour

circonstance atténuante l'insuffisance de l'alimentation. Combien fut générale cette habitude dégradante, on ne le sait que trop par ces papiers. Écoutez les apologistes plus ou moins récens de la commune : les soldats de l'insurrection sont presque toujours les « héros de l'idée. » Les rapports secrets parlent d'un tout autre ton de ces représentans et champions de la perfectibilité humaine. Notons qu'il s'agit de compagnies, de bataillons entiers, dans ces dépositions émanées de témoins peu suspects, ou qui ne pourraient l'être que d'une partialité trop favorable. Les mœurs de la commune ont été plus d'une fois accusées aussi; y a-t-il eu exagération de l'esprit de parti? Laissons parler les mêmes témoins indiscrets et véridiques. Ils nous disent et répètent que des femmes de mauvaise vie pénétraient dans les postes et jusque dans les forts. Peu importe qu'il se soit trouvé d'honnêtes pères de famille dans cette armée étrange qui comptait des niais égarés et quantité de gens ne marchant que par force, sans parler de ceux pour qui les 30 sous par jour n'étaient qu'un moyen d'échapper à la misère; la débauche n'en restera pas moins un des caractères de la commune qu'enregistrera l'histoire. On vit ces citoyens, puritains de parole, promener dans des voitures les courtisanes de plus ou moins haut étage qui partageaient avec eux une vie de désordres. Ces faits et d'autres sont signalés. « Sauf de très rares exceptions, lisons-nous, les états-majors aux retroussis rouges, aux bottes brillantes, aux larges ceintures, traînant avec fracas des sabres vierges, ne font bonne mine que dans les cafés. Le comité de salut public en a fait opérer un soir une razzia dans les restaurans de filles. » Le 22 mai, ils disparaissaient, eux et leurs uniformes. On en vit peu derrière les barricades. Nous lisons encore dans un rapport autographe du juge d'instruction de la commune Goulle, en date du 1er prairial 79 : « Le commandant d'artillerie R... et le capitaine C..., de la même arme, me semblent des hommes dont les mœurs sont loin d'être la garantie de leur patriotisme. J'ai réclamé aujourd'hui le capitaine C..., dont l'arrestation aurait été faite sur l'ordre du colonel B..., *pour des motifs de vengeance personnelle où les femmes jouent un rôle plus grand qu'il ne conviendrait chez des défenseurs de la commune.* » Ainsi les chefs entrevoyaient eux-mêmes les dangers d'une corruption qui compromettait la défense militaire. Ils essayèrent plus d'une fois de sévir. Était-il possible, quand bien même ils l'eussent voulu sérieusement, d'empêcher de souffler ce vent d'impureté? La commune eut ses libertins et ses roués. « Courte et bonne » fut la devise de plus d'un de ces héros d'aventure qui se sentaient pressés par une fatalité vertigineuse. Ils trouvèrent moyen de faire tenir en soixante-douze jours tout ce qu'ils avaient pu rêver de domination, de vengeance et de plaisirs sensuels. La mort elle-

même, au bout de cette orgie, put ne leur apparaître que comme un suicide facile dont la balle d'un soldat supprimait les préparatifs pénibles et les souffrances morales; mais, s'il se rencontra de ces téméraires, prêts à jouer le tout pour le tout, le vice eut aussi ses prudens calculateurs, peu soucieux de s'exposer à de tels risques : gens excellens pour la parade et nuls pour les effets. La commune ne fut pour ceux-ci qu'une sorte de bal masqué terminé brusquement par des accidens fâcheux. Ils recommenceraient volontiers dès demain la joyeuse aventure.

A qui la faute, demande-t-on, si de tels vices se sont montrés? La corruption qu'ils supposent est-elle l'œuvre de la commune? De tels désordres se faisant jour soudainement n'ont-ils pas été le contre-coup d'un mal antérieur? Quelle classe en était exempte quand l'insurrection éclata? Et nous souhaiterions fort que l'on n'eût ici à parler qu'au passé. Combien il s'en fallait que dans la classe ouvrière les habitudes morales se fussent mises en rapport avec le gain matériel! Les exigences s'étaient accrues, et dans quelle mesure! au-delà des moyens. Par un effet habituel d'une élévation trop brusque des salaires, autant que par la suite du mauvais esprit qui régnait, les folles dépenses avaient trouvé dans l'augmentation subite des ressources plus d'encouragement que l'esprit d'épargne. L'habitude de consommations trop larges, souvent grossières, parfois aussi plus raffinées que ne l'eût permis une juste appréciation de sa situation, était prise dès longtemps par la portion de la classe ouvrière qui avait profité au développement des grands travaux. En commentant à sa façon, toujours un peu pessimiste, les papiers de la commune, M. Dauban accuse aussi, sans qu'on puisse le soupçonner assurément de vouloir faire par là sa cour aux ouvriers, qu'il malmène fort, une énorme part de responsabilité des classes élevées et moyennes. Il a raison dans le fond, quoiqu'il ait beaucoup trop chargé ses tableaux en ce qui touche la bourgeoisie. Les classes hautes et moyennes, j'en demande pardon à nos Juvénal, n'ont à aucune époque déployé plus de vertus de travail et de famille. Reste une minorité trop nombreuse dans laquelle la passion de paraître et l'amour des jouissances n'avaient fait que trop de ravages. Ce n'est pas d'hier qu'on dénonce ces appétits éveillés outre mesure; le goût de l'aléatoire, le jeu, la spéculation qui veut les profits faciles, comme les ouvriers veulent les salaires faciles, ce sont là aussi des défauts qui appartiennent aux rangs plus élevés, et, en parcourant les mêmes papiers, on pourra voir, sans que nous nous croyions chaque fois tenus de le dire, quelle part leur revient dans cette revue des vices, qui pourrait être trop aisément celle des sept péchés capitaux.

La vanité, n'est-ce pas là un vieux défaut national? N'est-ce pas

la tendance aussi de la démocratie d'incliner à le développer dans la masse? Je ne parle même pas des adulations trop directes qu'on lui adresse, et dont on ne l'avait jamais autant comblée que pendant le siége de Paris; il est de l'essence même de la démocratie de faire un constant appel à l'individualisme, de changer l'égalité prise au sens légitime, qui est une vérité et un bien, en un ambitieux désir de s'égaler aux supérieurs, qui tantôt prend des formes sérieuses et menaçantes, tantôt se manifeste par des prétentions d'une nature frivole et ridicule. C'est alors la fureur des distinctions, ce qu'un des chefs, dont nous trouvons les plaintes consignées par écrit, appelle « la maladie du galon, » cette maladie qui avait gagné tous les rangs de l'armée communeuse. Nous les voyons là tels qu'ils furent en réalité, ces officiers d'aventure, se pavanant dans des costumes de fantaisie, fiers de leurs épaulettes dorées et de leurs provoquans plumets, jouissant de l'admiration qu'ils inspirent à ces filles du peuple qui les trouvent beaux et héroïques. Ah! sans doute ceux-là aussi avaient applaudi au décret qui supprimait la croix d'honneur comme un hochet de la vanité.

Comment n'être pas frappé encore dans cette masse d'une sorte d'orgueil collectif? Elle est fière de traiter de pair avec l'assemblée, d'être maîtresse des forts, maîtresse de Paris, « la ville sainte. » Elle se dit que toute révolution qui réussit dans la capitale entraîne la France. Cette idée fixe, justifiée par trop de précédens, on la répète, on la commente; elle était bien profonde, à ce qu'il paraît, puisqu'elle est celle qu'exprimait encore Rossel, comme on le voit par une de ces pièces que publie l'enquête. « Si la commune l'eût emporté, persiste à dire dans son interrogatoire ce jeune et ambitieux sectaire élevé à l'école de Saint-Just, non-seulement l'armée avec ses maréchaux de France, mais la magistrature elle-même, avec tous les corps constitués, se fussent empressés de faire cette adhésion. » Exemple d'infatuation prodigieuse, qui prouve à quel point ces hommes se faisaient illusion sur le degré d'horreur qu'inspiraient eux-mêmes et leurs systèmes! Ils n'ont pas davantage l'idée du ridicule ineffable que rencontrerait un gouvernement de la France ayant pour ministres des Paschal Grousset!

L'amour des places trouva moyen de se déployer dans cette crise furieuse, et sous quelle forme, on peut en juger. Un bossu sollicite une position; il allègue sa bosse comme une raison suffisante. Le style et l'orthographe du pétitionnaire sont à l'avenant : aussi demande-t-il une place de bureau. Il semble que l'incapacité soit devenue un titre à vivre honorablement aux dépens du trésor public. Quelques-unes de ces pétitions adressées aux nouveaux dictateurs sont fort humbles de ton; on ne craint pas d'y recourir aux formules de l'étiquette monarchique les plus décriées. Il en est une

où Delescluze est traité tout au long de *son excellence*. Plus d'une de ces demandes cache une terrible envie de ne pas se battre. On y débute en brandissant un sabre inoffensif, on jure qu'on est prêt à mourir pour la commune, et l'on finit par déclarer que, tout compte fait, on aimerait mieux servir la cause avec une plume, de l'encre et du papier. « Je suis républicain de cœur et de conviction, écrit un de ces braves; je défendrai, les armes à la main, dans le 84e bataillon, les principes de 1793, que le triomphe prochain de la commune va nous assurer... Faible de santé, je préférerais prêter mon concours à cette œuvre dans un bureau. » Que dire aussi de ce père d'un des chefs militaires les plus connus de la commune, qui fait valoir la situation de son fils pour obtenir des billets de spectacle? Nous touchons à la crise finale. Le jeune colonel, comme il s'intitule, court des dangers quotidiens. N'importe, cet excellent père veut avoir sa part d'émotion, qu'il va demander au théâtre; il lui faut la satisfaction des plaisirs gratuits, la petite gloriole des jouissances privilégiées. Il ne devait pas profiter, le malheureux! de cette place de faveur qui lui fut envoyée. Celui qu'on appelait le colonel Henry était tué, dit-on, sur une barricade. Le père, tombé malade, entrait à l'hôpital.

On ne s'étonnera pas que les gens de lettres occupent une place importante dans cette révolution de déclassés. En s'attachant à d'ambitieuses visées, ils n'ont pas renoncé pour cela à la prétention littéraire. Ce mélange de tous les orgueils dans le lettré qui garde rancune à la société tout entière, et qui envie toutes les jouissances du pouvoir et de la richesse, offre alors plus d'un type. Sans doute nous pourrions puiser comme à une source abondante dans des mémoires personnels, dans des confessions biographiques qui sont tombées dans le domaine de la publicité. Toutes ces sortes d'aspirations inquiètes et ardentes, éclatant en cris de rage, débordant en flots de fiel, se retrouvent dans quelques-uns de ces livres empreints d'une personnalité maladive. Un seul suffit à les résumer avec une conscience que tous n'ont pas de sa propre perversité, les *Réfractaires* de Jules Vallès, où le mal est à la fois peint et analysé par un de ceux qui étaient le mieux en situation de l'étudier sur lui-même et sur les autres, de manière à donner une idée du goût étrange qu'éprouvent ces malades à regarder saigner leurs blessures et à initier le public à leurs plaies les plus honteuses. La commune, qui compta, comme on l'a dit, tant de fruits secs de la littérature ainsi que de la science et des autres carrières libérales, devait offrir, sous d'autres aspects moins tourmentés et d'un art moins raffiné, plus d'une de ces exhibitions d'une vanité tout en dehors, éprise des phrases à effet, des paroles sonores, sous le nom de politique. C'est encore la littérature qui occupe le premier plan jusque dans des ma-

nifestes qui mettent tout à feu et à sang. Je ne m'éloigne pas, en parlant des papiers de la commune, de cette catégorie de gens qui ont vécu de mots plus que d'idées, qui ont étudié la philosophie sociale et fait leur rhétorique dans *les Misérables* de M. Victor Hugo, à moins qu'ils n'imitent le style du *Chiffonnier* de M. Félix Pyat, un des chefs littéraires et politiques prédestinés de ce gouvernement de mascarade. Où le mélodrame n'est-il pas? Il est dans le gouvernement, il est dans la rue; il y étale ses costumes de théâtre, il y déclame, par la bouche des derniers comparses, ses tirades antisociales, auxquelles nous avaient habitués sur les planches les matamores de la passion et du crime. Le charlatanisme de l'image, l'affectation de la bizarrerie, une sorte d'insolence tapageuse de la forme, se retrouvent dans presque toutes les pages de la littérature communeuse; mais voici qui est plus inattendu. Tout cela se rencontre jusque dans ces papiers faits pour rester secrets, dans ces papiers de police, œuvre évidente d'hommes de lettres en disponibilité! Une police romantique, une police livrée aux métaphores de haut goût, aux façons de dire cavalières, à une vraie débauche de pittoresque, qu'en pense-t-on? Ici, Paris est comparé à « un vaste champ émaillé de képis. » Là, nous voyons « qu'on ne lit pas le programme de la commune, on le boit, » et, au milieu de bien d'autres jolies choses, que le « thermomètre politique monte, monte, monte, en faveur du nouveau gouvernement, » et que « le Parisien relevé a l'air tout à fait crâne; » on peut ouvrir au hasard, voilà le ton. Courtisans du pouvoir qu'ils servent, ils mettent en beau style jusqu'aux vœux sanguinaires qu'ils recueillent dans la populace. « Il faut bien un lac de sang, écrit l'un d'eux, il y a tant de tyrannies à noyer! » —Le même *reporter* prodigue ses comparaisons et ses fleurs poétiques pour aduler ce qui s'élève. De quelle façon colorée et hyperbolique il écrira : « L'écho antique changeait, dit-on, en paroles de louanges les imprécations que le peuple lançait parfois à l'Olympe : aussi Jupiter se croyait adoré. Moi, fidèle écho de la rue, je ne cherche pas plus à pallier les attaques qu'à amoindir les éloges. Sifflets et bravos, tout entre dans ma besace de *reporter*. Aussi l'on peut me croire quand je dis qu'aujourd'hui, quoique nouvellement arrivé sur la grande scène, le citoyen Rossel a déjà beaucoup d'admirateurs. Oui, dit-on, il y a dans cette jeune enveloppe un parfum de génie. Après le césar de la tyrannie, voici peut-être le césar de la délivrance. Heureux celui qui peut se faire un nom en servant la cause de l'humanité! » Ah! comme ces *reporters* savent varier leur ton selon les règles de l'art! Comme ils passent du sévère au plaisant! Quand ils ne sont pas terribles, ils aiment à rire. Ce sont des plaisanteries du goût le plus douteux sur des agens de Versailles

déguisés en gendarmes, sur le chef du pouvoir exécutif comparé à un directeur de théâtre, sur la manifestation des ouvriers boulangers ne voulant pas travailler la nuit. Le grand, l'unique souci est la couleur locale : le reste n'est qu'un prétexte. Le sang peut couler, la catastrophe se précipiter, Rome brûler, ces petits Nérons de la démagogie se souviennent qu'ils sont artistes et font des phrases. N'en rions pas, si ridicule que cela puisse être; c'est le signe d'une espèce particulière de décrépitude. L'art pour l'art tombe en enfance. Quand les paroles les plus simples seraient les seules qui fussent de nature à exprimer l'horreur des choses, un *reporter* écrit, on serait tenté de dire, chante sur sa lyre d'un ton de prophète : « La mort avec ses noires ailes plane sur Paris ! » Et le voilà consolé !

Ah ! ce qui manque dans tout cela, et chez ces acteurs de toute catégorie qui occupent les tréteaux, c'est le sérieux. Tragiques, ils pourront l'être : il suffit pour cela de quelques kilogrammes de plomb fondu et de pétrole. Pour être sérieux, il faudrait des idées, des études réfléchies, des sentimens qui fussent autre chose qu'une affiche; c'est ce qui leur manque. D'autres séditions ont laissé en France leurs pamphlets, leurs feuilles volantes, leurs mémoires secrets. On a formé des bibliothèques avec ce que nous en a transmis la fronde. Voulez-vous mesurer la distance, calculer la portée du changement qui s'est opéré dans les esprits et dans les âmes, comparez; comparez aussi la langue où tout cela se reflète. Combien le mauvais goût de quelques-uns des auteurs des *mazarinades* semblera pur à côté de celui-là ! Qu'est-ce que certaines prétentions au bel esprit, si on les rapproche de ces dépravations qui ont tout gâté, l'âme, l'imagination, le cœur, l'écrivain par l'homme ?

Vanité meurtrière, moins féroce pourtant que celle des inventeurs; pour ceux-ci, la beauté des moyens de destruction est tout ce qu'ils considèrent. Le côté esthétique leur dérobe l'atrocité du but. Dans l'idée de faire sauter une partie de Paris, ils n'aperçoivent que le mérite de la démonstration; aussi quel calme philosophique ! Ne nous y trompons pas, l'orgueil ne les domine pas moins que la science : tout est bon qui peut faire ressortir la puissance de leur génie ! Ils aiment encore à se donner pour des philanthropes : des moyens si redoutables doivent rendre les guerres rares et courtes; attendons seulement que, par le secours infaillible qu'ils offrent à la commune, le gouvernement de la réaction ait disparu, laissant la place au progrès. Voilà ce que vous faites entendre, honnête signataire, « ancien magistrat démissionnaire, depuis lors adonné aux sciences exactes; » voilà ce que vous nous dites plus clairement encore dans une lettre qui ressemble à quelque recette anodine, prétendu chimiste, qui êtes au moins le centième inventeur du feu grégeois ! Il s'agit d'une chose simple, commode, portative, telle-

ment « qu'un enfant de dix ans peut agir tout seul, » d'un engin qui se prête à tous les besoins, qui peut être lancé à 1 mètre ou à 1,000, par la croisée ou à distance, de façon à faire des blessures guérissables en huit jours, en un mois, ou incurables, à la volonté du gouvernement. Mais pourquoi passer en revue ces infernales rêveries? Ce que l'on doit se demander, c'est s'il ne faut voir là que des fous isolés, si même ce sont uniquement des fous. Eh bien! on doit le reconnaître, même dans cette perversité savante, qui a pris la place de la chimère inoffensive des infatigables chercheurs de mouvement perpétuel et de pierre philosophale, il y a encore quelque chose qui vient du milieu social; oui, cette abominable épidémie des idées de destruction, elle est dans l'air! Dans les clubs pendant le siége, et même avant, vous la voyez apparaître, comme les premières annonces de l'éruption auxquelles on fait attention à peine. Combien de fois l'incendie de Paris ne s'est-il pas dessiné à l'horizon dans plus d'une de ces harangues qu'on méprisait! N'est-ce pas à propos des ravages que pouvaient causer les obus prussiens qu'un membre du club Favié s'écriait en décembre 1870 qu'il ne regretterait rien, si ces bienfaisans obus détruisaient le Louvre avec les arts, à cause de la corruption des artistes dépravés par le despotisme, et renversaient les tours de Notre-Dame, ainsi que les autres édifices élevés à la superstition? On faisait bon visage dans une de ces réunions populaires au citoyen qui se prétendait armé de la *fusée-satan*. Il est vrai que cette machine devait être tournée contre les Prussiens, en détruire 60,000 à l'heure. L'accueil s'était un peu refroidi seulement pour le terrible démonstrateur de *la bombe à la main*, qui, tenant son redoutable engin, affirmait qu'il n'avait qu'à le laisser tomber pour faire sauter toute la salle.

A en croire les pièces justificatives de l'enquête, quelques-uns de ces moyens auraient eu réellement une efficacité destructive. On voit aussi que plusieurs membres du comité central et d'autres fractions de la même horde qui s'intitulait gouvernement accueillirent ces effrayans inventeurs. Il en est un qui fut sollicité de mettre ses moyens au service de la commune; il fut arrêté comme traître, parce que, en ayant l'air de s'y prêter, il s'y refusait par des délais calculés et des expériences trompeuses. On voit Raoul Rigault tenir particulièrement à un mélange de plomb et d'arsenic qui devait faire à nos soldats des plaies affreuses. Imaginations atroces, délires de cruauté que nous ne devons pas laisser mettre sur le compte de l'entraînement d'un jour! Une frappante révélation qui ressort des documens de l'enquête, c'est que l'idée de brûler Paris fut antérieure non-seulement à la commune, mais, qu'on le sache, à la chute de l'empire. Une lettre de Cluseret à Varlin lors du troisième procès de l'Internationale annonce, appelle

ces horreurs, dont le programme paraît d'ailleurs tout tracé dans des pièces parues vers 1868, émanées d'un pouvoir occulte, qui mettait sur ses actes pour suscription ces mots, qu'on ne soupçonnait guère devoir être prophétiques : *commune révolutionnaire de Paris*. Ces pièces furent alors peu remarquées; on ne croyait pas à de telles menaces. Les préoccupations publiques étaient ailleurs et n'attachaient qu'une médiocre importance aux manifestes qu'envoyait de Londres le *comité central d'action*, moins encore aux déclamations des réunions publiques. Il était clair pourtant que la pensée de mettre la puissance des nouvelles découvertes de la science, picrate ou pétrole, au service de l'idée révolutionnaire fermentait dans plus d'un esprit malade. L'enquête cite une recette trouvée également vers la fin de l'empire chez un des accusés du procès de l'Internationale; c'est une fabrication de nitro-glycérine et une composition au sulfure de carbone et au prussiate de potasse avec ces mots : « à jeter par les fenêtres, à jeter dans les égouts. » Comment ne voir après cela que des excentriques dans les auteurs de ces lettres? Ils ne firent que donner corps à cette manie destructive qui avait déjà troublé tant de têtes faibles et trouvé d'obscurs organes dans des complots et des clubs également mis en oubli.

Nous ne pouvons l'oublier aujourd'hui, cet instinct de férocité, qui, par les hideux détails reproduits dans les interrogatoires et dans les pièces justificatives que publie l'enquête législative, est venu démentir nos illusions sur l'adoucissement des mœurs. Ce n'est point, comme on l'a dit, dans un instant de délire que la fusillade a remplacé la guillotine, dès longtemps déclarée hors de service au nom de l'humanité. Le terrorisme sanguinaire a marqué dans ces pages sa trace ineffaçable. C'est encore Rossel qui donnera en quelques lignes la formule du nouveau terrorisme, peu différent de l'ancien : « lorsque Danton disait qu'il valait mieux être guillotiné que guillotineur, il ne croyait plus à la chose publique. » Aussi est-ce avec une fébrile impatience qu'il presse les exécutions à mort. Le dégoût qu'on éprouve à souiller sa plume d'images qui soulèvent le cœur ne doit pas empêcher de citer certaines choses qu'il faut que le public sache. Voici dans une brochure publiée à l'étranger les représailles qu'annonce l'aide-de-camp de ce même Rossel contre les membres de la commission des grâces. « Vous serez là pendus, la face convulsée, la langue grosse, toute bleue, et les yeux jaillissans. Nous saurons trouver vos enfans et vos femmes, et nous les mènerons sous les potences! »

On éprouve une sorte de soulagement en parcourant ces notes lorsqu'un épisode qui n'est que ridicule succède à ces impressions lugubres. Le grotesque, dans les conditions du drame romantique, a sa place marquée à côté de l'odieux; il ne manque pas non plus à

cette mauvaise pièce. J'ai parlé des divers genres de vanité qui se développent dans la lourde atmosphère de la démagogie. L'importance épaisse et arrogante du fonctionnaire de la commune mériterait de figurer dans cette galerie. Que ces grossiers personnages ne se fassent faute de se mettre à l'unisson du *Père Duchêne* par une langue spéciale dont l'énergie consiste dans l'emploi presque perpétuel de trois ou quatre mots fortement accentués, rien là de particulier, cela fait partie de la tradition; c'est dans le sérieux qu'ils cherchent à se donner ou qu'ils s'attribuent de bonne foi que le ridicule triomphe. Le commissaire de police de la commune sait qu'il est magistrat. Qu'il sorte d'une échoppe ou d'un bureau, qu'il ait quelques commencemens d'orthographe ou qu'il sache à peine écrire, peu importe, il a la dignité, j'allais dire la majesté de la profession; même quand la mise et les occupations dans lesquelles on le surprend ne paraissent pas faites au premier abord pour en donner l'idée, l'air et le ton vous l'apprendront dès que vous aurez à parler au *citoyen commissaire*. En voici un qui ne compte guère plus de vingt ans. D'où vient-il? de quel atelier sort-il ou de quel club? Demi-bourgeois, demi-ouvrier, il parle avec une autorité pleine de force aux récalcitrans du « respect dû aux lois. » Les lois, ce sont les décrets de ces messieurs. En voici un autre d'un âge moins tendre. Le citoyen qui l'aborde a peine à reconnaître un fonctionnaire dans l'individu qu'il trouve en train de balayer. « Où est M. le commissaire? » La morgue hautaine et le ton bourru du personnage ne permettent pas longtemps qu'on en ignore, bien qu'il oblige l'interlocuteur à garder son chapeau, ne voulant pas, dit-il, être traité comme un empereur. Celui-là aussi a le fanatisme de la loi. Un propriétaire pauvre vient se plaindre qu'un locataire plus riche que lui, abusant des décrets de la commune, refuse de payer son terme. Il n'entre pas dans ces arguties, dans ces chicanes de mauvais citoyen, et c'est au nom de la loi et presque avec outrage qu'il renvoie le plaignant. Est-il rien qui vaille le billet qu'a laissé au fond des cartons un autre de ces magistrats municipaux dans ces termes inimitables que la caricature même n'aurait pas inventés : « reçu du capitaine d'état-major Simonet vingt-neuf détenus et trente-neuf colis, dont un saint ciboire, arrêtés au petit Vanves par l'état-major du général La Cecilia? »

Par quelles particularités étranges s'accusent le culte et l'abus de la force! C'est la petite histoire après la grande, non moins instructive. Honnêtes et tranquilles bourgeois qui croyez que, dans ces momens d'anarchie, les têtes empanachées sont, comme dans la fable, les seules qui courent des risques, détrompez-vous; les plus obscurs citoyens paraissent à chaque instant exposés à des avanies. Que de plaintes de gens qui eurent à subir de mauvais traitemens

de la part des gardes nationaux! Ces grossiers prétoriens de la démagogie exercèrent leurs brigandages même la nuit. Une femme raconte que les portes de son appartement ont été ouvertes de force après minuit par douze envahisseurs qui l'ont menacée de mort, l'ont contrainte de leur donner de l'eau-de-vie, et, après avoir brisé ses meubles, lui ont enlevé ses billets de banque et une théière d'argent. La femme d'un orfévre est forcée aussi de donner de l'argent pour des fragmens de calice à des dévastateurs d'église. Ce n'est pas seulement la notion du droit public qui disparaît, le droit privé le plus élémentaire subit le même sort; l'idée de la force règne seule. Comment la violence calculée qui devait se manifester par les décrets sur la destruction de la maison de M. Thiers, par la mesure sauvage de l'arrestation des otages et par des actes plus atroces, n'aurait-elle pas eu son écho dans la foule sous d'autres formes spoliatrices et sanguinaires? Combien de lettres anonymes ou signées poussent l'autorité dans la voie des violences souvent les plus bizarres! Un citoyen veut qu'on se serve des officiers peu empressés à payer de leur personne comme de *paraballes* pour les braves du second rang; selon lui, il leur faut mettre dans la main à tous un fusil, chose qu'il déclare *plus précieuse que le pain*. Un autre prétendra que l'enrôlement forcé, auquel on n'avait pas encore procédé, répondrait au vœu *secret* des citoyens; s'ils sont peu empressés à se faire inscrire, c'est qu'ils « *attendent*, dit-il, le moment d'être requis *sans pourtant se déranger*. » Il ne s'agit que de dispenser de cette peine ces « républicains sincères et dévoués, » quoique apathiques, et, quant à ceux qui ont passé la limite d'âge, ils « *ne demandent pas mieux* » que d'être organisés en bataillons pour faire le service des postes extérieurs. Pour venir en aide à ces bonnes volontés un peu endormies, les concierges pourront être utilement employés. On sait que la commune, dans sa rage de réquisitions impitoyables qui prirent jusqu'à des enfans de dix-sept ans, n'eut pas besoin de ce conseil donné en des termes si bénins pour faire usage de ce dernier moyen. Quand les bonnes volontés latentes se font un peu trop attendre, les voisins se chargent de donner l'éveil à l'autorité. De là bien des délations. Un homme de cinquante ans, qui demande prudemment qu'on taise son nom, dénonce dans sa maison cinq de ces réfractaires plus jeunes et plus valides que lui.

Hâtons-nous de le dire : si passive qu'ait été trop souvent l'attitude des honnêtes gens réduits à l'impuissance par la désorganisation de toutes les forces régulières, la preuve de protestations courageuses se trouve dans ces papiers mêmes. Les *reporters* s'étonnent, s'indignent de rencontrer ces signes d'irritation et de réprobation; ils les consignent comme malgré eux. Il y a une scène pleine d'intérêt

dont un étudiant en médecine est le héros et faillit être la victime. Le brave jeune homme ose en face d'une foule qui murmure élever la voix contre l'odieuse tyrannie de la commune. Une de ces plaisanteries qui déconcertent le sérieux et changent la colère en éclat de rire mit fin à cette scène, qui prenait une tournure menaçante. Le gamin de Paris, dont l'émeute est l'élément et qu'on trouve dans tous les rassemblemens, y coupa court par un brusque lazzi. « Un train express, se mit-il à dire, l'école de médecine attend, chauffez, chauffez! Messieurs les voyageurs, en route! » Puis il imita le sifflet, le bruit de la locomotive, et tout fut dit. L'on se dispersa en riant. La commune sentait partout l'horreur croissante qu'elle inspirait. La jeunesse des écoles, d'ordinaire si facile à entraîner, résistait cette fois non sans quelque énergie. Celle de l'École de médecine se refusait aux avances du pouvoir anarchique, qui se flattait de la gagner en l'invitant à prendre part à une réorganisation de l'enseignement; elle gardait des préjugés que les défenseurs du nouveau régime traitaient de rétrogrades, elle croyait à la supériorité et aux titres que donnent le savoir et le talent, dernière aristocratie que n'admettent pas les nouveaux niveleurs. Un garde national disait au jeune étudiant que nous venons de voir en scène : « Ah! sans doute, vous voudriez dans la commune des généraux, des savans, des professeurs; vous voulez des *étoiles*, il n'en faut plus! » Ce mot était tout un programme.

Combien d'autres protestations plus vaillantes et plus dangereuses! mais aussi que de traces de mollesse de conscience! On suit dans les papiers des mairies et dans les documens de l'enquête les tentatives de conciliation entre l'assemblée et la commune, œuvre laborieuse et chimérique de pacificateurs intempestifs; les uns semblent sincères, bien intentionnés, seulement ils ont le sens moral assez émoussé pour compter avec une faction sans vergogne comme si c'était un gouvernement; les autres, amis habiles de l'équivoque, ont pris la conciliation comme le masque d'une défection qui ne tarde pas à se déclarer, ou à qui le temps seul manque pour se trouver du côté de l'insurrection. Indice trop sûr, et qui jamais peut-être n'avait été aussi fréquent, d'un trouble profond dans les âmes! Indécision déplorable entre le vrai et le faux, le bien et le mal, et quand l'hésitation manquait de tout prétexte plausible! Une telle éclipse de l'idée du droit est plus triste peut-être que la révolte même. Dieu merci, le gouvernement qui siégeait à Versailles n'a pas eu de ces défaillances! Le droit de la France n'a pas capitulé. Cette honte par laquelle vient de passer l'Espagne, même en soumettant une autre commune, née, elle aussi, au souffle empoisonné de l'Internationale, cette honte a été épargnée à notre pays. Au milieu de tant de cruels déboires, vous imaginez-vous des mots comme ceux

qui figurent au début de cette capitulation de Carthagène, consentie par un pouvoir qui prétend représenter l'unité nationale : « considérant la défense héroïque de la place et les propositions faites par la junte révolutionnaire, » vous imaginez-vous l'analogue de ces mots ici, en France, dans ce pays resté fier qui cherchait à ressaisir son existence menacée par les ennemis du dehors et les barbares du dedans! Ces conciliateurs trouvent que c'est se placer au sein d'une logique trop rigoureuse que de ne pas traiter avec ce qui existe, et possède une puissance capable de nuire. Ils ne voient pas que le refus de transiger était affaire de morale, de salut même, nullement l'effet d'une politique entêtée d'un principe trop absolu!

La violence irréligieuse de la commune de 1871, digne fille de la commune de Chaumette et des profanateurs d'églises, des violateurs de tombeaux de 1793 et 1794, s'est manifestée par de tels témoignages sanglans et ignobles qu'il serait superflu d'en chercher d'autres preuves, s'il pouvait être indifférent d'étudier sur pièces les sentimens, les dires, les préjugés même des foules humaines. C'est le nuage où l'orage s'amasse; c'est de là qu'à un moment inattendu partira tout à coup l'éclair. L'enquête nous livre les pièces parfois dignes de l'histoire en amenant devant nous les témoins eux-mêmes, en publiant des documens d'une réelle importance; les papiers des mairies nous donnent la chronique vulgaire, saisie sur le vif dans ces propos qui laissent échapper le fond des cœurs. Avec quelle avidité sont accueillies les rumeurs les plus odieuses, les nouvelles les plus invraisemblables des prétendues horreurs découvertes dans les sacristies! Plus d'une fois dans ces lettres, qui sont comme les cahiers des vœux d'une certaine classe, l'idée d'abolir les représentans du culte se fait jour. Une d'elles demande que les prêtres soient désormais assimilés « aux devins et aux sorciers. » La foule applaudit à ceux qui décrochent les crucifix des murs des écoles. Une colère née de grossières préventions explique déjà les horribles scènes qui suivront. Tel mot met sur la voie du massacre de pauvres religieux désarmés, de la persécution des sœurs de charité et des frères de la doctrine chrétienne. Il est difficile de ne pas se dire que c'est là un fait nouveau dans des masses aussi nombreuses, fait qui ne s'explique plus, comme en 1793, par les rancunes et les représailles contre un clergé inféodé aux abus, puisque le clergé sort du peuple, vit d'un modique salaire, simple d'habitudes et de mœurs, touchant au peuple encore par l'éducation de ses enfans, par les secours de la charité. Ses dogmes, ses pratiques, il a cessé de les imposer. Enfin en ce moment même on le voyait dans les hôpitaux et sur les champs de bataille faire son devoir avec une simplicité héroïque et touchante. Jamais donc haine ne fut moins motivée par les circonstances; la politique même ne pouvait

plus guère lui servir de prétexte, le clergé s'étant en quelque sorte retiré de l'empire. Le caractère du peuple explique peu aussi cette antipathie furieuse contre le culte; il est de sa nature moins impie que superstitieux. C'est évidemment à des influences factices, à des déclamations injurieuses, à un esprit de dénigrement venu de plus haut, qu'il faut rapporter cette sorte d'épidémie morale.

Il est curieux d'ailleurs de voir, à défaut de culte plus positif et d'objet d'adoration plus élevé, une sorte de superstition survivre et s'attacher alors même à d'assez singuliers symboles. Je ne parle pas de ces emblèmes tout politiques, comme le bonnet phrygien et le drapeau rouge, quoique ce soient là aussi des superstitions d'une nature particulière; mais qu'était-ce que la dédicace faite de l'église Sainte-Geneviève à la mémoire de Marat, déjà canonisé pendant les jours qui suivirent sa mort? N'avait-on pas vu alors le même peuple iconoclaste lui adresser des prières et lui brûler des cierges dans plusieurs églises? En 1871, on peut se convaincre, par les rapports de police, de l'impression à quelques égards superstitieuse produite par la franc-maçonnerie, qui pourtant ne se couvrit pas de gloire en ces circonstances : dans ses essais de conciliation, elle inclina fortement du côté de la commune; peut-être fit-elle alors, elle aussi, sa petite insurrection intérieure contre l'autorité des principaux *vénérables*. Avec quelle horreur on parle des obus versaillais qui ont atteint sa bannière flottante sur les remparts! Les femmes surtout, celles-là même sans doute qui trouvaient bon qu'on renversât les croix, s'animent dans les groupes en flétrissant cet attentat sacrilége contre ce respectable symbole.

Le rôle des femmes ne forme pas un des traits de la commune les moins dignes d'étude. Sans doute leur intervention n'est pas nouvelle dans les crises révolutionnaires; leur ingérence fut cette fois plus fréquente et plus active. Leurs propos recueillis, leur présence dans les clubs, la manifestation de leurs prétentions à jouer un nouveau rôle dans la famille et dans l'état, montrent un accroissement des plus sensibles de leur importance inquiète. Il faudrait distinguer ce qui doit être traité avec indignation de ce qui mérite seulement le blâme ou la pitié. Comment ne pas la flétrir, cette infâme lie de la population féminine? Elle embarrasse jusqu'aux auteurs de ces rapports, si indulgens pour les plus coupables entraînemens. Elle n'a rien à envier aux mégères de la révolution; peut-être même l'histoire trouvera-t-elle qu'il y a eu progrès des tricoteuses aux pétroleuses. A Montmartre, on en voit pousser des cris de mort, danser sur le cadavre d'une des victimes; elles enveloppent, elles pressent de faire défection ces misérables soldats qui ne levèrent pas seulement la crosse en l'air, qui livrèrent leurs chefs et concoururent à les tuer. D'autres donnent à leur fanatisme

une forme moins ignoble. Soldats ou cantinières, elles prennent place sous le feu avec les gardes nationaux ou forment elles-mêmes des compagnies. Cette intervention, par ce qu'elle eut de constant et de violent, atteste encore le caractère instinctif de cette insurrection, née en grande partie de l'état nerveux de la population, ce qui n'en diminue pas la signification morale. Les crises de ce genre ont, comme l'ivresse du vin, pour conséquence de faire éclater en dehors ce que les cœurs renferment. Pourtant les plus abominables excès ne supposent pas toujours les haines profondes; ils s'expliquent le plus souvent par la contagieuse fureur des temps révolutionnaires: la bête humaine a vu le sang, il suffit. Le rôle des femmes semble en proportion avec cet instinct d'aventure qui n'appartient pas moins aux sociétés blasées qu'aux sociétés naissantes, composées de nomades. Plus grand sera le rôle de cette imagination qu'on voit toujours prête à regimber contre l'ennui des devoirs et le train uniforme de la vie, plus aussi la femme apparaîtra sur le devant de la scène, où semblent l'appeler ces crises qui ébranlent les organisations autant que les âmes. La passion la domine, l'emportant plus haut que nous, la rendant capable des plus purs dévoûmens ou l'entraînant aux derniers égaremens. La commune ressemble en politique à un très mauvais roman; les femmes durent s'y mêler comme héroïnes. Ces mêmes femmes de la classe ouvrière ou de demi-bourgeoisie, nous les avons vues participant à un autre genre de désordres. N'oublions pas à quel point, bien avant la commune, le vice, qui trouvait alors ses tentations moins dans la misère que dans les appâts du plaisir et du luxe, avait dans cette partie de la population augmenté ses recrues. Ces élémens impurs montèrent tout de suite à la surface. Faudra-t-il s'écrier pourtant : « Voilà le peuple! voilà la femme dans les classes populaires! » Ce serait une injustice, et, qui pis est, elle retomberait sur notre société tout entière. L'honnêteté, les habitudes de prévoyance, d'économie, de dévoûment modeste, sont là aussi en majorité, et il n'est que vrai que les femmes dans les classes laborieuses se montrent souvent sous plus d'un rapport supérieures à l'homme. Ce fut le crime de la commune de transformer nombre de ces femmes d'une vie irréprochable en révolutionnaires furieuses. Elles s'exaltèrent de toutes les haines réelles ou factices qu'elles respiraient. Elles se crurent des citoyennes; elles se laissèrent prendre à toutes les grandes phrases. Expiation et châtiment pour celles qui déshonorèrent leur sexe et l'humanité, un peu de pitié pour celles que les souffrances du siége, qui pesèrent sur elles si cruellement, avaient trouvées courageuses, résignées, pleines du désir aveugle et généreux que Paris ne se rendît pas!

II.

On pourrait, à l'aide des mêmes documens, faire pour les *idées* de la commune le même travail que nous avons tenté pour ses passions, pour ceux de ses vices qui sont imputables à notre société et aussi à la démocratie de tous les temps. C'est bien de la commune qu'on peut dire que ses idées ne sont guère que des sensations transformées, des appétits à l'état de systèmes. Ces systèmes ont été appréciés dans leurs formules en quelque sorte théoriques; j'en cherche le contre-coup dans cette masse obscure, dans ces personnages secondaires qui, mieux que les philosophes, savent en dire le dernier mot.

Il serait par trop étrange de parler de la métaphysique de la commune, et pourtant ces hommes avaient un certain ensemble, confus quant aux preuves, très net quant aux conclusions, d'idées sur Dieu, sur le monde et sur l'homme. Non-seulement pour eux Dieu n'existait pas, mais il ne devait pas exister. « Si vous voulez faire de la révolution sociale, s'écrie en plein congrès ouvrier Jaclard, ami intime de ce Tridon qui mit au service du journal de Blanqui ses invectives impies et même sa fortune, il vous faut être athée. Lorsque Robespierre et les autres chefs de la révolution ont dit qu'une religion était nécessaire au peuple, ce n'était qu'une transaction, et 1848, étant religieux, était ridicule. Si vous n'êtes pas athée, vous devez logiquement être despote. » Conclusion, pour le dire en passant, assez peu conforme à la réalité. Robespierre avait établi la synonymie du despotisme et de l'athéisme; la commune fut athée et despote. A ces paroles tirées de l'enquête ajoutez maintenant les papiers publiés par M. Dauban. Vous y rencontrez une profession de foi auprès de laquelle l'affirmation de Jaclard paraîtra froide et circonspecte. Elle est contenue dans une lettre écrite au comité central par un citoyen qui ne se contente plus de signifier à l'idée divine de disparaître comme contradictoire avec la vérité socialiste et gênante pour ses organes accrédités : celui-là va plus loin; il tire toutes les conséquences pratiques de cette négation. Ces conséquences paraîtront difficiles à mettre d'accord avec les idées de morale épurée et sublime que prêtent à la commune ceux qui la justifient au nom des principes de fraternité et de dévoûment. C'est la plus brutale affirmation de l'égoïsme sans frein et sans pudeur. Ce correspondant, qui n'a pas signé, on le regrette, trouve la commune timide. Elle parle de probité, de décence; allons donc! quels mots surannés! Il n'y a qu'un droit, « celui du pauvre contre le riche et le bourgeois, celui du déshérité depuis des siècles contre l'aisé et le jouissant... *Tout* est à nous, *tout* nous revient à nous, prolétaires,

et nous le prendrons, entendez-le bien, beaux parleurs de l'Hôtel de Ville. » Ainsi voilà les membres de la commune réduits à n'être que des beaux parleurs, tout comme ils y réduisaient naguère les membres du gouvernement du 4 septembre. O destinée des révolutions! Le correspondant continue : « Parlementaires de l'Hôtel de Ville, au lieu de détruire les vieux préjugés, vous les alimentez, vous les arrosez de vos phrases sentimentales et morales... Il y a encore un préjugé que je vois s'épanouir dans les affiches et les arrêtés de la préfecture de police. C'est celui de la pudeur, de la morale publiques. Dans quels vieux bouquins de morale religieuse et philosophique va-t-on chercher ces mots vides de sens? Vides de sens, oh non! ils ont été créés pour enlever les jouissances de la nature aux niais, et les réserver aux riches et aux aisés... » Suit la justification de la prostitution, de l'inceste, « vieux mots comme les mots de pillage et de vol. » Tout à tous, toutes à tous et à nul, voilà le dernier mot de ce *vieillard*, car il veut bien nous apprendre qu'il est vieux, et que c'est là son testament, qu'il place sous l'invocation de l'ancien hébertisme, mais en répudiant le nouveau *Père Duchêne*, qu'il trouve pâle. — Le voilà, le vrai logicien de la commune! le voilà, le théoricien complet du socialisme athée! Propriété, famille, autorité, devoir, sentiment du divin, tout disparaît, l'humanité aussi. Il reste des mâles et des femelles!

Nous sommes bien aise que cette lettre ait été écrite; on voit du moins où l'on va. Aucune des formes du socialisme ne nous l'avait dit de la sorte, ni le fouriérisme avec sa cosmogonie bizarre, ni le saint-simonisme avec son panthéisme vague, tout liberté instinctive, tout amour sentimental ou voulant l'être, ni le communisme de Cabet, honnête niaisement, ni toutes les variétés de socialisme, imprégnées en 1848 d'un faux parfum de christianisme évangélique. Est-ce de la Jeune-Allemagne et de son hégélianisme, tombé de chute en chute au vulgaire matérialisme, que cela nous est venu? Est-ce de Proudhon, qui s'en est fait plus ou moins l'organe et qui, le premier, a osé adresser à Dieu les apostrophes que tout le monde a lues? Ne serait-ce pas du succès que nous avons fait nous-mêmes à ces théories de négation de l'idée divine et de l'irresponsabilité humaine? Ce sont celles-là qui ont fructifié. O philosophes! soyez prudens. Voltaire croyait que les initiés seuls l'entendaient et il s'en réjouissait. Il n'y a plus d'initiés; tout le monde sait ce que tout le monde pense. S'il y a secret, c'est celui de la comédie. Voulons-nous que le peuple conserve l'idée de Dieu, de l'âme, de la responsabilité, d'une vie future, c'est affaire à nous d'y croire; autrement adieu la confiance du peuple! On nous suivra dans nos négations, parce qu'on les supposera sincères; on ne nous suivra pas dans nos affirmations, parce qu'on les supposera calculées. Tant

que le souffle du matérialisme régnera dans les régions d'en haut, ne pensez pas qu'il en soit différemment dans les régions inférieures. — « Vous m'avez prouvé, fait dire le philosophe socialiste Pierre Leroux à un homme du peuple dans un morceau que cite le rapport général sur l'enquête, vous m'avez prouvé qu'il n'y a rien au delà, rien que j'aie à espérer ou à craindre; eh bien! je veux ma part d'or et de fumier, je l'exige, on ne me la refusera pas! »

Même affirmation, dépouillée de périphrases solennelles, des idées sociales de la commune. De la décentralisation, des libertés municipales, pas un mot. Il n'y eut pas un seul instant où cette question fût sur le premier plan; elle était déjà d'ailleurs résolue par les votes, et on peut le dire aussi par les intentions connues d'une assemblée imbue d'idées décentralisatrices. On pouvait croire qu'elle irait jusqu'au point au-delà duquel il y a péril à la fois pour les droits de l'état, qui importent à tous, et menace pour l'intégrité nationale. Ces libertés municipales dont l'opposition dans toutes ses nuances avait fait son programme ne pouvaient être qu'un prétexte pour la majorité du parti révolutionnaire. Son tempérament l'y porte peu; l'on se dit qu'il a fallu des circonstances bien étranges et bien compliquées pour que les montagnards pussent se parer des couleurs d'emprunt du fédéralisme girondin, et dans quel moment! quand la France avait à songer avant tout à cette unité indispensable à son existence. Il est permis, en pareille matière, d'attacher plus d'importance encore au commentaire qu'au texte, qui pourtant ne manque pas de clarté. Aux yeux de la masse, qui donne aux termes leur sens véritable, l'idée de commune se confondait avec celle de communisme. Pour la foule comme pour les meneurs, la commune de Paris, c'était l'organisation de la force socialiste, la république modèle. L'idée d'une fédération, surtout à la nouvelle du soulèvement d'autres grandes villes fort exploitée par les chefs du mouvement, put venir et vint en effet, mais de laquelle? D'une fédération de communes révolutionnaires et socialistes réunies contre l'élément propriétaire, bourgeois et clérical. C'était une sorte d'assurance mutuelle et de solidarité dans la tyrannie. En somme, Paris ne renonçait pas à sa dictature. En fait de libertés municipales, on put comprendre ce qu'il y avait à espérer de ce pouvoir anarchique. Les élections municipales de mars furent un indigne escamotage; jamais les électeurs n'avaient été moins consultés, la population moins libre et moins écoutée dans ses vœux. Quant à la masse des communeux, entendez-la parler, elle n'a qu'une idée, la guerre au capital à coups de mesures dictatoriales. Elle applaudit aux décrets qui font remise de trois termes, à ceux qui font passer les usines aux mains des ouvriers moyennant une promesse dérisoire d'indemnité. Constituer une société à l'image de tout ce qui avait été dit dans les

congrès de Genève et de Lausanne contre la propriété, le mariage, la religion : tel était l'unique but. Les clubs avaient plus que jamais l'initiative des mesures violentes. Le club de la révolution, réuni dans l'église Saint-Bernard, adopte des résolutions dont nous avons le texte, qui peut être rapproché des arrêtés pris par le gouvernement insurrectionnel. On y trouve entre autres la suppression des cultes, « l'arrestation immédiate des prêtres comme complices des monarchiens, la vente de leurs biens, meubles et immeubles, ainsi que ceux des traîtres et fuyards, etc. » L'utopie sort du nuage, elle prend corps, les moyens de travail vont être mis en commun, et déjà des phalanges d'ouvriers poussent le cri de « vive la république sociale! vive le travail! » cri tout platonique. Malheur aux aisés, aux riches qui s'opposeraient à l'égal partage des jouissances! Voilà de quoi il s'agit uniquement dans les rangs de l'insurrection et dans les groupes populaires. Cette attitude de la masse marque une évolution nouvelle dans l'histoire du socialisme, qui ne prit que successivement ce caractère franchement destructeur. Plus de doute : les temps du socialisme rêveur sont passés. La démocratie dite « pacifique » est loin de nous; l'harmonie phalanstérienne, le songe de l'Icarie, se sont évanouis; le mutuellisme donne la main au nihilisme; les revendications se nomment aujourd'hui des effractions à main armée, et le prolétaire, regardant le patron en face, prend au mot cette conclusion de la logique proudhonienne : « propriétaire, va-t'en! »

Nous avons là aussi la clé du plus triste des spectacles. La capitulation avait été un coup violent porté à une partie de cette population aveuglée, et mettant sur le compte de la trahison les difficultés d'une défense qui aurait pu être mieux conduite peut-être, mais qui dans l'état de désorganisation de nos armées ne pouvait guère arriver à un succès définitif. Pendant la durée du siége, la foule, malgré les idées anti-sociales qui n'avaient pas cessé d'y jouer un rôle, avait cru ardemment au pays; sa préoccupation dominante était la défense de la nationalité. A peine Paris est-il rendu, l'influence anti-patriotique de l'Internationale reprend le dessus. L'enquête explique fort bien comment cette association, qui s'était un instant effacée derrière le jacobinisme révolutionnaire, reparaît, triomphe dans les élections de février; elle s'introduit, après le succès de l'insurrection du 18 mars, dans la nouvelle commune, y fait nommer des étrangers aux plus grands emplois civils et militaires, sous le prétexte que le vrai drapeau de la commune est la république universelle. Les Dombrowski, les Cluseret, les La Cecilia, règnent sur Paris, qu'en d'autres temps de tels choix eussent rempli de scandale et de colère; aujourd'hui la population y cède sans murmure ou même y applaudit. L'idée qu'il puisse y avoir là des

agens de l'Allemagne ne préoccupe personne. Est-ce bien là le même peuple qui naguère, sous l'influence d'une hallucination contagieuse, avait cru voir partout des espions? Loin de là : les *reporters* recueillent ces paroles dans la foule : « les Prussiens sont des gens loyaux; ils pourraient nous affamer, ils ne le font pas, — se tourner contre nous, ils regardent faire. » Les chefs ménagent fort les Allemands; la foule approuve ces ménagemens. Un motif aussi puissant que vulgaire fut pour beaucoup, on en a la preuve, dans cette attitude; la population exprime avec une singulière insistance la crainte d'avoir à repasser par les privations des derniers mois. Un jour, on croit que le lait va manquer; cela suffit pour causer un grand émoi, surtout chez les femmes. Pour cette foule, toujours prévenue de l'idée qu'on l'a trahie, il n'y a plus qu'un ennemi, celui qui l'assiége et lui envoie des obus. La colonne Vendôme peut tomber, on n'y voit plus la glorification de la patrie victorieuse, elle n'est que l'image du despotisme et du militarisme. Cela pourtant n'alla pas sans quelques protestations plus ou moins nombreuses dans les groupes, murmures étouffés par le cri de la majorité, qui saluait la chute du colosse sous les yeux mêmes d'officiers allemands mêlés à l'assistance en habits de ville.

Organisation toute de combat, la commune n'eut pas le temps et n'aurait guère eu les moyens d'agiter aucun des problèmes de l'organisation politique. Il n'y a pas dans tout ce qu'elle nous a laissé l'ombre d'une théorie, en dehors des manifestes retentissans remplis des déclamations toutes faites à l'avance sur le prolétariat et le salariat. La commune n'eut même pas un *penseur* de la force d'Anacharsis Clootz. Nul plan d'administration, de gouvernement, soit faute de conceptions arrêtées, soit par suite de la contradiction qui se serait fait jour dans des vues aussi éloignées les unes des autres que le sont la tyrannie la plus concentrée sous forme de convention et de comité et l'individualisme le plus extrême. Tout ce qui dans les archives qu'elle nous a léguées se rapporte à la politique proprement dite se réduit à un travail laissé dans les papiers de Delescluze, et qui est intitulé *la Commune, seul gouvernement légal*. Il y analyse en quelques pages l'histoire de France, laquelle semble n'avoir eu d'autre raison et d'autre objet que de préparer le régime du 18 mars. Sait-on quelle est la tache indélébile qui s'est transmise de race en race, de gouvernement en gouvernement? *L'illégalité*. C'est un vice commun à Clovis, aux Carlovingiens et aux Capétiens, à l'empire et à la restauration, comme au gouvernement de juillet, au second empire et au gouvernement de la défense nationale. Obscurcie pendant des siècles par une série d'attentats, la légalité vient de reparaître enfin, — ô merveille! — avec la commune!

Nous avons rappelé sommairement, — elles ne méritaient pas davantage, — les *idées* de la commune interprétées par la masse, commentées par des documens sans caractère purement officiel. Il y aurait lieu de se demander encore en quoi ces idées peuvent refléter certaines tendances de l'esprit du temps et de la société actuelle. A Dieu ne plaise que nous lui fassions l'injure de lui imputer les perversités de pareils systèmes! La commune en a tout l'odieux, qu'elle le garde! Je dois même dire qu'on adresse à la société et à tous ceux qui ont à cœur l'avancement du peuple des accusations souvent injustes lorsqu'on leur reproche d'avoir contribué au mal en donnant de l'importance et en intéressant aux idées d'association, de coopération, de crédit populaire, d'instruction universelle, en un mot à tout ce qui se propose de relever la condition de la population ouvrière. Il faut mettre assurément dans ces idées beaucoup de mesure, et surtout se garder d'y chercher une popularité malsaine; quant à ce qu'elles ont de légitime et aux encouragemens à leur donner, il n'y a pas, selon nous, à en faire amende honorable. Ce qu'il faut répudier, c'est la confiance trop naïve qui a fait croire tous les progrès réalisables sans limite, et qui nous a causé de si incroyables illusions sur l'avancement réel des masses, auxquelles on a généreusement attribué des capacités et des vertus dont malheureusement elles sont loin. C'est cette confiance excessive dans le progrès, la même qui nous faisait admettre un perfectionnement du droit international tel qu'il devait rendre impossible le retour de la conquête, c'est cette même confiance qui, invoquant le sophisme des « baïonnettes intelligentes, » a fait armer si imprudemment toute la population. Si cette prétention « qu'il n'y a plus de populace, » de classe intéressée ou du moins accessible au désordre, n'avait eu pour base qu'une erreur de fait momentanée, nous pourrions nous en guérir aisément après de si terribles leçons, et nous consoler des sarcasmes qu'elle a pu nous attirer de M. de Bismarck; mais il y a là une double erreur philosophique, à laquelle notre temps n'est pas étranger, et qui sert de fondement au socialisme : c'est d'une part l'idée de la bonté presque absolue de l'homme, accidentellement corrompu par des circonstances qu'on peut supprimer; c'est de l'autre la promesse de la félicité de l'âge d'or ou du paradis sur la terre, objet et récompense des progrès de la science, de l'industrie et d'une politique reposant tout entière sur l'idée de l'humanité. Nous avons de beaucoup exagéré la part de vérité contenue dans ces théories, qui ne peuvent être prises comme un programme d'améliorations qu'à la condition de savoir d'avance que le bien même gardera toujours un caractère relatif et un mélange de mal. La commune a été un défi brutal, un démenti sanglant infligé à ces utopies qu'elle invoquait : avertissement aussi humiliant que terrible, que l'homme

n'est jamais si près de devenir méchant que lorsque sa bonté absolue est posée en dogme, barbare que quand la civilisation est supposée toucher à son apogée. Voilà déjà une part faite à notre responsabilité dans les erreurs du temps; seulement il ne faudrait pas que ces réserves allassent aboutir à un pessimisme faux et dangereux aussi, qui déclarerait qu'il n'y a qu'à se voiler la face et à désespérer de l'avenir. Non, ce n'est pas là le genre d'avertissement qui ressort de l'expérience de la commune, et elle nous en donne un d'un genre tout contraire. Elle nous enseigne que ce mot même de *barbares à l'intérieur*, si tristement justifié, ne doit être ni un cri de haine, ni seulement une raison de défiance, qu'il doit être un engagement à faire effort pour civiliser ceux auxquels ce nom s'applique, sans les dispenser toutefois eux-mêmes de concourir à cette œuvre. Elle les regarde plus que personne. A eux d'y contribuer par leur énergie personnelle et en se prêtant aux secours que leur offre une société animée à leur égard des sentimens de la plus bienveillante justice et de la meilleure volonté.

Au fond, malgré ses apparences d'individualisme, la commune n'a fait que mettre en relief une autre erreur des masses, fomentée par ceux qu'elle accepte pour professeurs, l'erreur qui consiste à croire que la solution de ce qu'on appelle le *problème social* peut être demandée à des coups de force et à des organisations factices. Ici encore, il serait difficile de nous exonérer entièrement d'une part de responsabilité. Sommes-nous donc pour rien dans cette habitude de tout demander à l'état, de tout attendre des constitutions et de combinaisons mécaniques? Ne faisons-nous pas aussi remonter tout mal aux gouvernemens, ce qui est la même chose que de croire qu'ils peuvent procurer tous les biens? Nous oublions trop qu'aujourd'hui c'est la société qui fait les gouvernemens eux-mêmes ce qu'ils sont, bien plus qu'il ne leur est donné de faire passer en elle ce fonds d'idées et de mœurs sur lequel tout repose en définitive. Nulle réforme sociale dans l'état des classes inférieures qui ne suppose celle de nos idées fausses et de nos mauvaises habitudes. C'est aux classes éclairées de donner l'exemple, à nous dès aujourd'hui de nous demander si nos malheurs nous ont rendus plus sérieux, plus virils, plus corrigés des erreurs et des défauts qui trop facilement font école dans ces masses où tout s'exagère. De tous les moyens qu'on propose pour éviter de nouvelles communes, celui-ci, qu'on le sache, est le seul qui puisse communiquer aux autres une réelle efficacité.

HENRI BAUDRILLART.

LE PHYLLOXERA

EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE

II.

LA VIGNE ET LE VIN AUX ÉTATS-UNIS.

C'est d'hier à peine que l'attention des viticulteurs de France s'est portée vers les vignes américaines. Justement fiers de nos vins de luxe, qui n'ont pas d'équivalens dans le monde, et même de nos vins communs, si précieux comme boisson populaire, nous ignorions presque l'existence des nombreux cépages qui, de l'autre côté de l'Atlantique, entrent dans la grande culture, et dont les produits sous forme de raisins de table ou de vin prennent de plus en plus dans la grande république une importance méritée. D'ailleurs, jugeant de tous les raisins des États-Unis par les deux seuls que l'Europe ait longtemps connus, l'*isabelle* et le *catawba*, on leur attribuait à tous indistinctement le goût de cassis ou de framboise (*foxy taste*, goût de renard ou de sauvagine, comme disent les Américains), qui rend ces deux raisins peu agréables. Pour vaincre un tel préjugé, il a fallu que ces cépages dédaignés nous apparussent comme les sauveurs possibles de nos propres vignes, décimées où menacées par le *phylloxera vastatrix* (1).

L'histoire de la culture de la vigne aux États-Unis d'Amérique présente donc en ce moment un intérêt d'actualité. Au point de vue utilitaire, il nous importe de savoir quelles ressources des cépages

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

de ce pays peuvent nous offrir pour la reconstitution de nos vignobles; au point de vue de la science, c'est une étude des plus instructives que celle des vignes du Nouveau-Monde, car, tandis que dans notre continent l'origine des principaux raisins se dérobe dans l'obscurité des temps, aux États-Unis, terre vierge fécondée par l'intelligence des colons d'Europe, c'est sous nos yeux que sont sortis des vignes sauvages des forêts les élémens variés d'une culture originale. On verra par quels échecs est passée cette culture avant d'entrer dans la voie où l'attendait le succès, et quel ennemi secret a ruiné, pendant deux siècles et plus, les calculs en apparence les plus légitimes fondés sur notre vigne d'Europe; enfin on essaiera de pressentir quelle influence peut avoir dans l'avenir, sur le régime d'un peuple voué jusqu'ici à l'eau glacée ou au whisky, l'usage de la liqueur généreuse qui répare les forces du corps et verse la gaîté expansive dans les esprits.

I.

Il est curieux que le nom même de la vigne se rattache à la première découverte probable du continent américain. *Vinland* est en effet le nom donné aux côtes de la Nouvelle-Angleterre par les Normands scandinaves qui, partis d'Islande vers l'an 1000 de notre ère, furent jetés par la tempête sur ces parages alors inconnus; mais ce nom de « pays de la vigne, » où l'enthousiasme patriotique de M. Husmann voit comme un augure de l'avenir de la viticulture en Amérique, est resté longtemps une sorte de dérision dans des contrées où le vin demeure encore un objet de luxe et pour beaucoup un breuvage suspect, coupable aux yeux des sociétés de tempérance des méfaits qu'on peut reprocher aux seules liqueurs alcooliques. Néanmoins les Espagnols et les Français, premiers colons de l'Amérique du Nord, durent chercher dans les raisins sauvages du pays une boisson qui leur rappelât le vin de leur patrie. On cite du vin indigène fait en Floride à la date de 1564. Les Anglais de leur côté, établis dès 1607 en Virginie, essayèrent vers 1620 la plantation d'un vignoble, probablement avec des vignes importées d'Europe, et ce premier essai réussit, dit-on, assez bien pour que la Compagnie de Londres ait eu en 1630 l'idée d'envoyer des vignerons de France dans sa colonie virginienne. Ceux-ci furent bientôt accusés d'avoir laissé périr les vignes faute de soins intelligens, reproche qu'il nous est permis de croire injuste aujourd'hui que plus de deux siècles d'expérience ont démontré l'impossibilité de mener longtemps à bien la vigne d'Europe dans toute la partie de l'Amérique

du Nord située à l'est des Monts-Rocheux (1). Cet échec dans la culture des cépages du vieux monde n'était en effet que le prélude de nombreux insuccès du même genre.

En 1633, William Penn essaya vainement de cultiver la vigne d'Europe en Pensylvanie. En 1690, une colonie de Suisses, fidèle au culte des vins généreux du Léman, tenta de les produire dans le comté de Jessamine (Kentucky). Un premier fonds de 10,000 dollars fut inutilement dépensé dans cette entreprise; ils avaient malheureusement voulu cultiver les vignes de leur patrie. Transportant en 1801 leurs pénates à Vevay, dans l'Indiana, par le 39e degré de latitude, ils y cultivèrent avec un meilleur succès un cépage réputé indigène, le *cape* ou *schuylkill muscadell;* mais cette variété, aujourd'hui presque abandonnée, dut se montrer à la fin peu productive, car les vignobles de la colonie déclinèrent peu à peu, et dès 1819 le botaniste Nuttall les voyait céder la place à des champs de blé. Aujourd'hui Vevay, chef-lieu du comté de Switzerland, n'a plus de la Suisse que le nom, et de ses vignobles que quelques restes clair-semés. — Le même échec fut réservé aux tentatives obstinées d'un vigneron lorrain, Pierre Legaud, qui vers la fin du dernier siècle, fit des efforts répétés pour cultiver, près de Philadelphie, des cépages de France, d'Espagne et de Portugal. Deux insuccès analogues sont restés célèbres, celui de nos compatriotes du Champ d'Asile et celui de Lakanal. Chassés du Texas, où ils s'étaient d'abord établis, les premiers, vieux soldats de l'empire, fondèrent sur les bords du *Tombig Bee River*, dans le district de Marengo (Alabama), une petite colonie agricole. Ils eurent le désir très naturel d'y cultiver la vigne d'Europe; mais tous leurs soins n'aboutirent qu'à des déceptions. Compagnon de leur exil, le célèbre conventionnel dont le nom reste attaché avec honneur à la fondation de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle, Lakanal, fit également de la vigne européenne l'objet d'une sollicitude particulière et digne d'un meilleur succès : le Kentucky, le Tennessee, l'Ohio et l'Alabama furent le théâtre de ces stériles efforts.

Il serait presque fastidieux de multiplier ces exemples. Le nombre en est grand sur tous les points de l'Union, et je pourrais aisément

(1) La seule exception que je connaisse à ce fait semble confirmer la règle générale. Il s'agit d'une vigne d'origine européenne (puisqu'on la dit introduite par les Espagnols) et qui prospérerait au Nouveau-Mexique dans la localité de El Paso, sur le cours du Rio-Grande del Norte, dans le bassin du Pacifique; mais le procédé de culture auquel ces vignobles sont soumis est des plus curieux : on coupe tous les ans les ceps ras de terre, *au printemps les vignobles sont mis sous l'eau* et conservés dans cet état jusqu'à ce que le sol soit détrempé. N'est-ce pas le procédé de submersion de M. Faucon appliqué par des gens qui, sans le savoir, tuent probablement le phylloxera sur leurs vignes? La mention du fait est empruntée à une relation de voyage de M. Mölhausen.

les recueillir dans les ouvrages sur la viticulture américaine (1) : il en est un tout récent qui pourra les confirmer tous, et dont je puis parler *de visu* d'après des notes prises sur les lieux en septembre 1873. L'île Kelley, sur le lac Érié, est un lieu charmant dont la vigne fait la richesse. Cette culture pourtant n'y date que de peu d'années, de 1848; un des premiers colons, Allemand de naissance, feu Thomas Rush, y planta en 1860 huit cents pieds de vignes allemandes, comprenant dix-sept variétés, toutes venues de Neustadt an der Haardt en Bavière. Ces vignes poussèrent assez bien pendant trois ans, puis elles déclinèrent rapidement et furent successivement remplacées par des cépages indigènes. Les seuls pieds que j'en aie vus de survivans, bien que misérables et les racines garnies de phylloxeras, sont deux ou trois *traminer*, variété bien connue en Allemagne, et qui offrirait peut-être au phylloxera une résistance relative. Tous ces faits ont amené les Américains à la conviction absolue que la vigne d'Europe est réfractaire à toute naturalisation dans leur pays.

En présence de ces déceptions réitérées, on a dû naturellement en chercher la cause. Les explications en pareil cas ne manquent jamais aux soi-disant praticiens, très dédaigneux d'habitude des recherches scientifiques, et qui se contentent volontiers d'hypothèses vagues, comme les intempéries, la différence de climat, le peu d'aptitude de la plante à une prétendue acclimatation. Si de telles causes agissent dans des cas donnés, peut-on les invoquer contre la vigne d'Europe prise en masse, c'est-à-dire dans l'ensemble de ses innombrables variétés, adaptées en Europe, en Asie, en Afrique, à des températures relativement excessives, depuis Potsdam jusqu'aux Canaries et même jusqu'en Égypte, dans le Fayoum, au-dessous du 30e degré de latitude? L'Amérique du Nord elle-même n'a-t-elle pas en quelque sorte tous les climats depuis la Floride et la Louisane, où mûrissent les bananes, jusqu'au Canada, dont les fleuves gèlent tous les ans, et n'est-ce pas sur toute cette étendue que la vigne d'Europe a succombé? D'ailleurs, si ce dépérissement tenait aux températures extrêmes, comment s'expliquer que les jeunes plants commencent par prospérer, et que le mal augmente avec leur âge? Enfin, si c'est une question de température, pourquoi la Californie est-elle peuplée de vastes vignobles, tous de variétés européennes, tous florissans et dont l'introduction date des premières années de la colonisation espagnole? A vrai dire, la vigne d'Europe rencontre dans l'Amérique du Nord les conditions variées de climat, de sol, qui lui donnent dans l'ancien monde une

(1) Notamment dans Robert Buchanan, *Culture of the grape*, 8th edit., Cincinnati 1865 (la première édition est de 1850), — G. Husmann, *The Cultivation of the native grape*, New-York 1866, — Strong, *Culture of the grape*, Boston 1867.

aire relativement très étendue. Les mêmes sols se retrouvent des deux côtés de l'Atlantique; l'acclimatation n'est qu'un mot faux, s'il veut dire qu'une plante quelconque *se modifie* graduellement, autrement que par sélection possible dans sa descendance, se modifie, dis-je, pour s'adapter à un nouveau climat. Or, ces explications mises de côté, que reste-t-il pour comprendre la mort fatale de nos vignes aux États-Unis? Une seule chose, très petite en apparence, bien puissante en réalité, bien cachée et par suite longtemps ignorée, bien manifeste quand on a su la voir une fois et qu'on a pu suivre par une étude assidue les effets sur les racines d'abord, puis sur toutes les parties vitales de l'arbuste; ce petit rien, qui s'appelle légion, n'est autre que le phylloxera. Avec cette cause si simple, reconnue en premier lieu par Riley et que mes récentes études sur place me font admettre comme évidente, tous les faits s'expliquent et s'enchaînent. La Californie est pleine de vignes d'Europe, elle n'a pas le phylloxera; les terres à l'est des Monts-Rocheux ne peuvent nourrir longtemps notre vigne, c'est que sur ce vaste espace le phylloxera règne en tyran, n'épargnant qu'à des degrés divers les seules vignes indigènes. Ceci nous amène à l'étude des cépages particuliers à l'Amérique; mais, comme introduction naturelle à ce sujet, il faut tout d'abord esquisser les caractères des espèces d'où dérivent ces variétés (1).

Si grandes qu'en soient les diversités apparentes, tous les cépages de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, cultivés pour leurs raisins, sont rattachés par les botanistes à la même espèce, le *vitis vinifera* de Linné. A l'état sauvage ou de lambrusque, cette espèce grimpe partout dans les taillis, sans qu'on puisse dire toujours avec certitude si les variétés locales de vigne dérivent de ces lambrusques du pays, ou si les lambrusques elles-mêmes, au lieu d'être toutes strictement sauvages, ne seraient pas en partie des sauvageons nés du semis accidentel des cépages cultivés. En tout cas, les variétés nouvelles de vignes obtenues de nos jours par le semis rentrent comme de simples nuances dans les types déjà connus, et ces types mêmes remontent pour la plupart à des périodes si anciennes que la trace de leur première apparition est effacée. Il en est tout autrement des vignes du Nouveau-Monde. On en distingue plusieurs espèces sauvages dont quelques-unes parfaitement tranchées ; quant aux variétés cultivées, il est généralement assez facile de les rattacher au type sauvage; il est même possible pour quelques-unes de marquer la date et le lieu de leur origine.

(1) On peut consulter à cet égard : Élias Durand, *les Vignes et les vins des États-Unis, Bulletin de la Société d'acclimatation,* Paris, avril, mai et juin 1862, et G. Engelmann dans Ch. Riley, 4th *Annual Report* in *Agricult. Report of Missouri state board of agricult.,* ann. 1872.

Voici d'abord comme espèce le *vitis labrusca* de Linné. On peut en avoir une idée par l'*isabelle* et le *catawba*. Ses larges feuilles sont tapissées en dessous d'un duvet ras, de couleur fauve ou blanchâtre; ses raisins, à gros grains, ont tous le goût de cassis ou de framboise dont nous avons parlé. Vient ensuite le *vitis æstivalis* de Michaux, *summer grape* ou raisin d'été des Américains. Les feuilles, très variables de forme, n'ont de duvet floconneux que sur les nervures; les raisins, à petits grains, plus ou moins acides, n'ont pas le goût de cassis des *labrusca*. Très rapprochées par les caractères, peut-être simples variétés d'un même type, les *vitis cordifolia* et *riparia* ont, comme les raisins d'été, de petits grains avec ou sans goût de cassis; les feuilles portent à peine quelques poils sur les nervures, ou bien sont pubescentes à la face inférieure, mais sans duvet feutré ni floconneux. Le *mustang*, ainsi nommé du nom indien d'un cheval sauvage, est une vigne du Texas très remarquable par sa vigueur, par ses feuilles couvertes en dessous d'un feutre blanc, d'où le nom de *vitis candicans*. Véritable bourreau des arbres, qu'elle étouffe sous ses innombrables rameaux, cette espèce a de gros grains à pulpe blanche ou rouge de sang, et fournit, grâce à l'addition de sucre, un vin corsé, très coloré, estimé dans le pays, mais peu connu au dehors. On en compte, paraît-il, cinq variétés. La fertilité de cette vigne est telle qu'un pied âgé de huit ans a donné jusqu'à 204 litres de vin. Probablement réfractaire au phylloxera, le mustang serait à ce titre un excellent porte-greffe pour nos cépages d'Europe.

Plus curieuse encore, plus fertile, plus remarquable à tous égards, est une autre vigne des états du sud, la *muscadine*, appelée par les botanistes *rotundifolia* ou *vulpina*, et dont la variété principale porte le nom de *scuppernong*. A l'état sauvage, elle s'élance au sommet des plus grands arbres; cultivée, elle couvre d'immenses berceaux et prend des proportions si gigantesques que l'on en cite certains pieds comme des merveilles de puissance de végétation. Tel est par exemple le pied historique de l'île Roanoke, sur la côte de la Caroline du nord, planté par les premiers colons du pays, et qui, après deux siècles, couvre de ses rameaux une acre (1) entière de superficie. On en cite un autre dans la Caroline du nord, chez le père du colonel Carrow, dont l'étendue superficielle est de 2 acres. Le bois de cette espèce est dur, l'écorce adhérente et sans stries, les feuilles sont petites, arrondies, luisantes, dentelées, mais sans lobes ni découpures : les grains, peu nombreux dans chaque grappe, sont gros avec une peau très dure; ils se détachent un à un à mesure qu'ils mûrissent, de telle sorte que la récolte s'en fait sur des toiles placées à terre et d'une manière successive comme pour les olives

(1) L'acre est de 40 ares 4 centiares.

de Provence. Ces grains se vendent par mesures, comme on le ferait des groseilles à maquereaux. Si grande est la fertilité de la plante qu'un seul pied à l'âge de dix ans peut donner 8 hectolitres de grains égrappés. Telles sont les principales espèces de vigne des États-Unis. J'en néglige à dessein quelques autres dont l'intérêt est presque uniquement scientifique, et qui ne jouent dans la culture qu'un rôle très secondaire.

C'est par une variété de *labrusca* que s'inaugure au début même de notre siècle la viticulture américaine. Le chef vénéré de la colonie suisse de Vevay, John-James Dufour, adopta comme base de cette culture une variété de vigne indigène improprement appelée *cape* ou vigne du Cap, dans l'idée, reconnue fausse depuis, qu'elle n'était autre que le célèbre cépage de la colonie de Constance, au cap de Bonne-Espérance. On l'appelle aujourd'hui *schuylkill*, du nom d'un fleuve de Pensylvanie, sur les bords duquel un certain Alexander, jardinier du gouverneur Penn, l'aurait trouvée, avant la guerre de l'indépendance, aux environs de Philadelphie. De là aussi son nom d'*alexander*. Longtemps conservée comme simple curiosité, elle ne constitua de vignobles qu'à partir de 1805. Les Suisses de Vevay en faisaient un vin rouge ambitieusement comparé au bordeaux, et qui resta le seul vin estimé d'Amérique jusqu'à l'introduction du catawba. « Il était pourtant, écrit M. Robert Buchanan, trop âpre et trop acide pour le goût des Américains, » et cette raison, jointe à la faute grave d'avoir planté ce cépage dans des sols trop bas et trop riches, sans défoncemens préalables, est donnée comme la cause de la décadence des vignes de la colonie suisse. Aujourd'hui que l'on connaît l'action destructive du phylloxera sur la plupart des variétés dérivées du labrusca, on peut se demander si cette cause, alors ignorée, n'a pas été la principale dans la perte de ces premiers vignobles, concentrés dans un étroit espace et dont l'étendue n'a pu être que très limitée.

Avec le *catawba* s'ouvre véritablement l'ère de prospérité de la vigne aux États-Unis. L'origine de ce cépage est entourée de quelques doutes. Le major Adlum, qui le premier en comprit toute la valeur, l'aurait trouvé par hasard en 1820 dans le jardin d'une famille allemande, près de Washington, mais l'aurait en même temps reconnu pour tout pareil à une variété sauvage observée dans le Maryland. La tradition néanmoins veut que ce cépage ait été découvert en 1802 dans le comté de Buncombe, de la Caroline du nord, sur les bords de la rivière Catawba, dont il a emprunté le nom. Nul doute que ce ne soit un dérivé du *vitis labrusca* des bois; il en a les gros grains à goût très aromatique et les feuilles à duvet très cotonneux; mais l'arome des raisins, moins *foxy*, moins framboisé, si l'on veut, que dans le type sauvage, la chair plus fondante

et plus sucrée, en font un produit perfectionné qu'un heureux caprice de la nature a mis à la portée de l'homme soit par voie de variation accidentelle de semis, soit peut-être par quelque influence d'hybridation qu'il serait difficile de démêler. Ce qui me ferait croire que l'hybridation aura pu intervenir dans la production des cépages américains en général et particulièrement de ceux du groupe labrusca, c'est que le duvet des feuilles du catawba et de l'isabelle ne reproduit pas exactement celui du labrusca sauvage. Moins dense et n'ayant pas sur le sec une sorte d'éclat demi-métallique, blanchâtre au lieu d'être fauve clair, ce duvet se rapproche de celui des feuilles de plusieurs cépages européens. Tel qu'il est en tout cas, fixé et multiplié par la bouture et la greffe, le catawba reste à juste titre l'orgueil des États-Unis. Le major Adlum se vantait d'avoir, en le propageant, plus fait pour la fortune de ce pays que s'il en avait payé la dette publique; Longfellow même en a chanté les louanges, et le *sparkling catawba*, avec sa mousse légère et perlée, a pu sans trop d'ambition s'appeler le représentant, — les Américains disent le rival, — de notre vin de Champagne. Pour atteindre en si peu de temps une si haute renommée, il fallait au catawba plus que sa valeur intrinsèque : l'auteur de cette fortune méritée, le vrai créateur de la culture de la vigne et de la production des vins en Amérique, c'est Nathaniel Longworth, dont l'activité entière, et l'on sait ce qu'est l'activité d'un Américain, dont l'intelligence, les efforts, les sacrifices, largement récompensés par le succès, ont ouvert à son pays une source inépuisable de jouissance et de profits.

Les bords de l'Ohio, sur lesquels cette culture allait se développer, avaient déjà vu des embryons de vignobles, dus surtout aux tentatives des Français, premiers explorateurs de ce fleuve. Sur l'emplacement même qu'occupent aujourd'hui des rues de Cincinnati, un exilé français, nommé Mennessiur, avait dans la seconde moitié du siècle dernier planté un petit vignoble de vignes d'Europe. En juillet 1796, notre célèbre Volney, visitant Gallipolis, siége d'une pauvre petite colonie de compatriotes, y goûtait un vin rouge fait avec un raisin qu'on supposait européen et que les Français auraient apporté au fort Duquesne, mais qui, selon M. Buchanan, n'a été qu'une variété du labrusca. Peu de temps après, en 1799, Dufour de Vevay, descendant l'Ohio, trouvait à Marietta un colon français qui tous les ans faisait plusieurs barriques de vin avec des raisins que l'on disait apportés de France, mais dont les pareils, croissant naturellement dans les îles sablonneuses du fleuve, n'étaient autres que des labrusca, c'est-à-dire l'espèce d'où le Français du fort Venango avait retiré pour la culture le cépage connu de nos jours sous le nom de *venango* ou de *minor's seedling*. Ce n'étaient

là cependant que des préludes de culture, des essais restreints et vite avortés : heureux encore lorsque, avec les absurdes idées économiques du gouvernement français de l'époque, on n'obligeait pas les colons d'arracher leurs vignes, comme on l'avait fait pour un vignoble planté par les jésuites à Kaskaskia (Illinois), dans la crainte que la culture de la vigne en Amérique ne nuisît au commerce des vins de France.

C'est vers 1823 que Longworth commençait à Cincinnati son œuvre de viticulteur. Sous sa direction et par son exemple, cette région devint en peu d'années le principal centre de la production du vin en Amérique. L'immigration allemande lui donna pour auxiliaires des vignerons expérimentés, auxquels il cédait à bail de petits lots de terre avec charge d'y planter la vigne, en réservant au propriétaire une part déterminée dans les profits. Grâce à la vigne, l'Ohio put bientôt être appelé « le Rhin d'Amérique. » En 1845, à Cincinnati seulement, il y avait quatre-vingt-trois vignobles, couvrant ensemble une aire de 350 acres : cette surface était devenue de 1,200 acres en 1852; elle n'était pas moindre de 4,000 à 5,000 acres en 1873 (1).

Pendant d'assez longues années, le catawba fut le cépage prédominant dans ces vignobles de l'Ohio : toute une école de praticiens habiles s'était formée autour de Longworth pour perfectionner la culture de ce raisin, qui donnait et donne encore le champagne d'Amérique : il entra longtemps pour les 19 vingtièmes dans les vendanges du pays; mais peu à peu, sous les atteintes multiples des maladies appelées *rot* (pourriture) et *mildew* (moisissure) et sous l'action alors méconnue du phylloxera, la vigueur de l'espèce a semblé décroître, sa fécondité diminuer, si bien que, depuis vingt ans surtout, on lui substitue graduellement des variétés à produits moins fins, mais à végétation plus robuste. Aujourd'hui le catawba, bien que représenté dans les vignes de Cincinnati et du Missouri, se cultive plus en grand dans les îles du lac Érié et dans une portion de l'état de New-York, dont Hammondsport est le centre. Plus récent dans ces régions, il commence néanmoins à y péricliter.

Une autre variété longtemps célèbre, aujourd'hui en décroissance, est la vigne dite *isabella*, du nom d'une dame Isabelle Gibbs, qui la fit connaître en 1818. On la dit originaire de la Caroline du sud; elle appartient, comme la précédente, au groupe des labrusca, dont elle a l'arome trop prononcé. Plus fréquemment cultivée dans

(1) Le rapport du département de l'agriculture de Washington pour 1870 indique 10,446 acres (4,596 hectares) pour l'état de l'Ohio tout entier, et une production de 155,045 gallons (6,860 hectolitres) de vin; l'année précédente, il n'y avait eu que 5,574 acres (2,252 hectares) en culture, avec production de 143,767 gallons (5,434 hectolitres de vin). Le gallon américain est de 3 litres 78.

les états du nord-est que dans les autres, elle décline partout sous des influences prétendues climatériques, sous lesquelles se cache probablement le phylloxera. C'est en effet une des variétés que cet insecte a tuées en France, dans le clos de M. Laliman, à côté des variétés résistantes qu'il a envahies sans les détruire. L'isabelle n'a du reste jamais occupé dans les cultures autant de place que le catawba, car elle sert essentiellement à fournir des raisins de table, surtout au marché de New-York.

Dans ce même groupe des labrusca, la variété robuste par excellence est le *concord*, ainsi nommé de la localité de Concord, dans le Massachusetts, où M. E. Bull l'a fait connaître il y a peu d'années. Les larges feuilles du *concord*, sa végétation luxuriante, sa fertilité soutenue, sa résistance aux maladies, compensent ce qui manque aux raisins comme finesse de goût. Les grappes, superbes d'apparence, mais à pulpe tenace et à saveur trop framboisée, se vendent partout aux États-Unis : c'est le raisin populaire, *a grape for the million*, comme on dit en Amérique, ce qui n'empêche pas qu'un raisin de grosseur moyenne ne se vende vingt centimes aux étalages des coins de rue où des marchands, Italiens pour la plupart, exposent les fruits variés du pays. Très inférieur au catawba, le *concord* donne pourtant un vin blanc ou rouge dont les Américains ne craignent pas le bouquet et dont le mode de cuvaison fait varier la saveur et le coloris. L'*ives seedling*, le *hartford prolific*, sont des raisins du même groupe, d'acquisition relativement récente, et qui, par leur rusticité, leur vigueur, leur fécondité, supplantent peu à peu dans la faveur des vignerons les variétés plus anciennes et plus délicates. Parmi ces dernières se trouve le meilleur raisin de bouche de l'Amérique, le seul même qui plaise franchement au palais des Européens, je veux dire le *delaware*. L'origine de ce joli cépage reste enveloppée d'obscurité. Il n'est pas facile de le rattacher avec certitude à quelqu'une des espèces sauvages, l'absence du goût de cassis l'éloignant des labrusca, dont ses feuilles tendraient à le rapprocher. Quelques-uns même ont cru voir en lui une variété européenne, hypothèse qui est contredite par l'ensemble de ses traits. La couleur originale des fruits d'un blond foncé rappelant le *terret bourret* du sud de la France, une peau relativement fine, une chair fondante et douce à saveur peu prononcée, lui font une place à part entre tous les raisins des États-Unis ; le vin qu'on en retire est blanc plus ou moins rosé et d'un bouquet très-délicat. Malheureusement ce cépage dépérit en cent endroits par des causes en général mal comprises, où l'on retrouve encore l'influence occulte du phylloxera.

Jusqu'ici, en dehors du delaware, dont la filiation est douteuse, nous avons vu les deux premières périodes de la culture de la vigne

indigène reposer sur des variétés de labrusca. Vient maintenant une série d'un autre groupe, les variétés que l'on rattache au raisin d'été. Quatre variétés principales de ce groupe occupent un rang distingué dans les vignobles, surtout dans la région vinicole du Missouri, dont Hermann est devenu le centre : ce sont le *norton's virginia*, le *cynthiana*, l'*herbemont* et le *cunningham*. Gagnée de semis, il y a plus de quarante ans, par un docteur Norton, de Richmond en Virginie, la première donne un vin rouge corsé, coloré, riche en bouquet, comparable, sauf la finesse, aux bourgognes, et auquel les Américains ont donné l'épithète de *médicinal*, c'est-à-dire hygiénique, tonique. D'abord méconnu par Longworth, qui le déclara médiocre, ce cépage acquit entre les mains des habiles vignerons d'Hermann une renommée qui s'étend déjà dans toute l'Amérique et qui pourra grandir vite en Europe, si sa remarquable résistance au phylloxera et les qualités du vin qu'il fournit en font un des élémens importans de la reconstitution de nos propres vignes. Le *cynthiana* en est très voisin; originaire de l'Arkansas, où l'on suppose qu'il a été trouvé à l'état sauvage, il ne figure que depuis 1858 dans les vignobles d'Hermann, mais on le vante comme un cépage de grand avenir et comme ayant donné déjà le meilleur vin rouge du Missouri. L'*herbemont*, bien que de renommée récente, date pourtant d'assez loin, s'il est vrai que feu Nicolas Herbemont l'ait découvert en 1798, dans une vieille vigne de la Caroline du sud. L'indigénat de cette variété fut établi lorsqu'on l'eut retrouvée sauvage dans le comté de Warren, en Georgie, d'où le nom de *warren*, sous lequel elle est connue. C'est, avec le *cunningham*, le cépage dont la vigueur s'annonce le mieux à Montpellier comme résistance au phylloxera; à ce titre et par sa grande fertilité, qui l'a fait nommer *sacs à vin*, *bags of wine*, il mérite de figurer au premier rang parmi les cépages que nous sommes en train d'introduire. On place également dans le groupe des raisins d'été le *lenoir* ou *long*, dont M. Laliman a constaté la résistance au phylloxera en même temps que l'excellence de son vin; le *devereux*, donnant un excellent vin blanc; le *rulander* ou *sainte-geneviève* (différent du rulander d'Allemagne), et le *louisiana*, introduit de la Nouvelle-Orléans dans le Missouri. On a cru longtemps à l'origine européenne de ces deux derniers, mais M. Husmann les tient pour bel et bien américains. Le *cunningham* est aussi d'origine virginienne; né dans un jardin de feu Jacob Cunningham, dans le comté de Prince-Edward, il eut pour parrain et patron le docteur Norton, qui en fit du vin en 1835. Il s'accommode, paraît-il, des terrains calcaires maigres, à l'exposition du sud, et doit peut-être à cette sobriété de besoins l'aptitude qu'il semble montrer à végéter dans les rares points où l'on en a fait l'essai près de Montpellier.

Aux variétés qui précèdent et que l'on suppose, sans preuves certaines, dérivées du *vitis æstivalis*, se rattachent d'assez près celles qu'on estime issues des *vitis cordifolia* ou *riparia*; telles sont entre autres le *clinton* et le *taylor*. Cette origine n'est guère douteuse quant au taylor, dont les feuilles membraneuses, presque glabres, à grosses dentelures triangulaires, rappellent, à s'y méprendre, le type sauvage du *vitis cordifolia*, tel que je l'ai vu enlaçant de ses élégans festons les arbres de Goat-Island, près des chutes du Niagara. Le *clinton*, avec ses feuilles légèrement pubescentes sur les nervures, se rapproche davantage de la forme dite *riparia*; il conserve dans ses petits grains noirs un peu du goût de cassis des gros grains des labrusca; mais ce bouquet étrange, que les Américains craignent du reste moins que nous, n'empêche pas le *clinton* d'occuper une large place dans les vignes, parce que sa constitution vigoureuse lui permet de se défendre contre les diverses causes de destruction qui compromettent des variétés plus délicates. Particulièrement sujet aux galles du phylloxera, il supporte sans faiblir les attaques de cet insecte sur l'abondant chevelu des racines. Ces qualités et la facilité avec laquelle il se multiplie par la simple bouture en feront probablement pour nous, surtout comme porte-greffe de nos cépages, un auxiliaire précieux. Le *taylor* donne un raisin blanc, base d'un vin estimé que l'on compare au célèbre *riessling* des bords du Rhin : une grande vigueur de végétation et une heureuse résistance aux maladies le recommandent au même titre que le *clinton*, mais on le dit moins fertile et par suite moins fréquemment cultivé. Ces variétés sont du reste relativement récentes; le *clinton* ne remonte qu'à 1821, époque où le premier pied en fut planté dans l'enceinte d'un collége de New-York.

A côté des vignes américaines de grande culture, il y aurait encore lieu de signaler de très remarquables produits de croisemens entre ces vignes indigènes et nos divers raisins d'Europe. Les succès obtenus dans cette voie par les jardiniers Rogers, Allen, Arnold et autres font le plus grand honneur à la pomologie des États-Unis. Chez un peuple essentiellement utilitaire, la culture des fleurs d'ornement est naturellement négligée, celle des fruits excite au contraire un intérêt général. De là tant de progrès dans cette branche délicate et féconde de la culture qui, par le semis et l'hybridation, façonne en quelque sorte des êtres nouveaux dans les moules des types sauvages ou déjà perfectionnés. Pour ne parler que des raisins, c'est par centaines que s'en comptent aujourd'hui les variétés indigènes (1). Quant aux hybrides, quelques-uns, comme le *goethe*, le

(1) Voyez à cet égard : A.-S. Fuller, *the Grape culturist*, New-York, — Isidor Bush and Son, *Illustrated descriptive Catalogue of grape vines*, Saint-Louis 1869.

salem, le *wilder*, ont déjà pris rang parmi les raisins de table; mais ce serait nous perdre dans les détails que d'insister sur ces produits d'un art raffiné et d'une culture encore restreinte. Revenons aux vrais vignobles pour marquer la phase nouvelle où l'immigration vers l'ouest a fait entrer la production de la vigne.

Précaire, intermittente, à peu près nulle tant qu'elle voulut se fonder sur les cépages d'Europe, on a vu la culture de la vigne s'établir modestement au début de notre siècle dans la vallée de l'Ohio. Des Français, des Suisses, en sont les initiateurs; débuts bien chancelans encore, pleins de tâtonnemens, d'imperfections inévitables, les fautes dues à l'inexpérience s'aggravant par l'action latente du phylloxera sur un cépage peu résistant, d'ailleurs la population clair-semée, la difficulté des communications, les habitudes du pays, étaient autant d'obstacles à la consommation du vin et par conséquent à l'extension de la vigne. Avec le *catawba* comme cépage fondamental, avec Longworth et ses émules comme chefs de file des vignerons, avec l'immigration croissante des Allemands, qui sont à la fois ouvriers pour la vigne et consommateurs de vin, avec l'imitation de notre champagne, une ère nouvelle s'ouvre pour la culture de la vigne dans un des états de l'ouest. Cincinnati devient à la fois centre de culture pour cet arbuste et de commerce pour les vins. On y multiplie avec une rapidité tout américaine les vignobles de *catawba*, et plus tard, après 1850, lorsque ce cépage, toujours délicat et sujet aux maladies, décline dans le district auquel il avait d'abord porté la richesse, les négocians de Cincinnati vont demander aux îles du lac Érié et au rivage méridional de cette vaste mer d'eau douce un supplément de jus de ce cépage, qu'ils sauront transformer dans leurs celliers en champagne américain. Adouci par l'influence d'une immense nappe liquide, le climat de cette région lacustre semble favoriser la nature du *catawba* mieux que les températures extrêmes de Cincinnati, placé pourtant à plus de 3 degrés de latitude plus au sud; mais la raison principale de cette meilleure réussite est peut-être la jeunesse relative de ces vignobles de l'Érié, qui les a soustraits pendant quelques années à l'action lentement destructive du phylloxera. La plus ancienne vigne de *catawba*, plantée dans l'île Kelley, le fut en 1848 par M. Charles Carpenter, agriculteur distingué de qui j'ai obtenu d'excellens renseignemens sur le sujet qui m'occupait pendant ma mission en Amérique. La vigne en question existe encore; mais elle est sur le déclin comme toutes celles de la même espèce.

Cependant à mesure que le *catawba*, comme culture, déclinait sur les bords de l'Ohio, un nouveau centre de vignoble naissait et grandissait à vue d'œil dans l'état du Missouri. Simple poste de commerce de la compagnie française des fourrures de la Louisiane

en 1764, bourgade insignifiante en 1811, ville naissante en 1830, Saint-Louis comptait en 1870 plus de 312,000 âmes de population. Un immense flot d'immigration, principalement allemande, a submergé en trente ans la primitive colonie française, dont quelques descendans figurent encore avec honneur dans le haut commerce et la société élevée du pays. Fondateurs et immigrans ne demandaient pas mieux que de faire du vin; mais on a vu par quelle politique inintelligente la métropole française cherchait à entraver cette culture. Saint-Louis, même devenu américain, n'avait pas un seul vignoble en 1840. Le centre des vignobles les plus importans du Missouri, Hermann, eut son premier pied de vigne planté presqu'à cette date; c'était une *isabella*, qui fut bientôt propagée, en même temps que le *catawba*, récemment importé de Cincinnati, et dont on fit les premières et très restreintes récoltes en 1848. Séduits d'abord par l'excellence de ce cépage, les vignerons le multiplièrent en tout terrain; mais la pourriture et le *mildew*, sévissant sur ce raisin délicat, calmèrent bien vite cet engouement des premiers jours. Heureusement des cépages plus robustes arrivèrent à point nommé pour rendre le courage aux vignerons, et constituer en peu d'années, sur les bords du Mississipi en amont de Saint-Louis, et principalement le long de la ligne actuelle du *Pacific and Missouri railroad*, un des plus grands centres vinicoles de l'Union, entre les Alleghanies et les Monts-Rocheux. Le *norton's virginia* parut d'abord, importé de Cincinnati et de Virginie vers 1850; le *concord* suivit bientôt en 1855, puis le *clinton* et les autres variétés qui constituent le fonds des vignobles de la région.

Le succès du Missouri a suscité naturellement à cet état de nombreux imitateurs : l'Indiana, l'Illinois, ont largement étendu leurs plantations de ce genre; le Kentucky, le Tennessee, l'Arkansas, l'Iova, la partie sud-est du Michigan, suivent plus lentement cette impulsion : en somme, le vaste bassin du Mississipi et surtout de ses affluens le Missouri et l'Ohio semble devoir être dans sa région moyenne un champ indéfini de production pour la vigne, comme il l'est déjà pour les céréales et les pâturages (1).

(1) En 1858, un rapport de M. Erskine adressé au gouvernement anglais indiquait comme suit en acres l'étendue respective des vignobles dans certains états : 3,000 dans l'Ohio, 500 dans le Kentucky, 1,000 dans l'Indiana, 500 dans le Missouri, 500 dans l'Illinois, 100 dans la Georgie, 300 dans la Caroline du sud, 200 dans la Caroline du nord. La récolte totale en vin des États-Unis est évaluée dans le même document à 2 millions de gallons. D'après les documens officiels cités par M. Isidor Bush, voici quelle aurait été la progression de la production totale des États-Unis dans les trente dernières années : en 1840, 124,734 gallons, en 1850, 221,249, en 1860, 1,860,008, en 1871 au moins 14 millions de gallons. (Isidor Bush, *American. Weinbau und Weinhandel in Wielandy, erster Deutscher Jahresbericht der Staats-Ackerbehörde von Missouri*, Jefferson-City, 1872.)

Les états du nord-est, où la culture des raisins de table est disséminée sur beaucoup de points, ne présentent pas en proportion autant de vignobles d'étendue moyenne ou considérable. Le *concord* y domine, élevé surtout en treille comme ornement des tonnelles rustiques ou des murs des habitations; c'est dans l'état de New-York que se cultivent des *catawba*, dont les fabricans de vin de Cincinnati et de Saint-Louis viennent prendre sur place le produit à l'état de première fermentation pour le convertir en champagne dans leurs celliers spéciaux. Dans le sud-est, le *scuppernong* tient la première place, et grâce au peu de main-d'œuvre qu'il exige, à sa vigueur à toute épreuve, à son incroyable fertilité, c'est le plant qui semble, dans ces régions du tabac et du coton, avoir le plus d'avenir. La Caroline du nord, la Caroline du sud, la Georgie, sont les états où la vigne se propage le mieux. Dans l'Alabama et la Louisiane, régions de la canne à sucre, la vigne compte à peine comme culture, bien que la Nouvelle-Orléans, avec ses traditions et ses goûts français, soit un centre de consommation pour les vins de France; le Texas, plus riche en vignes indigènes, fait des vins particuliers avec son *mustang*. Enfin la Californie, vraie terre promise pour tous les fruits d'Europe, possède en vignes, presque toutes européennes, d'immenses étendues qui s'accroissent tous les ans, le nombre de ceps en 1861 n'étant pas moindre de 10,592,688, dont 2,570,000 dans le seul comté de Los Angelos et 1,701,660 dans celui de Sonoma. C'est l'état où les vignobles sont le plus vastes; on en citait un en 1865 qui comptait plus d'un million de ceps.

Il faut bien le dire pourtant, à part cette région californienne, où les traditions sont plus espagnoles et les habitudes plus européennes que yankees, le reste des états de l'Union ne montre encore la vigne qu'à l'état de dissémination et comme perdue au milieu des bois, des prairies ou des cultures de maïs, de nos céréales, de coton et de tabac. Autant les vignes sauvages sont abondantes et décorent avec grâce les arbres et les buissons des régions agrestes, autant les vignobles font peu d'effet dans l'ensemble du paysage civilisé. Emporté par la vapeur à travers les forêts, les marécages, les prés et les champs, le voyageur ne saisit que de loin en loin les massifs verdoyans des pampres alignés en longues files et serrés en rangs symétriques sur les poteaux qui leur servent de support. En France, dans les régions où la vigne est souveraine, elle couvre d'immenses espaces d'un flot continu de verdure : elle est le fond même du paysage, d'où tout le reste se détache; en Amérique, sauf quelques points où les vignobles s'étagent sur les collines ou s'étalent en larges plaques dans les plaines, la vigne n'est qu'un accessoire dans l'ensemble du pays. Dans la Caroline du nord par exemple, pays agreste où la forêt domine encore, englobant les espaces dé-

frichés, il faut aller chercher loin des grandes voies des vignobles dont quelques-uns ont des 50 ou des 90 acres d'étendue, et là même, s'il s'agit du *scuppernong*, ce n'est pas en surface continue que s'étend le tapis de sa verdure, on ne voit que des berceaux aplatis, formant dais et laissant entre eux de larges vides où l'on cultive des fraisiers ou d'autres plantes herbacées.

Le précepte du *vitis amat colles* est aussi vrai en Amérique qu'en Europe lorsqu'il s'agit de la qualité du vin; mais là, comme chez nous, la vigne en plaine, pourvu que l'eau n'y soit pas stagnante, donne des produits plus abondans que sur la colline. Le défoncement du sol, le drainage, s'il y a lieu, sont des conditions préalables d'établissement d'un vignoble. Les bas-fonds, les bords des cours d'eau, doivent être évités comme sujets aux gelées; l'exposition varie suivant les lieux, mais il faut la choisir de telle sorte qu'on échappe aux vents froids du nord et du nord-ouest, et qu'on reçoive les vents humides et chauds du sud et du sud-ouest. La plantation se fait par lignes avec des intervalles de $1^{m},80$ entre les rangées et de $1^{m},80$ à 3 mètres d'un cep à l'autre suivant la force de végétation des variétés. La taille comporte des détails divers depuis la première année de la plantation jusqu'au régime définitif de la mise à fruit, qui s'établit en général à quatre ans. Des échalas soutiennent chaque cep; les sarmens libres ou diversement liés en cordons, droits ou courbés en arc, sont taillés les uns à deux ou trois yeux pour donner le bois à fruit de l'année suivante, les autres à six, sept ou huit yeux pour donner le fruit de l'année. Le *scuppernong*, qui est une vigne à part à tant d'égards, ne souffre d'autre taille que la suppression de quelques gourmands ou du bois mort. La multiplication par semis n'est utile que pour rechercher des variétés nouvelles. Le bouturage, le marcottage, la multiplication par yeux isolés, la mise en terre, les soins aux boutures, les labours à la houe et à la charrue, rappellent, à quelques modifications près, les opérations analogues faites en Europe, et naturellement variées suivant les climats et les lieux.

Les époques de vendange varient suivant les localités et la nature des cépages. Dans les états du nord-est, on préfère aux variétés tardives celles qui mûrissent de bonne heure, mais il arrive que même celles-là n'atteignent qu'une maturation imparfaite, si le retour des froids est trop précoce ou l'été et l'automne trop peu chauds. Heureusement que le mois d'octobre est en général en Amérique un très beau mois appelé « été indien, » comme nous appelons « été de la Saint-Martin » la série des belles journées de novembre. Ces dernières caresses du soleil mûrissent souvent les raisins tardifs de la Nouvelle-Angleterre et du lac Érié. Dans les

états du centre, du sud et de l'ouest, la vendange commence, comme chez nous, vers la fin d'août, et s'achève vers la fin de septembre ou même en octobre, si la saison est tardive : l'essentiel est que les raisins soient bien mûrs au moment de la cueillette, surtout s'il s'agit d'en faire du vin, auquel cas la maturation avancée dispense de l'addition de sucre dans les moûts en vue d'élever le titre alcoolique du vin. Ici commence en effet une opération capitale que mon intention n'est pas d'exposer en détail, mais dont il y a quelque intérêt à faire connaître la marche et le produit : je veux dire la vinification et le vin.

II.

Faire de bon vin même avec de bons raisins n'est pas, on le sait, chose si simple dans les pays où la tradition s'éclaire des données les plus précises de la pratique et de la science, à plus forte raison dans une région toute neuve, pour des colons d'abord en lutte avec toutes les difficultés d'une vie demi-sauvage, et qui, la plupart venus d'Angleterre, ne connaissaient la vigne que de nom. Les raisins sauvages auront beau tenter leurs lèvres, ils y mordront peut-être avec plaisir : de cette jouissance d'enfant à la confection savante d'une liqueur rappelant le vin d'Europe, il y a tout l'intervalle de l'instinct à l'art raffiné. Sans doute le penchant universel vers les liqueurs alcooliques portera même les Anglo-Saxons à remplacer par le jus fermenté des raisins sauvages la bière qu'ils buvaient dans leur patrie; mais les puritains de la Nouvelle-Angleterre, impuissans à détruire autour d'eux l'usage des liqueurs fortes, proscriront le vin au profit de l'eau glacée; les cavaliers des états du sud, moins austères à l'endroit des jouissances, essaieront seuls sans grand succès d'introduire la vigne d'Europe, ne comptant que sur elle comme source antique du vin, sans songer que l'Amérique, plus généreuse, leur en tenait en réserve des sources nouvelles sous la forme de raisins parfumés. On a vu quels échecs arrêtèrent ces premiers essais mal dirigés, et comment deux siècles presque s'écoulèrent avant que la fabrication du vin d'Amérique avec des raisins américains devînt autre chose qu'une affaire de fantaisie individuelle sans portée et sans conséquence. Nous ne savons ce que pouvait être le vin fabriqué en Floride en 1564 avec des raisins indigènes, mais Volney dit que l'on qualifie de « méchant Surène » le vin que ses compatriotes de Gallipolis faisaient avec une vigne de l'Ohio; les Suisses de la Nouvelle-Vevay eux-mêmes durent en partie leur échec dans la culture du *cape* à l'imperfection du vin qu'ils en retiraient; il fallut la découverte du *catawba*, les travaux de Longworth et de ses émules de la Société d'horticulture

de Cincinnati pour que la fabrication du vin d'Amérique, bien que fondée sur l'imitation des procédés les plus rationnels de l'Europe, devînt une sorte de triomphe national.

Tant que les raisins soumis à la vinification furent ceux du groupe des labrusca, l'obstacle à vaincre était d'éviter dans le vin la trop forte saveur framboisée du fruit. On y parvint pour le *catawba*, comme on le fait pour le *concord*, en extrayant immédiatement le premier jus des raisins et le faisant fermenter en dehors du marc. De cette façon, des raisins rouges ou noirs donnent un vin blanc, et l'arome, en grande partie concentré dans le tissu qui reste adhérent aux pellicules, ne passe qu'en proportion assez faible dans le vin. Il y en a dans ce cas juste assez pour communiquer au vin blanc ce bouquet léger que les Américains recherchent et qui ne déplaît pas même aux Français dans le champagne d'Amérique. Fabriqué en grand à Cincinnati, à Saint-Louis, à l'île Kelley, ce dernier vin est le plus connu, le plus justement estimé parmi tous les vins blancs des États-Unis. A ce titre, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître un des établissemens d'où ce vin sort tous les ans par centaines de mille de bouteilles.

Situé dans une des îles du lac Érié, le chais de la *Kelley's Island wine company* constitue un vaste bâtiment en pierre de taille, assez lourd d'aspect et auquel les quatre tourelles de ses angles donnent un faux air féodal peu en rapport avec sa destination. Toute la portion hors du sol forme une salle de 58 mètres de long sur 25 mètres de large. C'est là que se fait le pressage et la cuvaison des raisins. Deux plafonds de bois divisent la pièce en trois étages; au rez-de-chaussée sont six grands pressoirs. Les raisins arrivent de la campagne, apportés par divers propriétaires : on les met dans une caisse roulant sur des rails, qui les amène sur une bascule; on les pèse, on en paie le prix sur place, on les verse dans une cuve d'où un élévateur à auges, mû par la vapeur, les prend et les transporte au deuxième étage dans la trémie d'une machine à égrapper qui écrase les raisins, et, mettant de côté les rafles, n'en laisse passer que les grains et le jus. Le jus, séparé du marc, est alors conduit par des tuyaux dans les cuves à fermentation placées sur le premier plafond; le marc descend au rez-de-chaussée pour être soumis aux pressoirs. Ceux-ci sont commandés par une machine à vapeur de 15 chevaux, placée dans une pièce annexe; mais on peut à volonté faire agir les pressoirs par la vapeur ou par une barre à main. Ces pressoirs traitent chacun à la fois trois tonnes de marc en six heures, et telle est la rapidité de l'ensemble des opérations que l'on peut en six minutes recevoir 2,070 livres de raisins, les écraser et en mettre le jus dans les cuves; vingt-quatre heures suffisent pour en traiter 72 tonnes. Dans le sous-sol sont disposés en

deux étages de vastes celliers voûtés, enfermant assez de foudres ou de bouteilles pour loger au besoin 350,000 gallons de vin. Le champagne mousseux, *sparkling catawba*, n'y compte que pour une part encore assez faible, une large proportion des *catawba* étant réservée pour ce qu'on nomme *still catawba*, lequel peut être sec ou sucré, suivant le mode de fermentation adopté. D'autres vins portent le nom des cépages qui en constituent la base, tels sont le *concord*, l'*ives seedling*, le *delaware*, l'*isabella*, l'*iova*, etc.

Sur l'île Kelley seulement, il existe au moins dix chais importans pouvant contenir les plus grands 350,000, les plus petits 50,000 gallons de vin. Celui de M. Rush renferme trois rangées de foudres, au nombre de 72, dont la capacité varie de 700 à 2,200 gallons. Tous ces vaisseaux sont bien construits, soigneusement tenus : on y reconnaît l'œuvre de la race des puissans buveurs qui symbolisèrent jadis, dans le célèbre tonneau de Heidelberg, le culte du Bacchus des bords du Rhin. Les autres petites îles du lac Érié, Middle Bass surtout, renferment également de vastes chais. Cincinnati, Saint-Louis, Hermann, n'en restent pas moins les grands centres de fabrication des vins variés, rouges ou blancs, qui sous des noms divers commencent à se répandre dans la consommation du pays.

Juger en détail ces vins d'Amérique serait une tâche au-dessus de ma compétence; je me bornerai à quelques remarques générales. Ce qui est certain, c'est que ces vins des États-Unis ont conquis leurs titres à l'estime non pas seulement auprès des Américains, juges un peu prévenus dans leur propre cause, mais en Europe auprès des jurys des expositions de Paris et de Vienne, auprès de producteurs et négocians de Montpellier et de Cette. Les rares échantillons que j'ai pu en soumettre à ces derniers ont eu assez de succès pour engager les chambres de commerce de ces deux villes à préparer, de concert avec la Société d'agriculture de l'Hérault, une exposition spéciale de ces vins, mesure d'autant plus opportune que l'introduction des cépages d'Amérique va peut-être transformer en quelques années le fond même de nos cultures de vignes, et fournir à la fabrication des vins de France des élémens tout nouveaux.

Le préjugé à vaincre à l'égard des vins d'Amérique était surtout l'idée du goût de cassis, attribué à tous indistinctement. Quelques remarques oubliées de feu Cazalis Allut auraient pu pourtant rectifier cette prévention mal fondée : dès 1835, ce praticien distingué faisait avec l'*isabelle*, raisin framboisé par excellence, un vin agréablement parfumé lorsqu'il l'avait laissé cuver sur marc, un autre sans goût spécial lorsqu'il l'avait séparé des grappes. D'ailleurs l'introduction du *delaware*, du *norton's virginia*, des cépages dérivés de la vigne d'été, supprimait d'un seul coup le goût de cassis de toute une catégorie de vins, laissant à chacun un bouquet propre,

souvent très délicat, qui rappelle chez les uns le sauterne, chez d'autres les vins de Bourgogne où les vins du Rhin et de Hongrie. Un reproche plus spécieux, c'est le faible titre alcoolique que donneraient aux États-Unis la plupart des moûts naturels. A cet égard, il serait difficile d'assigner les limites maximum et minimum de valeur saccharine de chaque cépage; ce titre varie suivant le climat du lieu, suivant la saison et suivant le cépage lui-même. Quand la saison est favorable, le *catawba*, même dans l'état de New-York, donne jusqu'à 12 degrés d'alcool pur : ce titre s'abaisserait de plusieurs degrés dans les années défavorables, si l'on n'avait soin d'ajouter au moût naturel avant la fermentation une quantité de sucre calculée sur le déficit du sucre normal du raisin. Indiquée en premier lieu par Macquer, puis par Chaptal et par Petiot, développée et perfectionnée en Amérique par le docteur Ludwig Gall, cette opération est acceptée et préconisée par les meilleures autorités œnologiques du pays. *Galliser* le vin (le traiter par le procédé Gall) est une expression courante parmi les vignerons des États-Unis, et qui signifie ajouter au moût du sucre étranger, soit pour élever le titre alcoolique d'un vin fait en une fois, soit pour faire avec les mêmes raisins deux cuvées successives, la première avec le moût normal séparé du marc, la seconde avec le marc lui-même, auquel on ajoute de l'eau et du sucre. Ainsi traité par exemple, le *concord* donne un premier vin blanc à saveur peu prononcée, puis un vin rouge inférieur, mais encore assez agréable et susceptible de conservation : ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une piquette renforcée, c'est du vin chez lequel une simple addition de sucre a fait utiliser les quantités surabondantes d'acides, de tannin et d'arome contenus dans le pulpe qui adhère aux pellicules. Si cette opération est légitime en elle-même, à la condition de n'être pas dissimulée à l'acheteur, le succès dépend beaucoup de la justesse des proportions du mélange de moût, de sucre et d'eau, et du rapport de ces élémens avec les acides du vin : le glucomètre, l'acidimètre, sont, entre les mains d'opérateurs instruits et habiles, des instrumens indispensables, dont l'usage négligé par les uns, mal compris par d'autres, explique beaucoup d'imperfections des vins livrés au commerce ou consommés par le producteur. La nature du sucre influe beaucoup sur la qualité du vin : si c'est du glucose tiré des pommes de terre, il risque d'introduire dans le vin un goût étranger; le sucre de canne échappe à ce reproche et n'a contre lui qu'un plus haut prix.

Est-ce à dire que la production du vin en Amérique soit fatalement condamnée à ces procédés artificiels et coûteux? Évidemment non. Pour les vins fins, on s'en tient autant qu'on peut au moût naturel; pour les vins ordinaires, on ne craint pas d'augmenter la

dose du sucre pour diminuer d'autant au moyen de l'eau l'excès fréquent des acides et de l'arome. Ceux qui s'imaginent trouver dans le vin un produit direct du ciel s'insurgeront contre de telles manipulations; mais les gens pratiques estimeront que l'art entre pour beaucoup dans la liqueur du vieux Noé, et réserveront leurs justes reproches à toute addition malfaisante, à toute fraude viciant la nature même du produit offert au consommateur.

Bien que la qualité du sol, l'exposition et les conditions locales doivent sûrement exercer en Amérique sur les produits de la vigne une influence incontestable, on n'en est pas venu, dans cet immense pays, à classer les vins d'après leurs provenances spéciales. La notion du *cru*, attachée en Europe comme un titre de noblesse à tels vins d'un clos, d'un coteau, d'un vignoble particulier, n'a pas encore pénétré dans la langue du commerce des vins d'Amérique. On y désigne ceux qui sont purs ou censés tels par le nom du cépage qui les produit, ou bien c'est sous des noms de vins d'Europe, *oporto*, *claret* (bordeaux) *hock* (pour *hochheimer*), *riessling*, que circulent des mélanges auxquels il serait difficile le plus souvent d'assigner un caractère déterminé. Accommodés au goût des Allemands, ces produits du commerce se consomment principalement dans l'ouest; ils s'y rencontrent chez les négocians avec les vins venus de Californie, et qui, tantôt alcoolisés à outrance, tantôt affadis par le sucre, se vendent sous les noms de *porto*, d'*aliso*, d'*angelico*. Ces boissons ne valent que ce que vaut la maison qui les produit. A côté de ces breuvages de mérite secondaire ou nul, les producteurs directs et les négocians qui se respectent livrent des vins capables de satisfaire le goût difficile des connaisseurs de vins d'Europe; on peut même dire que le vin, étant un objet de luxe en Amérique et se consommant plutôt par petits verres que par bouteilles, est en moyenne, dans ce pays, bien supérieur non-seulement aux affreux breuvages dont s'empoisonne, sous le nom de vin, le public de nos cabarets, mais à nos petits vins de consommation courante.

En présence de l'accroissement rapide de la culture de la vigne en Amérique et du perfectionnement des vins de ce grand pays, pouvons-nous craindre que notre commerce d'Europe souffre de cette concurrence, soit par la diminution de nos exportations, soit parce que les vins d'Amérique trouveraient leur voie sur nos marchés? La question, aussitôt posée,—elle ne se serait pas même posée il y a dix ans, — se résout par la négative. Bien des raisons en effet empêcheront les vins d'Amérique de supplanter les nôtres en Europe et sur les autres points du Nouveau-Monde. D'abord et par-dessus tout c'est la cherté de la main-d'œuvre dans presque tous les états de l'Union, et par suite les frais élevés de l'établissement

et de l'exploitation d'un vignoble, comme aussi de la fabrication du vin. Dans les frais de plantation figure pour une large part le prix même des boutures de vigne, prix tel que, près d'Hermann par exemple, 700 pieds d'un an d'*herbemont*, nécessaires pour planter une acre de vigne, étaient en 1865 cotés pour une somme de 175 dollars et que la dépense totale pour une acre de ce cépage n'était pas durant la première année moindre de 620 dollars; il est vrai que le premier coût de sarmens est largement remboursé les années suivantes par la vente des boutures que donne la vigne, vente si profitable en ce moment qu'elle dépasse souvent la valeur du vin de l'année; mais les frais d'exploitation sont en tout cas si élevés que le vin de *catawba* par exemple ne peut pas se vendre chez le producteur à moins de 1 dollar 25 le gallon une année dans l'autre, si l'on veut compter sur un bénéfice raisonnable. Le même vin, à l'état de champagne mousseux, se vendait à l'île Kelley, en 1873, 14 dollars les douze bouteilles, et 6 dollars à l'état de *still catawba*, ce qui fait près de 2 fr. 60 c. la bouteille de ce dernier et près de 6 fr. 15 c. la bouteille de champagne américain. Il est vrai que, pris en barrique en 1873, le *concord* de 1871 n'est coté que 90 cents le gallon (1 fr. 25 le litre); mais, à ce prix même relativement si minime, ce vin ne saurait lutter avec ceux que donnent la France, l'Espagne, où les frais de production sont infiniment moins grands. Il serait même possible que les vins des cépages d'Amérique produits en Europe retournassent dans leur pays natal à des prix inférieurs à ceux des mêmes vins faits sur place, surtout si les droits élevés et les difficultés de douanes n'entravaient pas, comme ils le font aujourd'hui, nos importations en Amérique (1).

(1) D'après un relevé fait par M. Ernest Leenhardt, de Montpellier, la somme totale des vins de France expédiés aux États-Unis en 1867 n'était que de 132,768 hectolitres, sur lesquels 65,596 hectolitres vins fins (de la Gironde) et vins de liqueurs, ces derniers au tarif de 68 francs ou 136 l'hectolitre de droits, plus 25 *ad valorem*.

La note suivante, empruntée aux documens officiels et que me communique M. Henri Pagezy, président de la chambre de commerce de Montpellier, démontre que nos exportations ont augmenté depuis 1867.

Exportation de vins de France aux États-Unis.

	1873. Hectolitres.	1872. Hectolitres.	1871. Hectolitres.
Vins de la Gironde en fûts.	110,317	112,385	111,471
Id. en bouteilles..	7,953	6,689	7,325
Vins ordinaires en fûts autres que de la Gironde.	83,220	121,901	117,847
Id. en bouteilles.	24,306	29,848	15,261
Vins de liqueurs en fûts.	5,505	6,933	2,736
Id. en bouteilles..	1,504	2,889	1,187
Totaux.	232,805	280,645	255,827

Ces exportations représentent une valeur d'environ 23 millions de francs (la différence des prix compensant la différence des qualités).

Du reste, bien que certains viticulteurs des États-Unis parlent déjà du triomphe de leurs vins sur ceux du vieux monde, le mieux à faire pour eux, c'est de songer à leur marché intérieur et de convertir à l'usage du vin les masses croissantes de leur propre population. L'hygiène, la sociabilité même, gagneraient à ce changement de régime : l'eau glacée sous toutes les formes est sans doute pour beaucoup dans la dyspepsie, qui, dit-on, menace l'âge mûr de tout Américain; les liqueurs fortes ravagent bien plus encore la santé physique et morale de leurs victimes (1); le vin seul, dans le cercle de la famille, est une source de joie saine qui pourrait verser de la grâce sur les qualités sérieuses d'un peuple énergique, plus soucieux de chiffres que de poésie, trop enclin peut-être à mépriser chez les nations vieillies de l'Europe les qualités qui manquent à son orgueilleuse jeunesse.

En tout cas, ce n'est pas la place qui fait défaut à la vigne pour s'étendre aux États-Unis; ce n'est pas non plus le nombre de consommateurs qui peut arrêter cette expansion. L'Allemagne par ses flots d'immigrans infuse de plus en plus à ce peuple hétérogène le goût et le besoin du vin. Déjà plus de deux millions d'acres en vignobles ont pu donner, en 1871, 14 millions de gallons de vin; le seul obstacle est dans le haut prix de la production, et le seul échec possible dans les maladies endémiques, dans les causes de destruction qui compromettent temporairement les récoltes de certaines variétés; c'est donc à l'étude des ennemis de la vigne que notre attention est naturellement ramenée.

III.

Plus peut-être en proportion qu'aucune autre plante de grande culture, la vigne d'Europe est exposée à des attaques qui en compromettent la santé générale, la végétation ou la fertilité. Sans parler des accidens climatériques tels que gelées, grêles, échaudage, il est des causes plus permanentes d'altération, telles que la mauvaise nature du sol, la stagnation des eaux autour des racines, qui déterminent des maladies plus ou moins caractérisées; mais en dehors de ces affections générales notre vigne a contre elle une armée d'ennemis vivans qui peuvent se ranger sous deux chefs : les insectes et acariens ampélophages et les cryptogames. Plus variées

(1) D'après M. Bush, il se fabrique encore par an environ 60 millions de gallons de whisky aux États-Unis, mais heureusement la consommation et la production sont en décroissance (en raison de l'usage plus grand du vin). C'est ce que montrent les chiffres suivans de production de cette liqueur dans l'état de Kentucky : dans la *saison* de 1868-1869, 9,853,173 gallons; de 1869 à 1870, 6,791,623 gallons; de 1870 à 1871, 4 millions de gallons.

comme espèces, étendues sur un espace plus vaste, les vignes d'Amérique n'ont pas moins d'ennemis que notre vigne d'Europe. En fait d'insectes, elles en ont même davantage, comme le prouvent les belles études consacrées à ce sujet dans les rapports entomologiques de M. Riley. Nous nous bornerons ici à signaler, parmi ces ennemis, insectes ou champignons parasites, ceux dont les ravages sont assez grands pour attirer l'attention générale. Commençons par les cryptogames qui jouent un rôle dans les maladies complexes vaguement appelées *rot* (pourriture) et *mildew* (nielle ou moisissure).

Le *rot* est la plus redoutée des maladies de la vigne en Amérique : c'est un vrai fléau tombant tout d'un coup sur la récolte, sur les grappes pleines de vie, et détruisant en un jour les espérances de l'année. Le mot est dans toutes les bouches aux États-Unis; mais la chose elle-même n'est pas nettement élucidée et mérite sur place un examen plus attentif. Le *black rot*, pourriture noire, se manifeste aux mois de juin et de juillet lorsque des pluies très abondantes succèdent à de violens coups de soleil. Tout d'un coup des grappes encore vertes, plus qu'à demi développées, ont leurs grains comme brûlés sur un côté d'une tache brun clair avec un bord ou auréole plus foncée : au-dessous de la tache, le tissu du grain durcit et le grain entier se dessèche ou pourrit suivant que le temps devient sec ou demeure humide. On pourrait croire qu'il y a dans ce fait une simple action météorique analogue à l'échaudage par exemple, si l'on ne voyait le plus souvent sur la pellicule de la tache poindre de toutes petites pustules saillantes, dont l'orifice presque imperceptible laisse sortir une gouttelette vermiculée de liqueur gluante, où le microscope révèle les spores d'un champignon du groupe de ceux appelés par les botanistes *pyrénomycètes* ou *hypoxylés*. Ces organismes ont le plus souvent des filamens nourriciers dissimulés sous l'épiderme des plantes, tandis que les appareils de fructification se font jour à l'extérieur. La cryptogame du *rot* a été décrite par MM. Curtis et Berkeley sous le nom de *phoma uvicola;* mais l'histoire de son évolution est encore à faire, et jusqu'à présent rien n'a pu suggérer des moyens pratiques de s'opposer à ses ravages. Tous les raisins n'y sont heureusement pas sujets, mais le *catawba*, si précieux à d'autres égards, est un de ceux dont il rend la récolte précaire.

Sous le nom vague de *mildew*, deux parasites de la vigne sont souvent confondus par les viticulteurs américains : ce sont d'une part l'*oïdium Tuckeri*, et de l'autre le *peronospora viticola*, qu'on pourrait appeler *faux oïdium*. Connu en Europe depuis 1845 seulement, l'oïdium est certainement un parasite importé; le docteur Montagne, de l'Institut, pensait même y reconnaître un champignon

décrit par le botaniste Schweinitz comme attaquant parfois les raisins américains. Néanmoins, par un phénomène étrange, mais que l'exemple du phylloxera explique en partie, il se trouve que cette cryptogame américaine sévit sur la vigne d'Europe cultivée en Amérique avec une prédilection marquée, tandis qu'elle est excessivement rare sur les vignes indigènes. Voilà donc un nouvel exemple à joindre à bien d'autres d'une parasite qui, presque inoffensive pour les plantes qui l'ont nourrie dans sa patrie, devient désastreuse pour une espèce étrangère, et qui n'acquiert son entier développement que sur cette même espèce dépaysée et soumise à des conditions spéciales de culture. Sous ce rapport, comme aussi par son premier mode d'introduction en Europe (dans les serres à raisin du voisinage de Londres), le phylloxera reproduit à beaucoup d'égards l'histoire de l'oïdium.

Bien différent de ce dernier, malgré des similitudes d'aspect, est le faux oïdium d'Amérique, le *peronospora viticola*. Son apparence est aussi celui d'une moisissure; mais, tandis que l'oïdium recouvre à la fois les pampres entiers, tiges et feuilles, sur leurs deux surfaces, ainsi que les fruits, le faux oïdium ne se montre qu'à la face inférieure des feuilles. Il y forme des plaques irrégulières, d'étendue variable, souvent confluentes, non pas grisâtres comme celles de l'oïdium, mais d'un aspect blanc un peu cristallin dû à la demi-transparence des filamens qui composent ce feutrage superficiel. Cette moisissure est une proche alliée du *peronospora infestans*, champignon filamenteux qui végète d'abord dans les fanes de la pomme de terre, puis se fait jour au dehors et envoie à travers le sol humide jusqu'aux tubercules les germes invisibles qui en causent l'altération morbide. Fidèle à ces habitudes de ses proches, le *peronospora* de la vigne végète dans le tissu de la feuille avant de venir fructifier au dehors; aussi le résultat est-il le plus souvent une destruction totale du tissu dans les parties attaquées. De là chute des feuilles et souffrance indirecte de la plante entière, y compris les fruits et les sarmens sur lesquels repose l'espoir de la prochaine récolte. Le vrai *mildew* ou faux oïdium sévit surtout en automne, sur beaucoup de cépages indigènes, sous l'influence de l'humidité froide; l'oïdium au contraire, d'après M. Saunders, se développerait surtout en Amérique sous l'action de la chaleur sèche, observation qui ne cadre pas exactement avec ce qui se passe à cet égard en Europe.

Si j'ai donné quelques détails sur ces cryptogames nuisibles à la vigne d'Amérique, c'est qu'il importe de connaître ces ennemis au moment où l'importation en grand de cépages des États-Unis risque d'amener en Europe des hôtes si peu désirables et qui pourraient

être des intrus fort importuns. Des lotions avec des liquides caustiques ou corrosifs agissant durant quelques minutes sur la surface entière des sarmens reçus de l'autre côté de l'Atlantique seront une précaution utile, sinon un remède absolu contre les germes de ces cryptogames redoutées; pourtant ce qui atténue nos craintes à ce sujet, c'est l'innocuité parfaite de l'introduction déjà ancienne en Europe du *catawba* et de l'*isabelle*, deux des cépages qui en Amérique sont le plus sujets aux maladies en question.

Eh quoi! nous dira-t-on, vous osez courir le risque d'amener de nouveaux fléaux en important de nouvelles vignes? N'est-ce déjà pas assez du phylloxera, voulez-vous lui donner des aides pour achever de nous détruire? La réponse à cette question, c'est l'étude même des cépages qu'on se propose d'introduire, question complexe et qui mérite quelques développemens indispensables.

Étant donnés l'existence immémoriale du phylloxera aux États-Unis et le fait de la mort fatale de notre vigne d'Europe dans cette région, il est clair que, si des vignes américaines vivent encore, si quelques-unes prospèrent, c'est qu'elles ont contre leur ennemi séculaire une force de résistance incontestable. Que des vignes à l'état sauvage jouissent de ce privilége, c'est chose assez naturelle. On sait que les types spontanés sont en général plus robustes que leurs descendans civilisés par la culture. Parmi les variétés elles-mêmes dont la culture s'est emparée, il se peut qu'une sélection naturelle ait peu à peu éliminé celles qui ne pouvaient lutter contre l'insecte ennemi. Cette hypothèse, émise avec réserve par M. Riley, rendrait compte de la persistance de certaines vignes américaines, de la demi-résistance de quelques autres, du déclin relatif d'un certain nombre. Ce serait comme dans la bataille de la vie, où les forts résistent, les faibles succombent, et où la vitalité ne s'établit pour les premiers qu'après la destruction graduelle des seconds. Le combat durerait encore en Amérique, sinon pour les espèces ou les variétés spontanées, arrivées depuis longtemps à une sorte d'équilibre instable, au moins pour les variétés introduites dans la culture ou artificiellement créées et dont plusieurs n'auront probablement qu'une existence transitoire. Sans nous arrêter à la théorie, voyons d'abord à cet égard les faits évidens et tâchons d'en tirer à notre profit les conséquences pratiques.

Lorsque, dans le cours des années 1867, 1868, 1869, le phylloxera eut détruit presque entier le vignoble de M. Laliman, près de Bordeaux, parmi ces vignes, la plupart d'origine américaine, quelques-unes demeurèrent luxuriantes et vigoureuses au milieu de leurs voisines misérables, mourantes ou mortes. Frappé de ce contraste, M. Laliman en conclut que ces cépages résistans au phylloxera pour-

raient être une ressource comme remplaçans des cépages non résistans. M. Riley, de son côté, sans connaître les remarques du viticulteur bordelais, constatait en Amérique des faits analogues, et cette coïncidence suggérait à M. Gaston Bazille (1), de Montpellier, l'idée que la greffe de nos variétés d'Europe sur les vignes résistantes d'Amérique pourrait être dans un temps prochain le seul moyen de reconstituer nos vignobles. Ces idées ont pris une forme plus nette à mesure que l'imminence de la ruine et les résultats incomplets, mais encourageans, de quelques expériences instituées à Montpellier ont rendu plus évident l'intérêt d'une étude sérieuse de cette question non-seulement en Europe, mais surtout en Amérique. Telle est l'origine de la mission que le ministre de l'agriculture voulut bien me confier en juillet 1873, et que j'ai accomplie en août, septembre et octobre de la même année. Enfermées dans de courtes limites de temps, mais secondées par le bon accueil et le concours généreux des savans et praticiens de ce grand pays, mes observations ont confirmé dans l'ensemble celles qui avaient servi de point de départ. Il me suffira de les résumer succinctement.

Au point de vue de leur résistance relative au phylloxera, les vignes peuvent se ranger en trois groupes : les indemnes (celles qui n'en sont pas même attaquées), les résistantes et les non résistantes. Dans la première catégorie, je ne connais qu'une espèce, le *vitis rotundifolia* sous sa forme sauvage dite *muscadine*, et sous ses variétés de *scuppernong*, à fruit blanc, légèrement mordoré, ou de *mish*, à fruit violet, sans parler d'autres variétés que je n'ai pas vues. Des recherches réitérées n'ont pu m'y faire découvrir la moindre trace de phylloxera, ni aux racines, ni aux feuilles. Du reste, c'est un fait admis dans le pays que ce cépage échappe à toutes les maladies comme à tous les insectes et notamment aux chenilles voraces d'un singulier papillon qui, dans le sud, détruit d'autres vignes en en rongeant les racines. Quelle est la raison probable de l'immunité de ce cépage vis-à-vis du phylloxera? Je la chercherais volontiers dans le goût manifestement âcre des racines, comparé au goût douceâtre à peine mêlé d'arrière-goût acide des mêmes organes chez des variétés auxquelles l'insecte s'attache. Des recherches ultérieures seront bientôt possibles dans notre pays, où les *scuppernong* serviront à contrôler cette hypothèse, tout en confirmant, je l'espère, le fait de l'immunité de l'espèce.

Parmi les variétés résistantes, M. Laliman avait cru d'abord ne

(1) Le même viticulteur distingué, qui a tant fait pour l'étude du phylloxera, songeait dès le mois de juillet 1869 à la possibilité de greffer nos vignes sur des plantes de la même famille, par exemple sur la vigne vierge, dont les racines pourraient, pensait-il, se trouver réfractaires au phylloxera.

pouvoir comprendre que des vignes dérivées du *vitis æstivalis*; il plaçait à tort dans ce groupe le *clinton*, et du fait que le *catawba* et l'*isabelle* avaient succombé dans ses cultures il croyait pouvoir induire que tous les dérivés de *labrusca* seraient voués au même sort. Mieux renseigné sur les vrais noms des cépages, mieux instruit par des observations faites en grand dans le Missouri, M. Riley rectifia sur plusieurs points ces données, et, distinguant dans les variétés l'aptitude à nourrir le phylloxera sur les feuilles ou à l'avoir sur les racines, il éclairait singulièrement cette question de la résistance relative des cépages. De ses observations et des miennes peut résulter dès à présent une sorte d'échelle de résistance des divers cépages, dans laquelle nous passerons des plus réfractaires à ceux qui le sont le moins. L'*herbemont*, le *cunningham* viennent en tête, sur la foi de Riley et surtout parce que, dans les expériences faites à Montpellier, leurs boutures, cultivées pendant deux ans entre des vignes d'Europe phylloxérées, ont mieux poussé que les *concord* eux-mêmes placés dans les mêmes conditions. D'ailleurs l'excellente qualité du vin et l'absence de goût de cassis recommandent ces cépages pour la culture directe, sans greffage des nôtres, en Europe. Le *concord* est le plant rustique et vigoureux par excellence; on recommande au même titre l'*hartford prolific*, remarquable par l'abondance, la précocité de ses raisins, l'*ives seedling*, qui dans les cultures de l'Ohio prend la tête pour la production des vins rouges, le *martha*, raisin blanc qui, mêlé au *maxatawney*, donne l'un des meilleurs vins blancs de l'Amérique. Toutes ces variétés sont résistantes, bien qu'elles appartiennent au groupe des labrusca.

Cette qualité de résistance appartient également à plusieurs variétés dérivées des types sauvages *cordifolia* et *riparia*. En tête, je mettrais peut-être le *norton's virginia*, que j'ai vu à Webster, dans le Missouri, former un carré de vigne luxuriant et fertile juste à côté d'un carré de *catawba* du même âge en train de périr. Le *clinton* est un cépage populaire, plein de vigueur, relativement fertile, bien que ses raisins soient petits, peu juteux et légèrement framboisés; il se couvre parfois de galles phylloxériennes sans que ces déformations groupées en général au sommet des pampres compromettent la récolte ou même la santé du cep : seulement il faudra soigneusement enlever, dans l'intérêt des ceps voisins, ces nichées de phylloxeras. Le *taylor*, cépage blanc, donne un vin très délicat : on le dit malheureusement peu fertile, mais ses rameaux rampans ont une grande puissance de végétation.

Tous ces cépages et d'autres que j'omets ne sont pas, comme on pourrait le croire, à l'abri des attaques du phylloxera : tous au con-

traire l'ont aux racines en quantité variable; seulement l'action de l'insecte se borne le plus souvent au chevelu, sur lequel sa piqûre développe les nodosités caractéristiques sans que les générations nouvelles se portent en masses sur les divisions moyennes ou grosses de la racine, ou même sur la partie enterrée du tronc, comme la chose se passe d'habitude chez la vigne européenne. Est-ce à la vigueur plus grande des vignes américaines résistantes, au plus rapide développement de leur chevelu, qu'est due l'immunité relative de ces cépages? Seraient-ils moins nutritifs pour l'insecte? Ces explications restent incertaines, mais les faits eux-mêmes n'en sont pas moins constans, savoir la vigueur des ceps infestés et la moindre multiplication de l'insecte sur un cep donné.

Il est pourtant des cépages qui, s'ils ne meurent pas absolument et rapidement comme la vigne d'Europe, présentent en Amérique des signes non équivoques de dépérissement graduel. On a vu l'*isabelle* périr en France dans les vignes phylloxérées de M. Laliman : elle décline également en Amérique et commence à se faire rare dans les vignobles où elle était abondante autrefois; le *catawba*, ce plant précieux qui a fait la fortune des fabricans de champagne de Cincinnati, décline sensiblement, même dans les lieux où le climat lui est le plus favorable; enfin le *delaware*, si justement recherché comme raisin de bouche et pour son vin délicat, est en pleine décadence dans la plupart des vignobles : on l'arrache aux environs de Sandusky et de Cleveland, et la seule vigne qui m'ait offert en Amérique l'aspect désolé des vignes mourantes de notre midi est un carré de *delaware* de l'île Kelley, placé juste à côté de *concords* et de *clintons* luxurians. Cette faiblesse vis-à-vis du phylloxera est surtout très accusée chez les cépages hybrides dont on pourrait, par une métaphore souvent usitée, dire qu'ils ont du sang du *vitis vinifera* de la vigne de l'ancien monde. Presque partout j'ai vu ces hybrides donner des signes de souffrance et même de dépérissement, et, si parmi elles le *wilder* et le *goethe* ont jusqu'ici tenu bon, c'est peut-être que le temps de leur épreuve n'a pas encore assez duré.

En somme pourtant, les vignes américaines prises en masse luttent contre le phylloxera, toujours présent autour d'elles ou sur elles, avec un succès qui chez beaucoup aboutit de fait à l'immunité. D'autres faiblissent, succombent même dans un combat inégal : la vigne d'Europe a toujours péri lorsqu'on l'a mise en Amérique aux prises avec cet implacable suceur; elle périclite en ce moment dans son pays même, et ne peut être sauvée, en attendant mieux, que par le secours des vignes américaines.

Sous quelle forme ce secours nous viendra-t-il? Sera-ce en gref-

fant nos propres cépages sur ces vignes étrangères, dont les racines plus robustes leur fourniraient une base de nutrition permanente? Quelques indices permettent de l'espérer : telle est par exemple une observation curieuse que j'ai relevée dans l'herbier de l'académie des sciences de Philadelphie. Annexée à un échantillon de vigne d'Europe cueilli au Texas se trouve une note du botaniste Buckley, constatant que ce raisin ne réussit pas sur son propre cep, mais qu'il prospère étant greffé sur le *mustang*, vigne sauvage de ce pays dont la vigueur est proverbiale, et que je voudrais voir introduire en Europe, parce que je soupçonne qu'il est réfractaire au phylloxera peut-être autant que le *scuppernong*. Cette remarque de feu Buckley prouve à la fois la possibilité de cette greffe et les bons effets qu'elle aurait pour la vigne d'Europe. Les exemples du même genre que j'ai vus à Kirkwood, près Saint-Louis, chez M. Gill, portent sur des vignes de Californie, européennes d'origine, greffées sur *concord*. Les résultats ne sont pas uniformes, — succès pour certains pieds, insuccès pour d'autres; mais on ne saurait conclure ni pour ni contre avec des expériences peu nombreuses et dont on n'a pu contrôler les conditions. De nouveaux essais sont indispensables pour trancher cette question.

Mais, la greffe sur les vignes américaines échouerait-elle dans le résultat qu'on s'en promet, tout ne serait pas perdu pour cela; il resterait à les cultiver pour elles-mêmes, pour leurs raisins, pour leurs vins comme pis-aller dans certains cas, avec avantage probablement dans les régions où les cépages n'ont pas la valeur de crus traditionnels et non susceptibles d'être remplacés. Ni le climat, ni le sol, ne sont des obstacles à cette naturalisation des vignes transatlantiques. Qui sait même si l'avenir ne nous réserve pas à cet égard des surprises, et si tel cépage, longtemps méconnu dans les forêts du Nouveau-Monde, ne fera pas, sur le vieux sol de l'Europe, souche de nobles et vigoureux descendans? Gardons-nous d'assigner en ce sens à la nature, à l'art, les bornes étroites de nos goûts ou de nos intérêts du moment. L'apparition de l'oïdium, qui menaça de ruiner nos vignes, a marqué le grand essor de la richesse vinicole du midi : le phylloxera, si redoutable aujourd'hui, sèmera les ruines sur son passage; mais, s'il nous pousse aux grands travaux de canalisation, s'il rend au bétail un peu de l'espace envahi par le vignoble, s'il nous oblige à varier les élémens de notre culture favorite, peut-être verra-t-on dans ce fléau un de ces agens mystérieux du progrès qui secouent la routine de l'homme, et l'amènent à marcher par la lutte à la conquête du monde.

J.-E. Planchon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1874.

On aura beau se faire des illusions et s'évertuer en combinaisons merveilleuses, il est des momens où la politique la mieux inspirée est la politique la plus simple, la politique de la raison, du désintéressement et de la bonne volonté. C'est la dernière ressource et la dernière habileté dans la mauvaise fortune. La France est plus que jamais à un de ces momens où elle a le plus pressant besoin de voir ses affaires conduites dans cet esprit de simplicité courageuse et désintéressée. Assurément, même avec cet esprit, toutes les difficultés ne seraient pas résolues ou supprimées; elles seraient peut-être à demi vaincues dès qu'elles seraient abordées sans parti-pris et sans arrière-pensée, avec la passion unique et exclusive de tout subordonner à une nécessité supérieure de sauvegarde publique, de reconstitution nationale. Pour l'assemblée, pour le gouvernement comme pour le pays lui-même, une voie nouvelle s'ouvrirait où l'on pourrait s'avancer d'un pas tranquille et assuré sans risquer à chaque instant de se heurter à tous les incidens subalternes, quelquefois irritans, d'une existence laborieuse et disputée.

Ce n'est là qu'un rêve, dit-on, c'est l'utopie facile de ceux qui ne sont pas à la peine et ne sont pas initiés aux difficultés de chaque jour. Les affaires sont les affaires et les hommes sont les hommes. Il y a des résistances, des préjugés, des habitudes, des engagemens de parti, dont il faut tenir compte. La politique vit comme elle peut et fait ce qu'elle peut. — Ce serait peut-être vrai ou du moins spécieux dans des circonstances ordinaires. Il est des situations où les procédés d'un autre temps ne sont plus qu'un vain palliatif, où, pour trop se complaire dans la tactique et dans les transactions prétendues nécessaires, faute d'une certaine naïveté audacieuse, on finit par se perdre dans un amas d'obscurités et d'impossibilités. Quel est le sentiment le plus impérieux qui éclate un

peu partout aujourd'hui? C'est le besoin de sortir de cette ambiguïté persistante où l'on voit sans cesse renaître les doutes, les incertitudes sur des questions qu'on pouvait croire résolues, où l'on est réduit à cherche une lueur de vérité à travers des confusions toujours nouvelles. On n'éprouve certes aucun désir de harceler le gouvernement d'une opposition chagrine et systématique; on lui demande simplement d'avouer sa pensée assez haut pour qu'elle puisse défier toutes les contradictions; on lui demande d'être de son propre avis, de soutenir contre tous ce qu'il a créé lui-même, et, s'il a des alliés compromettans, de leur dire sans hésiter qu'ils se trompent, que le pays est fatigué d'indécisions, de nuages et de réticences, qu'il n'a pas trop de tout son temps et de toutes ses forces pour s'occuper de ses affaires les plus sérieuses sous le régime qu'on lui a donné et qu'on lui dispute.

Le mal de la situation présente en effet, c'est cette ambiguïté qui s'étend fatalement à tout, qui refoule en quelque sorte la confiance publique à mesure qu'elle cherche à renaître. Comment n'en serait-il pas ainsi lorsque le gouvernement lui-même est réduit à se livrer aux plus savans calculs de langage, à se rectifier ou à se voir contredit dans l'affirmation la plus simple de son existence et de son caractère? On ne manque point, il est vrai, de déclarer, toutes les fois qu'on le peut, que le septennat est une chose sérieuse, qu'il doit être respecté et placé au-dessus de toutes les contestations. M. le vice-président du conseil l'a dit dans sa circulaire sur les maires; le ministre du commerce, M. Desseilligny, l'a répété l'autre jour dans un discours du meilleur ton devant des agriculteurs réunis à Nevers. Ce n'est pas tout, M. le président de la république lui-même, dans une récente visite au tribunal de commerce de Paris, a voulu doubler l'autorité de ces manifestations par une sorte d'intervention personnelle, par sa propre parole. Répondant à un discours du président du tribunal consulaire qui venait de lui exposer le pénible état, les inquiétudes de l'industrie parisienne, M. le maréchal de Mac-Mahon s'est fait un devoir de rassurer les esprits, de rouvrir au travail des perspectives de sécurité, en disant qu'il aurait compris il y a quelques mois les craintes sur la stabilité du gouvernement, qu'il ne les comprenait plus aujourd'hui. « Le 19 novembre, a-t-il ajouté, l'assemblée nationale m'a remis le pouvoir pour sept ans. Mon premier devoir est de veiller à l'exécution de cette décision souveraine. Soyez donc sans inquiétude. Pendant sept ans, je saurai faire respecter *de tous l'ordre de choses légalement établi.* »

Certes rien n'est plus simple et plus clair, rien n'est aussi plus politique que cette affirmation d'un gouvernement s'imposant au respect « de tous. » Eh bien! non, on s'est trompé, au dire des journaux de la droite; cela ne signifie nullement ce qu'on aurait pensé. M. le président de la république est allé au tribunal de commerce de Paris unique-

ment pour décourager ceux qui auraient pu croire sérieusement au septennat et pour donner pleine satisfaction aux légitimistes, qui s'occupent avec le zèle le plus consciencieux à le remplacer le plus tôt possible! En affirmant « l'ordre de choses établi, » il a voulu parler, non de l'ordre institué le 19 novembre, mais de l'ordre qui sera établi aussitôt qu'on le pourra! On s'est même vanté discrètement d'avoir obtenu la modification de quelques paroles un peu plus accentuées qui auraient été prononcées d'abord par M. le maréchal de Mac-Mahon, et c'est ainsi que les légitimistes prétendent aider M. le président de la république à inspirer la confiance dans la stabilité d'un régime qu'ils ont contribué à créer, dont ils restent en vérité les alliés fort onéreux!

Qu'en résulte-t-il? La conséquence est aussi claire qu'inévitable. Avec la meilleure volonté, on éprouve des perplexités singulières lorsqu'on voit la démarche la plus simple, la plus loyale, dénaturée par l'esprit de parti, exposée aux interprétations les plus abusives, les plus contraires évidemment à l'intention qui a dicté l'acte accompli par M. le président de la république. La confiance qu'on s'efforce justement de provoquer se sent paralysée par ces menaces d'agitations nouvelles venant de ceux qui se donnent sans cesse comme les conservateurs privilégiés, comme les auxiliaires indispensables du régime actuel. L'opinion déconcertée se perd au milieu de toutes ces explications et de ces rectifications dont il faut faire suivre chaque manifestation officielle au premier signe de mécontentement ou de susceptibilité dans l'une des fractions de cette majorité qu'on veut avant tout maintenir compacte. On s'épuise à cette œuvre sans arriver à rien, sans sortir de ce malaise intime et indéfinissable dont on ne demande pourtant qu'à s'affranchir. Le gouvernement est le premier à en subir les conséquences, il le sent bien, puisqu'il est le premier à porter le fardeau de ces conditions laborieuses. Par sa situation même, il se croit tenu sans doute à des transactions, à des ménagemens à l'aide desquels il évite ou ajourne des crises; mais il ne voit pas que, pour retenir des amis dangereux qu'il ne réussit pas même à convaincre, qu'il ne désarme quelquefois que par des concessions compromettantes, il prolonge une situation sans issue, et il rend de plus en plus difficiles des alliances avec lesquelles pourrait se former une majorité nouvelle acceptant pour programme l'organisation de ce gouvernement qu'on a voulu fonder, qu'on a offert à la France comme un gage de stabilité. Le gouvernement ne s'aperçoit pas qu'au lieu de donner l'impulsion il s'expose à paraître la subir, et que c'est là la raison de cette équivoque qui le compromet, dont il est le premier à souffrir. Si le ministère veut savoir où sont ses adversaires les plus dangereux, il n'a qu'à regarder autour de lui parmi ceux qui lui marchandent un appui précaire, qui ne lui rendent certes pas toujours ménagemens pour ménagemens.

La question n'est nullement à nos yeux dans les intentions du gouvernement, qui voit le péril, cela n'est point douteux, et qui doit sentir la nécessité de s'en affranchir ; elle est dans cette partie de la droite qui, sans se confondre avec le gouvernement, affecte vis-à-vis de lui des airs de prépotence ou de menace, qui, sans être la majorité de la chambre, ni même de la droite, suffit pour jeter l'assemblée dans le « désarroi » dont on parle en la frappant d'impuissance. Que veut donc la droite et quel est son rôle aujourd'hui? Elle veut la restauration de la royauté traditionnelle, elle n'a pas besoin de le dire; elle a eu, il y a quelques mois à peine, une occasion probablement unique de réaliser son rêve. Qui donc a été le principal obstacle? C'est le représentant même de la royauté, qui a signé sa propre abdication dans cette lettre du mois d'octobre devant laquelle se sont évanouies toutes les combinaisons qu'on avait imaginées, et, après la lettre, M. le comte de Chambord est venu trouver son Culloden obscur dans ce séjour à Versailles, qui a dû lui laisser bien peu d'illusions. Ce que les légitimistes n'ont pu faire dans les conditions les plus favorables, lorsque tout semblait servir leurs desseins, lorsque les diverses fractions conservatrices de l'assemblée se prêtaient plus ou moins à une restauration monarchique, espèrent-ils pouvoir le tenter aujourd'hui? Ils ont eu leur prince sous la main, à Versailles, pendant les débats de la prorogation; ils n'ont rien fait, et ils ont eu grandement raison : comptent-ils retrouver si vite les chances qu'ils ont perdues? S'ils se croient en mesure d'accomplir cette restauration, que ne la proposent-ils tout de suite pour en finir? Non, c'est impossible, ils ne l'ignorent pas, ils savent bien qu'ils ne retrouveraient plus une majorité pour les suivre dans une campagne nouvelle, qu'ils s'exposeraient au plus humiliant mécompte; mais, s'ils ne peuvent rien faire, ils réussissent du moins à tout empêcher, et c'est là jusqu'ici le plus clair de leur politique.

La monarchie n'est pas possible, semblent-ils dire, soit; — tout le reste ne sera pas moins impossible. La république, bien entendu, il n'en faut pas parler; elle existe sans doute par le fait, et il serait même assez difficile de supprimer le nom, car enfin il faut bien avoir un nom; mais c'est tout ce qu'on peut faire de ne pas effacer cette étiquette importune. Le septennat, on ne l'admet qu'assez dédaigneusement, pourvu qu'il ne se prenne pas au sérieux, à la condition qu'il consente à être l'instrument de la restauration monarchique. Hors de là, on semble lui refuser les moyens de vivre. S'il y a une commission des lois constitutionnelles, on s'ingénie à tout ajourner, à tout éluder, si bien qu'un de ces jours, à côté de la prorogation septennale, qui n'est elle-même ni définie ni organisée, il faudra décréter, faute d'une loi électorale qui n'est pas faite, la prorogation des conseils municipaux, dont l'existence légale expire au mois d'avril, la prorogation des conseils-généraux. Vai-

nement M. le vice-président du conseil est allé l'autre jour dans la commission des trente pour demander qu'on en finît dans le courant du mois; on lui a répondu que la question était grave, et M. Lucien Brun a ajouté lestement qu'il fallait prendre son temps, qu'on n'était pas pressé, de sorte que dans un intérêt de parti tout reste en suspens. Le provisoire s'ajoute au provisoire; tout passe à l'état de prorogation indéfinie, mais non organisée.

Sans doute il y a dans la droite elle-même des hommes plus modérés qui se résignent à l'ajournement indéterminé de leurs espérances monarchiques, qui admettent même la république, pourvu qu'on ne leur demande pas de la proclamer trop haut, et qui surtout acceptent la présidence septennale dans ses conditions sérieuses d'indépendance et de durée. Ces hommes existent assurément; ils ne sont pas insensibles à la situation de la France, ils comprennent la nécessité de ne point se refuser à la seule organisation possible du pays. Ils le sentent et ils le disent. Pourquoi donc ne se séparent-ils pas de ceux des légitimistes qui s'efforcent de tout empêcher? Pourquoi ne pas prendre hautement parti pour une politique nouvelle de conciliation et de trêve dans les conditions actuelles? Par le fait, sans le vouloir, on a l'air de rester avec une minorité turbulente qu'on blâme, mais dont on ne décline pas assez l'alliance; on paralyse le gouvernement aussi bien que l'assemblée, et c'est ainsi qu'on arrive à ces neutralisations de forces, à ces équivoques, à ces confusions dont la chambre offre le spectacle toutes les fois qu'une sérieuse question de politique se présente. On croit avoir fait beaucoup par un vote qui clôt une discussion, et il se trouve qu'on n'a rien fait. Les légitimistes sont une partie de la majorité, dit-on, et il faut avant tout maintenir la majorité du 24 mai, du 19 novembre, c'est la loi parlementaire! Fort bien, mais cette majorité comment la maintient-on? à quel prix peut-on l'obtenir? On ne peut se faire illusion : cette majorité ne se retrouve dans les circonstances graves que par l'effort d'une diplomatie parlementaire sans cesse occupée à renouer des fils toujours près de se rompre, par une suite de concessions ou de réserves sur les points les plus délicats, et il se trouve en définitive que ce sont les légitimistes intransigens qui, sans être la majorité, pèsent sur toutes les résolutions, sur l'action du gouvernement et de l'assemblée, sur toute la politique. Ils réussissent jusqu'à un certain point dans leur tactique : ne rien faire et tout empêcher.

Sait-on quel est le résultat? Il peut être également malheureux pour le gouvernement et pour l'assemblée. Ce système de concessions donne presque forcément à la politique du gouvernement une couleur qu'elle ne devrait pas avoir, qu'il ne voudrait pas lui-même sans doute lui donner, parce que c'est un véritable danger à l'extérieur comme à l'intérieur. Quant à l'assemblée, le dernier mot est l'impuissance dans la

confusion et dans l'agitation des partis. Or ici précisément s'élève la question la plus grave et la plus délicate. Rien n'est plus commode que de vivre à Versailles, de nouer des combinaisons, de menacer le ministère ou de se livrer à toute sorte de discussions oiseuses en se disant qu'on a le temps, que rien n'est pressé. Malheureusement on semble oublier que nous vivons dans les conditions les plus extraordinaires qui aient pu jamais être faites à une grande nation, qu'un pays qui a besoin d'une certaine fixité pour son travail, pour tous ses intérêts, ne peut cependant rester toujours à la merci des transactions, des agitations ou des mécomptes irrités des partis.

Il y a trois ans maintenant, trois ans depuis deux jours, que l'assemblée qui est à Versailles s'est réunie pour la première fois à Bordeaux. Née dans les circonstances les plus terribles, elle n'avait point reçu sans doute une mission précise et limitée. Elle était envoyée pour faire face à tout, pour arracher la France à toutes les extrémités qui la menaçaient; mais enfin, si large, si étendu que fût son mandat, elle n'a point été créée évidemment pour rester une souveraineté permanente et indéfinie, pour jouer le rôle d'un long parlement. Elle avait surtout pour mission de rendre à la France la paix et des institutions fixes, un gouvernement régulier. Avec M. Thiers, elle a donné la paix, elle a délivré le territoire, elle a rendu un immense, un patriotique service. Si maintenant, au lieu d'organiser le pays, l'assemblée s'épuise en luttes stériles, si, au lieu de mettre fin au provisoire, elle n'est occupée qu'à le reproduire et à l'aggraver sous toutes les formes, si on en est à ce point d'impuissance ou de périlleuse confusion, qu'on y prenne bien garde, il n'y aura plus bientôt qu'une issue, la dissolution. Ce ne sont pas les radicaux qui auront obtenu cettevi ctoire, c'est la droite elle-même qui aura préparé ce dénoûment inévitable en reculant devant une œuvre que les circonstances lui imposent et que le pays attend, que l'assemblée actuelle aurait pu accomplir dans l'esprit le plus conservateur et qu'elle laisserait inachevée ou livrée à toutes les chances de l'inconnu. C'est là en définitive toute la question sur laquelle les esprits prévoyans doivent appeler l'attention de l'assemblée elle-même.

Si l'on veut en arriver là, on n'a qu'à continuer, la route est ouverte, on sera bientôt au bout. Si l'on veut échapper à cette extrémité d'une dissolution qui serait prématurée, qu'on ne pourrait proposer à une grande assemblée tant qu'on n'a pas pourvu aux plus pressantes nécessités de l'organisation du pays, il faut s'arrêter, il faut dissiper ces équivoques qui pèsent sur les esprits comme sur les intérêts, qui feraient croire à une réticence permanente, préméditée, dans la politique française. On ne peut pas rester dans cette incertitude, où le pouvoir le plus élevé a toujours l'air d'être mis en doute soit directement par les contestations les plus audacieuses de l'esprit de parti, soit indirectement par le

refus systématique de lui donner, avec une organisation régulière, les moyens d'exercer son action. Le gouvernement, s'il le veut, peut beaucoup par la netteté de son attitude, par la fermeté de ses déclarations. Il a sous peu de jours l'occasion la plus favorable : il va être obligé de répondre à l'interpellation dont la circulaire de M. le vice-président du conseil est le prétexte, et qui, en réalité, n'a trait qu'aux interprétations diverses dont le septennat est l'objet. Le ministère n'a qu'à opposer aux défis qu'on lui adresse une affirmation nette et péremptoire de la septennalité, des déclarations de telle nature qu'elles ne laissent plus aucune place à toutes ces contradictions et à ces commentaires qui ne s'arrêtent pas devant la parole de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il ne se risquera même pas beaucoup en déclarant que le septennat, créé sous le nom de la république, doit garder le nom de la république; il ne fera qu'affirmer ce qui ne peut pas être évité, et qu'on nous permette de le dire, ce serait une faiblesse de s'arrêter parce qu'on paraîtrait ainsi donner une certaine satisfaction à des adversaires habituels du centre gauche ou de la gauche.

Le grand malheur lorsqu'on rallierait à un gouvernement qui doit durer longtemps le plus de partisans possible, des hommes comme M. Dufaure, qui témoignait l'autre jour l'intention la plus franche de soutenir le septennat! Ceux qui, ne pouvant faire la monarchie, ne veulent pour la France ni de la république ni du septennat et s'efforcent de perpétuer le provisoire, ceux-là voteront contre le gouvernement, ils ne seront pas aussi nombreux qu'on le croit; les radicaux de l'extrême droite iront rejoindre les radicaux de l'extrême gauche. Bien d'autres hommes de tous les rangs et de toutes les opinions se sentiront tranquillisés, désarmés, et, si tous ne votent pas pour le ministère, ils ne seront pas des ennemis dangereux. On aura notablement dégagé, éclairci et détendu une situation tout simplement en la précisant, en offrant un point fixe où toutes les volontés sincères peuvent se rallier. Les députés de l'extrême gauche qui offrent au ministère cette occasion de la prochaine interpellation lui ont rendu peut-être un certain service, s'il se décide à profiter de la circonstance pour trancher toutes les questions douteuses par une parole décisive.

Que le gouvernement affirme le septennat, que l'assemblée l'organise, c'est là pour le moment tout ce qu'il y a de mieux à faire pour répondre à ce besoin de sécurité et de stabilité qui existe en France. Il est bien évident en effet que le ministère, quant à lui, ne peut qu'attester son opinion, sa résolution sur ce point essentiel de notre politique; c'est à l'assemblée de compléter ce qu'elle a commencé, de donner une sanction pratique aux déclarations du gouvernement, en pressant au besoin la commission des lois constitutionnelles qu'elle a nommée d'en venir enfin à un résultat. Ce ne sera vraiment pas trop tôt.

On se plaignait déjà l'an dernier de la première commission des trente, de ses recherches subtiles et de ses lenteurs. On dirait que la commission de cette année s'est mise à l'œuvre avec cette persuasion qu'elle n'avait été nommée que pour gagner ou perdre du temps, pour offrir aux députés qui en font partie une occasion de déployer leur érudition ou leur imagination. Il y a deux mois déjà qu'elle existe, qu'elle travaille, qu'elle discute, — elle vient enfin de nommer un rapporteur pour la loi électorale, pour la loi électorale seule, bien entendu, et si M. Batbie, qui a été chargé de cette mission, veut rapporter tout ce qui a été dit, résumer tous les systèmes qui ont été développés, même toutes les fantaisies qui se sont produites sérieusement, il peut à son tour demander du temps. Le fait est que le rapport ne sera pas présenté, dit-on, avant la fin de mars. Alors l'assemblée se séparera pour les vacances de Pâques, pour la session des conseils-généraux, et elle ne reviendra guère avant le mois de mai; puis il faudra étudier les autres projets sur les deux chambres, sur le pouvoir exécutif. Qu'on mette deux mois pour étudier chacun de ces projets comme pour la loi électorale, on voit que l'œuvre constitutionnelle est en bon chemin et que le pouvoir présidentiel peut attendre avant de savoir ce qu'il sera!

Véritablement, à suivre les travaux de la commission des trente, on n'est pas sans éprouver un certain malaise. Quoi donc! depuis quatre-vingts ans, toutes les questions constitutionnelles possibles ont été étudiées, discutées, même résolues dans tous les sens, et on en est là! M. de Lacombe propose le grand collége de 1820. M. Chesnelong et M. le duc de Bisaccia mettent leur génie en commun pour proposer un système qui consisterait à créer un corps de notables électeurs avec des délégués du suffrage universel et les plus hauts imposés! On disserte sur le nombre et sur les intérêts. La commission est évidemment le jouet d'une illusion, elle se méprend, elle n'a point été créée pour se livrer à ces études de fantaisie où l'esprit de parti prend trop souvent la place du sentiment exact de la réalité; elle a été instituée pour faire une œuvre politique, essentiellement pratique. On a fini par le sentir, peut-être un peu sous la pression de l'opinion, et on en est revenu tout simplement au projet que M. Dufaure avait présenté, dont le point le plus saillant est la substitution du vote par arrondissement au scrutin de liste par département. Il aurait mieux valu commencer par là, et si on veut être prudent, au lieu de reprendre les mêmes voyages à travers toutes les théories constitutionnelles, lorsqu'il s'agira de préparer les lois sur le pouvoir exécutif, sur les deux chambres, on ira droit au fait. Il ne faudrait pas de longs mois, quelques jours suffiraient, et l'assemblée, sans plus de retard, serait ainsi en mesure d'en finir avec toutes les ambiguïtés par une organisation régulière qui serait à la fois la garantie du pays et du gouvernement lui-même.

Pour le moment, l'assemblée en est à discuter les nouveaux impôts, chose grave assurément et indispensable pour l'équilibre du budget. Le ministre des finances, M. Magne, a fort à faire pour défendre ses combinaisons contre M. Léon Say, qui dans un spirituel discours proposait de prendre le temps d'examiner la question et de suppléer momentanément aux impôts par une émission de bons du trésor, — contre M. Germain, qui a vivement attaqué quelques-unes des contributions nouvelles, — contre M. Feray, qui a mis en avant un système destiné sans doute a être adopté un jour ou l'autre, une nouvelle évaluation cadastrale des terres taxées jusqu'ici comme terres en friche. Impôts sur le sel, sur l'alcool, sur les transports par petite vitesse, sur les chèques, tout est débattu sérieusement, utilement depuis quelques jours. Un des inconvéniens de ces discussions, d'ailleurs très substantielles et si instructives, c'est de mettre inévitablement aux prises des intérêts divers. La propriété se plaint de porter tout le fardeau et se défend contre des charges nouvelles qu'elle rejette sur l'industrie et le commerce; l'industrie se plaint à son tour d'être surchargée. Le fait est que personne ne peut songer à établir une distinction entre des intérêts qui sont solidaires, et que le fardeau pèse sur tout le monde. Il est bien certain que la critique peut s'exercer aisément, que parmi ces nouveaux impôts la plupart sont défectueux, même comme impôts; la surtaxe sur le sel arrivera difficilement au terme et risque fort d'être repoussée. L'impôt sur les transports à petite vitesse peut nuire singulièrement au transit commercial, et c'est là un des côtés les plus graves. M. le ministre des finances n'arrive pas moins peu à peu à gagner sa bataille, en d'autres termes il obtient ses impôts, parce qu'ils sont nécessaires. C'est la rançon d'une crise qui ne nous est pas rappelée seulement par des nécessités financières, qui est tristement remise dans notre mémoire aujourd'hui par les élections qui viennent d'avoir lieu en Alsace et en Lorraine. Les deux provinces ont été appelées à nommer pour la première fois leurs députés au parlement allemand. Elles ont choisi, on devait s'y attendre, des hommes qui répondaient à leurs sentimens, qui vont représenter à Berlin le parti de la protestation contre l'annexion de la Lorraine et de l'Alsace à l'Allemagne. Elles ont montré une fois de plus qu'elles se souvenaient de la France, et ce n'est point certes la France qui les oublie!

Les nations aux mœurs fortes ont une manière à elles de traverser les crises publiques. Il y a trois semaines, la dissolution du parlement venait surprendre l'Angleterre; aujourd'hui tout est fini, les élections sont faites, un nouveau parlement est sorti du scrutin. La bataille hardiment engagée, résolûment acceptée, a été courte et décisive; elle a un dénoûment auquel on ne s'attendait peut-être pas, elle se termine par la défaite du ministère Gladstone et du parti libéral, par la victoire

du parti conservateur. Vainement M. Gladstone, tout premier ministre qu'il est, a payé de sa personne, allant sous la pluie et le vent haranguer les électeurs de Greenwich et de Woolwich, déployant toutes les séductions de ses réformes financières, de son budget et de ses excédans, faisant même des quatrains humoristiques sur M. Disraeli; la bataille est perdue. La majorité libérale, si compacte en 1868, est devenue la minorité en 1874.

Comment cela s'est-il fait? comment s'est accomplie cette révolution ou cette évolution dans l'opinion anglaise? M. Gladstone, il est vrai, a paru un instant avoir les chances les plus favorables. L'habile hardiesse avec laquelle il avait brusqué les élections au moment où ses adversaires s'y attendaient le moins ressemblait au défi d'un tacticien assuré du succès. Il se présentait aux électeurs les mains pleines de promesses opulentes. Pendant une administration de plus de cinq années, il avait certes déployé un esprit qui ne reculait pas devant les réformes les plus utiles et même les plus considérables. Malgré tout, la majorité libérale ne s'est pas retrouvée à l'appel de son chef, et cet échec s'explique peut-être par bien des causes, les unes sérieuses et générales, les autres d'un ordre intime et secondaire. Le ministère Gladstone a-t-il succombé uniquement parce qu'il a trop vécu, parce qu'un long règne finit par dissoudre les majorités les mieux disciplinées en développant tous les germes de division? Les dissidens ont-ils refusé leur vote faute d'une satisfaction suffisante au sujet de la sécularisation de l'enseignement primaire et de l'abandon de la loi votée il y a quelques années sur la proposition de M. Forster? Le cabinet a-t-il perdu des voix pour avoir aboli l'achat des grades dans l'armée, pour n'avoir pas assez rassuré ceux qui craignent de voir s'étendre à l'Angleterre elle-même les réformes territoriales accomplies en Irlande? Les règlemens du ministre de l'intérieur, M. Bruce, sur la consommation des spiritueux ont-ils eu pour effet de transformer en ennemie la puissante corporation des débitans de bière? On dit tout cela et on explique le dernier scrutin de bien d'autres manières encore. Toujours est-il que l'appât d'un budget merveilleux et de l'abolition de l'*income-tax* n'a pas suffi pour rallier les électeurs anglais, qui ont résisté à cette fascination des avantages matériels dont on les flattait.

Au fond, en remuant tant de choses en si peu d'années, en accomplissant des réformes si nombreuses et si sérieuses, qui touchent à toutes les conditions sociales de l'Angleterre, peut-être M. Gladstone a-t-il fini par émouvoir ou par réveiller ce sentiment conservateur qui est toujours puissant chez les Anglais, et qui, sans reculer devant le progrès, est facilement en garde contre les innovations précipitées. Les réformes réalisées par M. Gladstone resteront, on n'y touchera pas, et en même temps on éprouve le besoin de s'arrêter. C'est là peut-être, au point de vue

intérieur, la signification naturelle et simple de ces élections, qui avaient d'autant plus d'importance qu'elles étaient la première application sérieuse de la réforme électorale de 1868, surtout du scrutin secret. On avait cru, on n'avait cessé de dire que cette condition du scrutin secret tournerait au profit des libéraux, qu'elle serait fatale au parti conservateur. On voit ce qui en est et ce que deviennent les réformes pratiquées par un peuple viril. L'opinion peut avoir ses entraînemens d'un instant, elle reprend vite son cours régulier, et les innovations les plus hardies ne servent pas à ébranler les institutions.

Cette expérience électorale est certes à l'honneur de l'Angleterre. A tout prendre, elle ne change pas les conditions de la vie publique. Le personnel politique n'est même guère modifié; il y a peu d'élémens nouveaux dans la chambre des communes qui vient d'être élue. Le seul fait caractéristique, c'est le déplacement de la majorité, et ce qu'il y a de plus significatif encore, c'est que le parti conservateur a trouvé de nombreux adhérens parmi les populations ouvrières, dans les grandes villes de négoce et de travail, telles que Liverpool, Leeds, Westminster, Londres. Le revirement est évident, et M. Disraeli a pu le célébrer comme le signe rassurant de l'union permanente de toutes les forces sociales de l'Angleterre, de la propriété, du travail, du capital. C'est de plus la preuve que, malgré toutes les transformations qui s'accomplissent, les vieilles institutions anglaises ont toujours de profondes racines dans l'âme du peuple. M. Disraeli, dans un discours qu'il vient de prononcer à Birmingham, triomphe, non sans quelque raison, de cette démonstration, et naturellement il rend aujourd'hui à ses adversaires ironie pour ironie, il prend avec eux le ton vainqueur d'un homme qui arrive au pouvoir porté par l'opinion populaire. Le fait est que la première conséquence des élections est la chute de M. Gladstone. Il n'y a d'incertitude que sur l'heure où le cabinet libéral donnera sa démission, et où M. Disraeli sera appelé par la reine pour former un ministère dont l'un des principaux membres sera dans tous les cas lord Derby, qui a été déjà ministre sous le nom de lord Stanley, et qui est sans doute destiné par son talent, par ses idées, comme par sa naissance, à devenir le chef d'un torysme libéral. Lord Salisbury semble aussi un des hommes désignés pour entrer au pouvoir. Ce sera un ministère conservateur; mais, bien que M. Disraeli ait assuré que les élections dernières étaient la condamnation de la politique irlandaise de M. Gladstone, ce serait une erreur singulière de croire qu'on va procéder par voie de réaction et revenir sur les réformes réalisées depuis cinq ans. Les faits accomplis sont accomplis, et le ministère conservateur n'y changera rien; il se bornera probablement à s'arrêter dans la voie des innovations où s'était engagé M. Gladstone. Du reste, M. Disraeli, en homme qui se sent près du pouvoir, s'est montré assez sobre d'explications sur ses projets po-

litiques et financiers dans son discours de Buckingham; il s'est occupé surtout d'une question certes des plus graves pour l'Angleterre, de la famine qui s'est abattue sur l'Inde et des devoirs qui en résultent pour le gouvernement.

Quel rôle ont joué dans ces élections les considérations de politique extérieure, et quelle influence le résultat exercera-t-il sur l'action de l'Angleterre dans le monde, surtout en Europe? En apparence, ces questions ont été à peu près laissées de côté dans la lutte. La guerre contre les Achantis, qui d'ailleurs semble avoir l'issue la plus favorable, ne peut compter sérieusement malgré les cours de géographie qui ont été faits sur le détroit de Malacca. Si l'on n'a rien dit de la politique extérieure, on ne peut douter cependant que les Anglais n'aient sur le cœur le rôle effacé que M. Gladstone a fait à l'Angleterre depuis cinq ans, l'abrogation du traité de 1856 sur la Mer-Noire, l'affaire de l'*Alabama* avec les États-Unis. C'est là ce que ne peuvent compenser tous les excédans financiers, ce que supporte difficilement la fierté d'une nation qui a eu si souvent une action prépondérante sur le continent et qui se trouve aujourd'hui à peu près en dehors de toutes les questions d'intérêt européen; mais les Anglais sont un peuple très politique : ils ne renversent guère un cabinet sur des questions extérieures. Les déboires que l'Angleterre a dévorés depuis quelques années comptent sans doute pour une bonne part dans l'échec de M. Gladstone; ils n'ont point été le prétexte ostensible du vote qui vient d'atteindre le cabinet libéral. Il est bien certain que sous ce rapport M. Gladstone laisse un héritage peu brillant à ses successeurs. Le ministère conservateur qui va se former se décidera-t-il à suivre une politique moins effacée? Cherchera-t-il à renouer dans une certaine mesure les traditions anglaises? C'est là une question dont la solution dépend sans doute de bien des circonstances, de bien des événemens qui peuvent se produire en Europe, et d'abord de l'existence même de ce ministère qui en est encore à se constituer.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Jean, sire de Joinville, texte original accompagné d'une traduction par M. Natalis de Wailly, membre de l'Institut. Paris, 1873. Firmin Didot.

Depuis longtemps, M. de Wailly paraît avoir fait son domaine propre de l'histoire du sire de Joinville. Il en a publié en quelques années plusieurs éditions successives qu'il a rendues à chaque fois plus par-

faites. Celle que nous avons sous les yeux semble devoir être la dernière, car on ne voit pas ce qu'on y pourrait ajouter; il n'est guère possible d'y désirer rien de plus, et l'on sort de cette lecture avec ce contentement d'esprit que laissent les œuvres achevées.

Le texte d'abord a reçu de grandes améliorations, ce qui était fort souhaitable et ne paraissait pas très facile. Jusqu'à M. de Wailly, on se servait presque uniquement pour l'établir d'un manuscrit important, postérieur à peine d'un demi-siècle à l'époque où le sénéchal de Champagne écrivit l'histoire de son maître. Il semblait que ce manuscrit, qui était si ancien, si rapproché du temps de Joinville, devait reproduire non-seulement la pensée, mais le style et les expressions mêmes de l'auteur. Il n'en était rien pourtant : en cinquante ans, la langue s'était modifiée; pour être mieux compris et plus goûté, l'ouvrage du pieux ami de saint Louis avait dû subir beaucoup de ces altérations de détails, qui, prises isolément, ne sont pas graves, mais finissent par dénaturer tout à fait l'ensemble. Partout on l'avait poli et mis à la mode du jour. Le mal était grand, M. de Wailly n'a pas pensé qu'il fût sans remède. Il s'est souvenu que souvent les mauvaises copies permettent de corriger la bonne, et il a consulté deux manuscrits plus récens auxquels on n'avait pas encore attaché assez d'importance. Les gens qui en 1350 transcrivaient le texte de Joinville le comprenaient encore; lorsqu'ils trouvaient un mot ou un tour de phrase qui ne s'employait plus de leur temps, ils le modifiaient sans en altérer le sens. Au contraire, quand au XVIe siècle on copia l'histoire de saint Louis par l'ordre d'Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise, l'intelligence de cette vieille langue s'était fort obscurcie. Les copistes rencontraient à chaque pas des expressions qu'ils interprétaient mal ou qu'ils paraphrasaient, faute de pouvoir les comprendre. Ces contre-sens nous rendent un grand service en nous mettant sur la voie du texte véritable. M. de Wailly en cite beaucoup d'exemples curieux; j'en veux reproduire un ou deux pour faire connaître quelle est sa méthode ordinaire et par quelles déductions ingénieuses il parvient à retrouver les termes et le style de son auteur.

Au début du manuscrit du XIVe siècle, on lit ces mots : « à son bon seigneur Looys, Jehan, sire de Joinville, son séneschal de Champaigne. » Rien n'est plus simple et plus clair, c'est presque la langue dont nous nous servons. Cependant il est très douteux que Joinville se soit tout à fait exprimé ainsi; on parlait autrement de son temps. Dans cette langue tout imprégnée de latin, l'adjectif possessif, quand il était sujet, se disait non pas *mon, ton, son,* mais *mes, tes, ses* (*meus, tuus, suus*). Il devait donc y avoir dans le texte primitif « ses sénéchaux; » on n'en doute pas quand on lit dans les copies du XVIe siècle : « Jehan, sire de Joinville, des sénéchaux de Champaigne, » ce qui ne signifie rien, mais

prouve que le copiste ignorant avait devant les yeux la véritable leçon. De même lorsque le manuscrit ancien porte : « Devant le roy servait le conte d'Artois, son frère, » nous pouvons être certains qu'au lieu de « son frère, » il y avait dans le texte primitif « ses frères, » qui est une forme ancienne du sujet au singulier. Le copiste le plus récent l'a prise naturellement pour un pluriel, et il a cru tout expliquer en disant : « Devant le roy servait le conte d'Artois, *et ses frères.* » Nous voilà donc bien avertis que le manuscrit ancien, qu'on avait jusqu'ici scrupuleusement reproduit, a besoin lui-même d'être corrigé. Les fautes commises par les copistes plus récens le prouvent et nous aident souvent à revenir au texte véritable ; mais les corrections qu'elles suggèrent ne sont pas suffisantes : pour les compléter, M. de Wailly a pensé qu'il fallait s'adresser ailleurs. Il a cherché à retrouver les termes mêmes et l'orthographe de Joinville où ils sont aujourd'hui pour nous, c'est-à-dire dans ses lettres missives, dans les actes divers qui nous restent de lui et qui portaient alors le nom de chartes. Nous en avons heureusement conservé un très grand nombre. « Ce recueil, dit M. de Wailly, en l'absence du manuscrit original, est un équivalent dont la critique la plus sévère ne peut mettre en doute l'autorité. C'est là que la langue de Joinville a pu se conserver exempte de toutes les altérations qu'y ont introduites des copistes d'un autre temps et d'un autre pays. » Que restait-il donc à faire, sinon de rapprocher autant que possible la langue de l'historien de Saint-Louis de celle de ses chartes? M. de Wailly l'a fait, et c'est ainsi que, grâce à lui, nous possédons aujourd'hui un Joinville plus exact, plus fidèle, qu'on ne pouvait le lire à la cour de Charles V, cinquante ans à peine après sa mort. Nous pouvons nous flatter qu'à peu d'exceptions près, par un effort de science, nous avons reconquis le texte véritable de cet admirable ouvrage, tel que le vieux sénéchal de Champagne le fit mettre au net par ses copistes pour l'offrir au petit-fils du saint roi dont il avait été le compagnon et l'ami.

Après s'être donné beaucoup de peine pour satisfaire les savans, M. de Wailly a voulu s'occuper du public ordinaire. A côté de ce texte, qui reproduit aussi exactement que possible la langue du XIIIe siècle, il a placé une traduction en français moderne. Il s'est astreint, dans cette traduction, à changer le moins possible l'original. Il en conserve les termes quand il est sûr qu'on pourra les comprendre ; il ne touche pas aux tours de phrase lorsqu'il peut le faire sans trop heurter nos habitudes. La version qu'il nous donne ainsi n'est pas seulement fidèle par l'extérieur et les expressions, elle semble avoir gardé quelque chose de la vie même et de l'âme de Joinville. C'est la louer suffisamment que de dire qu'on y retrouve cette impression de simplicité et de sincérité que laisse le texte original de l'auteur. Ce n'était pas assez encore d'avoir traduit aussi fidèlement l'histoire de saint Louis, M. de Wailly a voulu

la commenter de façon à n'y plus rien laisser d'obscur. Les cent dernières pages de son livre sont occupées par des dissertations de toute sorte sur le pouvoir royal, sur les armes offensives et défensives, sur les vêtemens, sur le système monétaire, sur la domesticité féodale, etc. On y remarque surtout un long chapitre sur la langue de Joinville, qui est une véritable grammaire du français au moyen âge. M. de Wailly y montre une fois de plus que c'était non pas un jargon barbare sans principes et sans lois, comme on est par momens tenté de le croire, mais une langue bien ordonnée, plus riche et plus souple quelquefois que la nôtre et qui surtout possédait des règles précises et fixes. Ainsi, à propos de la déclinaison, qui avait conservé quelques-unes des flexions casuelles des idiomes antiques, il fait remarquer que les lois posées par les grammairiens étaient connues et respectées dans la chancellerie de Joinville. En étudiant ses chartes, il constate que les règles grammaticales y ont été observées plus de quatorze cents fois et que le nombre des fautes ne dépasse pas sept.

Le livre de M. de Wailly fait partie d'une « collection de chefs-d'œuvre historiques et littéraires du moyen âge » que nous annonce la librairie de M. Firmin Didot. On nous promet qu'à Ville-Hardouin et à Joinville s'ajouteront bientôt Commynes, Guillaume de Tyr, des extraits en prose et en vers des meilleurs écrivains français jusqu'à la renaissance. Ils seront publiés d'après le même système, c'est-à-dire avec un texte aussi parfait que possible et une traduction littérale. C'est là une entreprise utile et patriotique à laquelle il faut applaudir. Rappelons-nous avec quelle ardeur nos voisins d'Allemagne, humiliés par nos victoires, se jetèrent il y a cinquante ans dans l'étude du passé, quelle passion ils mirent à éclaircir leurs origines, à faire revivre leurs anciens historiens et leurs vieux poètes. Il leur semblait que leur pays, amoindri dans son prestige, mutilé dans son territoire, reprenait quelque chose de sa grandeur et de son étendue quand ils avaient ajouté quelques siècles à sa gloire littéraire. Nous avons été jusqu'ici trop peu soucieux de la nôtre. Les érudits seuls peuvent pénétrer dans ces époques obscures où se prépare et se forme la littérature de la France; il est bien temps qu'on en ouvre l'accès à tout le monde, et que les chefs-d'œuvre de notre ancienne langue deviennent aussi populaires chez nous que le poème des *Nibelungen* et les chants des *Minnesinger* le sont en Allemagne.

GASTON BOISSIER.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

PREMIER VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLIVe ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1874

Livraison du 1er Janvier.

Ma sœur Jeanne, première partie, par M. George SAND. 5

La ville de Troie d'après les dernières fouilles faites en Troade, par M. Émile BURNOUF, directeur de l'École française d'Athènes. 43

Études d'économie rurale. — La Question du blé, le commerce des céréales en France et les crises de subsistances, par M. P.-C. DUBOST, professeur d'économie rurale à Grignon. 77

Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen. — IV. — L'avénement du second empire et la guerre de Crimée d'après la correspondance du roi, dernière partie, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie française. 107

Un chemin de fer au Pérou a travers la cordillère des Andes, par M. F.-B. d'AVRICOURT. 162

La Guerre de France. — 1870-1871. — I. — L'empire et l'invasion, les origines de la guerre, par M. Charles de MAZADE. 181

L'Émigration dans l'empire allemand, ses causes et ses effets, par M. Ernest LAVISSE. 207

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 220

Théatre-Français. — *Jean de Thommeray*, de MM. Émile Augier et Jules Sandeau. 232

Essais et Notices. — Récits californiens, Bret Harte. 237

Livraison du 15 Janvier.

Ma sœur Jeanne, seconde partie, par M. George SAND. 241

Un Voyage dans l'intérieur du Japon, par M. George BOUSQUET, chargé d'une mission auprès du gouvernement de Yeddo. 278

Les harems d'Orient et d'Amérique, deux autobiographies de femmes, par M. Th. BENTZON. 307
L'Empire des tsars et les Russes. — IV. — L'ancienne et la nouvelle Russie, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 342
L'Immigration et les immigrans aux États-Unis, souvenirs et notes de voyage, par M. Louis SIMONIN. 376
Les budgets de l'ancienne France, par M. Charles LOUANDRE. 403
Le passage de Vénus sur le soleil, par M. R. RADAU. 434
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 450
Essais et Notices. — *Les Soirées de la villa des Jasmins*, par M. Émile MONTÉGUT. 462
La Vénus de Falerone, par M. A. GEFFROY. 472

Livraison du 1er Février.

Ma sœur Jeanne, troisième partie, par M. George SAND. 481
La Fortune de Paris. — L'Octroi et les revenus de la ville, par M. Maxime DU CAMP. 510
Le Phylloxera en Europe et en Amérique. — I. — Son origine, ses ravages, les moyens de le combattre, par M. J.-E. PLANCHON, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier. 544
L'impératrice Catherine II dans sa famille d'après des documens récemment publiés en Russie, par M. Alfred RAMBAUD. 567
La Guerre de France. — 1870-1871. — I. — L'empire et l'invasion. — II. — Les batailles de Frœschviller et de Spicheren, par M. Charles de MAZADE. 623
Une autobiographie de Guichardin d'après ses œuvres inédites, par M. A. GEFFROY. 656
La Politique ultramontaine, par M. P. LANFREY, député à l'Assemblée nationale. 686
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 699
Revue musicale. — Le grand Opéra a la salle Ventadour, *le Messie*, etc., par M. F. de LAGENEVAIS. 710

Livraison du 15 Février.

Ma sœur Jeanne, quatrième partie, par M. George SAND. 721
La Crise religieuse en Europe, par M. E. RENAN, de l'Institut de France. . 752
Une ville oubliée. — Aigues-Mortes, son passé, son présent et son avenir, par M. Charles MARTINS. 780
Impressions de Voyage et d'Art. — Souvenirs du Bourbonnais. — IV. — Vichy et Mme de Sévigné, les chateaux de Bourbon-Busset et de La Palisse, par M. Émile MONTÉGUT. 817
Les Missions extérieures de la Marine. — III. — La Station du Levant. — L'expédition de Morée et la paix d'Andrinople, dernière partie, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 841
Les papiers de la Commune, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 887
Le Phylloxera en Europe et en Amérique. — II. — La vigne et le vin aux États-Unis, par M. J.-E. PLANCHON, professeur à la Faculté des Sciences de Montpellier. 914
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 944
Essais et Notices. — Le sire de Joinville, publication nouvelle. 955

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.